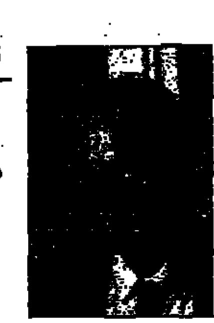
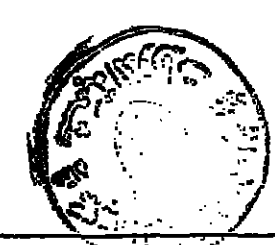
LE MONDE DES LIVRES

■ Pietro Citati dans la « cathédrale » proustienne





Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16179 – 7 F | VENDREDI 31 JANVIER 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Français jugent sévèrement la justice

● Selon un sondage Sofres-« Le Monde »-RTL, 82 % pensent que la magistrature est « soumise au pouvoir politique » ● 73 % soulignent la mansuétude des juges envers les élus ● L'accélération des procédures est considérée comme une réforme prioritaire

UN SONDAGE de la Sofres pour le compte du *Monde* et de RTL fait apparaître un divorce entre les Français et la justice. Réalisé les 24 et 25 janvier, peu après l'installation par Jacques Chirac de la *commission de réflexion sur la justice* présidée par Pierre Truche, cette étude met en lumière un immense scepticisme à l'égard du respect de l'égalité devant la loi. 82 % des personnes interrogées estiment que la justice est *« soumise au pouvoir politique »*. 73 % pensent qu'elle est plus indulgente avec les hommes politiques qu'avec leurs concitoyens, et 69 % émettent ce constat pour les hauts fonctionnaires. Les chefs d'entreprise, les médecins, les policiers et les journalistes arrivent très loin derrière ces deux catégories. Les préférences politiques ne jouent guère : la conviction que les élus et les hauts fonctionnaires bénéficient d'une traitement de faveur est partagée par les sympathisants de droite et de gauche.

En matière de réformes, la priorité des priorités est, aux yeux des sondés, l'accélération des délais de procédure et de jugement : ce souci est partagé par 76 % des personnes interrogées. *Mais l'indépendance du parquet – actuellement placé « sous l'autorité »* du garde des sceaux – est très clairement plébiscitée : 71 % des personnes interrogées la souhaitent. Enfin, le respect de la présomption d'innocence n'apparaît pas comme un souci prioritaire des Français. Pour plus de la moitié des personnes interrogées, imposer un secret total de l'instruction constituerait surtout *« un moyen d'empêcher la presse de parler des affaires »*.

Le Monde a demandé à plusieurs anciens gardes des sceaux de commenter les résultats de cette enquête d'opinion. MM. Nallet, Kiejman, Sapin, Vauzelle et Méhaignerie analysent ces résultats, *« consternants »* selon Michel Vauzelle, et font part de leurs propositions pour réformer l'institution judiciaire.



Lire pages 8 et 9

Le gouvernement préfère abaisser l'impôt sur le revenu plutôt que la TVA

LE GOUVERNEMENT pourrait renoncer à sa promesse de supprimer la majoration « temporaire » de la TVA, entrée en vigueur le 1er août 1995. C'est ce qu'Alain Lamassoure a laissé entendre, mercredi 29 janvier. Le ministre délégué au budget a admis qu'en cas de marges de manœuvre supplémentaires générées par la croissance économique, le gouvernement pourrait être tenté de ne pas respecter son engagement.

Une telle baisse fiscale, a-t-il dit, *« n'est pas follement sexy »*. Il a, pour la première fois, déclaré préférable d'envisager une accélération de la baisse de l'impôt sur le revenu, soit en le diminuant de 75 milliards de francs en *« trois ou quatre ans »* au lieu des cinq ans annoncés, soit en allant au-delà des 75 milliards prévus.

Lire page 6

Le kidnapping de millionnaire, spécialité allemande

BONN
de notre correspondant

Il ne fait pas bon être trop riche en Allemagne. Les détenteurs de grosses fortunes se terrent dans leurs belles maisons et s'entourent de mesures de sécurité renforcées depuis que plusieurs d'entre eux ont été victimes d'attaques spectaculaires : enlèvements, chantage à la rançon et, dans un cas, la mort. C'est à Hambourg, la ville qui abrite les plus grosses fortunes du pays, que les truands ont choisi de concentrer leurs activités. Hambourg se donne des airs de Palerme du Nord et, dans les quartiers les plus huppés, on ne sort plus de sa villa sans une très forte angoisse au ventre et le sentiment que, peut-être, on ne reverra plus jamais sa femme ni ses enfants.

Le dernier cas remonte au mardi 28 janvier. Ce jour-là, Michael Otto (53 ans), patron du groupe de vente par correspondance basé à Hambourg et qui porte son nom, veut mettre un terme à une longue période de terreur. Il a accepté de verser une rançon de 2,5 millions de marks (8,5 millions de francs) à un homme qui le menace de mort, ainsi que sa famille, depuis plusieurs semaines. Les deux hommes se sont entendus sur le lieu de la remise de l'argent, qui devra être jeté de la fenêtre d'un train sur la ligne qui relie Lübeck à Kiel, dans le nord de l'Allemagne. Le sac de billets est jeté du train à l'endroit convenu. Peu après, le malfaiteur tombe entre les mains de la police qui avait bien entendu quadrillé les lieux.

Si le cas Otto s'est bien terminé, c'est en grande partie à cause de l'amateurisme du petit malfrat, un ancien agent commercial acculé à la faillite et endetté jusqu'au cou.

D'autres cas récents ont montré que certains grands criminels allemands sont prêts au pire pour parvenir à leurs fins. On n'a pas oublié Jakub Fiszman, 40 ans, patron d'une importante firme immobilière à Francfort-sur-le-Main, enlevé le 1er octobre 1996 au moment où il montait dans sa voiture à la sortie de son bureau. Une rançon de 4 millions de marks fut exigée. Très vite, la famille paya. Et le cadavre de Jakub Fiszman fut découvert peu après, dans une forêt du massif du Taunus. Le nom du principal suspect avait déjà été cité lors d'une affaire d'enlèvement en 1993, dont avait été victime l'un des rois de la viande de la région de Francfort.

Tout porte à croire que le rapt de millionnaire est devenu une spécialité allemande. Otto et Fiszman prennent place sur une longue liste qui serait incomplète si l'on ne parlait pas de Jan Philipp Reemstma, héritier atypique de Hambourg, sociologue historien et multimillionnaire grâce à la réussite de son père dans le commerce des cigarettes, enlevé le 25 mars 1996 à la porte de sa villa et sequestré dans une cave pendant plus d'un mois. Une rançon de 30 millions de marks fut payée aux ravisseurs. Le procès de deux des suspects, qui a lieu actuellement à Hambourg, passionne les Allemands qui y trouvent les ingrédients du roman policier contemporain.

Lucas Delattre

Lunes étranges de Jupiter

IO, EUROPE, GANYMÈDE ET CALLISTO, les plus grosses des seize « lunes » de Jupiter, ne cessent d'étonner les astronomes. La sonde américaine Galileo a survolé de près les trois premières. Ses observations renforcent le caractère insolite des données recueillies par ses prédécesseurs, Pioneer-10, Voyager-I et Voyager-II, dans les années 70. Les « satellites galil[illegible]ns » – ainsi nommés parce qu[illegible] ont été découverts par G[illegible]e en 1610 – ressemblent [illegible] à la Terre qu'à l'énorme bolus de gaz autour de laquelle ils tournent.

L'un d'eux, Europe, pourrait même abriter une forme de vie.

Lire page 22

Défense européenne : la querelle de Nuremberg

NOUS NE SOMMES pas en 1954. Les polémiques du Palais-Bourbon sur le *« concept commun franco-allemand en matière de sécurité et défense »* ne furent qu'un pâle écho des empoignades auxquelles donna lieu, il y a plus de quarante ans, la Communauté européenne de défense (CED). Une coalition hétéroclite de gaullistes, de communistes et de quelques radicaux avait alors eu raison du projet d'armée européenne. L'Europe – au moins l'Europe de la défense – ne s'en est pas encore remise. Elle se débat depuis avec les mêmes problèmes et les mêmes contradictions.

Nous ne sommes plus en 1954, mais il n'en faudrait pas beaucoup pour que des rangs les plus divers de la majorité et de l'opposition d'aujourd'hui se lève la cohorte des intégristes de l'Europe, les spécialistes de l'antigermanisme et des nostalgiques de la « défense nationale ». En refusant l'Europe dans l'OTAN, ils auront l'OTAN sans l'Europe, comme les adversaires de la CED, en refusant le réarmement de l'Allemagne dans l'Europe, eurent le réarmement de l'Allemagne... dans l'OTAN.

Il a fallu qu'un président de la République se réclamant du gaullisme arrive à l'Elysée pour que la France en arrive à cette constatation de bon sens et pourtant courageuse : on ne peut pas faire l'Europe sans les Européens ; on ne peut pas construire une identité européenne de sécurité et de défense dans la solitude, sans nos partenaires européens et parfois contre leur volonté, comme on a feint de le croire pendant des décennies. Or nos partenaires européens – en tout cas les plus importants d'entre eux –, sont, que cela plaise ou non, intégrés dans l'OTAN. Si l'on attend qu'ils se détachent de cette organisation pour se rallier à une fantomatique Europe de la défense, on reparlera dans quarante ans de la défense européenne dans les mêmes termes qu'après 1954.

C'est donc dans l'OTAN qu'il faut aller les trouver, travailler avec eux pour les convaincre que les Européens tous ensemble doivent avoir aux côtés des Etats-Unis une place correspondant à leurs responsabilités et à leurs engagements.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16 avec l'analyse d'Alain Frachon et nos informations page 4

Le canular du professeur



ALAN SOKAL

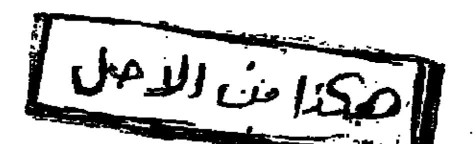
PROFESSEUR de physique à l'université de New York, Alan Sokal est l'auteur d'un canular « géant » publié en 1996 par la revue *Social Text* sous le titre « Transgression des limites : vers une herméneutique transformative de la gravité quantique ». Il s'agissait d'une parodie de la *« pensée informe favorisée par un vocabulaire obscur qui dénie l'existence de la réalité objective »*. Alan Sokal explique au *Monde* pourquoi il s'est lancé, très sérieusement, dans cette aventure.

Lire page 15



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 131 - 7,00 F



PROCHE-ORIENT Les révélations de la chaîne publique israélienne selon lesquelles le premier ministre israélien aurait accepté un marchandage politico-judiciaire pour préserver sa majorité à la Knesset ravivent les tensions entre la télévision et le pouvoir. Selon la journaliste Ayala Hasson, Benyamin Nétanyahou aurait accepté de nommer au poste stratégique de conseiller juridique du gouvernement un obscur avocat, Roni Bar-On, proche d'un chef de parti poursuivi pour corruption, qui escomptait échapper à certaines de ses poursuites. ● UN DÉMENTI vigoureux du gouvernement a répondu à ces accusations. M. Nétanyahou évoque à nouveau le projet d'une privatisation de la chaîne. L'ex-dissident Nathan Chtcharansky, aujourd'hui ministre israélien du commerce, effectue sa première visite à Moscou depuis qu'il avait quitté son pays en février 1996.

L'affaire du « Bibigate » secoue Israël

Un bras de fer oppose le gouvernement de Benyamin (« Bibi ») Nétanyahou à la télévision publique. Sans en apporter de preuves pour le moment, celle-ci a accusé le pouvoir d'un étrange marchandage avec un parti nationaliste

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Colossal « canard » ou scoop du siècle ? Depuis une semaine, les yeux sur son petit écran bleu, Israël retient son souffle. Qui, du gouvernement ou de la chaîne de télévision publique, dit la vérité ? Lourd suspense. Lorsque l'épais brouillard qui entoure encore « l'affaire » se sera dissipé, qui, du pouvoir ou de la boîte à images, mordra la poussière ? Là est l'enjeu. De l'avis des ténors de l'opposition et de l'aveu même de plusieurs ministres en exercice, il n'y a pas d'alternative : à l'issue du scandale, espérée pour les semaines à venir par la police qui enquête, *« ou bien le gouvernement tombe, ou bien il n'y aura plus de chaîne publique en Israël »*.

Fraudes, faux et corruption

Le procès de l'ancien ministre de la justice, Yaakov Neeman, accusé de fraude et d'entrave à la justice, a commencé mercredi 29 janvier. M. Neeman, qui avait rejeté les accusations portées contre lui, avait toutefois démissionné en août 1996 sous le coup d'une inculpation pour financement illégal d'activités politiques. La justice lui reproche de faux témoignages au tribunal en vue de protéger le chef du parti orthodoxe sépharade Shass, Arié Deri, également impliqué dans le scandale qui embarrasse M. Nétanyahou et qui fait l'objet depuis sept ans de poursuites dans une affaire de corruption.

La police a également annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête criminelle contre le chef de cabinet de M. Netanyahou, Avigdor Lieberman, suspecté de faux et usage de faux concernant des rapports établis sur la télévision d'Etat. Pl[illegible]sieurs députés de l'opposition [illegible]usent M. Lieberman d'avoir [illegible]is des faux aux ministres. – (*[illegible]*)

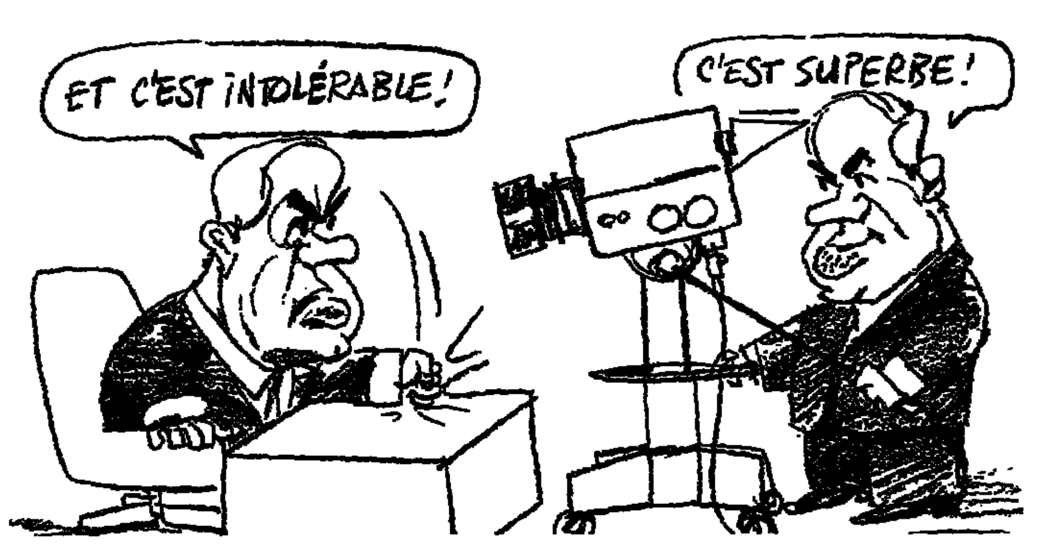
Tout commence, mercredi 22 janvier, en pleine grand-messe du « 20 heures ». Ce soir-là, devant un petit tiers médusé du pays – les autres téléspectateurs regardent, comme à l'accoutumée, le journal concurrent de la 2e chaîne –, une jeune et blonde journaliste assène son scoop. *« Nous pouvons affirmer, preuves en mains, qu'un marché triangulaire au terme duquel le gouvernement a obtenu l'assentiment du parti Shass pour l'accord avec les Palestiniens sur Hébron en échange de la nomination de Roni Bar-On au poste de conseiller juridique du gouvernement a été passé. Me Bar-On devait, une fois nommé, obtenir de la justice qu'elle passe l'éponge sur une partie des chefs de mise en examen pour corruption d'Arié Deri, numéro un politique du Shass. »*

L'émoi s'empare de tout le pays. Offrir le troisième poste juridique le plus important du pays à un obscur avocat pénal pour qu'il détourne la justice de son cours normal, relèverait, de l'avis général, de la corruption pure et simple. Benyamin Nétanyahou est furieux. Interrogé le lendemain de la révélation du scoop par l'édition arabe du journal télévisé de la première, il refuse de répondre à une question sur l'affaire, arrache brutalement son micro cravate, se lève et maugrée que tout cela est *« honteux »* et *« totalement fabriqué »*.

PRIVATISATION EN QUESTION

Dans les jours qui suivent, tandis que la première chaîne maintient ses informations et assure être à la disposition de la police pour en fournir les preuves, sinon leur source, le premier ministre multiplie les attaques contre la *« pseudo-objectivité »* de la presse israélienne. Déclenchée dès l'été 1996 par le candidat Nétanyahou pour cause de *« parti pris scandaleux en faveur du pouvoir travailliste »*, l'offensive contre la chaîne publique est réactivée.

« Notre presse n'est libre qu'en termes très relatifs, lance M. Nétanyahou le 23 janvier. *Elle est contrôlée par l'opposition. La première chaîne s'est opposée à moi avant comme après les élections. Visiblement, ces gens ont du mal à s'ajuster au résultat... »* Dans la foulée, les conseillers du prince font feu de tout bois. *« Les comptes seront réglés plus tard »*, menace l'un. *« Nous allons privatiser tout cela »*, lâche l'autre. Le projet, en réalité, n'est pas nouveau et l'actuel ministre de la communication, Livor Livnat, l'a mis à l'étude dès son arrivée au pouvoir il y a sept



mois. Fille de colons et partisane acharnée du Grand Israël, elle a également promis de légaliser dès que possible, Arutz 7, la radio pirate des colons.

Pour Akiba Cohen, professeur de communication à l'université de Tel Aviv, *« même si la première chaîne s'est trompée, on ne trouvera jamais une majorité à la Knesset pour voter sa privatisation. Qui diffuserait les émissions éducatives, les shows de variétés, les journaux et débats politiques en arabe ou en russe pour nos minorités ? Quelle chaîne privée accepterait de fournir gracieusement plusieurs heures d'antenne chaque semaine aux rabbins et aux débats talmudiques que la première diffuse ?»*

Certainement pas la deuxième, contrôlée par trois opérateurs privés qui se partagent le temps d'antenne et le marché de la publicité. En fait, les plus vifs opposants à l'éventuelle privatisation de la « une » sont les directeurs de la « deux ». *« Lorsque nous avons signé*, dit l'un d'eux, Ouzi Peled, *le gouvernement a promis que nous serions les seuls à avoir le droit de diffuser de la pub télévisée. »* Le marché, ajoute-t-il, *« est trop étroit pour supporter deux chaînes privées »*.

Plus vive, plus moderne dans son habillage, moins amidonnée – certains disent *« plus vulgaire »* – que la première, la petite nouvelle, mise en service à l'automne 1993, a raflé les deux tiers de l'Audimat. Réputée, à tort ou à raison, plus proche de la droite au pouvoir, la « deux » a gagné la guerre de l'audience avec les recettes coutumières : jeux, débats politiques décalés, sport et séries américaines coûteuses qu'elle seule a les moyens de s'offrir. Son succès, ajouté à l'introduction du câble il y a six ans – 35 chaînes internationales offertes à 800 000 abonnés pour 250 francs par mois – a achevé de destabiliser « l'ancêtre » du paysage télévisuel israélien.

Plus ou moins démarquée dans ses statuts de la défunte Office de radio-télédiffusion française (ORTF), l'Autorité israélienne de diffusion regroupe la première chaîne télévisée – créée en mai 1968 – et dix-sept stations de radio. Elle est financée par une redevance annuelle (environ 800 francs par récepteur) et son budget, en baisse de 3,5 % cette année, s'établit à 1,2 milliard de francs pour près de 1 900 employés et journalistes. *« 20 % de trop »*, s'accordent à reconnaître tous les spécialistes. Si le « scoop du siècle » n'est pas avéré, la coupe sera sans doute plus sombre encore.

Patrice Claude

Les très longues heures de la journaliste Ayala Hasson

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ayala Hasson vit des heures inoubliables. A trente-quatre ans, journaliste de base au service des affaires pénales de la première chaîne de télévision publique, la voilà qui tient en haleine un pays tout entier. Tétanisé par l'« affaire », Israël

PORTRAIT

La nouvelle vedette du journalisme est peut-être à l'origine du « scoop » du siècle

suit avec passion la partie de bras fer engagée depuis une semaine par cette frêle jeune femme contre le pouvoir de Benyamin Nétanyahou. Si elle gagne, le gouvernement saute. Si elle perd... *« Je suis bien consciente des lourdes responsabilités qui pèsent sur mes épaules*, confie-t-elle au quotidien *Maariv. Mais je suis absolument sûre de mes informations. »*

Le rédacteur en chef, Yaïr Stern, plutôt proche du Likoud, soutient sa journaliste. Rafik Halaby, un druze, sympathisant travailliste et chef des informations, aussi. Les confrères et consoeurs de la rédaction *« espèrent »* qu'Ayala Hasson *« a les preuves de ce qu'elle avance »*. Mais, secret professionnel oblige, ils n'ont rien vu. La police, qui a interrogé cette nouvelle vedette du journalisme, à deux reprises en une semaine, et qui loue sa *« coopération »*, n'en dit pas plus. Mardi, l'avocat personnel de M. Nétanyahou a été entendu. Et l'éphémère conseiller juridique du gouvernement, par qui tout le scandale serait arrivé, Roni Bar-On, a été interrogé pendant quatre heures avant d'annoncer qu'il portait plainte en diffamation contre la journaliste et ses supérieurs.

Née dans une famille immigrée du Maroc, Ayala Hasson a bénéficié d'un coup de chance professionnel extraordinaire. Théoriquement, c'est Michaël Doron, son supérieur immédiat à la cellule des affaires pénales, qui suivait l'affaire Bar-On. Mais après la démission forcée de ce dernier le 12 janvier le journaliste est parti en congé et le dossier lui est provisoirement échu.

Elégante, aussi blonde aujourd'hui qu'elle était brune il y a quelques mois, la jeune femme est entrée à la télévision en octobre 1993. Elle sortait à peine de l'école de journalisme et n'avait effectué jusque-là que quelques stages dans la presse écrite.

Elle fut physiquement menacée par Ouzi Meshoulam, le « rabbin fou » d'origine yéménite qui avait défrayé la chronique en 1994 en prenant avec ses fidèles plusieurs dizaines de personnes en otage – il est aujourd'hui en prison – : à cette occasion, les téléspectateurs avaient déjà pu remarquer son sang-froid. Dotée d'une voix basse, presque rauque, qui dégage à l'antenne une certaine assurance, la journaliste avait également signé un petit scoop remarqué en interrogeant, quelques jours après l'assassinat d'Izhak Rabin, la mère de son jeune meurtrier, Yigal Amir. Rien à voir pourtant avec l'ampleur potentiellement dévastatrice de ses révélations d'aujourd'hui.

PROTECTION DES SOURCES NON GARANTIE

L'enquête de police ouverte dimanche par le procureur général de l'Etat vise à établir, au nom du bien public, la véracité du magouillage dénoncé par la télévision. Dans les jours qui viennent, si les enquêteurs estiment ne pas pouvoir établir les faits sans les preuves – on parle d'un enregistrement ou d'un document signé – qu'affirme détenir Ayala Hasson, ils peuvent s'adresser à un tribunal pour contraindre la journaliste à les fournir. La protection des sources de presse, en Israël, n'est pas garantie par une loi spécifique, mais par une jurisprudence établie naguère par la Cour suprême à propos d'une affaire qui n'est pas exactement semblable. Il risque donc d'y avoir débat.

Des confrères locaux vont jusqu'à susurrer en privé que toute l'affaire ne serait qu'une manipulation politique destinée à détruire une fois pour toutes la crédibilité de la chaîne publique pour mieux accélérer sa privatisation. Ayala Hasson préfère ne pas y penser. Sa hiérarchie non plus.

P. C.

La première visite du ministre Nathan Chtcharansky, ex-dissident, à Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Parti les fers aux pieds, il est revenu sur un tapis rouge. Onze ans après avoir quitté la Russie à l'arrière d'une voiture du KGB, l'ancien « refuznik » soviétique, Nathan Chtcharansky, est en visite officielle à Moscou comme ministre israélien du commerce. Arrêté en 1987, condamné en 1988 à trois ans de prison et dix de travaux forcés, l'ex-dissident est arrivé lundi 27 janvier dans la capitale russe à la tête d'une imposante délégation pour une mission de quatre jours destinée à relancer les relations économiques, anémiques, entre la Russie et Israël.

« Je suis revenu dans un pays où j'ai passé beaucoup d'années de ma vie, dont je connais la langue, dont je partage la culture », a déclaré M. Chtcharansky à l'aéroport. Tirant un trait sur le passé, il a ajouté : *« Hier nous devions nous battre les uns contre les autres, mais aujourd'hui nous pouvons travailler ensemble, vivre ensemble, prier ensemble. »* Premier membre du nouveau cabinet israélien à se rendre en Russie, M. Chtcharansky mise sur les nombreux juifs originaires de l'ex-URSS qui vivent aujourd'hui en Israël pour établir des nouveaux liens entre les deux pays. Mais la visite de l'ex-dissident a été envahi par les fantômes du passé.

HOMMAGE À SAKHAROV

L'un des champions du Comité Helsinki pour les droits de l'homme, défenseur du droit des juifs soviétiques à émigrer, Nathan Chtcharansky, informaticien et mathématicien de formation, alors connu sous le prénom russe d'Anatoli, avait passé neuf ans dans les geôles soviétiques. Puis, déchu de sa citoyenneté, il avait été libéré lors d'un spectaculaire échange « d'espions » entre l'Est et l'Ouest en février 1986, sur le pont Glienicke qui reliait alors les deux secteurs de Berlin. Installé depuis en Israël, l'ex-dissident s'est peu à peu lancé en politique, fondant un parti pour représenter les immigrants d'ex-URSS (Israël Ba-Aliya) qui a remporté sept sièges (sur 120) aux législatives de mai 1996 et obtenu deux portefeuilles dans le nouveau gouvernement.

Dès son arrivée à Moscou, Nathan Chtcharansky s'est rendu sur la tombe de son père qu'il n'avait jamais vu. Puis il a rencontré un vice-premier ministre russe, signé un protocole de coopération économique avec le maire de Moscou, Iouri Loujkov.

Au second jour de sa visite, l'ex-refuznik n'a pu s'empêcher de revenir sur son passé. Il est allé se recueillir dans un cimetière du sud de Moscou, sur la tombe du prix Nobel de la paix Andreï Sakharov, qui fut son ami, son professeur de physique et son compagnon de dissidence. Récitant une prière en hébreu, déposant des fleurs sur la tombe du célèbre dissident décédé en 1989, Nathan Chtcharansky s'est souvenu qu'il avait déjà voulu revenir à Moscou pour les funérailles de Sakharov : *« Mais alors j'étais toujours considéré comme un espion ici. Je n'ai jamais eu l'autorisation de venir. »*

Sur l'insistance de Chtcharansky, la mairie de Jérusalem a baptisé l'un des jardins aux portes de la ville du nom de Sakharov. *« Par son exemple et par ses paroles, Andreï Sakharov a changé le destin de milliers de personnes et je suis une de celles-là »*, a expliqué le ministre israélien. Puis, accompagné par sa femme Avital, l'ex-dissident s'est rendu à la synagogue centrale de Moscou, là où les deux époux s'étaient rencontrés pour la première fois en 1973, lors d'un rassemblement juif à l'occasion de la guerre du Kippour. *« C'était notre ministère des affaires étrangères*, s'est souvenu M. Chtcharansky, *c'est d'ici que nous envoyions nos lettres à l'Ouest, que nous organisions nos manifestations. »*

Revoyant la capitale russe pour la première fois depuis vingt ans, M. Chtcharansky a fait part de ses impressions. *« Moscou ressemble à la même ville qu'avant. Mais quand vous parlez avec les gens, vous comprenez que le pays a beaucoup changé. »* Au dernier jour de sa visite à Moscou, l'ex-dissident devait se rendre en pèlerinage à la tristement célèbre prison de Lefortovo, où il a passé près de deux ans de détention avant d'être transféré dans le camp de Perm-35, à quelque 1200 kilomètres à l'est de Moscou, dans les montagnes de l'Oural. Lors de son séjour à Moscou, l'ex-dissident a pu aussi constater que la Russie n'avait pas complètement changé. Les autorités lui ont ainsi refusé le droit de visiter son ancien goulag de Perm-35, pour des *« raisons techniques »*.

Jean-Baptiste Naudet

Pas de « menace imminente » contre le régime de Saddam Hussein, selon Washington

LA SITUATION irakienne a été longuement évoquée à Washington, mercredi 29 janvier, à l'occasion d'une rencontre au Pentagone entre le président Bill Clinton, les membres de l'état-major interarmées et les commandements militaires régionaux. En marge de ces entretiens, les autorités américaines ont multiplié les déclarations, parfois contradictoires, contre le régime de Saddam Hussein.

Les derniers développements à Bagdad montrent qu'il s'y déroule *« de nombreuses et complexes luttes de pouvoir internes »*, a ainsi assuré mercredi le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry. *« Certaines choses qui se sont passées là-bas récemment, avec l'attaque contre le fils de* [Saddam] *Hussein, Oudaï, semblent indiquer qu'il y a des machinations internes »*, a-t-il ajouté.

Interrogé au sujet du risque d'une attaque irakienne contre le Koweït, le porte-parole a déclaré qu'il n'était pas informé *« de quoi que ce soit qui suggérerait un quelconque dessein offensif »*. Le président Clinton a toutefois toujours *« présent à l'esprit le risque d'une attaque irakienne contre le Koweït »*, a néanmoins souligné M. McCurry.

Un peu plus tôt, un haut responsable militaire américain avait affirmé que le président irakien avait placé sa propre femme en résidence surveillée. Ce même responsable avait estimé également que le président irakien pourrait à nouveau envahir le Koweït.

« C'EST UN DÉMON »

De son côté, Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, a assuré que les Etats-Unis ne disposent *« pas de preuve selon lesquelles l'Irak organiserait de nouvelles manœuvres militaires »* susceptibles de menacer ses voisins.

Il est bon de rappeler de *« temps en temps »* à Saddam Hussein le *« consensus international »* visant à le contenir, a-t-il toutefois ajouté, en rappelant que les Etats-Unis ont une *« position unie sur Saddam Hussein »*.

« L'objectif stratégique des Etats-Unis à l'égard de Saddam Hussein est de le contenir, de façon à ce qu'il ne menace pas ses voisins. » « Nous n'avons pas besoin de le diaboliser. C'est un démon », a encore souligné M. Burns.

Le nouveau conseiller de M. Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger, a enfin relativisé la portées des derniers événements survenus à Bagdad en estimant que les luttes pour le pouvoir ne constituent pas une *« menace imminente »* contre le régime de Saddam Hussein, même s'*« il y a de toute évidence beaucoup de manigances dans la maison de Saddam »* et *« du mécontentement »*.

M. Berger a également refusé de confirmer que le président irakien avait placé sa propre épouse en résidence surveillée. *« Etre un parent de Saddam (...) ne comprend pas d'assurance-vie »*, a-t-il commenté. Bagdad a condamné *« la cuisine des mensonges américains »* qui a *« repris son fonctionnement dans l'objectif d'induire en erreur l'opinion publique américaine »*. – *(AFP.)*

■ **Le chef de la commission de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak**, Rolf Ekeus, a estimé, mercredi 29 janvier, que les déclarations du Conseil de sécurité des Nations unies sur ce dossier restent trop timides et encouragent Bagdad à faire obstruction aux efforts de sa commission. *« Nous nous sommes heurtés à de sérieux obstacles. Les Irakiens nous disaient : le Conseil ne vous soutient pas (...) et on ne voit pas pourquoi on coopérerait avec vous. »* La commission du désarmement de l'Irak (Unscom) a été mise en place après la défaite de l'Irak dans la guerre du Golfe en 1991. – *(Reuter.)*

Des troupes ougandaises et rwandaises seraient entrées au Zaïre

Kinshasa accuse ses voisins, qui démentent, d'avoir envoyé plusieurs milliers d'hommes dans l'est du pays pour appuyer la rébellion et réaffirme sa volonté de récupérer par la force les provinces du Nord et du Sud-Kivu

Deux communiqués émanant l'un de Bruxelles, l'autre de Kinshasa, ont fait état mercredi 29 janvier, de la présence dans l'est du Zaïre de plusieurs milliers de soldats ougandais et rwandais. Kampala et Kigali ont aussitôt démenti les informations diffusées par le ministère belge des affaires étrangères et celles provenant de l'état-major des Forces armées zaïroises (FAZ). Des mouvements de troupes ont cependant été observés sur le terrain, et la bataille des communiqués coïncide avec la présence aux Nations unies, à New York, du vice-premier ministre zaïrois, ministre des affaires étrangères, Gérard Kamanda wa Kamanda. Celui-ci a entrepris d'expliquer au Conseil de sécurité la position de Kinshasa, qui entend bien récupérer par la force les provinces du Nord et du Sud-Kivu conquises par des rebelles soutenus ouvertement depuis septembre 1996 par l'Ouganda et le Rwanda.

LA CONFUSION qui règne sur la situation dans l'est du Zaïre depuis trois mois a été augmentée, mercredi 29 janvier, par une succession de communiqués diffusés à Kinshasa mais aussi à Bruxelles, Kigali et Kampala. Le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a fait état d'*« informations de plus en plus nombreuses sur la présence de milliers de soldats rwandais au Zaïre. Si ces informations devaient recevoir confirmation, il s'agirait d'une violation de l'intégrité territoriale du Zaïre et d'une situation totalement inacceptable »*, a-t-il affirmé.

La Belgique, ancienne puissance tutélaire du Zaïre, du Rwanda et du Burundi, qui plaide, comme la France, pour une conférence internationale sur la région des Grands Lacs, propose en vain sa médiation depuis le début de la crise du Kivu en septembre 1996. Bruxelles avait lancé la semaine dernière *« un appel à la modération »* afin de trouver *« une solution pacifique à la crise »*, après que Kinshasa eut annoncé *« une contre-offensive foudroyante »* de ses forces pour reprendre le contrôle des provinces du Nord et du Sud-Kivu tenues partiellement depuis trois mois par une rébellion armée.

De son côté, le ministère zaïrois de la défense a publié mercredi un communiqué officiel dénonçant la présence de forces ougandaises dans l'est du pays, nous signale Thomas Sotinel, notre envoyé spécial à Kinshasa. Selon ce communiqué présenté sous forme de *« correspondance de guerre »*, plusieurs milliers de soldats ougandais, soutenus par des mercenaires érythréens, somaliens et éthiopiens, progresseraient dans l'est du Zaïre alors que des milliers d'autres auraient pris position sur la frontière séparant les deux pays.

« Deux à trois mille hommes se trouvent sur l'axe Walikale-Kisangani [Haut-Zaïre], *tandis que le même nombre est positionné sur l'axe Mambasa-Bunia »*, écrit l'état-major général des Forces armées zaïroises (FAZ), précisant qu'*« une brigade ougandaise équipée de missiles sol-air SA-14 d'origine russe est stationnée à Béni »*. Le communiqué fait également état d'*« une colonne de 2 000 hommes embarqués sur des véhicules équipés de mitrailleuses à la frontière »* dont l'objectif serait d'*« atteindre Isiro par la route »*.

« FOUTAISES »

Toutes ces localités sont situées dans le Nord-Kivu et dans le Haut-Zaïre, à quelque 300 kilomètres au nord de Goma, le fief du chef rebelle, Laurent-Désiré Kabila. Le communiqué des FAZ indique également que deux mille militaires ougandais auraient quitté Fizi (sud de Bukavu, capitale du Sud-Kivu) pour se diriger vers Kalemie (un port zaïrois sur le lac Tanganyika). *« Ces hommes*, souligne le communiqué, *circulent également à bord de véhicules sur lesquels sont montées des mitrailleuses de tous calibres. »*

Plusieurs camions avec des plaques d'immatriculation ougandaises et chargés de soldats seraient *entrés le week-end dernier* dans l'est du Zaïre, à hauteur de Rutshuru (60 kilomètres au nord de Goma) pour se diriger vers Béni et Bunia, selon des sources indépendantes citées par l'envoyé spécial de l'Agence France Presse dans la région.

Kigali, par la voix de Claude Dusaïdi, conseiller politique du général Paul Kagamé, l'homme fort du Rwanda, a démenti les informations en provenance de Bruxelles. *« C'est à croire que les Belges ne savent plus où se trouvent les frontières, ni faire la différence entre des Zaïrois et des Rwandais. Je pense que la Belgique est devenue sénile »*, a-t-il dit. Kampala a également nié toute implication de l'armée ougandaise dans le conflit zaïrois. *« Des foutaises complètes et absolues, comme d'habitude »*, a simplement commenté John Nagenda, l'un des conseillers du président Yoweri Museveni, tandis que son porte-parole officiel, Hope Kivengere, affirmait : *« C'est complètement faux. Il est risible de penser que nous serions assez stupides pour envoyer ouvertement nos troupes au Zaïre. »*

La recrudescence de l'activité militaire dans l'est du pays et les premières communications officielles de l'état-major zaïrois interviennent alors que le chef de la diplomatie de Kinshasa, Gérard Kamanda wa Kamanda, se trouve à New York où il a rencontré Mohamed Sahnoun, le représentant spécial du secrétaire général pour la région des Grands Lacs. M. Kamanda a réitéré, au lendemain d'un entretien avec le nouveau secrétaire général, Kofi Annan, la volonté de son gouvernement de reconquérir *« tous les territoires de l'Est tombés aux mains des rebelles »*. Il a également expliqué au Conseil de sécurité que son pays était victime d'*« une agression de la part de ses voisins rwandais et ougandais »*. Le ministre zaïrois des affaires étrangères a également fait part de ses doutes auprès de M. Annan sur le mandat confié à la fois par l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à M. Sahnoun qui appelle aux négociations et estime nécessaire la *« mise sur pied d'un mini-plan Marshall »* pour résoudre la crise et les conflits de la région des Grands Lacs. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit dans l'est du Zaïre

L'ONU accuse l'armée burundaise de la mort de centaines de personnes

GENÈVE
de notre correspondante

En juillet 1996, après l'assassinat *de trois délégués du Comité international* de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, président de cette organisation, avait parlé d'*« un génocide au compte-gouttes »* au Burundi. Un rapport de l'ONU, rendu public mercredi 29 janvier à Genève, souligne que la situation s'est encore aggravée récemment. Selon la Mission des droits de l'homme des Nations unies, qui a enquêté sur le terrain du 1er décembre 1996 au 22 janvier 1997, au moins 1 100 personnes – des civils pour la plupart – ont été massacrées, durant cette période, par l'armée – dominée par les Tutsis – ou par la rébellion hutue.

Les militaires sont plus particulièrement visés. Le rapport signale que, *« sur la cinquantaine d'incidents rapportés, plus de vingt-huit d'entre eux »* seraient à mettre au compte *« d'éléments de l'armée burundaise »* et *« auraient fait plusieurs centaines de victimes, parmi lesquelles une majorité de femmes et d'enfants »*. Le document mentionne en outre un nombre indéterminé d'exécutions sommaires, d'arrestations arbitraires et de *« disparitions forcées »*. Le président Pierre Buyoya a récemment demandé des sanctions contre *« certains éléments de l'armée »* après le massacre de 122 réfugiés hutus rentrés de Tanzanie, le 18 janvier, dans le nord-est du Burundi.

D'autre part, la mission de l'ONU rapporte que des populations entières, *dans les collines, ont été « déplacées »* par les militaires et rassemblées, contre leur gré, dans des camps *« de regroupement »*. Les victimes de cette politique sont principalement des Hutus qui ne sont plus libres de leurs mouvements, ne peuvent plus se consacrer aux travaux des champs ni à l'élevage du bétail. De surcroît, ils n'ont plus accès à la moindre structure de santé. *« Les masses paysannes s'enfoncent davantage dans la souffrance et la misère »*, dit le texte. Selon les autorités burundaises, ces opérations n'ont pour but que de permettre aux militaires de mieux assurer la protection des habitants des collines. *La recrudescence de la violence* a été constatée dans l'ensemble du pays. La mission conclut en indiquant que l'utilisation de mines antipersonnel par les rebelles est un phénomène récent qui prend une ampleur alarmante.

Selon Marie Heuzé, porte-parole de l'Unicef, *« le Burundi n'est plus, comme on le dit souvent, au bord du précipice. Il y est maintenant tombé »*. Elle estime que, l'an passé, on a déploré chaque mois 2 000 à 2 500 victimes, *« dont beaucoup de femmes et d'enfants devenus otages du conflit »*. L'équipe de l'Unicef souligne que la famine gagne du terrain. L'Unicef évalue à 750 000 le nombre des personnes « déplacées ». Parmi elles, on compte 80 % de femmes et d'enfants. L'Unicef a, par ailleurs, constaté que les effectifs du corps enseignant avaient diminué de moitié (les uns sont morts, d'autres sont réfugiés à l'étranger, d'autres encore sont déplacés). Des écoles ont été détruites et le gouvernement semble être dans l'incapacité de payer les instituteurs.

FAMINE

Dans l'ensemble des organisations humanitaires basées à Genève, on craint qu'une catastrophe d'envergure n'apparaisse au Burundi et on espère que la récente nomination de Mohamed Sahnoun, pour représenter l'ONU et l'OUA dans la région des Grands Lacs, sera l'un des moyens de l'éviter. On a l'impression que, cette fois, les Nations unies ne resteront pas inactives devant la perspective de nouveaux massacres, dans la mesure où des émissaires de l'ONU ont déjà désigné les coupables.

Isabelle Vichniac

Les Zaïrois ne veulent pas des « billets-prostates »

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Sur le Grand Marché, au centre de Kinshasa, les marchandes sont formelles. *« Si quelqu'un veut me payer avec, je le tape »*, dit l'une d'elles, plantée devant ses rouleaux de tissu. *« On n'en veut pas, des prostates »*, crie une autre, qui vend des sandales de plastique dorées. Elles crachent, littéralement, sur les nouvelles coupures que vient d'émettre la Banque du Zaïre : des billets de 100 000, 200 000, 500 000 et 1 million de « nouveaux » zaïres. Une monnaie si dépréciée qu'on l'associe, d'un mot, à la maladie qui tient éloigné le président Mobutu de son pays tandis que celui-ci se débat entre rébellion armée et crises politique et économique.

C'est que, trois ans après son introduction au cours de trois « nouveaux » zaïres pour un dollar (et d'un million d'anciens zaïres pour un nouveau), la « nouvelle » monnaie a suivi le chemin de la précédente, rongée par une inflation qui a atteint 700 % en 1996. Depuis le début de la guerre dans l'est du pays, cette chute s'est accélérée au point que la devise zaïroise a perdu la moitié de sa valeur en trois mois et qu'un dollar s'échange aujourd'hui contre 150 000 nouveaux zaïres. Dans certaines provinces, la politique monétaire s'établit au niveau local. Les deux Kasaï, nord et sud, emploient toujours les anciens zaïres pendant qu'à Lumumbashi, la capitale du Shaba, les nouveaux billets sont acceptés, mais à la moitié de leur valeur.

Echaudés, les commerçants du secteur informel, les fonctionnaires, les paysans – la majorité silencieuse de l'économie zaïroise – perçoivent toute introduction de nouvelles coupures comme le présage d'une nouvelle flambée inflationniste. Et plutôt que d'accepter les nouveaux billets, ils préfèrent manipuler d'énormes liasses, quitte à conduire les transactions les plus importantes en dollars. Les billets zaïrois ne représentent qu'un cinquième de l'argent liquide en circulation dans le pays.

LE SOUVENIR DE 1993

Le mécontentement populaire a reçu un renfort imprévu. Le président de l'Association nationale des entrepreneurs zaïrois (Aneza), Bemba Salaona, a publiquement encouragé ses adhérents à ne pas accepter les nouveaux billets. Il a été rapidement désavoué par sa base, d'autant qu'au sein du Parlement de transition il est membre de l'opposition au gouvernement de Léon Kengo Wa Dondo, qui entretient généralement de bonnes relations avec les milieux d'affaires. Mais sur le Grand Marché, les vendeuses ont retenu que même les grands patrons ne veulent pas des nouveaux billets.

Pour sa défense, le gouvernement fait valoir que, cette fois, la planche à billets ne fonctionne pas pour combler le déficit budgétaire. Mais les Zaïrois restent sceptiques et savent que, lors de précédentes émissions, les nouvelles coupures avaient été stockées par certains dignitaires à des fins de spéculation. Et tout le monde se souvient de ce qui avait précédé les pillages de 1993 : payés en nouveaux billets de 2 millions de zaïres, que les commerçants refusaient, les militaires avaient mis Kinshasa à sac. La ville se demande aujourd'hui comment réagiront les soldats mobilisés sur le front de l'Est lorsqu'on paiera leur maigre solde (un colonel gagne environ 40 dollars par mois) avec les nouveaux billets...

Thomas Sotinel

Paris affirme que le document franco-allemand va dans le sens de l'« européanisation de l'OTAN »

L'opposition dénonce une « otanisation de l'Europe »

Intervenant lors du débat à l'Assemblée nationale, mercredi 29 janvier, sur l'accord de défense franco-allemand, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a déclaré qu'il s'agissait d'un document politique *« d'orientation »*, lequel, selon le président de la commission de la défense, Jacques Boyon, *« ne lâche »* ni ne *« sacrifie rien »* des grandes orientations de la France *(lire aussi page 16.)*

L'ACCORD DE NUREMBERG est le *« premier document franco-allemand définissant la doctrine et les orientations de la France et de l'Allemagne en matière de défense, de stratégie, de coopération militaire et d'armement »*, a déclaré Hervé de Charette, mercredi 29 janvier, devant l'Assemblée nationale, lors du débat organisé à la demande des députés de l'opposition, mécontents qu'on leur ait caché ce document (*Le Monde* du 30 janvier). Ce texte n'est *« ni un traité »*, *« ni même un accord »*, *« encore moins un document secret »*, mais *« un document politique d'orientation »*, a affirmé le ministre des affaires étrangères devant un hémicycle apaisé après les éclats de la veille.

Pour M. de Charette, le document de Nuremberg *« constitue un signal politique fort pour nos partenaires, montrant la détermination de la France et de l'Allemagne de renforcer la coopération en matière de défense et de sécurité dans une perspective européenne »*. *« Si l'européanisation de l'Alliance est menée à son terme,* a-t-il continué, *alors la France prendra sa place, non pas dans les structures anciennes de l'OTAN (...), mais dans des structures rénovées, permettant aux Européens d'assumer pleinement leurs responsabilités. »*

Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense, a insisté, lui aussi, sur le fait que le président de la République, en cosignant ce *« concept commun franco-allemand (...), n'a rien lâché, rien sacrifié des acquis et des grands principes de notre défense »*. *« Il a même rallié l'Allemagne à des causes qui nous tiennent à cœur »*, a insisté M. Boyon. *« Ce concept n'est pas dirigé contre les Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle il s'inscrit nécessairement dans le cadre de l'OTAN, dans une continuité historique »*, a déclaré Arthur Paecht, porte-parole de l'UDF. Jeudi matin, sur RTL, le président de l'UDF, François Léotard, a demandé que la France n'aille pas *« plus loin »* dans son rapprochement avec l'OTAN sans obtenir des *« garanties »* de la part des Etats-Unis.

Pour l'opposition, l'affaire est réglée : *« L'étiquette, c'est l'accord franco-allemand. Le contenu, c'est une certaine dérive vers la soumission aux Etats-Unis et à l'OTAN ! »*, a lancé Laurent Fabius. Le président du groupe socialiste a affirmé que *« revient en permanence dans l'accord une tonalité atlantiste nouvelle, qui pourrait se résumer ainsi : l'Alliance atlantique est, plutôt que l'Union européenne ou l'UEO, l'organe où doit s'élaborer l'identité européenne »*. *« Je note une approche très particulière des forces nucléaires, selon laquelle la sécurité des alliés serait garantie avant tout par la force nucléaire américaine »*, a ajouté l'ancien premier ministre, qui a regretté d'assister à une *« "otanisation" de l'Europe »*.

« Qu'est-ce qui peut bien justifier aujourd'hui ce renforcement de l'OTAN ? », s'est interrogé Alain Bocquet (PCF), pour qui *« cet accord accentue l'intégration dans une politique atlantiste, au moment même où les Etats-Unis rejettent tout partage des responsabilités dans l'OTAN, notamment sur le commandement sud »*. Le président du groupe communiste a qualifié l'accord franco-allemand d'*« extrêmement dangereux pour la souveraineté de la France »*, car il autorise à *« se demander ce qui reste à la France d'indépendance en matière de dissuasion nucléaire »*.

Pour Jean-Pierre Chevènement (MDC), *« ce sont des pans entiers de souveraineté qui sont abandonnés chaque jour »*. L'ancien ministre de la défense estime que le gouvernement *« rejoint l'OTAN avec armes et bagages, sans obtenir aucune rénovation de l'alliance »*, car *« au-delà de la langue de bois, il y a quand même* [dans le texte d'accord] *la garantie ultime de la dissuasion nucléaire américaine qui est clairement marquée »*. Cela n'a *« rien à voir avec les orientations données par le général de Gaulle à la coopération franco-allemande »*, a conclu M. Chevènement.

Fabien Roland-Lévy

Imbroglio sur une vraie-fausse diffusion

L'affaire de la non-diffusion du *« concept stratégique »* franco-allemand devient un véritable imbroglio. Hervé de Charette a admis *« quelques imperfections administratives »*. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, après avoir dit que le texte ne lui était jamais parvenu, a indiqué qu'il n'avait pas été *« autorisé ou invité »* à le diffuser. Au lendemain du sommet de Nuremberg, le Quai d'Orsay a envoyé le document aux présidents des deux assemblées et aux présidents des commissions de la défense, sans restriction particulière. Le texte a été transmis à plusieurs parlementaires, y compris de l'opposition, qui ne se sont pas crus autorisés à le rendre public. De même, les administrations attendaient le feu vert du gouvernement pour le communiquer aux partenaires de la France... et aux journalistes.

La « dépêche » Ruehe

Le débat sur le document franco-allemand a rebondi, mercredi 29 janvier, lors de l'examen du projet de loi sur le service national, Paul Quilès (PS) brandissant une dépêche d'agence selon laquelle le ministre allemand de la défense, Volker Ruehe, avait affirmé : *« Il est remarquable que la France ait pour la première fois signé un document dans lequel la défense nucléaire de l'OTAN est qualifiée de décisive, et les systèmes nucléaires anglais et français de complémentaires. »* Charles Millon, ministre de la défense, a répondu que M. Ruehe se trompait, car la phrase sur laquelle il s'appuyait figure dans la déclaration du sommet de l'OTAN d'Ottawa de 1974, signée par la France, dans laquelle il est déjà écrit que *« la garantie suprême de la sécurité des alliés est assurée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des Etats-Unis »*.

L'Allemagne réclame de la France le respect de règles en matière d'armement

AVANT LA RÉVÉLATION du contenu de l'accord franco-allemand sur la sécurité, le directeur général de l'armement au ministère de la défense à Bonn, Martin Guddat, avait averti des parlementaires et des industriels français, rencontrés à Paris, qu'il y a des règles du jeu, quasiment des critères à respecter, quand on veut lancer une politique commune d'équipement militaire en Europe. Ce qui sous-entend, à l'adresse des institutions européennes – comme l'Union de l'Europe occidentale (UEO), appelée à être le bras armé de l'Union européenne – mais aussi à l'endroit de la France, qu'il faut, a-t-il dit, *« des orientations claires »* pour la création d'un marché commun de l'armement en Europe.

M. Guddat exerce ses fonctions, équivalentes à celles du délégué général pour l'armement en France, depuis 1996. Auparavant, il fut, trois années durant (1992-1994), à la chancellerie fédérale, où il était chargé de mission pour les questions de politique de sécurité et de défense.

Première règle : les gouvernements doivent instaurer les mêmes conditions de concurrence. *« Cela signifie,* a-t-il aussitôt expliqué, sous la forme d'une mise en garde à Paris, *que les subventions étatiques doivent cesser dès le moment où les entreprises sont privatisées. »* Allusion au double projet français de privatiser le nouveau groupe Dassault-Aerospatiale et Thomson-CSF, une opération qui pourrait exiger que l'Etat participe à d'importantes recapitalisations. A la différence de la France, qui conserve des sociétés nationales, comme les arsenaux, dont le statut semble aujourd'hui menacé, l'industrie allemande est organisée autour de quelques grandes entreprises, adossées à de puissants groupes privés et bénéficiant d'un fort appui bancaire. Cela ne dispense pas Bonn, voire les régions, de tout faire pour aider ces industriels, qui prennent des risques, en s'engageant à maintenir le niveau des commandes de la Bundeswehr, prévues par la programmation, ou en avançant la passation de contrats pluriannuels pour soutenir les restructurations.

Deuxième règle : pour être compétitifs, il ne faut pas craindre de devoir supprimer des emplois lors des restructurations industrielles. M. Guddat précise même que *« c'est le prix à payer pour rester dans la compétition, face au défi américain »*. C'est pourquoi, ajoute-t-il, le soutien des Parlements nationaux est indispensable. Des coupes claires sont intervenues dans les effectifs des entreprises en Allemagne, sans agitation sociale particulière, au point qu'on n'y recense plus que 140 000 salariés, moitié moins qu'en 1990. En France, des contractions de personnels – de l'ordre de 50 000 d'ici à 2002 – sont attendues, avec, si besoin était, des aides publiques à la mobilité ou à la reconversion.

LE VETO DE BONN

Dernière règle : les gouvernements doivent harmoniser leur politique d'exportation. *« La France a, en la matière, une politique extensive et elle oublie, à l'occasion, ses amitiés politiques »*, a déclaré M. Guddat. *« Extensive »* ou laxiste ? Quoi qu'il en soit, il estime qu'il ne faut pas faire dépendre de considérations économiques des décisions d'exportation, qui relèvent d'abord du politique, et il a préconisé que la France et l'Allemagne s'entendent sur des conditions identiques pour la livraison des matériels coproduits.

Cet avertissement a déplu aux auditeurs de M. Guddat. Car, selon des instituts spécialisés, l'Allemagne est néanmoins passée, en 1994 et 1995, au deuxième, puis au troisième rang mondial des vendeurs d'armes, devant la France. Bonn justifie l'explosion de ses exportations militaires par le fait qu'il faut profiter du traité sur la réduction des forces classiques en Europe pour, en fait, se débarrasser des stocks de l'ex-Allemagne de l'Est. Pour autant, dit-on, parce qu'elle reste restrictive à l'encontre des pays en développement, *« l'exportation allemande ne contribue en rien à la course mondiale aux armements »*.

Les conseils du directeur allemand de l'armement n'ont pas fait l'unanimité chez les *« patrons »* français présents à l'assemblée, qui craignent, entre autres, les *« blocages »* que pourraient susciter, à l'exportation, des vetos de Bonn sur des matériels conçus en coopération.

Sans doute échaudé par l'échec de son projet de rapprochement avec le groupe allemand DASA sur deux sociétés communes qui auraient fabriqué des satellites et des missiles (*Le Monde* du 14 janvier), Yves Michot, le PDG d'Aerospatiale, ne s'est pas caché pour avouer qu'il voyait plutôt dans la création, à la fin 1996, de l'Occar (la future agence européenne de l'armement), l'occasion de *« dépasser l'axe franco-allemand »*, selon ses propres termes, pour travailler avec tous les pays européens. A l'Occar, le couple franco-allemand a déjà été rejoint par le Royaume-Uni et l'Italie. L'Espagne vient d'être invitée à y entrer.

L'accord Kohl-Chirac, conclu à Nuremberg, n'en lie pas moins les deux pays autour du nécessaire respect de *« règles communes »*, destinées à rendre complémentaires les industries des deux côtés du Rhin. Au point que le chancelier allemand et le chef de l'Etat français sont convenus *« de créer, dans la domaine de la politique d'équipement, des dépendances réciproques librement consenties »*. Ce qui, en clair, entraînera des abandons de souveraineté dans le savoir-faire en matière d'armement.

Jacques Isnard

Le groupe japonais Toyota fait pression sur Londres pour accepter l'euro

LONDRES
de notre correspondant

En plein débat sur l'euro, l'entrée en lice du président du groupe automobile japonais Toyota a fait l'effet d'une bombe en Grande-Bretagne. Mercredi 29 janvier, Hiroshi Okuda a déclaré à des journalistes à Tokyo que le niveau des investissements futurs de sa société au Royaume-Uni pourrait être affecté si Londres décidait de rester en dehors de l'Union économique et monétaire (UEM).

Interrogé sur son attitude si les Britanniques devaient bouder l'euro – position partagée par une majorité d'élus conservateurs, y compris au sein du cabinet –, M. Okuda a indiqué qu'*« elle changera »*. Toutefois, *« plutôt que de réduire le montant de nos investissements, nous les maintiendrons à leur niveau actuel »*. *« Mais, si nous devions faire de nouveaux investissements, nous préférerions que ce soit en Europe continentale plutôt qu'en Grande-Bretagne. »* De la part d'une société qui a investi près de 1 milliard de livres dans son usine de Burnaston – où elle emploie 2 277 personnes et prévoit d'en recruter mille autres pour monter la Carina-E – et qui est l'un des symboles de l'attrait qu'exerce le Royaume-Uni sur les investisseurs étrangers, une telle mise en garde ne pouvait que choquer l'opinion.

La presse et la télévision ont immédiatement consacré leurs manchettes aux menaces voilées de M. Okuda. Gouvernement et opposition y ont trouvé nouvelle matière à controverse. D'autant que l'affaire a éclaté au moment même où le premier ministre inaugurait les travaux du plus gros investissement jamais programmé en Grande-Bretagne, par la firme sud-coréenne LG (1,7 milliard de livres pour 7 000 emplois). Downing Street a dit attendre des précisions. Gordon Brown, chancelier de l'échiquier fantôme, a dénoncé une politique qui risque de coûter des milliers de postes de travail. *« 3,5 millions de nos emplois sont dépendants de l'Europe »*, a-t-il affirmé.

La prise de position du président de Toyota a immédiatement été battue en brèche par deux de ses concurrents outre-Manche, Nissan et Honda. Mais elle rappelle celle, récente, du patron de Siemens (1 milliard de livres d'investissements) et les mises en garde de membres éminents des milieux bancaires et industriels britanniques qui craignent d'être laissés à l'écart si leur gouvernement cède aux sirènes de l'euro-scepticisme. Plus que les arrangements franco-allemands sur la défense, dont on a fort peu parlé à Londres, l'euro reste au cœur du débat politique et risque de dominer la campagne électorale.

Patrice de Beer

Slobodan Milosevic cherche à se maintenir au pouvoir

Le dirigeant serbe briguerait le poste de président de la République fédérale de Yougoslavie

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Conspué quotidiennement par une partie de la population, et mis au ban de la communauté internationale pour ne pas avoir respecté la victoire de l'opposition aux élections municipales, Slobodan Milosevic tient pourtant bon face aux critiques depuis plus de deux mois. *« Cette résistance du président de Serbie s'explique par la faiblesse de la plupart de ses détracteurs, qu'il s'agisse de l'opposition, de certains de ses alliés traditionnels, voire même de la communauté internationale, qui n'a guère de moyens de pression efficaces à opposer à sa détermination »*, assure Bratislav Grubacic, analyste politique et directeur de la lettre d'information *VIP*.

ANALYSE

L'opposition reste fragile et n'a pas de programme commun de gouvernement

L'opposition se trouve, il est vrai, dans une impasse. Elle a certes réussi à maintenir la pression de la rue pendant soixante-dix jours et, même si les manifestations ont été globalement plus impressionnantes par leur durée que par leur importance, les dirigeants de la coalition Ensemble conservent une réelle capacité de mobilisation. Mais l'opposition est toujours victime de ses nombreuses fragilités initiales et cette alliance – au départ électorale – n'a pas de programme commun de gouvernement. Ensuite, les rivalités de personnes entre les trois ténors, Zoran Djindjic (Parti démocrate), Vuk Draskovic (Mouvement du renouveau serbe) et Vesna Pesic (Alliance civique) restent nettes en dépit de leurs discours communs.

Par ailleurs, le mécontentement qui s'exprime chaque jour, à Belgrade et dans les principales villes du pays, dépasse largement le cadre politique électoral – ou le respect de la liberté de la presse – et provient essentiellement des difficultés économiques de la population. Malgré l'ampleur de la contestation, les acteurs sociaux n'ont jamais adhéré en masse au mouvement, qu'il s'agisse des ouvriers, des employés ou des petits artisans.

Les composantes de la coalition au pouvoir (Parti socialiste, Gauche Unie et Nouvelle Démocratie) sont, eux, maintenus dans une rivalité quasi-permanente par un président et son épouse qui arbitrent les conflits entre ces trois formations très hétéroclites, même si elles sont toutes issues de l'ancien Parti communiste. Les quelques voix discordantes qui se sont exprimées ces dernières semaines au sein de ces organisations, déplorant la mauvaise gestion de la crise ou critiquant le non-respect de la volonté populaire, ont été soit mises à l'écart par des limogeages expéditifs, soit forcées de rentrer dans le rang en échange de « cadeaux ».

MARCHANDAGES

« On a retrouvé, ces derniers temps, la vieille habitude de marchandage du président dans ses relations avec ses alliés », explique un diplomate. Le parti de la Nouvelle Démocratie vient ainsi d'annoncer qu'il était prêt à participer au nouveau gouvernement, alors qu'il n'avait pas cessé de dénoncer une crise qui compromet la réintégration de la Serbie dans la communauté internationale auquel il est attaché. Son président, Dusan Mihajlovic, avait même affirmé que *« si une solution rapide et démocratique n'est pas trouvée, où si la force est employée à l'encontre des manifestants, nous cesserons notre participation au gouvernement »*. Depuis ces déclarations, la Nouvelle Démocratie a reçu l'assurance qu'un programme de privatisation, qu'elle appelle de ses vœux depuis son entrée au gouvernement, allait être mis en place.

Les dirigeants du Monténégro (qui forme avec la Serbie la République fédérale de Yougoslavie) ont, eux, accepté la formation du gouvernement fédéral malgré les multiples mises en garde qu'ils ont adressées aux autorités de Belgrade, et leurs menaces à peine voilée de remettre en question leur alliance. L'origine de ce revirement est à mettre au compte de la promesse qui leur a été faite de pouvoir créer une zone « offshore » dans leur République. Un « cadeau », là encore, qui pourrait même permettre au président Milosevic de régler le difficile problème de son avenir politique, dans l'impossibilité constitutionnelle qu'il est de briguer un troisième mandat à la tête de la Serbie en décembre 1997.

L'agence indépendante Beta, généralement bien informée, a en effet fait état, au début de la semaine, d'un compromis qui aurait été passé entre les autorités du Monténégro et Slobodan Milosevic. Selon ce projet – qui était déjà envisagé à Belgrade lors du premier tour des élections au Parlement fédéral au début du mois de novembre – le président de Serbie prévoit d'abandonner sa charge pour celle de la République fédérale de Yougoslavie avec, comme premier ministre, l'actuel président du Monténégro. L'intérim en Serbie serait assurée par le président de l'Assemblée, Dragan Tomic, jusqu'aux prochaines élections qui pourraient même être anticipées.

LE GRAIN DE SABLE ÉTUDIANT

« Tout se passe en fait comme si, après avoir un moment envisagé d'abandonner le navire, dit un diplomate, *les alliés du président se rendaient subitement compte qu'il reste le patron, un chef moins respecté sans doute mais tout aussi craint, dont l'on regrette parfois d'avoir un peu vite prédit la chute. »*

Dans cet environnement, où la faiblesse de l'opposition et des alliés du pouvoir fait face à la détermination et l'habile marchandage du couple présidentiel, les étudiants représentent le principal grain de sable. Parce qu'ils sont à la fois craints et respectés par le pouvoir, et distants d'une opposition dont ils ne manquent pas de souligner les faiblesses. Même s'ils ne peuvent, par définition, incarner une solution de rechange, leur volonté de changement porte le mouvement de protestation, et fissure chaque jour un peu plus ce *« régime vieillissant »* dont ils ont dénoncé les multiples travers dès le début des manifestations.

Le rapport de la mission de l'OSCE, dirigée par Felipe Gonzalez, qui fait d'autant plus figure de référence pour la communauté internationale qu'il a – à l'origine – été demandé par les autorités de Serbie, fait d'autre part toujours l'objet de commentaires évasifs de la part des autorités de Belgrade, qui le qualifient en permanence de *« constructif »* sans pour autant mettre en œuvre ses recommandations. Derniers visiteurs en date à en réclamer l'application, le député Jean-François Deniau et le ministre adjoint des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, ont été simplement informés qu'une solution à la crise serait trouvée *« dans les prochains jours »*.

« A court terme, il y a une donnée élémentaire qu'il ne faut cependant jamais ici perdre de vue, dit Radomir Diklic, qui dirige l'agence Beta, *c'est que Slobodan Milosevic est prêt à tout pour conserver son pouvoir »*, même s'il est indéniable que sa perte de popularité dans le pays est considérable, et que l'effritement – pour ne pas dire plus – de son soutien international est patent. Dans la véritable partie de bras de fer qui s'est engagée en Serbie, le président reste pour l'instant le seul arbitre des décisions à venir. Mais quelles qu'elles soient – reconnaissance tardive de la victoire de l'opposition y compris à Belgrade, ou nouvelles manœuvres dilatoires – elles ne pourront cependant totalement effacer cette crise et sa gestion, trop longue et chaotique.

Denis Hautin-Guiraut

Le meurtre d'un journaliste ravive la colère contre l'impunité en Argentine

Qui avait intérêt à tuer Jose Luis Cabezas, jeune reporter de l'hebdomadaire « Noticias », spécialiste des affaires de corruption dans la police ? Le président Carlos Menem reconnaît que l'affaire pourrait avoir des connotations politiques

L'assassinat, samedi 25 janvier, près de la station estivale de Pinamar, à 400 kilomètres de Buenos Aires, d'un reporter-photographe de l'hebdomadaire *Noticias* spécialisé dans la couverture d'affaires de corruption et de délits – mettant en cause aussi bien des policiers que des fonctionnaires du gouvernement ou des hommes d'affaires – est dénoncé dans la capitale argentine comme une inquiétante menace contre la liberté de la presse. En condamnant cet assassinat, le président Carlos Menem a admis qu'il pourrait avoir des connotations politiques. De son côté, le gouverneur de la province de Buenos Aires, Eduardo Duhalde, a évoqué *« un acte mafieux »* et a offert 300 000 dollars (1,65 million de francs) de récompense pour toute information concernant cette affaire. Au cours des dernières années, plusieurs journalistes, mais aussi des juges travaillant sur des dossiers délicats – en particulier des scandales liés à la drogue et à la corruption dans la police – ont été victimes de menaces ou d'agressions qui n'ont jamais été éclaircies par la justice.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Il a été exécuté d'une balle dans la tête, menottes aux poignets. Le cadavre calciné de Jose Luis Cabezas (trente-cinq ans) a été découvert, dimanche 26 janvier, dans les alentours de Pinamar, une célèbre station balnéaire de la province de Buenos Aires, à environ 400 kilomètres de la capitale. En plein été austral, Pinamar est chaque année la capitale estivale des « hommes du président », parmi lesquels son frère Eduardo Menem, président du Sénat, et Eduardo Duhalde, gouverneur de la province de Buenos Aires et principal candidat à la présidence pour succéder à M. Menem en 1999.

Les plages de sable fin et les luxueuses villas au bord de l'Atlantique sont le théâtre des intrigues de palais, le siège des affaires et de fêtes tapageuses qui alimentent la presse dans la chaleur torride des mois de janvier et février. Des gardes du corps solidement armés font également partie de ce paysage de carte postale.

Jose Luis Cabezas, qui travaillait pour l'hebdomadaire *Noticias*, a été tué au petit matin alors qu'il sortait de l'une de ces grandes fêtes organisées par un homme d'affaires. Selon les enquêteurs, il aurait été enlevé par une bande de six à dix hommes qui, après l'avoir tué, ont mis le feu à sa voiture. Le gouverneur Duhalde a évoqué *« un acte mafieux »* et a offert 300 000 dollars (1,65 million de francs) de récompense pour toute information concernant l'assassinat.

UN « AVERTISSEMENT »

De son côté, la direction de *Noticias* a interprété le crime comme un *« avertissement »* destiné aussi bien à la revue qu'à l'ensemble de la presse. Les couvertures de *Noticias* lui ont valu de nombreuses poursuites judiciaires de la part du gouvernement. Au cours des derniers mois, le photographe assassiné avait collaboré à plusieurs articles qui avaient fait sensation car ils traitaient de scandales liés à la drogue – dont l'assassinat toujours impuni du directeur d'une discothèque à la mode de Buenos Aires – impliquant des célébrités du monde politique et du spectacle proches du gouvernement.

Jose Luis Cabezas avait aussi été le seul à réussir à photographier Alfredo Yabran, le mystérieux homme d'affaires dénoncé comme le principal *« chef de la mafia »* par Domingo Cavallo, l'ancien ministre de l'économie limogé en juillet dernier. M. Yabran, qui bénéficie de solides amitiés au sein du parti péroniste au pouvoir, a inauguré cet été un grand complexe hôtelier de luxe à Pinamar, ce qui a entraîné de nouvelles dénonciations de corruption de la part de M. Cavallo. Dernièrement, José Luis Cabezas avait enquêté sur des bandes de policiers soupçonnés d'être mêlés à la récente vague d'attaques à main armée et de vols commis sur la côte Atlantique.

Avec deux autres journalistes, il préparait un livre sur les connexions suspectes de la police de la province de Buenos Aires. A la suite de plusieurs scandales, celle-ci a fait l'objet d'une purge il y a quelques semaines. Parmi les policiers limogés, figurent quatre officiers qui ont été arrêtés et sont accusés d'avoir participé à l'attentat contre le siège de l'Association mutuelle israélite argentine (Amia) en juillet 1994. Cet attentat meurtrier, comme celui commis contre l'ambassade d'Israël à Buenos Aires, en mars 1992, n'ont jamais été élucidés.

La façon dont Jose Luis Cabezas a été enlevé, puis assassiné, rappelle aussi aux Argentins la terreur d'un passé encore proche, celui des années 70 qui débouchèrent sur la sanglante dictature militaire (1976-1983). A l'époque, le groupe armé d'extrême droite, la Triple A (Alliance anticommuniste argentine), avait pour coutume d'attacher les mains de ses victimes et de les brûler. Vingt ans après, malgré le retour de la démocratie, les organisations de défense des droits de l'homme n'ont cessé de dénoncer la présence d'anciens *« tortionnaires »* au sein de la police et la continuité dans les méthodes de travail des forces de l'ordre réputées pour avoir la gâchette facile.

Les crimes commis par les militaires comme par les policiers pendant la dictature sont restés impunis en vertu des lois d'amnistie. Aujourd'hui, même s'ils sont victimes d'actes de délinquance – qui se sont multipliés ces deux dernières années dans la capitale et les banlieues ouvrières du grand Buenos Aires avec l'aggravation du chômage –, les Argentins sont réticents à recourir à la police, perçue comme largement corrompue.

« MAFIA DU POUVOIR »

Le meurtre de Jose Luis Cabezas relance le débat sur l'impunité qui est un des principaux soucis des citoyens. Après avoir défrayé la chronique, Guillermo Coppola, le manager du footballeur Diego Maradona, soupçonné de trafic de drogue (*Le Monde* du 18 octobre 1996), a été relâché début janvier après trois mois de prison. L'enquête avait justement débuté par une série d'arrestations à Pinamar. Actuellement, ce sont des policiers chargés de l'enquête qui sont en prison et qui sont inculpés pour abus et faux témoignage en même temps que le juge qui avait ordonné l'arrestation spectaculaire de Coppola. Ces affaires où se mêlent politique, sexe et drogue prennent l'allure de roman-feuilleton et de shows à la télévision. Elles finissent toujours de la même façon : sans coupable et dans l'oubli.

Exclue du cercle présidentiel, l'ancienne épouse du président Menem fait régulièrement des déclarations pour affirmer que leur fils unique, Carlitos, tué dans un accident d'hélicoptère en mars 1995, a été en fait victime d'un assassinat. Zulema Yoma n'a jamais apporté de preuves pour étayer ses convictions. Mais ses allusions à la *« mafia du pouvoir »* qui, dans un autre contexte, rappellent les propos tenus par M. Cavallo mais aussi par des leaders de l'opposition et des journalistes, trouvent des échos dans la population. Réclamant justice, les reporters-photographes argentins ont manifesté, mardi 28 janvier, à Pinamar et à Buenos Aires. Ils ont décidé de porter un ruban noir à leurs chemises jusqu'à ce que le crime soit éclairci.

Christine Legrand

Hongkong : Chris Patten dénonce les projets de Pékin

HONGKONG. Le gouverneur de Hongkong, Chris Patten, s'est livré, jeudi 30 janvier, dans un entretien accordé à l'AFP, à une attaque en règle des projets de Pékin sur le territoire qui doit regagner le giron continental, le 1er juillet. *« Les Chinois,* explique M. Patten, *vont très au-delà du simple démantèlement du régime électoral que nous avions mis en place. Ils démantèlent les défenses de nos libertés civiles ».* Le dernier gouverneur de la colonie britannique exprime en outre de sérieux doutes sur la volonté des dirigeants chinois d'organiser *« des élections libres et honnêtes »* en 1998. Évoquant son action – très critiquée par Pékin – à la tête de la colonie depuis son arrivée en 1992, il estime qu'il aurait été *« politiquement calamiteux »* de se plier aux exigences des dirigeants chinois. Enfin, il égratigne l'attitude de certains hommes d'affaires de Hongkong soucieux de ne pas fâcher Pékin. *« Dès que la Chine a élevé la voix, ils ont jugé qu'il était temps de se mettre à l'abri. »*

Plus de 500 militants socialistes arrêtés en Albanie

TIRANA. Plus de 500 militants socialistes (ex-communistes) ont été arrêtés mercredi dans de nombreuses villes d'Albanie, a annoncé jeudi 30 janvier l'organe du parti socialiste, *Zeri i popullit*. Le ministère de l'intérieur a annoncé de son côté qu'un *« nombre considérable »* de personnes avaient été arrêtées pour leurs responsabilités dans les violences des derniers jours. Le président Sali Berisha a dénoncé les agissements des ex-communistes dans les récentes émeutes qui ont secoué l'Albanie après le krach des sociétés d'épargne. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : *plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires*** ont défilé, mercredi 29 janvier, dans les rues de la capitale, Bruxelles, à l'appel de tous les syndicats de la fonction publique. Ils protestaient contre les projets gouvernementaux réformant le régime des retraites, pour le maintien de l'emploi et contre les privatisations dans les services publics. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : le Conseil de sécurité des Nations unies a rejeté**, mercredi 29 janvier, l'argumentation de Tripoli qui estime ne plus être tenu de respecter l'embargo aérien depuis le survol de son territoire par un aérostat américain. – *(AFP.)*

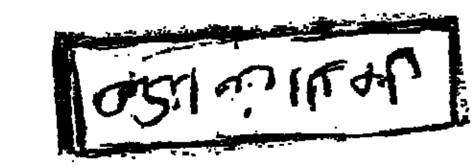
■ **ÉGYPTE : le rédacteur en chef du bi-hebdomadaire islamiste** *Al Chaab* a été rapidement libéré sous caution, après avoir été arrêté à la suite de sa condamnation pour diffamation envers le fils du ministre de l'intérieur, a-t-on appris mercredi 29 janvier auprès du journal. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : des émeutes d'origine religieuse**, au cours desquelles au moins deux églises et un temple bouddhiste ont été endommagés, ont secoué jeudi 30 janvier une localité de la grande banlieue de Jakarta, la capitale. Une vague d'émeutes, marquées par des destructions et des incendies d'édifices chrétiens, s'était déjà produit ces derniers mois en Indonésie, dont plus de 80 % des 190 millions d'habitants sont musulmans. – *(AFP.)*

Le FIS condamne la vague de violence en Algérie

BONN. L'instance exécutive à l'étranger du Front islamique du Salut (FIS, dissous) a condamné, mercredi 29 janvier, la vague de violences qui frappe l'Algérie. Le FIS dénonce *« la lâcheté des auteurs de ces actes »* qui *« rappellent les actes criminels de l'OAS »*, mais il rend *« le pouvoir militaire en Algérie responsable de ces exactions »*. Le FIS critique également la récente intervention radiotélévisée du président Liamine Zeroual. Cet *« aveuglement et cette irresponsabilité,* estime-t-il, *laissent présager une recrudescence dangereuse de la situation sécuritaire »*. A Paris, plusieurs syndicats – CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA – appelaient à un rassemblement jeudi 30 janvier à 18 heures au Trocadéro en hommage au dirigeant syndical algérien, Abdelhak Benhamouda, assassiné mardi à Alger. – *(AFP.)*



ÉLECTIONS L'année électorale 1998, dont le calendrier comporte les législatives, les régionales, les cantonales et les sénatoriales, occupe les dirigeants des partis. Le Conseil d'Etat devait rendre, jeudi 30 janvier, un avis défavorable au report des élections cantonales au-delà des sénatoriales, prévues à l'automne. Alain Juppé devait rouvrir, d'autre part, dans les prochains jours, le débat sur une réforme du mode de *scrutin régional.* ● LA CAMPAGNE *de la majorité, qui compte s'appuyer* sur les résultats économiques espérés en 1997, pourra peut-être tirer parti d'une une accélération de la baisse de l'impôt sur le revenu, préférée par le gouvernement à celle de la TVA. ● FACE AU FRONT NATIONAL, le premier ministre semble refuser le durcissement des lois sur l'immigration, voulu par les députés de la majorité, mais qui serait révisé au Sénat le 4 février.

Le calendrier électoral et le scrutin régional divisent la majorité

Le Conseil d'Etat devait rendre, jeudi 30 janvier, son avis sur la programmation des élections de 1998. Alain Juppé souhaite coupler les législatives et les régionales, consultation dont le mode de scrutin pourrait être modifié

C'EST LE GRAND RETOUR du politique. A quatorze mois des élections législatives, les polémiques sur le calendrier électoral, sur le mode de scrutin et sur les investitures reviennent au galop. Après vingt mois de présidence de Jacques Chirac, occupées par le débat économique, fiscal et budgétaire, ainsi que par les embarras dûs aux réformes engagées par Alain Juppé, le gouvernement entre dans une phase très politique de préparation des échéances de 1998, qui risque de tendre les relations entre le RPR et l'UDF. L'opposition aussi est confrontée à quelques problèmes de désignation de ses candidats, tant à l'intérieur du Parti socialiste – dont le premier secrétaire, Lionel Jospin, a décidé de réserver aux femmes cent soixante-sept circonscriptions sur cinq cent cinquante-cinq en métropole – qu'entre le PS et ses partenaires.

A droite, le premier accroc va surgir avec le choix du premier ministre sur le calendrier électoral. Dans l'impossibilité matérielle d'organiser les trois scrutins prévus en mars 1998 – législatives, régionales et cantonales –, M. Juppé, afin de se prémunir, a saisi le Conseil d'Etat pour obtenir un avis sur le calendrier le plus adéquat. L'assemblée générale de cette institution devait rendre, jeudi 30 janvier, son avis définitif. Si elle suit le projet de la section de l'intérieur, elle ne devrait voir aucune objection d'ordre constitutionnel à jumeler les législatives et les régionales. Cela s'était déjà produit, en 1986, avec l'aval du Conseil constitutionnel. Elle pourrait retenir aussi le caractère inconstitutionnel d'un report des cantonales et/ou des régionales après les sénatoriales de septembre.

Cet avis conforterait le chef du gouvernement dans l'idée de coupler les législatives et les régionales en mars et de déplacer les cantonales en juin, avant qu'une partie de l'opinion soit mobilisée par la Coupe du monde de football organisée par la France (*Le Monde* daté 26 et 27 janvier). L'UDF ne l'entend pas de cette oreille. Par avance, le bureau politique de la confédération s'est opposé, mercredi soir, à un couplage des législatives avec toute autre élection. Pour sa part, le président du Sénat, René Monory, veut que les cantonales soient renvoyées après les sénatoriales.

S'ajoute un deuxième problème qui concerne le mode de scrutin régional. La question a été relancée par le rejet du projet de budget du conseil régional Ile-de-France, provoqué par les manœuvres d'obstruction du Front national. Le RPR craint plus que jamais les conséquences du mode de scrutin actuel (proportionnelle intégrale départementale) qui ne favorise pas l'émergence de majorités stables. Valéry Giscard d'Estaing s'en est, du reste, ouvert à nouveau à M. Juppé en lui faisant remarquer qu'il porterait la responsabilité d'un blocage général des régions si aucune réforme électorale n'était engagée.

Le premier ministre a donc décidé de convoquer, dans la semaine du 3 février, à Matignon, une réunion des présidents des associations d'élus régionaux et départementaux, des présidents de groupes parlementaires et des chefs des deux partis de la majorité. Il ne cachait pas, à la fin de 1996, sa préférence pour un mode scrutin calqué sur celui des municipales : proportionnelle à deux tours, avec prime de sièges à la liste arrivée en tête. Pour les amis de François Léotard, il est hors de question de modifier ce mode de scrutin. C'est en raison de l'absence de consensus au sein de la majorité que M. Juppé avait renoncé, en décembre, à procéder à cette réforme.



Parallèlement, les dirigeants du RPR et de l'UDF sont convenus de se retrouver à la mi-février pour parler des investitures communes de la majorité aux législatives. Au RPR, la commission d'investiture escomptait achever son travail, dès ce jeudi. L'un des derniers dossiers sensibles reste celui des Alpes-Maritimes. Le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), qui assistait, mercredi, aux travaux de cette commission, prévoit la candidature de Jean-Marie Le Pen à Nice. Il vient lui-même de transformer son association de soutien, Entente républicaine, en groupement politique.

Celui-ci regroupe des militants du RPR, de l'UDF, mais aussi du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers et du CNI. Il accordera son investiture aux législatives, indépendamment des choix faits par les partis nationaux. M. Peyrat cherche à capitaliser les retombées de son succès personnel aux élections municipales de juin 1995, alors qu'il avait été élu sans étiquette après sa démission du Front national. Le maire de Nice, qui ne cache ses relations difficiles avec le parti néogaulliste auquel il a adhéré en juin dernier, pourrait être invité à jouer un rôle dans le rapprochement en cours entre le CNI et le MPF.

M. KOUCHNER RENONCE

A gauche, avant de « boucler », le 8 février, toutes ses investitures, le Parti socialiste a formé, mercredi, une *« commission nationale de saisie »*. Sa mission est de veiller au bon déroulement du choix des candidats, M. Jospin ayant rappelé que le vote des militants serait partout la règle, dès lors qu'il serait régulier. Elle accordera, par exemple, une attention soutenue au suivi des opérations électorales, le 4 février, dans les Bouches-du-Rhône, département où s'affrontent le premier secrétaire, François Bernardini, et le président du conseil général, Lucien Weygand.

Les accords, pas encore définitivement rédigés, avec le Parti radical-socialiste (PRS) et les Verts donnent lieu à des résistances locales. Avec le PRS, le terrain est dégagé du côté de Bernard Kouchner qui a renoncé, mercredi, après avoir été « promené » dans l'Oise, en Moselle et en Charente-Maritime, à être candidat aux législatives. Le PS s'en tient à 35 circonscriptions pour le PRS mais des primaires ne sont pas exclues dans la 4e circonscription de l'Allier et dans la 3e de la Haute-Saône.

Avec les Verts, alors que Dominique Voynet envisage, dans L'Express (daté 30 janvier-5 février), *« une vaste coalition anti-Juppé »* incluant le PCF, des difficultés locales subsistent. En Haute-Garonne, Marie-Françoise Mendez passerait de la 4e à la 1re circonscription. Dans le Val-de-Marne, la fédération du PS est prête à appliquer l'accord national qui réserve aux Verts la 11e circonscription, dont le député sortant, Georges Marchais, ne se représente pas, mais des réticences se font jour sur le nom de l'économiste écologiste Alain Lipietz, favorable à un référendum contre la monnaie unique. Dans la 2e circonscription de l'Essonne, où Xavier Dugoin (RPR) avait été élu en 1993, que le PS avait réservée à une femme et pour laquelle la Gauche socialiste avait une candidate, la fédération socialiste est, vent debout, contre une candidature écologiste.

Récit du service France

L'UDF tente de rattraper son retard sur l'Europe

L'EUROPE, vite ! Absente, ces derniers temps, du débat européen, l'UDF a jugé urgent de s'exprimer sur ce sujet. Elle a donc commencé par là l'élaboration de son projet en vue des élections législatives de 1998, dont est chargé Pierre Méhaignerie (Force démocrate), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le bureau politique a adopté, mercredi 29 janvier, un texte préparé par Jean François-Poncet (Adhérentes directs), président de la commission des affaires économiques et du plan du Sénat.

Alain Madelin, qui se tenait sur la réserve à l'égard de sa formation d'origine depuis qu'il avait échoué à en prendre le contrôle, a semblé, à cette occasion, vouloir revenir dans le jeu. L'ancien ministre de l'économie a notamment incité ses amis, qui l'ont suivi sur ce point, à présenter comme une *« chance pour la France »* la mondialisation, analysée plutôt comme une contrainte dans la version initiale.

Intitulé « Unir l'Europe pour relever le défi de la mondialisation », le texte inscrit la construction européenne *« dans une perspective fédérale »*. Il réaffirme que *« l'UDF fait de la réalisation de la monnaie unique au 1er janvier 1999 un objectif central de son programme européen et un élément essentiel du pacte majoritaire qui la lie au RPR »*. L'UDF plaide ensuite pour une réforme des institutions européennes, qui *« ne remplissent plus leur mission »*, en affirmant qu'*« aucun élargissement ne doit avoir lieu »* avant cette réforme.

« INSTANCE JURIDICTIONNELLE »

Dans cette optique, l'UDF souhaite la création d'une *« instance juridictionnelle »* nouvelle, chargée de faire respecter le partage des compétences entre l'Union et les Etats membres. Elle souhaite que le président de la Commission choisisse lui-même les commissaires, dont le nombre ne devrait pas excéder une douzaine. Au sein du Conseil, prône l'UDF, les votes à la majorité doivent *« devenir la règle »*, et les voix des Etats membres doivent être pondérés en fonction de leur population. L'unanimité ne serait maintenue, *« dans un premier temps »*, que pour la fiscalité, la défense et les décisions de principe concernant la politique étrangère.

La présidence tournante serait remplacée par la désignation pour un an, par le Conseil, d'un président choisi en son sein. L'UDF n'évoque que comme une hypothèse lointaine l'élection du président de l'Union au suffrage universel. Elle écarte en outre l'idée, retenue dans le texte initial, de référendums à l'échelle européenne. En revanche, elle demande que, dès 1999, les députés européens soient élus à la proportionnelle dans le cadre de circonscriptions *« régionales ou interrégionales »* dans tous les pays de l'Union.

L'UDF se prononce pour que les Etats qui le souhaitent puissent mettre en œuvre des coopérations renforcées et dégager ainsi *« un noyau d'Etats décidés à progresser plus vite et plus loin sur la voie de l'intégration »*.

Elle souhaite, enfin, la désignation, par le Conseil, d'un *« haut représentant »* chargé de l'animation de la politique extérieure de l'Union, la fusion *« à terme »* de l'UEO et de l'Union européenne, la reconnaissance d'une *« solidarité politique »* entre les Etats membres dans la perspective de la création d'une *« union défensive »*.

Cécile Chambraud

Le Sénat veut modérer le projet Debré sur l'immigration

LES SÉNATEURS socialistes entendent faire oublier, à l'occasion de l'examen au Palais du Luxembourg du projet de loi sur l'immigration, l'absence remarquée des députés PS – à l'exception notable de Julien Dray (Essonne) –, lors du débat en première lecture à l'Assemblée nationale. Cette attitude avait eu *« un effet déplorable sur l'opinion »*, reconnaît Guy Allouche (PS, Nord), en précisant que ses collègues et lui-même ont été *« abreuvés de courrier »*. Du coup, le groupe sénatorial présidé par Claude Estier a décidé d'envoyer au front ses « poids lourds ». Interviendront dans la discussion générale, mardi 4 février, l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (Hauts-de-Seine) ainsi que l'ancien premier ministre Michel Rocard, qui devrait commenter les conséquences du texte Debré sur l'image de la France à l'étranger. Monique Ben Guiga (Français de l'étranger) et Jean-Luc Mélenchon (Essonne), représentant de la gauche socialiste au Sénat, défendront chacun une motion de procédure.

Selon M. Allouche, qui sera le premier orateur du groupe, le PS mènera un *« combat déterminant et déterminé »* contre le projet Debré – coupable à ses yeux de faire *« perdurer la précarisation »* des étrangers – et plus généralement contre la *« lepénisation d'une partie de la majorité »*. Cette analyse est partagée par M. Estier, selon lequel le volet répressif du texte est *« tout à fait insupportable »*. A titre d'exemple, le président du groupe évoque *« la constitution d'un fichier des hébergeants, qui ressemble à ce qui se faisait en URSS du temps de Staline »*.

M. Estier est toutefois obligé de convenir que la commission des lois du Sénat, qui a examiné le texte mercredi, a adopté une attitude *« plus modérée »* que les députés de la majorité. A l'initiative de son rapporteur Paul Masson (RPR, Loiret), la commission a en effet supprimé plusieurs dispositions introduites sous la pression des « ultras » de l'Assemblée nationale. Lors de son audition devant la commission des lois, M. Debré avait pourtant donné son aval à l'essentiel des mesures adoptées par les députés (*Le Monde* du 25 janvier). Il est vrai que plusieurs d'entre elles visaient à revenir aux propositions contenues dans un avant-projet de loi du ministère de l'intérieur, et qui avaient subi, avant l'été, un arbitrage défavorable de la part du premier ministre (*Le Monde* du 15 juin).

Les commissaires aux lois du Sénat ont notamment décidé de rétablir la régularisation des étrangers résidant en France depuis plus de quinze ans. Ils ont également réduit à un an (au lieu de deux ans dans le texte adopté par l'Assemblée) la durée du mariage requise du conjoint non polygame d'un Français pour obtenir le droit à la délivrance de la carte de séjour. En outre, la commission a supprimé l'interdiction d'un nouveau regroupement familial moins de deux ans après un divorce, si celui-ci est lui-même intervenu moins de deux ans après un premier regroupement.

Tout en encadrant de certaines garanties plusieurs autres mesures votées par les députés, les commissaires aux lois en ont toutefois approuvé certaines. Ils ont ainsi accepté que le renouvellement de la carte de résident, jusqu'alors de plein droit, puisse être refusé en cas de *« menace pour l'ordre public »*. Contre l'avis de l'Association des maires de France, présidé par Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), ils ont aussi donné leur aval au dispositif concernant les certificats d'hébergement.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les associations se mobilisent

Les associations de soutien aux étrangers et certains partis de gauche préparent à leur manière la discussion du projet de loi Debré par les sénateurs, le 4 février. La Ligue des droits de l'homme, le MRAP, le Gisti, Droits devant !, le Parti communiste, la CGT et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), notamment, appellent *« tous les démocrates »* à manifester devant le Sénat contre *« ce texte de loi attentatoire aux libertés et aux droits de l'homme »*. La coordination nationale des sans-papiers participera au rassemblement et dénonce un projet qui, *« pour mieux s'attaquer aux étrangers (...), porte aussi atteinte aux droits et libertés des Français »*.

Le gouvernement oublie sa promesse d'une baisse de la TVA

LE GOUVERNEMENT se prépare-t-il à remettre en cause son engagement d'annuler, dès que possible, la majoration de la TVA ? S'il ne l'annonce pas encore ouvertement, il est clair, désormais, que c'est vers ce choix qu'il s'oriente. Lorsqu'il avait pris la décision de majorer, à compter du 1er août 1995, le taux normal de la TVA, de 18,6 % à 20,6 %, le gouvernement avait annoncé que la mesure était *« temporaire »*. Les augmentations de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur la fortune, avait-il écrit dans un document budgétaire, *« seront rapportées lorsque la réduction des dépenses et la reprise de l'emploi donneront l'assurance que le déficit public (...) sera inférieur à 3 % du produit intérieur brut »*.

A de nombreuses reprises, le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, a confirmé cet engagement. Lors de l'examen par le Parlement du projet de loi de finances pour 1997, il a donné l'assurance à l'UDF, qui réclamait une baisse de la TVA, que sa demande serait exaucée, sinon à court terme, du moins à moyen terme. Dans un entretien au *Monde* (du 15 octobre 1996), il le redisait clairement : *« Cette baisse de la TVA sera possible dans les cinq années qui viennent si le taux de croissance dépasse 2,5 %, car, alors, nous disposerions de marges de manœuvre supplémentaires, et les impôts qui ont été relevés à la mi-1995 – c'est le cas de la TVA – pourraient être abaissés. La baisse de la TVA n'est donc pas du tout exclue, mais elle ne figure pas dès 1997 dans la loi, car elle devra se faire au fur et à mesure que la croissance revenue le permettra. »*

« PAS FOLLEMENT SEXY »

Cette baisse de la TVA semblait d'autant plus probable que, lors de son émission télévisée du 12 décembre 1996, le chef de l'Etat avait invité le gouvernement à accélérer les baisses d'impôt. *« On a déjà diminué les impôts,* avait-il dit, *mais il faut aller plus loin »*, avant d'ajouter : *« Il y aura une baisse des impôts qui sera annoncée lorsque le gouvernement aura la possibilité de le faire. »* Or, depuis, le gouvernement a clairement changé de doctrine. Prenant la parole, mercredi 29 janvier, devant les élèves de l'Institut supérieur de gestion, M. Lamassoure a fait comprendre à demi-mot que, si la croissance générait des marges de manœuvre supplémentaires autorisant de nouvaux allégements fiscaux, la baisse de la TVA ne serait pas la mesure qui aurait la préférence du gouvernement. Indiquant qu'avec 30 milliards de francs on ne peut faire baisser le taux de la TVA que d'un petit point, il a suggéré qu'un tel geste ne serait pas de nature à frapper l'opinion. *« Ce n'est pas follement sexy »*, a-t-il affirmé.

DEUX AUTRES PISTES

Toujours *« dans l'hypothèse où la croissance dépasserait 2,5 % »*, il a donc privilégié deux autres pistes. Une première solution, a-t-il dit, pourrait être de mettre en œuvre les 75 milliards de baisse de l'impôt sur le revenu, annoncés non pas sur cinq ans, comme prévu, mais sur *« trois ou quatre ans »* ou d'alléger *« non pas d'un quart mais d'un tiers »* en cinq ans cet impôt, qui a rapporté 312 milliards de francs en 1996. Le gouvernement retiendrait, dans ce cas, une idée défendue par l'ancien ministre du budget Nicolas Sarkozy.

Une seconde solution, en cas de marges de manœuvre supplémentaires, pourrait consister, selon M. Lamassoure, à *« baisser les cotisations sociales »*. Comment cela serait-il possible, puisque ces cotisations assurent le financement de la Sécurité sociale et non celui du budget de l'Etat ? Evoquant pour la première fois cette piste, le ministre délégué au budget n'a apporté aucun détail sur le projet. En tout état de cause, avec l'assentiment de Matignon, la baisse de la TVA semble bel et bien repoussée *sine die*. A quelques mois des élections législatives de 1998, le gouvernement aura effectivement la tentation de prendre une mesure un peu plus *« sexy »*...

Laurent Mauduit

Corse : le FLNC-canal habituel, bras armé du MPA, annonce sa dissolution

Le mouvement clandestin appelle l'Etat à « prendre la mesure » de cette décision

Le FLNC-canal habituel, bras armé du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), qui n'a plus revendiqué d'attentats depuis deux ans, a annoncé sa dissolution, mercredi 29 janvier. Par ailleurs, le FLNC-canal historique a revendiqué mercredi onze attentats, dont celui de mardi contre une agence d'Air-France à Nice. Un nouvel attentat a été commis contre un bureau de poste de cette ville jeudi à l'aube.

AJACCIO
de notre correspondant

Le FLNC-canal habituel, bras armé du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), issu en novembre 1990 d'une scission du FLNC, a annoncé sa dissolution, mercredi 29 janvier, au cours d'une conférence de presse, dans la région d'Ajaccio, en présence d'une centaine d'hommes portant cagoule, mais sans arme.

Le porte-parole a rappelé que « *des patriotes, dont certains sont ici ce soir* », avaient, en 1976, choisi la lutte armée « *non pour faire la guerre à la France, mais pour populariser les revendications vitales* [...], *reconnaissance du peuple corse, sauvegarde de notre identité, enseignement obligatoire de notre langue, préservation de notre patrimoine, développement de notre économie* ». Un texte dresse le bilan de la lutte, mais aussi du « martyrologe » (dix morts, des centaines d'arrestations et d'années de prison), en soulignant que « *le FLNC est à l'origine d'avancées dont plus personne en Corse n'ose contester le bien-fondé* ».

Le FLNC-canal habituel rappelle encore que le mouvement clandestin corse avait donné, en 1990, « *des signes concrets d'ouverture et de dialogue qui auraient pu mettre le problème corse sur la voie d'un règlement définitif, si l'Etat français n'avait décidé de choisir le machiavélisme et la manipulation pour s'opposer au sentiment national* ».

« PERTE DE CRÉDIBILITÉ »

« *Les scissions, les rumeurs, la multiplication des organisations clandestines ont progressivement brouillé la vision que les Corses avaient du FLNC*, continue le texte. *Les dérives* [...] *apparues alors et qui éclatent aujourd'hui au grand jour, la guerre qui a opposé les différents courants du nationalisme corse, ont largement contribué à faire perdre sa crédibilité à la notion de lutte armée. La sympathie a fait place au scepticisme, le scepticisme au détachement, et le détachement à la condamnation de l'action clandestine. Aux yeux du peuple corse, la violence clandestine, perçue à l'origine comme un moyen au service de la justice, est aujourd'hui vécue comme une forme d'oppression. L'intelligence et le courage commandent de tirer les enseignements de cette situation.* »

Mais il faut comprendre « *cette évolution politique majeure comme une évolution de notre combat, et en aucun cas comme un renoncement* ». Le FLNC-canal habituel affiche l'espoir que les autres organisations clandestines auront un débat similaire et appelle l'Etat à « *prendre la mesure* » de sa décision : « *En initiant un véritable dialogue avec les élus de l'Assemblée de Corse, en renonçant à la tentation illusoire de laminer la revendication nationaliste et en acceptant de prendre le problème corse dans la globalité, il fera un pas décisif vers la paix que tous les Corses appellent de leurs vœux.* »

Par ailleurs, le FLNC-canal historique a revendiqué mercredi onze attentats, dont celui commis la veille contre une agence d'Air-France à Nice. Un nouvel attentat a été commis contre un bureau de poste de cette ville jeudi à l'aube.

Paul Silvani

COMMENTAIRE

CONSTAT D'ÉCHEC

La forme et le ton donnés au texte du FLNC-canal habituel masquent difficilement un double constat d'échec. Les objectifs que se fixe le mouvement pour l'avenir sont les mêmes que ceux de l'époque de la création du FLNC en 1976. Autant dire que l'action violente clandestine a peu servi ces revendications. Par ailleurs, en imputant le discrédit actuel des groupes clandestins auprès de la population corse à la lutte fratricide au sein de la mouvance nationaliste, le FLNC-canal habituel reconnaît un manque évident de maturité politique.

Son retrait de la scène ne devrait pas avoir d'effet réel sur la répartition des forces clandestines en présence. Le dernier né des groupes clandestins, le FLNC, bras armé de Corsica viva (née d'une scission récente du MPA), a déjà bénéficié du transfert de quelques dizaines de militants issus du canal habituel et de R, l'organisation clandestine proche de l'ANC. En face, le FLNC-canal historique tirera peut-être l'avantage de la clarification du paysage. Mais, au-delà, le retrait du FLNC-canal habituel pourrait accélérer la marginalisation de l'ensemble des clandestins. Le MPA, de son côté, se trouve libéré de l'hypothèque de son soutien à une organisation clandestine et pourra, dans la perspective des élections territoriales de 1998, consacrer toute son argumentation politique à la défense d'un « *nationalisme démocratique* ».

Michel Codacionni

Mensonges, diffamations, plaintes, ou une journée à Vitrolles

VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Ce matin-là, mardi 28 janvier, Jean-Jacques Anglade réunit les journalistes. Il annonce une plainte en diffamation contre une bande dessinée du Front national où il figure menottes aux poings. Il dénonce le vrai tract d'un pseudo comité vitrollais pour la promotion du sport et la vraie-fausse lettre d'un dénommé Mahdid Ziane, adressée aux électeurs aux noms à consonance arabe, et qui appellent tous deux à voter pour Catherine Mégret. Puis il lit un procès verbal de police datant de 1993 concernant un membre de la liste du Front national et un trafic de viandes avariées. L'affaire a-t-elle eu des suites judiciaires depuis ? On ne sait pas...

« PRÉSOMPTION DE CULPABILITÉ »

Sur le marché, les équipiers de l'UDF Roger Guichard tiennent table de propagande. Leur leader est à Aix-en-Provence pour soutenir sa plainte contre Bruno Mégret et sa femme, accusés de tromper les électeurs en laissant croire, dans un document, que c'est le mari qui serait le maire. Cette plainte sera rejetée. Les supporters de la droite parlementaire distribuent aux journalistes un communiqué précisant la date exacte de l'adhésion d'une colistière d'Anglade à Force démocrate et celle de sa titularisation comme salariée de la mairie afin de montrer sa dépendance. Un autre texte de la même équipe explique comment douze membres de l'équipe sortante ont « *des membres de leur famille à la mairie* ».

Dans l'après-midi, c'est au tour de Catherine Mégret de tenir une conférence de presse. Elle accuse : « *Jean-Jacques Anglade est un extrémiste de gauche.* » Quant à son mari, Bruno il commence par « *le plus négligeable* » de ses adversaires, Roger Guichard, pour se moquer de sa plainte. Il annonce ensuite qu'il avait mandaté un huissier de justice afin de délivrer à Jean-Jacques Anglade « *une sommation interpellative* » afin que le maire sortant s'engage à rembourser les sommes qu'il aurait éventuellement détournées. Bruno Mégret a, en effet, une interprétation particulière du code pénal : « *Au-delà de la présomption d'innocence, la mise en examen est une présomption de culpabilité.* »

Une question est posée sur la floraison de tracts non signés issus de différents comités appelant à voter pour le Front national. Première réponse : « *Nous signons tous nos tracts.* » Les journalistes insistent. Autre réponse du même Bruno Mégret : « *J'imagine que nous devons les connaître* », ces auteurs ; et il serait même possible qu'on trouve, « *si vous souhaitez les rencontrer* », ces sportifs qui ont vu « *deux ex-champions de France* » sur la liste Catherine Mégret ; ou ces membres du « *collectif vitrollais pour la démocratie et la liberté* », spécialisés dans la dénonciation des militants de Ras l'Front.

Michel Samson

La gauche critique le rendez-vous citoyen

L'ACCORD STRATÉGIQUE signé par Helmut Kohl et Jacques Chirac n'en finit pas de parasiter l'examen de la réforme du service national. Déjà retardé, mardi 28 janvier, de vingt-quatre heures, à cause du débat imposé par l'opposition, l'affaire du document franco-allemand a fait à nouveau irruption dans l'hémicycle mercredi 29, lorsque Jean-Claude Lefort (PCF, Val-de-Marne) a interrompu la discussion pour faire état des déclarations du ministre allemand de la défense, interprétant dans le même sens que les députés socialistes et communistes le document signé par le chancelier allemand et le président français *(Lire aussi nos informations page 4).*

Premier intervenant d'une opposition communiste et socialiste revigorée, Paul Quilès (PS, Tarn) avait, avant cet incident, défendu une motion d'irrecevabilité, repoussée, expliquant que « *le rendez-vous du citoyen était inutile, coûteux et anticonstitutionnel* ». L'ancien ministre de la défense s'est efforcé de montrer que ce « rendez-vous » d'une durée prévue de cinq jours « *n'a rien à voir avec la défense nationale* ». « *Quand on sait que, sur ces cinq jours*, a-t-il dit, *un jour est consacré au bilan de santé, une demi journée à dispenser l'information sur les volontariats et une demi-journée pour un rallye citoyen, il reste deux jours pour présenter les enjeux de la défense.* » Dès lors qu'il n'aurait plus rien à voir avec un service militaire, le rendez-vous du citoyen pourrait, selon M. Quilès, être considéré comme « *une nouvelle sujétion pour les citoyens* », et donc s'avérer inconstitutionnel. Cette démonstration a fait répliquer à Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise) qu'on assistait à « *une cascade de tartufferie* » visant à masquer les désaccords de fond qui traversent selon lui l'opposition.

> « Il ne permettra en aucune manière de maintenir le lien armée nation », estime M. Chevènement

Pour le Parti communiste, Jean-Claude Lefort a dénoncé globalement la politique étrangère et de défense de la France : « *Ce qui nous est proposé aujourd'hui*, a-t-il dit, *c'est d'accroître encore ce processus d'effacement de la France, d'abandon de son indépendance, de sa souveraineté.* » « *On sonne le glas du citoyen-soldat* », s'est écrié M. Lefort qui a vu dans ce texte « *une imposture* ».

« *Pauvre réforme*, s'est ensuite écrié Jean-Pierre Chevènement (RL, Territoire-de-Belfort), *qui, pour une économie illusoire de 15 milliards de francs par an, aura réussi à mettre par terre, pour quinze ans au moins, notre outil de défense.* » L'ancien ministre de la défense a estimé que « *la professionnalisation de l'armée et la suppression du service national vont de pair avec la mise à disposition de l'OTAN de nos forces armées, réduites à un corps expéditionnaire* ». A ses yeux, le choix du gouvernement « *fait l'impasse sur les risques d'instabilité en Europe, notamment à l'Est* ». Selon lui, le « *projet vide* » du rendez-vous citoyen « *ne permettra en aucune manière de maintenir le lien armée-nation, de susciter ou préserver l'esprit de défense et de sensibiliser nos jeunes compatriotes à l'idée qu'ils sont collectivement comptables de la sécurité de la France* ».

Alors qu'il avait défendu en commission une longue série d'amendements, visant à réintroduire dans le dispositif de la réforme des éléments qui établissent le lien avec la défense, Olivier Darrason (Bouches-du-Rhône), porte-parole de l'UDF dans ce débat, a résumé le sentiment de nombreux députés de la majorité en expliquant que cette réforme présentait « *le risque d'une coupure entre la nation et sa défense* ».

Une opinion que ne partage toutefois pas l'ancien conseiller de Jacques Chirac pour les questions de défense, Pierre Lellouche, qui voit davantage dans le rendez-vous citoyen et le volontariat, prévus par le texte, « *une approche nouvelle de la citoyenneté* » et que « *la première erreur consisterait à vouloir réintroduire à toute force dans le rendez-vous citoyen des éléments du service militaire ancien* ».

Fabien Roland-Lévy

Les dépenses d'assurance-maladie ont été modérées en 1996

LES DÉPENSES de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) ont progressé de 2,3 % (hors hospitalisation) en 1996, un taux très proche de l'objectif fixé par le gouvernement aux praticiens libéraux (2,1 %) : la hausse a été de 3 % pour les honoraires et de 2 % pour les prescriptions. En décembre (toujours hors hospitalisation), les dépenses ont reculé de 0,3 %.

Sur l'année, la progression des dépenses des spécialistes (3 %) a été plus importantes que celle des généralistes (2 %). Tous régimes confondus, l'évolution devrait être très proche de 2,1 %. « *Ces résultats permettent d'aborder dans de bonnes conditions la négociation de la convention médicale* », estime Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAMTS. Ces négociations doivent être « bouclées » le 20 février.

Le gouvernement pourrait décider seul la hausse des salaires des fonctionnaires

LE QUOTIDIEN *La Tribune* a indiqué, jeudi 30 janvier, que le gouvernement pourrait renoncer à ouvrir une négociation sur les salaires des fonctionnaires. Les organisations syndicales demandent un rattrapage du pouvoir d'achat pour 1996, alors que le gouvernement maintient le principe du « gel » pour l'année écoulée. Les organisations syndicales réclament une augmentation de 4,4 % pour 1996, 1997 et 1998, alors que le gouvernement, qui veut respecter les impératifs liés à la construction de la monnaie unique, propose 2,8 % seulement (*Le Monde* du 30 janvier).

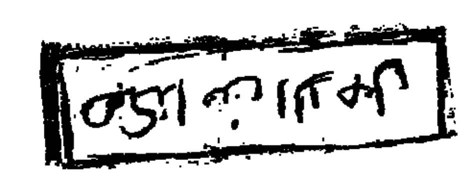
Le 4 février, à l'occasion de sa rencontre avec les sept fédérations de fonctionnaires, le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, pourrait annoncer qu'il décide d'augmenter unilatéralement les salaires de 0,5 ou 0,6 % au printemps 1997 et de reprendre les discussions à l'automne.

■ **CONJONCTURE : l'activité industrielle se redresse**, d'après l'enquête mensuelle de l'INSEE publiée jeudi 30 janvier. Selon les chefs d'entreprise interrogés en janvier, l'activité manufacturière a poursuivi son raffermissement au cours des derniers mois et les perspectives générales de production progressent sensiblement.

■ **EURO : quatre parlementaires de la majorité**, deux députés et deux sénateurs, devraient siéger au comité national de l'euro, chargé de préparer le passage à la monnaie unique : les rapporteurs généraux du budget à l'Assemblée nationale, Philippe Auberger (RPR), et au Sénat, Alain Lambert (Union centriste), ainsi que le président de la commission des finances du Sénat, Christian Poncelet (RPR). Le second représentant de l'Assemblée devrait être Jean-Pierre Thomas (UDF-PR).

■ **EXTRÊME DROITE : Bruno Gollnisch, secrétaire général du Front national**, demande, dans un communiqué publié mercredi 29 janvier, que la décision du premier ministre de rouvrir le dossier de l'indemnisation des victimes juives de la seconde guerre mondiale soit étendue à « *toutes les victimes de guerre qui n'ont pas encore été indemnisées, ou qui l'ont été en "monnaie de singe"* ».

■ **DÉSHERBANTS : le gouvernement a annoncé**, mercredi 29 janvier, la limitation, voire l'interdiction de certains produits phytosanitaires. L'utilisation du dinoterbe (désherbant pour le maïs et certaines graminées fourragères ou à paille) sera interdite à partir du 30 septembre. L'atrazine, qui est aussi un désherbant, est, dès aujourd'hui, retiré des circuits dans les zones non agricoles ainsi que la simazine.



SONDAGE Réalisé quelques jours après l'installation par Jacques Chirac de la commission de réflexion sur la justice présidée par Pierre Truche, un sondage commandé à la Sofres par *Le Monde* et RTL fait apparaître que, pour une écrasante majorité de Français (82 %), la justice est *« soumise au pouvoir politique ».* ● DEUX TIERS des sondés ont une mauvaise image de l'institution judiciaire : 87 % la jugent plutôt « vieillotte » et 77 % coûteuse. En matière de réformes, la priorité des priorités est l'accélération des délais de procédure et de jugement. ● NOUS AVONS DEMANDÉ aux ministres de la justice qui se sont succédé place Vendôme depuis 1981 de prendre connaissance de ce sondage. MM. Nallet, Kiejman, Sapin, Vauzelle et Méhaignerie nous ont chacun fait part de leurs commentaires ainsi que des réformes *qu'il fallait, selon eux, mettre en œuvre.*

Pour 82 % des Français, la justice est « soumise au pouvoir politique »

Un sondage réalisé par la Sofres pour le compte du « Monde » et de RTL fait apparaître une grande défiance des personnes interrogées envers l'institution judiciaire. Une priorité : accélérer les délais de procédure et de jugement

VISIBLEMENT, les gardes des sceaux qui répètent à l'envi, depuis des années, que les magistrats français sont parfaitement *indépendants n'ont guère* convaincu leurs concitoyens : 82 % des personnes interrogées par la Sofres à la demande du *Monde* et de RTL estiment que la justice est *« soumise au pouvoir politique » (voir graphique ci-dessous).* Ce constat d'une rare sévérité – seules 14 % des personnes interrogées croient en l'indépendance de la magistrature – vaut pour *tous les milieux et tous* les niveaux de diplôme. Il traverse également l'ensemble des courants politiques : le doute touche 74 % des sympathisants du Front national, 76 % de ceux du RPR, 79 % de ceux de l'UDF, 87 % des écologistes, 88 % des socialistes et 91 % des communistes.

Réalisée quelques jours à peine après l'installation, par Jacques Chirac, *de la commission* de réflexion sur la justice présidée par Pierre Truche (*Le Monde* des 22 et 23 janvier), ce sondage met en lumière l'immense scepticisme des Français à l'égard du respect de *l'égalité devant* la loi. Aux yeux des sondés, deux catégories de citoyens bénéficient d'une mansuétude excessive : les élus et les hauts fonctionnaires. 73 % des *personnes interrogées estiment en* effet que la justice est plus indulgente avec les hommes politiques qu'avec leurs concitoyens et 69 % émettent ce constat pour les hauts fonctionnaires. Les chefs d'entreprise, les médecins, les policiers et les journalistes arrivent très loin derrière ces deux catégories.

SENTIMENT D'INÉGALITÉ

Là encore, les préférences politiques ne jouent guère : la conviction que les élus et les hauts fonctionnaires bénéficient d'un traitement de faveur est partagée *à égalité* par les sympathisants de droite et de gauche. Elle est également bien répartie dans les différentes professions, même si les commerçants, artisans et industriels se montrent plus sévères que les cadres ou les employés. Ce *sentiment d'inégalité devant* la loi est sans doute lié à l'émergence des « affaires », qui ont brutalement mis au jour les fortes pressions du pouvoir politique sur les *magistrats. Il s'appuie sans doute* aussi sur les amnisties de 1988 et de 1990, qui ont blanchi les actes commis en relation avec le financement des partis politiques.

En matière de réformes, la priorité des priorités est, aux yeux des sondés, l'accélération des délais de procédure et de jugement : ce souci est partagé par 76 % des personnes interrogées. Le renforcement de l'égalité devant la justice (souhaitée par 47 % des personnes interrogées) et l'indépendance de la magistrature (demandée par 44 % des sondés) restent cependant des aspirations très fortes puisqu'ils figurent en deuxième et troisième positions. Ces deux préoccupations croissent régulièrement avec l'élévation du niveau de diplôme : le vœu que la justice *soit plus indépendante rassemble* 28 % des non-diplômés, 33 % des titulaires du certificat d'études, 43 % des titulaires de BEPC, CAP ou BEP, 49 % des bacheliers et 54 % des personnes qui ont suivi des études supérieures.

Un peu plus d'un mois après les déclarations de Jacques Chirac sur le parquet, le problème de l'indépendance du ministère public, qui peut, *à première vue, paraître* quelque peu technique, laisse peu de monde indifférent : seuls 8 % des sondés se disent sans opinion sur cette question. L'indépendance des procureurs – actuellement placés *« sous l'autorité »* du garde des sceaux – est très clairement plébiscitée : 71 % des personnes interrogées se disent favorables à cette réforme qui va pourtant à *l'encontre des* traditions judiciaires françaises. Là encore, les personnes les plus diplômées sont les plus favorables à l'indépendance : l'idée d'offrir plus de liberté aux magistrats du *parquet tente 58 % des non-diplô*més contre 76 % des personnes qui ont suivi des études supérieures.

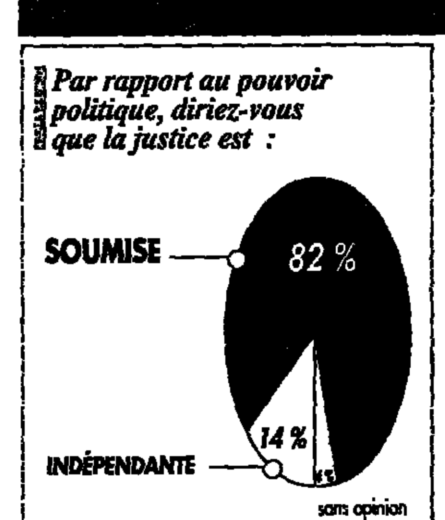
« POUVOIR JUDICIAIRE »

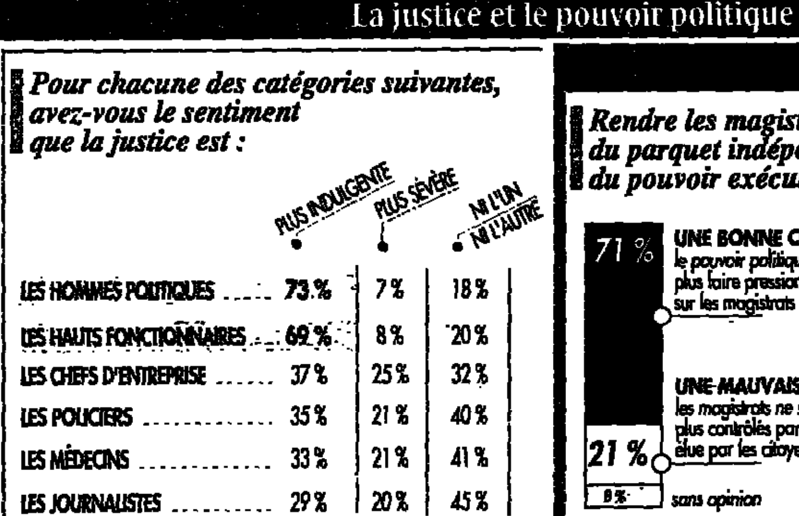
Les personnes interrogées se montrent en revanche plus réservées à l'idée que la justice devienne un véritable pouvoir, à égalité avec l'exécutif et le Parlement, avec des magistrats *nommés par* une instance indépendante. Cette suggestion séduit 53 % des sondés, 39 % d'entre eux préférant que la justice reste une autorité contrôlée par le pouvoir exécutif. Face à un éventuel *« pouvoir judiciaire »,* les classes populaires restent méfiantes : 42 % des ouvriers et 38 % des employés – et seulement 29 % des cadres – préféreraient que la justice demeure une autorité contrôlée. Ces réticences reculent avec l'élévation du niveau de diplôme : elles concernent plus de 50 % des non-diplômés et des titulaires *du certificat d'études contre* seulement 30 % des personnes ayant suivi des études supérieures.

Enfin, contrairement à ce qu'affirment la plupart des hommes *politiques, le respect de la pré*somption d'innocence n'apparaît pas comme un souci prioritaire des Français. Interrogés au sujet des *« principaux problèmes de la justice »*, seuls 21 % des sondés *évoquent ce thème auxquels* les électeurs de droite paraissent plus sensibles que les électeurs de gauche. Pour 44 % des personnes interrogées, imposer un secret total de l'instruction permettrait de protéger la présomption d'innocence des personnes mises en cause, mais pour plus de la moitié d'entre eux, cette réforme constituerait surtout *« un moyen d'empêcher la presse de parler des affaires ».*

A. C.

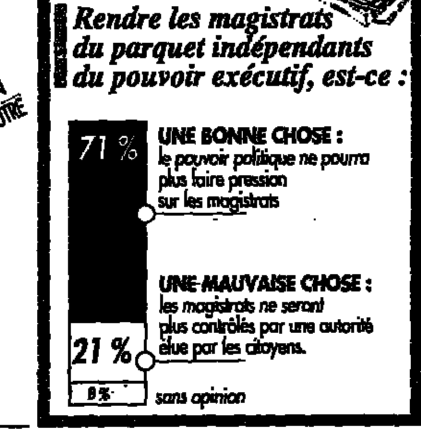
La justice et le pouvoir politique

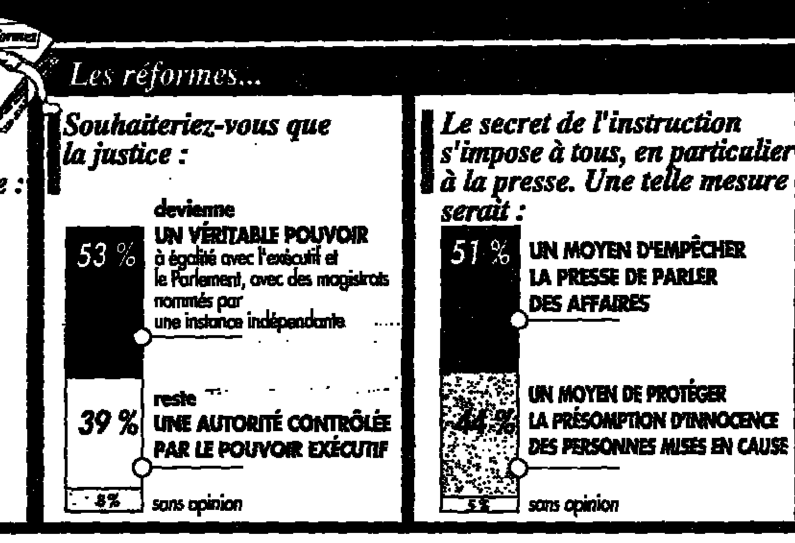



Pour chacune des catégories suivantes, avez-vous le sentiment que la justice est :

	PLUS INDULGENTE	PLUS SÉVÈRE	NI L'UN NI L'AUTRE
LES HOMMES POLITIQUES	73 %	7 %	18 %
LES HAUTS FONCTIONNAIRES	69 %	8 %	20 %
LES CHEFS D'ENTREPRISE	37 %	25 %	32 %
LES POLICIERS	35 %	21 %	40 %
LES MÉDECINS	33 %	21 %	41 %
LES JOURNALISTES	29 %	20 %	45 %

Les réformes...





Une institution « vieillotte » ne disposant pas de moyens suffisants

L'accélération des délais de procédures constitue une attente prioritaire

LA JUSTICE n'a décidément pas bonne presse auprès des Français. En écho aux études précédemment réalisées sur la perception de la justice française par la population, le sondage *Sofres-Le Monde*-RTL révèle que 66 % des personnes interrogées ont une mauvaise image de l'institution judiciaire *(voir graphique ci-dessous).* Constatée depuis des années, cette mauvaise réputation semble davantage partagée par les catégories sociales les moins favorisées : 74 % des ouvriers et 73 % des employés interrogés ont une *« plutôt mauvaise »* ou *« très mauvaise »* image de la justice contre 51 % des cadres ou professions intellectuelles.

Paradoxalement, ce désamour ne semble pas lié à une connaissance pratique de l'institution. Seules 21 % des personnes questionnées ont déjà eu affaire à la justice pour *défendre leurs droits* avec, parmi elles, la même proportion d'insatisfaits (63 %). La grande majorité s'est cependant fait une idée assez tranchée de l'état de la justice, puisque *seulement* 2 % des personnes interrogées n'ont pas d'opinion sur la question.

INSATISFACTION GLOBALE

Le sentiment majoritaire de mauvais fonctionnement de l'institution semble par ailleurs avoir des conséquences sur l'éventualité d'un recours à la justice : si 51 % des personnes interrogées affirment qu'elles feraient appel aux tribunaux pour défendre leurs droits, elles sont cependant 47 % à envisager cette possibilité avec beaucoup plus de réticence.

Cette insatisfaction globale se porte particulièrement sur le fonctionnement de la justice dite de « proximité ». Le mécontentement – qui transcende les catégories socioprofessionnelles – se nourrit *d'une série de griefs* faits traditionnellement à l'institution. Ainsi, 87 % des personnes interrogées estiment la justice *« plutôt vieillotte »* et 77 % d'entre elles la jugent *« coûteuse ».*

Les avis sont plus partagés sur une éventuelle « injustice » de la justice : seules 53 % des personnes questionnées s'accordent à dire qu'elle ne respecte pas les droits de la personne. *Parmi elles, on re*trouve majoritairement des personnes peu diplômées (59 % des « sans diplômes » contre 44 % possédant un titre de l'enseignement supérieur).

Cependant, une forte proportion de personnes questionnées (77 %) estime, à la décharge de l'institution, que la justice *« ne dispose pas de moyens suffisants ».* La part du budget de la justice dans le budget global de l'Etat reste largement inférieure aux besoins, même *si elle n'a cessé d'augmen*ter depuis une dizaine d'années : de 1985 à 1996, elle est ainsi passée de 1,12 % à 1,51 %.

Au chapitre des récriminations, c'est sans doute la lenteur de la *justice qui est la plus stigmatisée* par la population. Accélérer les délais des procédures et des jugements constitue ainsi la priorité des réformes à entreprendre pour 76 % des personnes interrogées, loin devant le renforcement de l'égalité des citoyens devant la justice (47 %). 44 % des personnes interrogées souhaitent une simplification des procédures *et un accès* plus facile à la justice. L'inflation des contentieux, notamment en matière civile, n'est sans doute pas étrangère au désir de voir aboutir *plus rapidement les affaires. L'aug*mentation des procédures induit en effet un allongement du traitement des dossiers : de 1988 à 1994, le délai moyen d'examen d'une affaire *devant un tribunal d'instance* est passé de 4,1 à 5,2 mois.

En matière pénale, l'utilisation croissante des procédures de comparution directe a permis de réduire le délai de jugement des délits, passant de 13,5 *mois en 1984* à 12 mois en 1993. Ce relatif progrès n'est cependant guère perçu par les justiciables, d'autant qu'il est contrebalancé par l'augmentation du classement sans suite des procédures.

Les parquets ont en effet classé près de 80 % des procédures en 1994, contre 65,8 % en 1983. La justice paraît *ainsi* d'autant plus asphyxiée qu'on fait de plus en plus appel à ses services. Malgré les efforts réalisés pour accélérer les procédures ou multiplier les possi*bilités de méditation* et de conciliation, la justice reste encore un sujet d'incompréhension et de critique pour bon nombre de Français.

Cécile Prieur

La justice au quotidien

Quelle image avez-vous de la justice en France ?

Sans opinion 2 % — Très 2 % — BONNE 32 % — Plutôt 30 % — Très — MAUVAISE 66 % — Plutôt

Diriez-vous qu'elle :

NE RESPECTE PAS LES DROITS DE LA PERSONNE	53 %
NE DISPOSE PAS DE MOYENS SUFFISANTS	77 %
EST COÛTEUSE	77 %
EST PLUTÔT VIEILLOTTE	87 %

Les réformes... – à entreprendre en priorité

1 ACCÉLÉRER LES DÉLAIS DES PROCÉDURES ET DES JUGEMENTS	76 %
2 RENFORCER L'ÉGALITÉ DES CITOYENS DEVANT LA JUSTICE	47 %
3 FACILITER L'ACCÈS DES CITOYENS À LA JUSTICE, SIMPLIFIER LES PROCÉDURES	44 %

Exigence démocratique

À EN CROIRE la Sofres, l'indépendance de la magistrature et *l'égalité devant la loi sont devenues* l'un des principaux soucis des Français. Tout sondage doit, bien sûr,

ANALYSE

La justice, l'un des derniers symboles de l'équité

être interprété avec prudence mais l'extrême brutalité de certaines réponses – 82 % des sondés estiment que la *justice est soumise au pouvoir* politique – permet de penser que cette aspiration fait désormais figure d'exigence démocratique. L'affaiblissement continu de l'Etat, la progression de la détresse sociale et l'essoufflement des espérances collectives font sans doute aujourd'hui de la justice l'un des derniers symboles de l'équité.

L'aspiration à l'indépendance de la magistrature est également le fruit des « affaires ». En montrant, jour après jour, que le pouvoir politique n'hésite pas à s'ingérer dans les procédures particulières *pour entraver* le cours de la justice, les dossiers politico-financiers apparus au cours de la dernière décennie ont dévoilé les *arrières-cours de l'espace judiciaire.* L'hélicoptère parti à la recherche de Laurent Davenas restera sans doute le symbole de cette intense mobilisation de l'Etat en faveur de quelques *justiciables : pour empêcher* que des poursuites soient engagées contre la femme du maire de Paris, le gouvernement n'avait pas hésité, au *mois de décembre 1996,* à affréter un hélicoptère dans les montagnes enneigées de l'Himalaya.

Lancée par Jacques Chirac lors de son intervention *télévisée du 12 décembre 1996,* la réforme du parquet est au cœur de ce débat. Paradoxalement, le ministère public aurait pu devenir l'un des instruments de l'égalité devant la loi : ses liens avec le garde des sceaux, titulaire d'une légitimité démocratique, pouvait garantir *une certaine égalité de traite*ment sur tout le territoire français. Les dérives des « affaires » ont eu raison de cette aspiration : en empêchant l'ouverture d'informations ju*diciaires, en suivant pas à pas la* moindre *procédure impliquant* un élu, en faisant donner, au téléphone, des instructions – illégales – aux procureurs, les gardes des sceaux qui se sont succédés place Vendôme ont *ruiné le crédit d'une institution mil*lénaire.

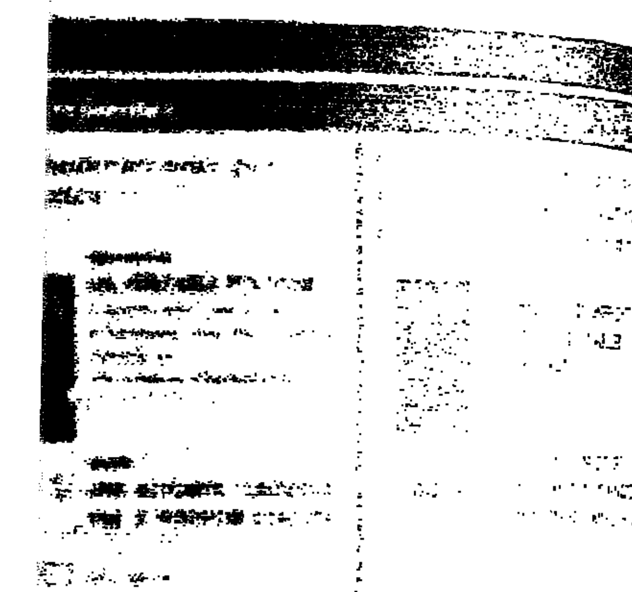
Ce faisant, les hommes politiques ont également entamé leur propre crédit. Interrogés sur la capacité des *partis à réformer la justice, les son*dés se montrent très sévères : à peine plus de la moitié affirment faire confiance à la gauche ou à la majorité *RPR-UDF (voir graphique page 9). Pour un mouvement* en situation d'opposition comme le PS, qui défend depuis peu l'indépendance du parquet, la leçon est rude : malgré le temps qui passe, les années Urba, *empêchent encore* les Français de croire aux discours des socialistes sur la justice.

Pour le gouvernement, qui affirme *vouloir engager* une réforme en profondeur de la justice, ce sondage est un avertissement : l'aspiration à une modification des règles du jeu judiciaire est aujourd'hui si forte qu'une réformette *susciterait sans doute* une énorme déception. Et nourrirait à nouveau le discrédit du monde politique.

Anne Chemin

Fiche technique

Ce sondage a été réalisé par téléphone les 24 et 25 janvier par *la Sofres pour Le Monde* et RTL auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.



Cinq ministres de la justice analysent le divorce avec l'institution judiciaire

Nous avons demandé aux ministres de la justice ayant exercé leurs fonction place Vendôme depuis 1981 de commenter ce sondage. MM. Nallet, Vauzelle et Méhaignerie, gardes des sceaux, et MM. Kiejman et Sapin, ministres délégués à la justice, nous ont chacun fait parvenir un court texte dans lequel ils nous font part de leur analyse et de leurs propositions pour améliorer le fonctionnement de l'institution judiciaire. MM. Badinter, Chalandon et Arpaillange n'ont pas souhaité, ou n'ont pu, nous livrer leurs commentaires. On retiendra que si M. Sapin se prononce pour une indépendance totale du parquet – elle s'impose, dit-il, avec *« la force d'une évidence »* –, MM. Méhaignerie et Vauzelle appellent de leurs vœux une réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Pour sa part, M. Kiejman propose que le débat préalable, qui a lieu secrètement devant le juge d'instruction s'apprêtant à délivrer un mandat de dépôt, soit désormais non seulement contradictoire mais public dès lorsque le « mis en examen » le souhaite.



Henri Nallet
octobre 1990-avril 1992

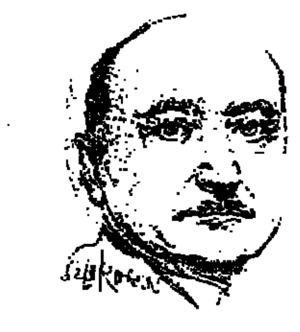
« Le risque pris par M. Chirac »

Même si les dernières questions sur les procureurs, la justice comme pouvoir, et le secret de l'instruction sont manifestement biaisées et induisent la réponse majoritaire (jusqu'à comporter des erreurs significatives : les procureurs n'agissent pas au nom de l'Etat, mais du peuple français), *ce sondage* semble indiquer que l'opinion des Français à l'égard de leur justice reste toujours aussi négative. Pour eux, la justice est archaïque, soumise au pouvoir politique, coûteuse, lente, et traite inégalement les puissants et les faibles !

Cette image, au demeurant classique, fait peu de cas des efforts des magistrats et des personnels de justice pour améliorer, avec leurs maigres moyens, le fonctionnement quotidien de l'institution. Mais elle exprime bien l'ambiguïté d'une demande sociale où le besoin croissant de justice cohabite avec la défiance à l'égard de l'institution qui est censée le satisfaire.

On voit donc qu'une modification de l'organisation du parquet et la réaffirmation de la présomption d'innocence ne suffiront pas à résoudre cette contradiction qui mine depuis longtemps l'institution de l'ultime régulation. Ce qui montre le risque pris par le président de la République en ouvrant ce *« chantier »* de la réforme de la justice où nos concitoyens placent la barre très haut.

Les décevoir affaiblirait encore leur confiance dans les institutions et les hommes qui les incarnent. Et pas seulement dans la justice. Il faut donc souhaiter que la commission présidée par M. Truche puisse proposer un catalogue raisonné des mesures concrètes – connues de tous par mille rapports – susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'institution, et que le pouvoir politique les mette résolument en œuvre contre les corporatismes, aussi bien répertoriés que puissants, qui sont parvenus jusqu'à présent à empêcher toute réforme ambitieuse. Et ensuite, fournir à l'institution ainsi rénovée les moyens de sa mission. Il sera temps alors de commander un autre sondage...



Georges Kiejman
octobre 1990-mai 1991

Pour un « débat préalable » public

L'image que les Français ont de la justice est mauvaise. Faut-il vraiment s'en étonner ?

Non, si l'on en juge par les griefs formulés : justice trop lente, trop coûteuse, manquant de moyens, vieillotte et non adaptée à notre époque. On ne s'étonnera pas davantage de la conviction que la justice est soumise au pouvoir politique puisqu'on explique, sans cesse, aux justiciables qu'il faut enfin rendre les magistrats indépendants, en tout cas ceux du parquet. Mais, en dehors de ce qui est publié à cet égard, combien de justiciables ont eu l'occasion de vérifier cette dépendance ?

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est que les Français attendent malgré tout beaucoup de leur justice et qu'il serait temps de combler cette attente par un budget décent et une formation plus diversifiée des magistrats dont il faut reconnaître qu'ils font, à titre personnel, un effort considérable depuis quelques années.

En ce qui concerne la nécessité de concilier la présomption d'innocence et le droit à l'information, je fais une proposition : que le « débat préalable », qui a lieu secrètement devant le juge d'instruction s'apprêtant à délivrer un mandat de dépôt, soit désormais non seulement contradictoire mais public, dès lors que le « mis en examen » le demande. Ce n'est pas la publicité qui est dangereuse mais ce sont les vérités distillées de manière unilatérale. Cela obligerait le juge à mieux définir les charges et à justifier de leur fondement. On se rapprocherait de la fameuse notion d'« habeas corpus ».

Si la présomption d'innocence paraît intéresser médiocrement les Français, c'est que chacun a tendance à croire que « cela n'arrive qu'aux autres... »

Un dernier mot, les réponses seraient plus significatives si elles étaient consécutives à un vrai débat sur les problèmes réels de la justice. Or, à cette heure, aucun débat national n'a encore eu lieu et si les Français ont de leur justice une image, bonne ou mauvaise, elle est pour beaucoup d'entre eux « virtuelle ».



Michel Sapin
mai 1991-avril 1992

« La nécessité d'une réforme profonde »

La justice, à l'évidence, ne laisse pas nos concitoyens indifférents. Tel est le premier enseignement de ce sondage aux résultats à la fois prévisibles pour ceux qui connaissent le sujet, blessants pour ceux qui ont agi dans le passé, mais aussi stimulants pour ceux qui aspirent à faire bouger la société.

La nécessité d'une réforme profonde s'impose donc à l'opinion. Mais la droite et, malheureusement, la gauche sont confondues dans un même opprobre, s'agissant de leur capacité, ou de leur incapacité, à mener cette réforme. Hommes et partis politiques subissent ainsi de plein fouet le contrecoup des affaires, de leur facilité à ne parler de justice que sous la pression des événements et de leur propension à défaire l'oeuvre du prédécesseur ou à compliquer le travail du successeur. Un pas en avant, deux pas en arrière : on voit aujourd'hui le résultat de cette danse fatale.

Un espoir cependant : 78 % des Français ont en fait une position moyenne sur la justice, puisque l'image qu'ils s'en font est plutôt bonne pour 30 % d'entre eux et plutôt mauvaise pour 48 %. La ligne peut donc bouger pour peu que soient mises en œuvre les mesures adaptées.

L'indépendance du parquet s'impose avec la force d'une évidence pour mettre fin à ce qui apparaît à nos concitoyens comme l'une des deux grandes critiques adressées à la justice : la soumission aux pouvoirs politiques. L'autre grande préoccupation tient à la volonté d'une meilleure justice quotidienne, plus rapide et moins coûteuse, moins vieillotte et mieux dotée. On retrouve là les deux piliers essentiels d'une réforme nécessaire.

Enfin, si les Français sont préoccupés par le renforcement de la présomption d'innocence, ils craignent cependant qu'une réforme n'entraine un étouffement par d'autres voies des affaires encombrantes. Ils ont donc conscience de la difficulté à concilier deux principes aussi nobles que le droit de la personne à être défendue et le droit du citoyen à être informé.

Ce sondage fait ainsi apparaître chez nos concitoyens un grand bon sens mêlé de beaucoup d'amertume. Voilà qui doit nous pousser à l'audace dans la réforme, et à la persévérance dans l'action.



Michel Vauzelle
avril 1992-mars 1993

Pour une « révolution budgétaire »

Ce nouveau sondage est consternant. De sondages en sondages, depuis des années, l'idée que se font nos compatriotes de la justice de notre pays est négative, dans des proportions effrayantes pour l'avenir de la démocratie française. Mauvaise opinon de leur justice, mauvaise opinion de leurs élus, comment les Français pourraient-ils avoir à cœur demain de défendre leur République ?

Si nous voulons servir la démocratie au moment où le Front national la menace, nous devons absolument briser l'image qu'ont à la fois les élus et les juges qui, pour des raisons différentes, continuent trop souvent à susciter le mépris et la suspicion. C'est la même actualité en effet qui régale une opinion friande de scandales en jetant l'opprobre, à partir de quelques affaires spectaculaires, sur l'ensemble de ceux qui exercent pourtant légitimement et honnêtement l'un des trois pouvoirs constitutionnels.

Pour la justice, il faut d'abord, par une pédagogie qui est à l'opposé de la démagogie présente, faire soutenir par le peuple une véritable révolution budgétaire qui fasse peu à peu basculer vers le budget de la justice, et ce durant de longues années, la masse des crédits nécessaires à sa bonne administration. Les moyens mis à la disposition des magistrats doivent être rapidement et massivement décuplés pour rendre, en dix ans au mieux peut-être, la justice populaire, proche des gens, compréhensible et rapide.

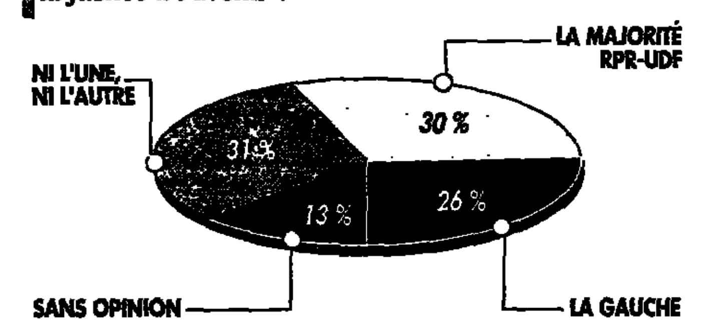
Si les pompes de l'ancien régime sont désormais illisibles, la justice, comme l'Eglise, devra abandonner ses palais, la pourpre, la fourrure et la robe. Si les juges et les procureurs sont dans leur écrasante majorité indépendants, il faut supprimer tout ce qui peut permettre encore à certains gardes des sceaux et à certains magistrats d'étouffer ou de ralentir les procédures qui menacent à juste titre certains politiciens et certains hommes d'affaires indélicats. Il faut retirer au gouvernement le pouvoir de nommer les procureurs et le donner au Conseil supérieur de la magistrature à condition que celui-ci soit désigné par le pouvoir législatif et composé en majorité de non-magistrats.

Il faut éviter le retour à l'ancien régime en maintenant la justice dans la République. Le peuple doit pouvoir reconnaitre ses idéaux dans les jugements rendus en son nom et les procureurs doivent rester ceux de la République. Aucun magistrat, sauf à être sanctionné, ne doit pouvoir être l'agent de règlements de comptes personnels avec la société.

Il faut protéger l'innocent par tous les moyens sauf celui qui consisterait à imposer le silence à la presse d'investigation. Il faut séparer totalement le pouvoir d'instruire et le pouvoir de mettre en détention. Il faut enfin, et d'urgence, établir clairement le départ entre la responsabilité pénale et la responsabilité politique, entre l'appréciation de la légalité qui relève du juge et l'appréciation de l'opportunité qui ne peut relever que du peuple.

Le discrédit des formations politiques

A qui faites-vous le plus confiance pour réformer la justice à l'avenir ?



Depuis trois ans et demi dans l'opposition, la gauche n'est pas pour autant jugée à même de mener à bien une réforme de la justice. 56 % seulement des personnes interrogées ont confiance dans les partis de gouvernement pour engager cette réforme.



Pierre Méhaignerie
mars 1993-mai 1995

« Le pari de la sincérité »

C'est un sujet difficile pour un sondage. Les Français réagissent davantage par impression qu'en connaissance d'un problème complexe. Si l'image de la justice s'est améliorée par rapport aux mêmes questions posées il y a quatre ou cinq ans, il reste encore un long chemin pour rendre celle-ci plus compréhensible, plus efficace et plus proche des citoyens.

Ce qui me frappe ensuite, c'est le fait que les citoyens placent d'emblée l'efficacité de la justice comme la première des priorités. 76 % veulent voir accélérer les délais des procédures et des jugements. C'est une question de bon sens, une justice efficace doit statuer dans des délais raisonnables. Pour cela, il faut réduire également les délais des recours en simplifiant les procédures et en aidant les cours d'appel à évacuer le contentieux dont elles sont quelquefois saisies sans réelle nécessité. Ces différents aspects avaient fait l'objet de mesures prévues dans le plan pluriannuel pour la justice de 1995.

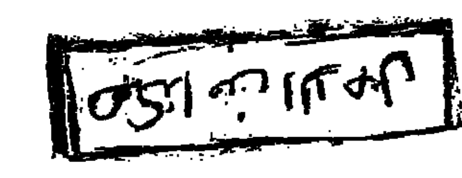
En deuxième priorité, les Français veulent une justice égale pour tous. Ils ressentent que des liens trop étroits avec le pouvoir peuvent nuire à cette égalité et, là aussi très majoritairement, ils sont pour la rupture du lien entre les procureurs et la Chancellerie. Ce sondage traduit que le doute est revenu et qu'il faut donc le dissiper.

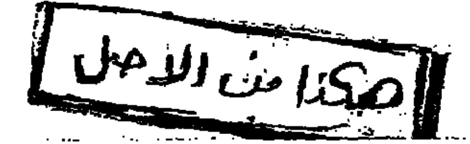
Les Français considèrent la justice (53 % d'entre eux) comme un véritable contrepoids au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif. Il faut donc renforcer les garanties des magistrats en conférant des pouvoirs plus larges au Conseil supérieur de la magistrature pour la nomination des procureurs. Mais il faudra aussi, pour éviter la critique de la gestion corporatiste du corps, élargir la composition du Conseil supérieur en l'ouvrant à des personnalités extérieures à la magistrature. Cela est d'autant plus nécessaire qu'une augmentation des pouvoirs de la justice et une plus grande indépendance poseront le problème du contrôle de ce pouvoir lui-même. Si l'on accroît également sur ce point le rôle de garant du Conseil supérieur de la magistrature, il faudra d'autant plus éviter le risque du corporatisme.

La différenciation entre, d'une part, les hommes politiques et les fonctionnaires et, d'autre part, les chefs d'entreprise était peut-être justifiée il y a quelques années. Cette perception ne correspond plus aujourd'hui à la réalité.

Enfin, je note que si les Français sont sceptiques sur la crédibilité des hommes politiques à mener à bien cette réforme, ils font cependant davantage confiance au RPR et à l'UDF. Permettez-moi d'y voir peut-être là la reconnaissance de l'action qui a été menée depuis 1993 et à laquelle notamment, avec le gouvernement de M. Balladur, j'ai contribué en instaurant une nouvelle action publique.

Un dernier aspect du sondage mérite d'être relevé. Il constitue un avertissement en même temps qu'il marque l'enjeu de la réforme entreprise : les Français craignent que le thème de la garantie de la présomption d'innocence ne soit une manoeuvre politique. Ils nous lancent, à toute la classe politique, le pari de la sincérité. Rien ne serait plus dangereux que de les décevoir.





La réforme du collège s'achève avec la réorganisation des classes de cinquième, quatrième et troisième

Chefs d'établissement et enseignants critiquent les mesures proposées

Les arrêtés organisant les nouveaux enseignements dans les classes de cinquième, quatrième et troisième sont parus au *Bulletin officiel* du 30 janvier. Ainsi s'achève la réforme de l'ensemble du collège engagée en 1993. Mais cette fois, les expérimentations n'ont pas été engagées pour des mesures qui entreront en application à partir de 1998. Les chefs d'établissement et les syndicats d'enseignants sont sceptiques, voire hostiles, aux modifications proposées : horaires modulables, suppression dans les collèges des classes technologiques.

LA LONGUE SAGA de la réforme du collège s'achève avec la parution au *Bulletin officiel* du 30 janvier des arrêtés organisant les enseignements dans les classes de cinquième, quatrième et troisième. La méthode de M. Bayrou s'en trouve quelque peu bousculée. Jusqu'à présent, 368 collèges volontaires avaient expérimenté, en sixième, des innovations qui avaient été évaluées, puis généralisées. En cinquième, on a généralisé avant d'évaluer ; en quatrième et en troisième on généralise sans avoir expérimenté. François Bayrou se presse ainsi de terminer une réforme qu'il a choisi d'aborder classe après classe.

Ouvert par une déclaration du ministre contre le « *collège unique, collège inique* » dès son arrivée rue de Grenelle en mars 1993, ce chantier se termine donc dans la hâte. Au-delà des problèmes de méthode, les maigres résultats des mesures mises en place en sixième et en cinquième, constatés par les chefs d'établissement et les enseignants, leur découragement parfois, ne laissent pas d'inquiéter.

Une note d'information non encore publiée de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) signale que la mise en place de « *parcours diversifiés* » pour les élèves en difficulté, ainsi que la modulation de l'emploi du temps sur la semaine – deux mesures parmi les six proposées –, ont été les moins expérimentées. Les efforts ont davantage porté, semble-t-il, sur l'« *éducation aux choix* », formule préférée au terme d'« *orientation* », sur les études dirigées, les enseignements à effectifs allégés et l'enseignement du latin.

Si les chefs d'établissement et les professeurs principaux jugent que ces deux années d'expérimentation – 1994-1995 et 1995-1996 – ont amélioré la communication entre l'équipe pédagogique et l'équipe de direction, ils se montrent en revanche beaucoup plus réservés sur la réussite scolaire de leurs élèves. Eux-mêmes laissent percer la lassitude en répondant beaucoup moins que l'an dernier au questionnaire qui leur était soumis sur la réforme.

Les nouveaux textes fixent tout d'abord le calendrier de la réforme, qui s'appliquera en 1998-1999 en quatrième et en 1999-2000 en troisième. Le changement consiste à introduire une plus grande souplesse dans l'horaire hebdomadaire des élèves en cinquième et en quatrième, le « *cycle central* ». Les disciplines n'ont plus d'horaire fixe, mais un plancher et un plafond, par exemple entre 4 heures et 5 h 30 pour le français selon les établissements, au lieu de 4 h 30 pour tout le monde auparavant. De même les mathématiques oscilleront entre 3 h 30 et 4 h 30 au lieu de 4 heures, et ainsi de toutes les disciplines. Cette souplesse est destinée à adapter l'enseignement aux élèves.

La décision de supprimer les quatrièmes et les troisièmes technologiques des collèges est sans doute plus importante. Ces classes, implantées pour moitié dans les lycées professionnels, pour moitié dans les collèges, rassemblent respectivement 59 400 élèves en quatrième et 57 200 en troisième, soit un peu moins de 10 % de l'effectif total de chaque niveau. Il s'agit le plus souvent d'une orientation par l'échec, qui préfigure une filière. Dans la nouvelle configuration, les classes de quatrième et de troisième deviendraient des classes à option, soit latin, soit technologie, mais avec un recentrage pour ces dernières sur les enseignements généraux. Moins stigmatisées que les classes de technologie, elles accueilleraient un plus vaste public et seraient destinées à « *alimenter* », entre autres, *la filière STI* (sciences et techniques industrielles) du lycée, qui s'étiole. Les quatrièmes et troisièmes technologiques des lycées professionnels perdurent, mais devraient accueillir *moins d'élèves, en tout cas en quatrième.*

Succès du latin en cinquième

Les trois quarts des 362 établissements qui ont expérimenté la nouvelle cinquième l'an dernier ont proposé un enseignement du latin. 30 % des élèves l'ont suivi, à raison de deux heures par semaine, mais moins dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) qu'ailleurs (un cinquième, contre un tiers).

Selon les chefs d'établissement, un peu plus de 50 % des élèves pensaient poursuivre en quatrième. Mais dans ce cas, les mordus sont plus nombreux en ZEP (57 %) qu'ailleurs (54 %). Les principales difficultés rencontrées tiennent au programme et à l'organisation de la classe. Néanmoins, les professeurs principaux et les enseignants de latin semblent satisfaits de la réintroduction du latin en cinquième. On ne compterait que 3,5 % de mécontents.

ÉCONOMIES PARTOUT

Le ministère, s'il n'a guère d'illusions sur la diminution du nombre d'élèves en difficulté, admet que cette nouvelle organisation devrait entraîner une augmentation des effectifs dans les quatrièmes d'aide et de soutien et dans les troisièmes d'insertion. Comme le souligne Denis Paget, un des secrétaires nationaux du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré), « *le problème des troisièmes d'insertion est qu'elles n'insèrent dans rien du tout* ». Plus encore que ces mesures, les enseignants s'inquiètent des économies qu'il leur faut opérer partout. La langue vivante 1 renforcée, qui leur permettait d'organiser des voyages ou des échanges, est supprimée. Aucun moyen supplémentaire n'est dégagé pour les études dirigées. La crainte de se voir imposer les horaires plancher dans les disciplines se fait jour. Le rétablissement de la physique en cinquième, à moyens quasi constants, interdira d'organiser des travaux pratiques en petits groupes en quatrième.

Enfin, selon le Syndicat des enseignants (SE-FEN) et le SNES, les recteurs, profitant de la légère baisse démographique au collège, continuent à transférer des moyens du collège au lycée à l'occasion de la préparation de la rentrée. De 1994 à 1996, les collèges auraient perdu 15 000 heures d'enseignement. Les organisations syndicales protestent que ce n'est pas là « *prendre la mesure des problèmes de violence et d'insertion des jeunes* ».

Béatrice Gurrey

M. Bayrou annonce le réemploi immédiat de 3 300 maîtres auxiliaires

Leur éventuelle titularisation sera l'objet de nouvelles négociations

FRANÇOIS BAYROU a paré au plus pressé. Mais le calendrier des discussions sur les maîtres auxiliaires (MA) est loin d'être clos. Lors de sa cinquième réunion, mercredi 29 janvier, avec les représentants de la coordination nationale des non-titulaires et des syndicats d'enseignants, le ministre de l'éducation nationale a annoncé son « *plan pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve depuis longtemps le dossier de l'auxiliariat* ».

Dès le lendemain des vacances de février, 3 300 maîtres auxiliaires actuellement au chômage – sur les 5 249 recensés par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) – seront réemployés, avec une priorité donnée à ceux ayant plus de trois années d'ancienneté. Selon le rapport de l'inspection (*Le Monde* daté des 26 et 27 janvier), 49,4 % des 33 334 MA comptabilisés (hors la Corse et les Dom-Tom) ont plus de quatre années d'ancienneté et 25,5 % entre deux et quatre ans. Le réemploi s'effectuera par le biais des congés de fin d'activité (CFA) qui interviendront au 1er mars pour les titulaires volontaires au départ à la retraite et par la « *transformation de plusieurs dizaines de milliers* » d'heures supplémentaires en postes à temps plein, sur les 800 000 inscrites au budget 1997.

« EXTRÊMEMENT DÉÇUS »

Reste que cette solution immédiate et temporaire ne résoud pas la délicate question de la titularisation des maîtres auxiliaires. C'est pourquoi les représentants de la coordination nationale des non-titulaires sont sortis « *extrêmement déçus* » de leur rencontre avec le ministre et l'ont fait savoir aux dizaines de maîtres auxiliaires qui attendaient devant les portes du ministère.

Alors que huit maîtres auxiliaires sont toujours en grève de la faim, à Paris, Rennes, Toulouse et Tours, la coordination estime que le sort des soutiers de l'éducation nationale n'est toujours pas réglé et que la longue histoire du recours à l'auxiliariat n'en finit pas de se répéter. « *Le chiffre des 3 300 est ridicule ; nous n'avons aucune garantie de réemploi au-delà de la rentrée 1997 ; et nous réclamons un plan de titularisation sans concours dans la mesure où nous avons déjà été recrutés* », énumère l'une des membres de la coordination. Elle devait se prononcer, jeudi 30 janvier en fin de matinée, sur la suite à donner au mouvement de protestation. Mais pour M. Bayrou, il n'est pas question de lier le réemploi à la titularisation. « *Ces deux questions sont distinctes* » a insisté le ministre. Le problème de la titularisation donnera lieu à de nouvelles réunions début février. M. Bayrou a d'ores et déjà donné sa position : « *En raison de la loi et par conviction personnelle, je suis attaché et je défends le principe des concours. Il ne faut pas désavantager les étudiants qui tentent d'accéder au métier d'enseignant par cette voie. Les concours sont la meilleure défense de la qualité de l'enseignement.* »

Pour laisser néanmoins une porte ouverte aux futures négociations, le ministre se dit prêt à « *discuter de leur forme et de leur modalité* ». La distinction essentielle faite par M. Bayrou entre la notion de réemploi et celle de titularisation risque fort de creuser le fossé entre les membres de la coordination et les deux principaux syndicats d'enseignants qui ont signé, en 1996, un protocole d'accord relatif à la loi Perben.

Le syndicat national des enseignants du secondaire (SNES-FSU) « *se félicite de l'annonce de 3 300 possibilités nouvelles débloquées pour le réemploi des MA au chômage qui devraient permettre de réemployer la plus grande partie des MA ayant au moins l'ancienneté requise pour se présenter aux divers concours de recrutement* ». Le syndicat des enseignants (SE-FEN) est quant à lui beaucoup plus nuancé. Pour Fabrice Coquelin, l'un des secrétaires nationaux du SE-FEN, « *il y a beaucoup plus de 3 300 MA qui ont un minimum de trois années d'ancienneté* ». Quant aux concours internes spécifiques, mis en place dans le cadre de la loi Perben sur la résorption de la précarité dans la fonction publique, ils doivent, selon lui « *prendre en compte avant tout l'expérience professionnelle des MA et être plus souples quant aux conditions d'accès* ».

Enfin, M. Bayrou a affirmé qu'il fallait « *réfléchir à la situation et à la définition de ce qu'est un maître auxiliaire* ». « *Il est tout à fait anormal,* a-t-il expliqué, *qu'il y ait la même précarité pour quelqu'un qui effectue un remplacement de quinze jours et quelqu'un qui a une ancienneté de quinze ans* ». Il a en outre annoncé qu'une négociation sera engagée sur l'organisation des remplacements dans le second degré et que des instructions avaient été données « *afin qu'on ne recrute plus, sauf cas exceptionnel, des maîtres auxiliaires* ».

Sandrine Blanchard

L'INC condamné pour un essai comparatif sur les préservatifs

L'INSTITUT NATIONAL de la consommation (INC) aurait-il manqué de rigueur dans la présentation de ses traditionnels essais comparatifs ? L'établissement public chargé de l'information des consommateurs s'est vu condamner, mardi 21 janvier, par la cour d'appel de Paris à verser un franc de dommages et intérêts à la société Polidis pour « *dénigrement fautif* » des préservatifs Khondomz Regular dont cette entreprise assure la distribution en France. Cette décision de justice figurera par ailleurs en première page du numéro de février de *60 millions de consommateurs*, le mensuel de l'INC.

L'article incriminé, publié en avril 1994, à la veille du Sidaction, dans le magazine *50 millions de consommateurs*, avait provoqué un bel émoi (*Le Monde* du 5 avril 1994). Il révélait en effet que sur vingt-huit marques de préservatifs présentes sur le marché français et testées, douze étaient « *à éviter* ». Les préservatifs Khondomz Regular, fabriqués en Extrême-Orient, figuraient en bonne place parmi les accusés : ils se voyaient attribuer un jugement global « *très insuffisant* ». Leur qualité était taxée d'« *insuffisante* » en termes d'« *essais d'éclatement* », et de « *très insuffisante* » en ce qui concernait la « *recherche de trous et zones poreuses* ».

Rappelant que l'INC était tenu, dans l'exercice de son droit de critique, à une « *obligation de prudence et d'objectivité* », la cour d'appel de Paris vient d'estimer qu'il ressortait de l'article publié « *un risque non négligeable d'inefficacité quant à la prévention des maladies sexuellement transmissibles* », et que la « *définition donnée à la notion de "trou" dans la procédure d'expérimentation ne correspondait pas à celle du langage commun* ». Les termes « *trous* » ou « *troués* » étaient employés à plusieurs reprises dans le tableau comparatif comme dans le corps de l'article, qui commentait : « *La réglementation française se contente de demander qu'il n'y ait pas plus de 3 préservatifs troués par lot de 315 produits. Sur un marché de 157 millions de préservatifs, cela signifie que l'on accepte de laisser vendre plus d'un million et demi de préservatifs défectueux par an.* »

Logiquement, le lecteur pouvait en conclure que les préservatifs « *troués* » ne protégeaient plus de la contamination par le virus du sida. Or l'INC, pressentant sans doute le trouble que provoquerait son test comparatif, publiait simultanément à la parution de son magazine un communiqué de presse rassurant : « *Les tests de porosité sont des tests de conductibilité électrique, comme ceux qui sont utilisés pour la certification de ces produits, et non des mesures du passage possible de virus.* »

Ce communiqué précisait par ailleurs que tous les préservatifs testés respectaient bien les obligations fixées par la norme française. Or, il « *n'a pas été joint à la revue contenant l'article litigieux* », a relevé la cour d'appel de Paris. Cette dernière estime donc qu'« *une partie seulement des informations indispensables au lecteur* » lui ont été présentées. Contacté à plusieurs reprises, l'INC n'a pas souhaité commenter la décision de la cour d'appel, estimant seulement que l'essai comparatif condamné « *n'est pas remis en cause* ».

Pascale Krémer



Georges Mendaille condamné à vingt ans de prison

RECONNU COUPABLE d'association de malfaiteurs et de complicité dans deux tentatives d'assassinat en 1985 sur deux réfugiés basques espagnols en France, George Mendaille a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle, mercredi 29 janvier, par la cour d'assises spéciale de Pau. Après deux journées d'audience qui ont fait apparaître les à-côtés troubles des Groupes antiterroristes de libération (GAL), responsables de vingt-huit assassinats sur le sol français (*Le Monde* du 29 et du 30 janvier), le procès s'est recentré, mercredi, sur l'accusé, considéré comme l'instigateur de certaines de ces actions meurtrières. Dans les réquisitoires comme dans les plaidoiries, des analyses graphologiques et des photographies annotées par l'accusé ont pesé lourd pour établir sa complicité dans deux tentatives de meurtres. Cependant, au terme des débats, Georges Mendaille est plutôt apparu comme un intermédiaire éventuellement manipulé entre des hommes de main et les véritables instigateurs des GAL, en grande partie encore mystérieux côté français. – *(Corresp.)*

Cinq militants poursuivis à Strasbourg en vertu d'articles du droit allemand

LE PRÉSIDENT D'EGALES (*Etudiants gays et lesbiennes de Strasbourg*) et quatre militants d'Act-up ont comparu devant le tribunal correctionnel de Strasbourg, mercredi 29 janvier. Ils étaient accusés d'avoir brandi des pancartes lors d'une messe du 27 octobre à la cathédrale de Strasbourg pour dire leur hostilité à Mgr Léon-Arthur Elchinger, ancien évêque de Strasbourg, auteur d'une tribune libre s'opposant à la délivrance de certificats de vie commune à des couples homosexuels par des municipalités alsaciennes. Les cinq prévenus risquent trois ans d'emprisonnement... en vertu du droit allemand. La loi de séparation des églises et de l'Etat n'est en effet pas introduite en Alsace et en Moselle, territoires d'empire allemand à l'époque de sa promulgation. Les atteintes aux libertés religieuses y sont donc protégées encore par deux articles du code pénal allemand de 1871, abondamment discutés mercredi. Ils avaient été utilisés pour la dernière fois par la cour d'appel de Colmar en 1954 qui avait retenu *« le trouble volontairement apporté au culte »* par deux personnes qui avaient harangué les fidèles à l'issue d'une messe. Les avocats des cinq prévenus ont demandé la relaxe. Le procureur de la République a requis quarante jours-amende. Jugement le 5 mars. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : le maire de Lens (Pas-de-Calais), André Delelis (PS), a été placé en garde à vue** au commissariat de Béthune, mercredi 29 janvier, dans le cadre d'une information judiciaire pour *« atteintes à la liberté d'accès dans les marchés publics et pour entente frauduleuse »*. Cette garde à vue fait suite à une plainte déposée en mars 1996 par une entreprise de Nantes, écartée d'une procédure d'appel d'offres lancée pour la rénovation du stade Bollaert, dont la mairie de Lens assure la maîtrise d'ouvrage, en vue de la Coupe du monde de football de 1998.

■ **JUSTICE : le promoteur Dominique Bouillon, mis en examen le 18 décembre dans l'affaire Isola 2000, s'est désisté** de l'appel qu'il avait formé contre son contrôle judiciaire. La saisie d'un document émanant des services fiscaux suisses, estimant les avoirs de M. Bouillon à 1,5 million de francs suisses (5,8 millions de francs), avait conduit le juge Eva Joly à fixer sa caution à 3 millions de francs (*Le Monde* du 29 janvier). L'un de ses avocats, Me Olivier Schnerb, a indiqué, mercredi 29 janvier, avoir remis au juge des *« documents complémentaires »* prouvant la bonne foi de son client.

■ **VASARELY : un conseil d'administration extraordinaire de la Fondation Vasarely** à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a voté, mercredi 29 janvier, la fermeture du musée, sans projet de réouverture, à la suite d'un contrôle fiscal et de la notification d'un redressement de 18 millions de francs (*Le Monde* du 22 janvier).

■ **TABAC : la firme américaine Philip Morris a été condamnée,** mercredi 29 janvier, par le tribunal de grande instance de Paris, à verser un franc de dommages et intérêts au Comité national contre le tabagisme et à l'Union européenne des non-fumeurs pour *« publicité illicite en faveur du tabac »* décelée dans une campagne lancée en 1995.

■ **IMMIGRATION : une quarantaine de femmes sans-papiers de Saint-Bernard** n'ont pas pu manifester, mercredi 29 janvier, devant le palais de l'Elysée, comme elles avaient décidé de le faire, fin décembre, chaque mercredi jusqu'à la régularisation de leur situation. La présence d'importantes forces de l'ordre a empêché le bus qui les emmenait de les déposer à leur point de ralliement.

Deux conseillers généraux de Haute-Savoie sont visés par une enquête préliminaire

ANNECY
de notre correspondant

Le parquet d'Annecy a ouvert lundi 20 janvier une information judiciaire à l'encontre de quatre personnes, dont deux conseillers généraux de Haute-Savoie, pour recel d'abus de biens sociaux. La justice leur reproche d'avoir participé à des séjours de chasse à l'étranger, offerts par une entreprise de travaux publics bénéficiaire de marchés attribués par le département.

Un second volet de l'information judiciaire porte sur un délit de trafic d'influence contre X... Les soupçons pèsent cette fois sur l'entrepreneur qui aurait abusé de la position des élus afin d'obtenir des marchés publics. L'instruction a été confiée au juge Michel Mollin, qui n'aurait pour l'instant prononcé aucune mise en examen.

CHASSES À L'ÉTRANGER

Cette information judiciaire fait suite à une longue enquête préliminaire ouverte au printemps 1996, par le procureur de la République d'Annecy, Jean-Claude Berlioz. A l'époque, son collègue de Grenoble lui avait transmis des informations recueillies dans le cadre de l'enquête sur les « affaires » de corruption impliquant des élus de l'Isère et des entreprises du bâtiment. Interrogés par la police judiciaire, des responsables de ces sociétés avaient fourni la liste des participants à des chasses lointaines et coûteuses où étaient conviés de nombreux élus, dont certains de Haute-Savoie.

Le procureur de la République d'Annecy n'a pas révélé les noms des deux conseillers généraux visés par l'information judiciaire ouverte. Selon nos informations, le président de l'Assemblée départementale, Bernard Pellarin (divers droite), a été entendu par la section financière de la police judiciaire de Haute-Savoie dans le cadre de l'enquête préliminaire. Si M. Pellarin n'a pas souhaité répondre à nos questions, plusieurs membres de son entourage nous ont indiqué qu'il avait accepté, sans se méfier, des invitations à des chasses à l'étranger, notamment en Pologne et en Afrique. Ces séjours auraient été payés par l'entreprise Jean Lefèbvre.

Au cours des dernières semaines, des informations parfois contradictoires sur l'enquête préliminaire et sur les soucis du président ont circulé dans les couloirs du conseil général. A tel point que l'affaire s'est déplacée sur le terrain politique. Agé de soixante-huit ans, Bernard Pellarin tient les rênes du département depuis dix-huit ans. Dans son propre camp, certains élus rêvent déjà de son siège qui serait laissé vacant en cas de peine d'inégibilité ou de démission.

Christophe Vincent

Les chiffres de la délinquance ont baissé pour la deuxième année consécutive

Le nombre de mineurs impliqués dans des crimes et délits est en forte hausse

Pour la deuxième année consécutive, les chiffres officiels de la délinquance ont diminué en 1996 (– 2,88 % par rapport à l'an passé), enregistrant une baisse moins marquée qu'en 1995 (– 6,47 %). Cette nouvelle décrue provient notamment de la diminution du nombre de vols (69 644 faits de moins par rapport à l'an passé). Mais les violences volontaires contre les personnes (+ 6,1 %) ont continué de progresser.

AVEC 3 559 617 DÉLITS et crimes constatés en 1996 dans toute la France, les statistiques de la police et de la gendarmerie nationales ont enregistré une baisse (– 2,88 %, soit 105 703 infractions en moins) par rapport à l'an passé. Cette décrue intervient après celle enregistrée en 1995 (– 6,47 %), qui faisait suite à une période de hausse ininterrompue depuis 1989. Comme pour la période 1986-1988, la tendance semble donc revenue à la baisse en ce qui concerne le volume global des infractions.

Représentant 65,5 % du total des délits et crimes, les vols et recels de vols ont connu une diminution (– 2,9 %), qui constitue le principal facteur de la baisse globale constatée. La masse des vols liés à l'automobile et aux deux-roues à moteur s'est réduite, avec 1 148 722 faits (– 4,17 %). L'usage des alarmes et les mesures de protection des autoradios (extractibles, à façade amovible, etc.) sont vraisemblablement pour beaucoup dans cette décélération. Les cambriolages ont légèrement augmenté (+ 0,71 %), plus spécialement ceux qui visent les résidences secondaires. Les vols commis avec arme à feu (+ 3 %) et avec violence sans arme à feu (+ 7 %) ont progressé.

La progression des infractions à la législation sur les stupéfiants (+ 0,7 %) est d'abord due à l'accroissement du nombre d'interpellations d'usagers (+ 5,7 %) et d'usagers-revendeurs (+ 2,7 %). A l'inverse, les affaires de trafic et de revente sans usage ont régressé (-8,9 %). S'agissant des destructions et dégradations de biens (468 415 faits), en hausse de 6,34 %, l'accroissement concerne avant tout les biens privés et, notamment, les véhicules.

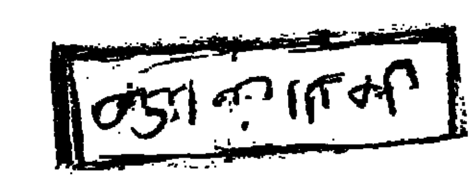
L'EFFET « VIGIPIRATE »

Toujours préoccupante, l'orientation des crimes et délits contre les personnes (+ 3,6 %) reste à la hausse avec, en particulier, 75 425 coups et blessures volontaires constatés (+ 6,1 %). Le nombre d'homicides (1 171 faits ; – 12,5 %) et de viols (7 191 faits ; – 2,2 %) a toutefois décliné. Avec un total de 37 952 faits, les infractions contre la famille et l'enfant se sont accrues, notamment les violences, mauvais traitements et abandons d'enfants (+ 14 %), dont les victimes semblent se déclarer davantage. Enfin, les délits à la police des étrangers, notamment ceux relatifs à leurs conditions de séjour en France, ont sensiblement diminué (– 12 %).

Au sein d'une population totale de 804 655 personnes mises en cause pour la commission d'un délit ou d'un crime, la proportion des étrangers a diminué (17,66 % du total, soit une baisse de – 7 %). Le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré y voit *« le signe qu'une politique déterminée, cohérente, de l'immigration et de l'intégration peut porter des fruits si elle est poursuivie pendant un certain temps »*. Quant aux 143 824 mineurs mis en cause, leur nombre a continué de s'accroître (+ 13,9 %). L'importance de leur participation varie certes en fonction des types d'infractions : 59,7 % des voleurs de deux-roues à moteur et 7 % des personnes mises en cause pour trafic de stupéfiants. Mais la part prise par les mineurs dans la commission des crimes et délits en France, passant de moins de 10 % des mis en cause en 1972, à 12 % en 1989 et à près de 18 % en 1996, ne cesse d'augmenter.

D'un point de vue géographique, l'Ile-de-France a enregistré 26 % des infractions relevées dans l'Hexagone. A l'exception de la Seine-Saint-Denis (+0,4 %), tous les départements franciliens ont connu une baisse (– 2,9 % pour les Yvelines, – 4 % dans les Hauts-de-Seine et le Val de Marne, – 5,7 % pour le Val d'Oise, – 7,5 % pour la capitale, – 8,9 % en Essonne). Les trois autres régions qui, avec l'Ile-de-France, concentrent plus de la moitié de la délinquance ont connu une stagnation (+ 0,05 % en Rhône-Alpes) ou une diminution (– 2,9 % en Nord-Pas-de-Calais, – 4,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Se réjouissant du *« coup d'arrêt »* constaté cette année, M. Debré a déclaré que *« le plan Vigipirate* [instauré depuis septembre 1995], *le déploiement des forces, la multiplication des contrôles qui en découlent, ont des conséquences incontestables mais actuellement difficilement mesurables »* sur les chiffres de la délinquance.

Erich Inciyan



MUTATION Programmée pour 2004, la fermeture des Mines de potasse d'Alsace (MDPA), dans le Haut-Rhin, sera l'aboutissement d'un long processus qui s'est accompli, depuis une vingtaine d'années, sans trop de heurts sociaux. ● AFIN DE FACILITER la reconversion du bassin, des aides massives de l'Etat ont été dégagées pour éponger le déficit de l'Entreprise minière et chimique (EMC), un établissement public industriel et commercial – dont les MDPA sont une filiale –, mais aussi pour attirer d'autres firmes créatrices d'emplois dans la région. ● LES GROUPES suisse Endress / Hauser et japonais Mitsui viennent d'annoncer la création d'environ cinq cents postes de travail au total. ● UNE QUESTION se pose : où enfouir les sels cyanurés et les résidus mercuriels ? Le projet Stocamine inquiète les écologistes, qui craignent une pollution de la nappe phréatique.

Les Mines de potasse d'Alsace organisent leur fermeture en douceur

Fragilisés par la concurrence mondiale, les puits du Haut-Rhin s'épuisent. Aides publiques et plans de reconversion se succèdent, alors que des firmes étrangères annoncent leur implantation. En 2004, un millier de mineurs devront trouver un autre emploi

WITTELSHEIM
de notre correspondant régional

La fermeture des Mines de potasse d'Alsace (MDPA) marquera la fin d'un siècle d'histoire, dont trois décennies de déclin : dès les années 60, la concurrence menace, et les mineurs voient leurs effectifs diminuer, depuis les années 70, au rythme de trois mille personnes tous les dix ans. Le dégraissage s'effectue sans heurts, les mises à la retraite se révélant suffisantes pour réduire les effectifs. Mais, au fil du temps, l'extraction de la potasse alsacienne coûte de plus en plus cher et les difficultés financières deviennent sérieuses.

Sous la première cohabitation (1986-1988), Jacques Chirac alloue une dotation de 300 millions de francs. Edouard Balladur, sous la seconde cohabitation, consent à son tour une aide de 500 millions. Au début de l'actuel septennat, 750 millions de francs sont débloqués pour les années 1995, 1996 et 1997. « *Sans cette contribution de l'Etat, le risque était réel de fermer brusquement* », affirme Jean-Jacques Weber (UDF-FD), député et président du conseil général du Haut-Rhin.

ACCÉLÉRATIONS

Le plan-cadre signé le 7 décembre 1996 par le gouvernement, l'entreprise et les collectivités territoriales met, en principe, un terme aux incertitudes : les MDPA seront fermées en 2004, date à laquelle le gisement sera épuisé, et, d'ici là, la reconversion du bassin devra être largement avancée. De l'avis de tous, y compris de la direction, c'était la seule solution possible. « *Un arrêt brutal serait revenu plus cher, sans compter le coût social, que d'atterrir en douceur* », considère Michel Streckdenfinger, chargé par les MDPA de piloter le projet de renouveau économique. En attendant, l'Entreprise minière et chimique (EMC), dont les MDPA sont une filiale, et l'Etat, chacun pour moitié, doivent combler un déficit annuel évalué à 500 millions de francs.

A l'échéance prévue, un millier de mineurs auront à chercher un nouvel emploi. Tous les protagonistes, y compris les syndicats, partagent un relatif optimisme sur le sort de ceux qui sont appelés à se reconvertir. Depuis trois ans, les responsables ont accéléré le mouvement en multipliant les campagnes de formation et de requalification. Ils sont plus mesurés, voire inquiets, lorsqu'il s'agit de la vraie question à régler : la création de cinq mille emplois, y compris ceux induits, pour compenser la fin de l'activité minière.

Afin de favoriser l'attractivité du bassin potassique, plusieurs outils ont été mis en œuvre : éligibilité de sept communes sur douze à la prime d'aménagement du territoire (PAT), accordée par l'Etat aux entreprises qui viendraient s'installer ; classement du site minier et de sa périphérie en zone objectif 2 (régions en déclin industriel) des fonds structurels de l'Union européenne ; convention particulière EMC-Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) – collectivités apportant des moyens supplémentaires aux créations d'emplois ; contrat de plan Etat-région assorti de 184 millions destinés à la requalification des carreaux, à l'aménagement urbain et au développement social.

CRÉATION DE PME

Ce dispositif, qui met en jeu des sommes importantes, commence à porter ses fruits. Outre la création de PME, le groupe suisse Endress/Hauser, géant mondial dans le secteur des circuits imprimés, et le japonais Mitsui, producteur de disques compacts nouvelle génération, viennent d'annoncer leur implantation dans le bassin potassique avec, à la clé, la création de cinq cents emplois au total.

Pourtant – indépendamment du « *syndrôme JVC en Lorraine* », comme dit Maurice Haffner, secrétaire général des mineurs CGT –, ni les syndicats ni les politiques ne sont rassurés. Jean-Jacques Still (CFDT), secrétaire du comité central d'entreprise, parle de « *trop de zones d'ombre* » pour être serein. « *A telle enseigne que le climat social commence à être tendu* », estime-t-il.

La réalisation du scénario idéal nécessite, selon eux, l'application stricte du principe de « *juste retour* ». Considérant que le passé donne des « *responsabilités morales et historiques particulières* » à l'EMC, ils disent d'une même voix que cet établissement public industriel et commercial (EPIC) (*lire ci-contre*) doit installer une « *entreprise structurante* » comportant des centaines d'emplois. « *Pour l'instant*, constate M. Weber, *l'EMC ne fait pratiquement aucun effort, bien au contraire l'entreprise s'éloigne de l'Alsace en préférant s'installer à Anvers, Rotterdam, ou au Vietnam.* »

A ce jour, l'EMC prévoit la création d'un site d'enfouissement, à 600 mètres de profondeur, de 40 000 tonnes par an de « déchets ultimes ». le projet « Stocamine », à même de créer une centaine d'emplois à partir de 1998, est contesté par les écologistes, qui craignent la pollution de la nappe phréatique par les sels cyanurés, les résidus mercuriels ou les produits arséniés. « *L'opération est d'autant plus risquée que toute la zone est un gruyère, sujette à de fréquents éboulements* », s'alarme Gustave Stahl, responsable de l'association Alsace Nature.

Jo Spiegel (PS), président de la communauté de communes du bassin potassique (12 cités pour 58 000 habitants) tient un discours comparable à celui de M. Weber, à qui il a tenté en vain de ravir son siège de député aux législatives de 1995. Passant lui aussi très vite sur le dossier « Stocamine », il nourrit beaucoup d'espoirs à propos d'un projet de l'EPIC sur le traitement et le recyclage des bouteilles plastiques. « *Nous avons réussi à dépolitiser la question de la reconversion, il nous faut maintenant un projet d'envergure que seule peut nous apporter l'EMC pour réussir la mutation maîtrisée d'un territoire.* »

Marcel Scotto

Des effectifs divisés par cinq depuis 1960

MINES DE POTASSE · BAS-RHIN · Strasbourg · ALSACE · Colmar · HAUT-RHIN · Wittelsheim · Mulhouse · ALLEMAGNE · SUISSE · 20 km

Effectifs, en milliers : 12,8 · 11,5 · 9 · 7,7 · 5,8 · 5 · 3,5 · 2,4 (1950, 60, 70, 80, 90)

Production, en milliers de tonnes : 760 · 1 920 · 1 290 · 750 (1950, 60, 70, 80, 90)

Source : MDPA SA

Cent ans d'histoire

Les Mines de potasse d'Alsace (MDPA) auront vécu cent ans lorsque le dernier puits sera fermé, en 2004. Héritière de sociétés privées allemandes puis françaises, l'entreprise passe complètement sous le contrôle de l'Etat au début des années 60. Déjà, la concurrence des ventes de la Russie et de l'ex-RDA se fait sentir. Quelques années plus tard, c'est au tour du Canada et de l'Espagne d'hypothéquer à terme la rentabilité du bassin alsacien. La France opère en 1967 une réorganisation de sa chimie et regroupe la production d'azote et de potasse dans un nouvel établissement public industriel et commercial (Epic), Entreprise minière et chimique (EMC), dont les MDPA deviennent une filiale à 100 %.

DÉPÊCHES

■ **NANTES : le Centre de recherche et de danse contemporaine (CRDC)**, le Festival cinématographique des trois continents et la troupe « Royal de Luxe » contestent une série de redressement fiscaux dont ils font l'objet. Pour les années 1993, 1994 et 1995, le CRDC se voit réclamer une somme de 1,3 million de francs, la troupe « Royal de Luxe » 1,5 million et le Festival des trois continents un million de francs. Une mésaventure similaire est arrivée aux institutions culturelles de Montpellier.

■ **PARIS : deux variantes du projet d'aménagement du secteur Didot-Thermopyles**, dans le 14e arrondissement, seront proposées aux riverains, mardi 4 février, à la mairie d'arrondissement, lors d'une réunion publique animée par Anne-Marie Couderc (RPR), adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme. Le projet initial, qui a été repoussé par les habitants du quartier en 1995, prévoyait la construction d'une centaine de logements sociaux, au détriment d'un espace vert. Celui-ci est rétabli dans les nouveaux projets, qui proposent, désormais, une cinquantaine de logements.

■ **LYON : la ville a décidé de mettre en vente**, dans les trois ans à venir, une grande partie des deux cent quinze immeubles de son patrimoine immobilier. Cette décision est motivée par les coûts d'entretien et de réhabilitation jugés trop lourds. La moitié des produits de la vente sera réaffectée à la rénovation du patrimoine que la ville ne peut pas céder. – *(Corresp.)*

■ **MÉDITERRANÉE : la SNCF va planter plus d'un million d'arbres** et répandre une centaine de tonnes de semences sur les talus du TGV Méditerranée, sur quelque deux cent cinquante kilomètres de parcours de la fourche Valence-Marseille-Nîmes. L'objectif de l'opération est à la fois de protéger les talus, d'harmoniser la couverture végétale avec les espèces environnantes et d'offrir à la faune sauvage locale de quoi se nourrir.

A Ermont (Val-d'Oise), un maire bien en chaire

A ERMONT (Val-d'Oise), il est moins connu pour ses ouvrages sur Gramsci ou sur la Ve République que pour sa participation aux activités de la paroisse. Certains le croient accordéoniste de profession, depuis qu'ils l'ont rencontré à l'école de musique de la ville, d'autres « *ancien ministre de Balladur* ». Les plus informés se contentent de dire qu'il a des « *titres et de l'instruction* ». Hughes Portelli, quarante-neuf ans, ancien conseiller d'Edouard Balladur, chargé des sondages à Matignon, est, depuis décembre 1996, maire de cette commune de la vallée de Montmorency. Conseiller municipal (UDF) depuis 1989, premier adjoint depuis 1995, son élection fait suite à la démission de Jacques Berthod, maire (div. d.), après vingt-six ans de mandat.

Souvent experts, parfois conseillers du prince, les politologues franchissent rarement le pas qui les sépare de l'action politique. Hughes Portelli, professeur à l'université Paris-II-Assas est, à cet égard, une exception. Il est rare qu'un agrégé de science politique assume la charge d'une ville de 28 000 habitants. Pourtant, si ses travaux de recherche inspirent sa vision de la vie politique locale, son champ de compétence universitaire n'explique pas son engagement municipal. Ermontois depuis plus de quinze ans, il a milité à la section socialiste de la ville au sein du Ceres, le courant de Jean-Pierre Chevènement. Il a quitté le PS « *en 1981 par anti-mitterrandisme* » pour adhérer à l'UDF. Il est aujourd'hui membre de Force démocrate. Si certains de ses amis socialistes parlent de « *trahison* », il ne décèle quant à lui aucune rupture dans son parcours personnel.

LE « FIL BLANC »

« *J'ai toujours eu un fil blanc dans ma vie : ma fidélité aux valeurs du catholicisme social.* » Comme citoyen, comme père de famille, puis comme élu, il s'est investi dans le réseau associatif d'Ermont. Modeste dans la définition de son rôle de maire, il se dit « *bénévole, exerçant son devoir civique* ». Il ne prétend pas « *changer la vie* », mot d'ordre du PS à la fin des années 70, mais vouloir « *redonner le goût de vivre aux gens* ».

Plus animateur que réformateur, sa priorité n'est pas de transformer la ville mais de faire participer davantage les Ermontois à la vie de leur commune. « *Ermont est une immense garderie. On garde les jeunes après trente ans et les plus âgés après soixante ans* », explique-t-il. Au printemps, il créera un « *conseil économique* » formé de représentants des commerces, des entreprises et des professions libérales, qui viendra s'ajouter aux conseils de quartier et au conseil municipal des jeunes qu'il a déjà lancés.

La moitié des Ermontois vivent dans des logements sociaux, l'autre dans des quartiers pavillonnaires. « *Ermont est un concentré de banlieue* », explique-t-il. Des jeunes des quartiers défavorisés et des familles peu aisées déplorent le manque d'équipements sportifs collectifs, comme la fermeture de la crèche municipale. Ce dont se fait l'écho l'opposition socialiste. Hughes Portelli promet des investissements, mais prévoit d'abord de se rendre « *davantage chez les habitants* ». Par souci de proximité. Parce que « *la légitimité d'un maire commence aussi par sa notoriété* ».

Bien qu'il exerce un mandat électif, M. Portelli refuse de se définir comme « *un professionnel de la politique* ». « *L'échelon local n'est pas un échelon politique,* insiste-t-il. *Les changements dans la société s'opèrent en dehors de la politique aujourd'hui. Le plan local est encore un des rares niveaux où l'élu peut être utile.* » Candidat aux cantonales en 2001, il ne souhaite cependant pas se présenter, en 1998, aux législatives. Malgré les appels du pied de l'UDF et du RPR...

Béatrice Jérôme

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire d'Orange

À LA SUITE d'une information publiée dans Le Monde *du 4 janvier relative aux contrats d'eau de la ville d'Orange, le maire, Jacques Bompard (FN), nous a adressé la lettre suivante :*

« – Nous n'avons pas "*résilié unilatéralement les contrats*" nous liant à la SADE [*filiale de la Générale des eaux*]. En effet, à l'intérieur du contrat de vingt ans nous liant avec notre fermier, était stipulé que tous les cinq ans ledit contrat pouvait être renégocié. Or, le moment venu, la SADE a refusé cette renégociation. Ce faisant, elle s'est placée elle-même hors contrat, nous donnant la possibilité légale de faire ce que nous avons fait.

» – Votre collaborateur affirme : "*Les Orangeois devront payer la dette de la ville envers la SADE.*" Cela est vrai. Mais les lecteurs doivent savoir que même si la SADE était restée le fermier de la ville ladite dette aurait dû être payée. Ce problème n'a donc rien à voir avec le dossier.

» – Votre journaliste parle de "*conséquences fâcheuses*" sur la qualité des prestations qui seront fournies par la SAUR [*filiale du Groupe Bouygues*]. Là aussi, cela est faux. L'eau des fontaines publiques continuera à être potable et sera toujours traitée comme auparavant. N'importe qui pourra le vérifier. De même, il paraîtrait à vous lire que les "*branchements d'assainissement*" ne seraient pas renouvelés. En fait, tout renouvellement ou branchement continuera à être assuré comme auparavant. En revanche, tout nouveau travail fera l'effet d'un appel d'offres. Cela ne devrait pas coûter un centime plus cher aux Orangeois.

» Enfin, il est tout aussi inexact de dire que "*les boues de la station d'épuration*" ne seront pas éliminées. Cette opération sera effectuée par un sous-traitant qui, effectivement, ne sera pas la SAUR. Elle coûtera moins cher que du temps de la SADE.

» En conclusion, nous dirons que, dorénavant, les Orangeois recevront une facture d'eau détaillée, afin que tout cela soit "*clair et transparent*". »

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 29 janvier a procédé au mouvement préfectoral suivant (*Le Monde* du 30 janvier). **Jean-Paul Proust**, préfet de la région Haute-Normandie, est nommé préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en remplacement d'**Hubert Blanc**, nommé *conseiller* d'Etat au tour extérieur et membre de la commission de réflexion de la justice *(lire ci-contre)*. **Bernard Puydupin**, préfet de la Mayenne, est nommé préfet hors cadre. **Janine Pichon**, préfet du Gers, est nommée préfet de la Mayenne, en remplacement de M. Puydupin. **Jean-Pierre Musso**, directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police de Paris, est nommé préfet du Gers, en remplacement de Mme Pichon.

[Né le 3 mars 1940 à Vaas (Sarthe), ancien élève de l'ENA, Jean-Paul Proust est directeur du cabinet du préfet du Val-d'Oise (1967), avant de devenir adjoint du directeur général des collectivités locales (1972). Secrétaire général de la préfecture de La Réunion (1974), directeur du cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur (1975), sous-préfet de Lorient (1977), il devient directeur des pêches maritimes et des cultures marines au ministère de la mer (février 1982). En juin 1985, M. Proust est chargé de la préparation des programmes intégrés méditerranéens (PIM). Devenu directeur du cabinet du préfet d'Ile-de-France en novembre 1985, il est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, en mai 1986. Il est ensuite préfet de l'Isère (novembre 1987), préfet de la Guadeloupe (octobre 1989) et préfet du Limousin (juillet 1991). Il était préfet de Haute-Normandie *depuis* le 21 octobre 1992.]

[Née le 26 février 1937 à Pleyben (Finistère), *Janine Pichon est licenciée en droit.* Attachée de préfecture au début de sa carrière, elle devient sous-préfet d'Aubusson (Creuse) en mars 1981, sous-préfet de Sens (Yonne) en 1983, chef de bureau au ministère de l'intérieur (1984), secrétaire générale de la préfecture de l'Ain (novembre 1986), puis de la préfecture du Doubs (1990). Elle était préfet du Gers depuis août 1994.]

[Né le 5 décembre 1942 à Nice, ancien élève de l'ENA, Jean-Pierre Musso est directeur du cabinet du préfet du Morbihan (1967), secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne (1971), chef de cabinet du secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (1972), secrétaire général de la Corrèze (1973), chef de la mission régionale auprès du préfet de la région Limousin (1976), conseiller technique à la Datar (1980). Il devient chargé de mission auprès de la société nationale Elf Aquitaine (1982), puis président-directeur général de la Société française d'exportation des matériels et systèmes relevant du ministère de l'intérieur (juin 1986). Il réintègre le ministère de l'intérieur, et devient sous-préfet de Meaux (1988). Depuis août 1993, il était directeur de la circulation, des transports et du commerce à la préfecture de police de Paris.]

CONSEIL D'ÉTAT

Hubert Blanc a été nommé conseiller d'Etat au tour extérieur, sur proposition du ministre de la justice, Jacques Toubon, par le conseil des ministres du mercredi 29 janvier. M. Blanc était préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

[Né le 5 octobre 1935 à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire), titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public, *Hubert Blanc* passe le concours de chef de cabinet de préfecture en 1961. Il occupe ce poste auprès du préfet de la Sarthe, avant d'être secrétaire général de la préfecture des Basses-Alpes (1965) puis du Lot (1967). Il est nommé conseiller technique au cabinet de Joël Le Theule, alors secrétaire d'Etat chargé de l'information (1968), puis chef de cabinet de Roger Frey, ministre chargé des relations avec le Parlement (1969), qu'il suit au ministère chargé des réformes administratives (1971). Après un passage comme chargé de mission auprès du commissaire au tourisme (1972), M. Blanc devient le directeur du cabinet d'Aimé Paquet, secrétaire d'Etat au tourisme (1973). Il occupe les fonctions de conseiller technique d'Olivier Guichard au ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports (1974), et de directeur du cabinet de Vincent Ansquer au ministère du commerce et de l'artisanat (1974). Sous-préfet du Raincy (1975), chef du service d'information et de diffusion du premier ministre (1976), préfet des Hautes-Alpes (1978), des Vosges (1980), du Finistère (1983), chargé de mission auprès du commissaire de la République de Nouvelle-Calédonie (1985), il devient préfet de Bourgogne (mars 1986), avant de diriger le cabinet d'André Giraud, ministre de la défense (1986). Il est chargé de la coordination pour la circulation des personnes au sein de la Communauté européenne (1989), puis nommé préfet de la région Centre (1991) et enfin préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (novembre 1993). Il vient d'être nommé membre de la commission de réflexion sur la justice.]

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 22 janvier a approuvé les nominations suivantes dans les armées (*Le Monde* du 29 et du 30 janvier) :

● **Armement.** Sont nommés : adjoint au chef du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Patrick Nicolas** ; directeur de l'établissement central de soutien à la direction de la gestion et de l'organisation, l'ingénieur général de première classe **Georges Lauriac** ; chargé de la sous-direction de la formation à la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Le Gac** ; *chargé de mission auprès* de l'inspecteur général de l'armement, l'ingénieur général de première classe **Philippe Connille** ; chargé de mission auprès du directeur des relations internationales, l'ingénieur général de première classe **Alain Bizot** ; adjoint au directeur des relations internationales, l'ingénieur général de première classe **Marc Desécures** ; chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **Michel Bizot**.

Sont nommés : directeur de la coopération et des affaires industrielles, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Fournet** ; chargé de mission auprès du directeur des relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe **Daniel Pichoud** ; architecte de systèmes de forces à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean Deveaux** ; adjoint au chef du service des programmes nucléaires de la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Yves Duhil** ; chef de l'échelon de Brest du service des programmes navals de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Henri Despax** ; chargé de la sous-direction de la gestion des programmes navals de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Daniel Itié** ; chef *du service de la recherche et du* développement industriels de la direction des constructions navales, l'ingénieur *général de deuxième classe* **Jean Le Tallec** ; adjoint au chef du service d'architecture des systèmes de forces de la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Bernard Besson**.

Sont nommés : adjoint au directeur de la coopération et des affaires industrielles, chargé de la sous-direction de la coopération multilatérale, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Paul Chauvot de Beauchêne** ; *chef du service* des affaires commerciales et internationales à la direction des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe **François Guerrier** ; chef du département des publications de l'armement du centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe **Walter Kleinknecht** ; directeur du programme d'ensemble *Coelacanthe* à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Alex Fabarez** ; chargé de la sous-direction des emplois et des carrières du personnel technicien, administratif et ouvrier de la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Marcel Roux** ; adjoint au directeur de la coopération et des affaires industrielles, chargé de la sous-direction des affaires intersectorielles, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Deguest** ; adjoint au chef du service des programmes d'armement terrestre de la direction des *systèmes d'armes, l'ingénieur général* de deuxième classe **Patrice Latron** ; chargé de la sous-direction des systèmes d'armes et *techniques* du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **François Flori**.

(A suivre).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Victor,
son frère,

Véronique et Philippe,
ses parents,

ont l'immense joie d'annoncer la venue *au monde de*

Léonard, Jean, Paul SALMON,

le 22 janvier 1997.

Angélique BERÈS,
Denis OLIVENNES,
Benjamin et Simon,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul, Elias, Roman,

le 23 janvier 1997.

5, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

Anniversaires de naissance

Pascal,

31 janvier 1997, 22 h 40, tu as 40 ans.

Joyeux anniversaire et vive la vie !

Luce.

Décès

– Choisy-le-Roi.

M. Georges Albert Astre,
Et toute la famille,

font part du décès de

Mme Berthe ASTRE,
née HAHN,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu vendredi 31 janvier 1997, à 14 heures, en l'église réformée, *rue Georges-Clemenceau*, à Choisy-le-Roi.

6, avenue de Villeneuve-Saint-Georges,
94600 Choisy-le-Roi.

– Jacqueline Welgryn-Fekete,
née Blumenfeld,
sa nièce,
fille de Théodore Blumenfeld,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marguerite BLUMENFELD,
docteur en chirurgie dentaire,

survenu le 20 janvier 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Des prières ont été dites à sa mémoire et en souvenir de ses frères

Théodore et Léonard.

– Bayonne *(Pyrénées-Atlantiques)*.
Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Mme Madeleine Dagouassat,
M. et Mme Bernard Dagouassat,
leurs enfants Philippe et Isabelle,
M. Jean-Jacques Dagouassat,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DAGOUASSAT,

le 27 janvier 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans, au terme d'une longue maladie.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Renée Cicurel,
née Amariglio,
son épouse,
Mme Jacqueline Cicurel,
sa fille,
M. et Mme Gérard Cicurel,
son fils et sa belle-fille,
Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

David CICUREL,
dit André CICUREL,

survenu le 28 janvier 1997, à Paris.

L'inhumation aura lieu le 31 janvier, au cimetière parisien de Pantin *(164, avenue* Jean-Jaurès).

On se réunira à la porte principale, à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe CROIZET,

survenu le 28 janvier 1997, à l'âge de quarante ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 janvier.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 12 heures précises.

De la part de
Mme Philippe Croizet,
son épouse,
David et Sandy,
ses enfants,
M. Marcel Croizet,
son père,
M. et Mme Eric Croizet,
et leurs enfants,
Ses frère et belle-sœur,
Et de toute la famille.

2, rue Brezin,
75014 Paris.

– Muriel, Olivier, Alain et Annick *Herreman*,
ses enfants,
André Johannes,
son compagnon,
Sa famille,
font part du décès de

Françoise DARZENS HERREMAN,

survenu le mercredi 22 janvier 1997.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– *Jacques Friedland,*
son mari,
Nicole et Michel Savy,
Paule Dubois-Friedland et Michel Dubois,
ses filles et gendres,
Thomas, Pierre et Louise,
ses petits-enfants,
Georges et Simone Gourvize,
Louis et Félicie Friedland,
Sa famille et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lola FRIEDLAND,
née GURWICZ,

survenu le 29 janvier 1997.

Les obsèques auront lieu le 31 janvier, à 10 heures.

Porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

– M. et Mme Jean-Paul Marcoin
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Igou
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Simone Berlow,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Lucien ESSEL,

survenu le 28 janvier 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 31 janvier, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

11, allée Edgar-Quinet,
93320 Les Pavillons-sous-Bois.

– Anne-Marie Gaide,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice GAIDE,

le 22 janvier 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet.

22, rue des Ecoles,
78400 Chatou.

– Marie-Anne Keller,
Nathalie et Louis-Gérard de Frayssinet,
André Keller,
Et toutes leurs familles,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre KELLER,
professeur au conservatoire de Versailles,

le 27 janvier 1997, à Chevreuse.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 janvier, à 14 h 30, en l'église de Chevreuse.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD)

a la tristesse de faire part du décès de sa déléguée pour le 7e arrondissement de Paris,

Mme Christiane J. KOLM,

*survenu le 19 janvier 1997, dans sa quatre-*vingt-onzième année.

– La famille,
Mme Simone Laval,
son épouse,
Claude et Annie Laval,
son fils et sa belle-fille,
Thibaut et Caroline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul LAVAL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
ancien *sous-directeur*
à la direction du Trésor,
ancien trésorier-payeur général
de la région Midi-Pyrénées,

survenu le 29 janvier 1997, dans sa soixante-quinzième année, au Bouscat (Gironde).

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Cercoux (Charente-Maritime), le samedi 1er février, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Mme Louis Pauwels,
née Elina Labourdette,
son épouse,
Le vicomte et la vicomtesse de la Grandière,
née Marie-Claire Pauwels,
M. et Mme François Pauwels,
Mme Zoé Pauwels,
ses enfants,
M. Daniel Mijon et Sophie Lebraz,
Louis, Eléonore, Sabine, Sébastien, *Astrid, Pierre, Marie, Nicolas,*
ses petits-enfants,
Cynthia et Marwin,
ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
Ses collaborateurs,
Les familles Viera, Perier, Slavko,

ont le grand chagrin de faire part du *rappel à Dieu de*

M. Louis PAUWELS,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre de la Couronne
de Belgique,

le 28 janvier 1997, muni des sacrements *de l'Eglise.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Vincent du Mesnil-le-Roi (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Cardot,
président,
M. Arnaud d'Hauterives,
secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des Beaux-Arts,

ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Louis PAUWELS,
membre de l'Académie des Beaux-Arts
de l'Institut de France,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre des Arts
et des Lettres,

survenu le 28 janvier 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 janvier, à 10 h 45, en l'église Saint-Vincent au *Mesnil-le-Roi* (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière du Mesnil-le-Roi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des Beaux-Arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.
(Le Monde *du 30 janvier.*)

– Simone Renaudin,
son épouse,
Ses fils et belles-filles,
Jean-Marie, Pierre, Richard et Noellie, Michel et Josiane, André et Patricia, Denis et Christine,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

André RENAUDIN,
lieutenant-colonel de réserve,
officier de la Légion d'honneur,
ancien des Forces françaises libres
et des corps expéditionnaires français
d'outre-mer.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le lundi 27 janvier.

« Pépicou »,
47210 Parranquet.

– Sa famille
nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Sonia SULGER BÜEL,

survenu à Lyon, le 20 janvier 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité.

– Jean-Claude (Minet) Roux
et Vickie Roux,
Mme veuve Louis Joubert,
Mlle Denise Joubert
et Michel Baudouin,
M. et Mme Alain Joubert
et leurs enfants,
M. Christian Joubert,
Marif et leur fils,

ont la tristesse de faire part du décès de

Claire ROUX,
née JOUBERT,

survenu à Bordeaux, le 24 janvier 1997.

Nous remercions l'unité de soins palliatifs *du CHU de Bordeaux pour la qualité* des soins donnés.

Des dons peuvent être envoyés pour les en remercier à la Fondation de France sous le no 600809 Association Alliance.

140, rue Sainte-Catherine,
33000 Bordeaux.

– Les familles Dosso, Martin, Tamisier,
Ses neveux et nièces,
font part du décès de

Mme Marcelle, Violette TAMISIER,

survenu le 26 janvier 1997, à Gray.

5, rue Charles-Desvergnes,
92190 Meudon.
Rue des Loups,
70140 Pesmes.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Mme Francis Wolf, à Genève,
M. et Mme Gérard Wolf, à Paris,
M. et Mme Allen Wolf-Klein, à New York,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis WOLF,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien sous-directeur
et conseiller juridique
du Bureau international du travail,
ancien président du
Cercle des juristes internationaux,

survenu le 21 janvier 1997 dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Conférences

Centre de recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM),
président-fondateur : Robert Assaraf,
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83.

Le CRJM, en collaboration avec l'association Yuval-France : M. Israël Adler, professeur en musicologie, Université hébraïque de Jérusalem, **« De Fès à Amsterdam, la musique sépharade au XVIIIe siècle »**, le lundi 10 février 1997, à *18 h 30. Confirmation au tél. : 01-45-49-61-40.*

Débats

– **« L'homme en guerre au XXe siècle »**. Débat autour de l'ouvrage de Philippe Masson, paru aux éditions du Rocher, avec Pierre Dabezies et Jean-Louis Dufour, lundi 3 février 1997, à 18 heures, palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Séance publique organisée *par le Centre d'études d'histoire de la défense.*

HORIZONS

REPORTAGE

L'esprit de famille du Crédit foncier

L'occupation du siège parisien et la séquestration du gouverneur du Crédit foncier de France ont gommé certaines hiérarchies au sein de cette institution cent-cinquantenaire. Récit d'une révolution tranquille

C'EST une jeune femme toute simple, au regard direct, qui essaie de retenir sur ses genoux un petit garçon de cinq ans, Yannick, son fils. Les colonnes en porphyre vert des Pyrénées de la grande salle du Crédit foncier de France ne semblent guère impressionner l'enfant. Il est vrai que Martine-Claude, modeste employée au service courrier depuis quinze ans, occupe les lieux avec une tranquille assurance. Jamais elle n'aurait cru qu'un jour elle et ses collègues auraient envahi la Bourse de Paris, marché sur l'Elysée, interpellé le ministre des finances Jean Arthuis devant la Banque de France ou retenu (pour ne pas dire séquestré) le gouverneur Meyssonnier dans son bureau.

« *Maman a installé un lit de camp* », souffle le petit garçon. « *Oui*, s'excuse sa mère. *Pour dormir, la moquette est très dure.* » La première nuit, Martine-Claude n'a pas fermé l'œil. Ils étaient trois





cents ou quatre cents à dormir à même les dallages de marbre. Certains avaient récupéré les tatamis de la salle de gymnastique (« *très durs aussi* »). D'autres avaient déroulé les emballages à bulles qui enveloppent les ordinateurs. Tout le monde était très nerveux. La jeune femme n'a pas encore réalisé. Samedi dernier, c'est à peine si elle a reconnu un chef adjoint de bureau, d'ordinaire tiré à quatre épingles, avec son petit gilet et son éternel nœud papillon. Il est apparu en simple chemise et en gros pull, comme un autre de ses *alter ego* qui a fait sensation avec son col roulé, son blouson de cuir sur l'épaule et son duvet. « *Quand il faut défendre sa boîte, il n'y a qu'une tenue adéquate : le jean et le sweat... et le pull pour la nuit* », admet Martine-Claude. Mais tout de même, ce cadre qui dormit près d'elle entortillé dans son sac de couchage, voilà un spectacle qu'elle n'est pas près d'oublier. « *On regardera désormais la hiérarchie d'un œil différent* », confie-t-elle. Le fils l'a interrompue : « *Le Foncier aux salariés !* » Visage amusé de la mère : « *Il reprend nos slogans...* »

Comme nombre de ses collègues, la jeune femme assure un tour de présence dans la grande salle (dite Troisième Salle) du Crédit foncier. Il faudra tenir au moins jusqu'au 5 février, date de la réunion de l'assemblée extraordinaire des actionnaires. Martine-Claude met un point d'honneur à accomplir sa journée de travail avant de venir occuper les lieux. « *Deux journées dans l'une, sans compter les enfants et le mari pour lesquels il faut préparer à dîner. Je n'avais jamais passé autant d'heures au Crédit foncier !* » L'autre jour, elle est venue avec son petit dernier, vingt et un mois. Elle l'a langé sur les banquettes en cuir de l'établissement.

Après plus d'une semaine de mouvement, les lieux sont restés étonnamment propres. Conçue par un architecte naval, la salle épouse la forme d'une coque de navire surmontée par des coursives et trouée de hublots. Une fresque bleutée court de part en part. Un univers presque froid qu'ont animé à leur manière – farandole et animations diverses – les occupants en col blanc. « *On se demandait à quoi servait cet endroit, maintenant on a trouvé : il permet de se réunir.* » Martine-Claude n'est pas engagée dans l'action syndicale. Si quelque chose lui déplaît, elle a l'habitude de traiter directement avec ses supérieurs. « *J'ai mon franc-parler.* » Mais, depuis novembre 1996 (première action d'un « commando » du Crédit foncier ayant forcé les portes de la Bourse), elle a ressenti la nécessité d'agir.

Lundi, avec des employés du Foncier, elle s'est rendue à Boulogne où le président Jacques Chirac inaugurait une opération Internet pour les jeunes. « *On s'est gelé. Nous étions nombreux à crier. Je crois qu'il nous a regardés.* » Bien sûr, elle se serait volontiers passée de toutes ces actions. « *On a d'autres chats à fouetter.* » Pourtant, elle a rejoint le mouvement sans hésiter, à cause de l'énorme sentiment d'injustice qu'elle remâche. « *Nous réalisons un milliard de francs de bénéfices et on veut nous tuer. Le résultat est qu'on va se retrouver plus soudés.* » Récemment, elle a demandé à une collègue qu'elle croise depuis des années si elle appartenait bien au syndicat CFDT. Sans doute une idée fait-elle son chemin...

Après dix-huit mois de lutte, l'intersyndicale est restée unie et forte, s'attirant le respect de nombreux employés qui jugeaient jusqu'ici ce type d'intervention dérisoire ou déplacé, surtout dans une vieille institution « cent-cinquantenaire » comme le Crédit foncier (créé par un décret du 28 mars 1852).

Employée au service informatique, Huguette n'oubliera pas de sitôt les opérations de commando menées avec le concours spontané des salariés. « *A ce moment-là*, dit-elle sans insister, *les médias n'en parlaient pas.* » Et pourtant, ces braves pères et mères de famille jouaient les conspirateurs, obéissant aux ordres flous des meneurs : « *Aujourd'hui, on sort. Rendez-vous au métro Concorde.* » Seuls quelques responsables savaient que la destination finale était l'Elysée. « *Nous avons traversé la rue Royale, puis remonté la rue Saint-Honoré*, raconte Huguette. *L'effet de surprise était tel que les CRS ne sont intervenus qu'au bout de trois quarts d'heure. Maintenant, ils se méfient de nous. Depuis le coup de l'Elysée, deux voitures des RG stationnent en permanence devant les portes du Crédit foncier. Ils ont dû se faire rappeler à l'ordre...* »

YOLANDE est cadre chargée d'une mission d'information. Elle n'a pas tenu à participer aux actions dites de commando qui supposaient d'agir sans autorisation. « *Honnêtement, je n'ai fait que les grandes manifs, comme celle vers Matignon.* » Elle n'est pas allée non plus jusqu'à dormir sur place, à l'instar de nombreux employés. A ses yeux, la séquestration du gouverneur a pu indigner certains, mais, « *avec le recul, je dois reconnaître, avec une infinie tristesse, que cette façon de procéder nous a permis de montrer nos chiffres à un conciliateur. La finalité n'était donc pas mauvaise* ».

Tout au long de la journée, jusque tard dans la soirée, des petits groupes se forment, qui se racontent pour la énième fois les moments les plus intenses, font circuler des albums de photographies prises devant Matignon, ou à l'Elysée ou à Bercy, ou encore lors de la première nuit de l'« occupation ». On se garde cependant d'idéaliser le soudain nivellement de la hiérarchie. « *Des chefs qui ont dormi parmi nous, vous en connaissez ? Cela m'étonnerait !* », dit un quinquagénaire moustachu. On lui cite un ou deux noms. Il hausse les épaules. « *Pendant un moment, on a perçu une plus grande intimité*, admet une informaticienne. *On a pu venir en blue-jean et sans collier de perles. Mais quand tout cela sera terminé, les choses redeviendront comme avant* », dit-elle sans illusion.

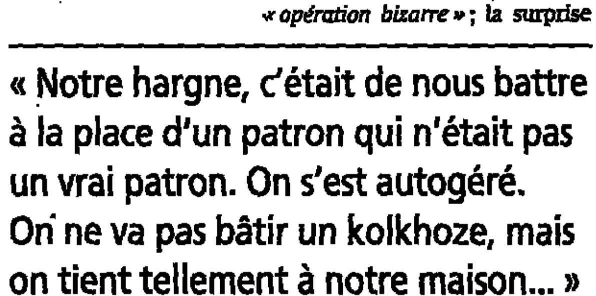
Pour Serge, qui s'est engagé dans la bataille plein d'enthousiasme, il s'est vraiment passé un phénomène irréversible. « *Nous avons découvert une solidarité spontanée entre nous. Les opinions des uns et des autres se sont révélées. Cela a pu créer parfois des tensions, mais le plus souvent les liens se sont au contraire resserrés.* » Et d'ajouter : « *L'intersyndicale a été notre ciment. Notre hargne, c'était de nous battre à la place d'un patron qui n'était pas un vrai patron. En réalité, on s'est autogéré. On ne va pas bâtir un kolkhoze, mais on tient tellement à notre maison...* » Martine, du service recouvrement, revit intensément la première nuit passée sur place : « *J'avais une impression d'irréel. Des matelas à l'intérieur du Crédit foncier !* » Très vite, les employés se sont appropriés les lieux, transportant leur couchage dans les bureaux, aménageant des espaces de repos entre les dossiers, les plus audacieux osant s'installer dans la cuisine du gouverneur, dans son antichambre, dans son bureau même, une fois achevée sa séquestration.

Cet épisode, décidé « *dans le feu de l'action* », le 17 janvier, restera pour le personnel du Foncier comme le tournant majeur du conflit. « *Les médias télévisés se sont enfin intéressés à nous. C'était pourtant notre quarantième action* », précise Serge. Retenu avec son comité exécutif, le gouverneur Meyssonnier a passé la nuit à l'intérieur d'un petit bureau en marge de la grande salle des colonnes. « *La porte restait ouverte. C'était comme au zoo. On pouvait aller voir le patron et ses collaborateurs avant d'essayer de dormir* », s'amuse à raconter un membre du service informatique. Plus tard, le gouverneur, invoquant une crise d'asthme, a voulu regagner son bureau. Là, des employés ont organisé des tours de garde pour surveiller les deux sorties. « *Mais il pouvait recevoir ses proches* », témoigne un de ses anciens gardiens. Hormis un accès de colère de Jérôme Meyssonnier à l'encontre d'un garde-chiourme trop zélé qui le suivait partout, la « détention » s'est effectuée sans heurts. Mais que de regards échangés, de silences pesés et pesants, d'impressions étranges parmi ces employés de banque réputés dociles et coincés, usant de méthodes plus familières à la grande industrie. « *C'était curieux*, témoigne Jean-Marie, *j'avais joué au foot autrefois avec un des directeurs retenus. Nous nous sommes dévisagés. Autre chose m'a surpris : certains membres de la hiérarchie ont tenu à être enfermés alors que personne ne les y obligeait. Comme s'ils avaient de la peine de n'être pas séquestrés. Sans doute voulaient-ils jouer une carte personnelle pour l'avenir.* »

Pour Christophe et Hervé, deux jeunes salariés recrutés il y a deux ans, ce conflit est un véritable baptême du feu. « *Si on coule, tout le monde saura comment ça s'est passé. Nous sommes unis car nous défendons notre droit au travail. Il ne s'agit pas d'une revendication catégorielle* », explique le premier. « *Quand l'ensemble du personnel chante* Nous sommes le Crédit foncier *pendant plus d'une demi-heure, cela devient un hymne* », ajoute le second.

HUGUETTE hoche la tête : « *Le soir où l'intersyndicale a décidé de libérer le gouverneur, nous savions qu'il existait des tensions entre la CFDT et la CGT. Pourtant, les membres de la délégation ont descendu le grand escalier devant une salle comble en se tenant la main. L'hymne a retenti. Les éclairages de la télévision se sont allumés. Les gens avaient les larmes aux yeux. Cet hymne* – « Nous sommes le Crédit foncier, Rien ne pourra nous arrêter, ohé ohé... Tous ensemble pour gagner » – *restera.* »

Chacun se met à égréner la ritournelle des souvenirs encore frais dans les esprits : la banderole du Foncier que les policiers en faction devant l'Elysée voulaient à toute force confisquer aux manifestants (« *On a assisté à un vrai match de rugby. Ils n'ont pas réussi à nous la prendre* », précise joyeusement Hervé) ; la « descente » à l'hôtel Royal-Monceau, où le Crédit foncier a laissé quelque 300 millions de francs dans une « *opération bizarre* » ; la surprise

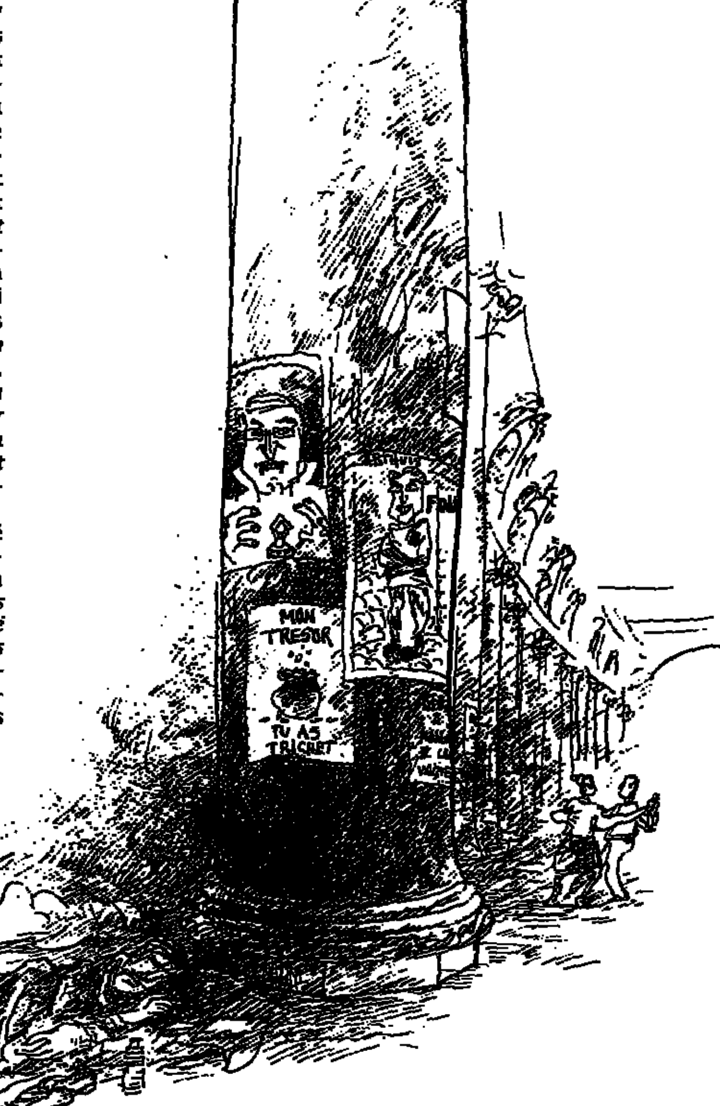


« Notre hargne, c'était de nous battre à la place d'un patron qui n'était pas un vrai patron. On s'est autogéré. On ne va pas bâtir un kolkhoze, mais on tient tellement à notre maison... »

des vigiles de la Bourse quand le « commando » a investi la salle des marchés ; la visite des grands leaders syndicaux, Marc Blondel et Louis Viannet (« *Notat n'est pas venue et on ne tient pas à ce qu'elle vienne* », précise Raymonde, trente-deux ans de maison et militante cédétiste). « *Les autorités s'ingéniaient à nous concocter des itinéraires de manifestation à travers les quartiers résidentiels peu fréquentés. On nous a poussé à tenter des coups d'éclat* », résume Christophe.

Qu'en sortira-t-il ? Les employés de la rue des Capucines ne comptent plus les soutiens régulièrement annoncés au micro de la salle des colonnes (messages de l'intersyndicale de la BNP-Lyon, de Paribas...). Les familles et les amis manifestent leur solidarité, viennent le week-end avec des ribambelles d'enfants pour détendre l'atmosphère. L'attitude de l'Etat continue d'inquiéter le personnel. « *Le ton change, pas le fond* », observe Raymonde qui souligne encore et toujours la dimension solidaire du conflit. « *Nous considérons que tout le monde est dans la lutte. Si des retenues sur salaires sont décidées, elles s'appliqueront à tous.* »

A l'entrée de la salle des Colonnes, Martine-Claude converse avec ses collègues. « *J'aime bien venir ici*, dit son petit garçon. *A cause de la cantine et des cassettes vidéo.* » Sur les murs voisins sont affichés les dessins des enfants du personnel. Le Crédit foncier y est représenté comme une maison menacée où il fait pourtant bon vivre. Sur ces représentations colorées, il tient encore debout.



Eric Fottorino

Dessins et croquis : Jean-Pierre Cagnat

Pourquoi j'ai écrit ma parodie

par Alan Sokal

LE débat sur l'objectivité et le relativisme, la science et le postmodernisme, qui agite depuis huit mois les milieux académiques américains et en particulier ceux de gauche, est maintenant arrivé en France. Et avec quel éclat ! A la suite de Denis Duclos (*Le Monde* du 3 janvier), voici que l'éminent sociologue Bruno Latour offre dans vos colonnes son interprétation de la prétendue affaire Sokal (*Le Monde* du 18 janvier). Hélas, son article est trop audacieux et trop modeste à la fois.

Trop audacieux lorsqu'il prétend, sans en apporter la moindre preuve, qu'*« un très petit nombre de physiciens théoriciens, privés des gras budgets de la guerre froide, se cherchent une nouvelle menace »* en s'attaquant aux intellectuels postmodernes. Ah si les choses pouvaient être si simples ! Comment expliquer alors que de nombreux sociologues, historiens, littéraires et philosophes se soient joints à la critique du relativisme postmoderne ? Je ne prétends nullement deviner les motivations d'autrui, mais je suis tout à fait prêt à expliquer les miennes : j'ai écrit ma parodie non pas pour défendre la science contre les prétendues hordes barbares de la sociologie, mais pour défendre la gauche universitaire américaine contre des tendances irrationalistes qui, pour être à la mode, n'en sont pas moins suicidaires.

Plus audacieux encore, M. Latour m'accuse de mener une croisade contre la France, *« devenue une autre Colombie, un pays de dealers qui produiraient des drogues dures – le derridium, le lacanium... –, auxquels les doctorants américains ne résistent pas plus qu'au crack »*. Belle image, mais *quelle est la réalité ? Loin du nationalisme* imaginé par Latour, je suis un internationaliste convaincu (ce n'est pas *par hasard que j'ai* enseigné les mathématiques dans le Nicaragua sandiniste). Ce qui compte n'est jamais l'origine d'une idée, mais son contenu ; il faut dénoncer la paresse et l'imposture intellectuelles, d'où qu'elles viennent. Et si le charabia postmoderniste-poststructuraliste aujourd'hui hégémonique dans certains secteurs de l'Université américaine est en partie d'inspiration française, il n'en est pas moins vrai que mes compatriotes y ont depuis longtemps donné une saveur autochtone qui reflète fidèlement nos propres obsessions nationales. Les cibles de ma parodie sont donc d'éminents intellectuels français et américains, sans préférence nationale.

Trop modeste est M. Latour, par contre, lorsqu'il essaie de minimiser les leçons de l'affaire en affirmant que *Social Text* est *« tout simplement une mauvaise revue »*. D'abord, ce n'est pas vrai : son dernier numéro, sur la crise du travail académique, est bien écrit et fort intéressant. Mais surtout, ce raisonnement élude le véritable scandale, qui ne réside pas dans le simple fait que ma parodie a été publiée, mais dans son contenu.

Et voici le secret qui la rend si amusante, le secret que Latour préférerait cacher : les parties les plus comiques, je ne les ai pas écrites moi-même, puisque ce sont des citations directes des maîtres (que je flatte sans vergogne). Et parmi ceux-ci on trouve certes Derrida et Lacan, Araonowitz et Haraway, mais on trouve aussi notre trop modeste ami... Bruno Latour.

Il fallait donc au professeur Latour une sacrée dose de *« chutzpah »* (comme on dit en bon yiddish) pour affirmer : *« La blague est drôle, une intervention astucieuse. Elle flanque une bonne raclée à des gens qui la méritent.* [Mais pas aux] *chercheurs qui, comme moi, font partie des* science studies » et *« ont une formation scientifique »* (*Libération* du 3 décembre 1996). Je n'ennuierai pas les lecteurs du *Monde* en explicitant la *« formation scientique »* manifestée par Latour dans son essai sur la théorie einsteinienne de la relativité, présentée comme *« une contribution à la sociologie de la délégation »* (*Social Studies of Science* 18, pages 3-44, 1988). Disons seulement que certains collègues ont soupçonné l'article de Latour d'être, tout comme le mien, une parodie.

Non pas pour défendre la science contre les prétendues hordes barbares de la sociologie, mais pour défendre la gauche universitaire américaine contre des tendances irrationalistes qui, pour être à la mode, n'en sont pas moins suicidaires

Bruno Latour prétend ensuite s'adresser à la sociologie des sciences, mais son exposé est confus : il mélange allègrement ontologie et épistémologie, et s'attaque à des thèses que personne ne soutiendrait. *« Au lieu de reconnaître une science à l'exactitude absolue de son savoir, on la reconnaît à la qualité de l'expérience collective qu'elle monte »* – mais qui de nos jours prétendrait que la science fournit des *« exactitudes absolues »* ? La mécanique newtonienne décrit le mouvement des planètes (et beaucoup d'autres choses) avec une précision extraordinaire, et ceci est un fait objectif, mais elle est néanmoins incorrecte. La mécanique quantique et la relativité générale sont de meilleures approximations de la vérité, et ceci aussi est un fait objectif. Mais, étant incompatibles, elles seront sans doute un jour supplantées par une théorie (encore inexistante) de la gravitation quantique. Tout scientifique sait bien que nos connaissances sont toujours partielles et révisables, ce qui ne les empêche pas d'être objectives. De la même manière, Latour réduit le relativisme à une banale *« capacité à changer de point de vue »*, comme si celle-ci n'était pas depuis longtemps une des caractéristiques par excellence de l'attitude scientifique.

Mais la principale tactique de Bruno Latour, lorsqu'il présente sa *vision de la sociologie des sciences*, est de vider celle-ci de son contenu en se repliant sur des platitudes *dont personne ne doute. L'histoire* sociale des sciences *« propose de l'activité scientifique une vision enfin réaliste »* et *« se passionne pour les liens innombrables entre les objets des sciences et ceux de la culture »*. Qui pourrait ne pas applaudir ? Mais où est la rupture, tant vantée, avec la sociologie traditionnelle des sciences, à la Merton ? Cette tactique cache tout ce qui est radical, original et surtout faux dans la *« nouvelle »* sociologie des sciences : à savoir, que l'on peut (et doit) expliquer l'histoire des sciences sans tenir compte de la vérité ou fausseté des théories scientifiques. Ce qui veut dire, si l'on est honnête, qu'il faut expliquer l'acceptation des théories de Newton ou de Darwin sans jamais invoquer les preuves empiriques en faveur de ces théories. Passer de cette attitude à l'idée qu'il n'existe pas d'arguments empiriques, ou que ceux-ci sont sans importance, est un pas qui est trop souvent franchi (par Feyerabend, par exemple) et qui mène tout droit à l'irrationnel.

Bruno Latour se présente souvent comme philosophe, et cette règle est une de ses sept règles de la méthode. Il est difficile de croire que son ambiguïté est due uniquement à une distraction de l'auteur. En effet, ce genre d'ambiguïté est fort commode *dans les débats. L'interprétation* radicale peut être utilisée pour attirer l'intérêt des lecteurs peu expérimentés en *philosophie* ; et l'interprétation inoffensive peut être utilisée comme position de retraite *quand la fausseté manifeste de* celle-là est révélée (*« mais je n'ai jamais dit cela... »*).

Pourtant, les problèmes de la philosophie des sciences, et des sciences humaines en général, sont trop importants pour être traités avec une telle légèreté. Au contraire, ils nécessitent une grande rigueur intellectuelle. Les sciences exactes et les sciences « souples » sont effectivement dans le même bateau. Flirter avec le relativisme et l'irrationalisme ne nous conduit nulle part.

***Alan Sokal** est professeur de physique à l'université de New York.*

L'éclat de rire de Sokal

par Jean-Jacques Salomon

UN immense rire pantagruélique, et rien d'autre : voilà ce que le débat « fin de siècle » auquel la farce d'Alan Sokal continue de donner lieu aurait dû provoquer : celui-là même que la lecture de son texte visait d'abord à susciter. Pour qui a lu dans sa totalité ce texte réjouissant, irrésistible, et sans avoir besoin d'une culture approfondie sur ses dessous, l'éclat de rire s'impose dès la première page et jusqu'à la dernière : un festival qui rappelle le même talent, la même ironie, la même joie du pastiche que ceux dont témoignent les *Ecrits scientifiques* de Georges Perec.

Pour légitimer la solidité de ces écrits – par exemple, *Cantatrix Sopranica* –, Perec se référait dans ses notes à des auteurs aussi connus, confirmés, *« crédités »* en prestige et en soutien financier (*comme disent nos sociologues*) qu'Alka-Seltzer, Attou et Ratathou, Einstein Z., Zweistein D., *etc.* Bref, des *chefs-d'œuvre* littéraires du Collège de la pataphysique.

Mais Sokal, lui, ne mène pas sa démonstration en se référant à des auteurs parodiques. Il cite des auteurs, parmi lesquels plusieurs Français, qui ont grand succès aux Etats-Unis. Du coup, *horresco referens*, le débat *français*, que le texte de Sokal suscite, prend deux aspects dans une polémique digne des échanges terroristes de la guerre froide. Le premier est de l'ordre du cocorico : c'est, nous dit-on dans vos colonnes, une agression américaine. Derrière Voltaire, il y a l'ombre de McCarthy ; Clinton traite la France comme la Colombie ; l'Amérique fait la guerre non plus contre les Soviétiques, mais contre nos intellectuels postmodernes, etc. On se croirait revenu, en effet, aux temps où Coca-Cola, belles américaines et drugstores menaçaient l'intégrité de l'Hexagone.

Le deuxième aspect est plus sérieux, même si la violence de réactions de nos compatriotes commentateurs tend à l'occulter – et sans qu'il y ait jamais de discussion sur le fond : la meilleure défense n'est-elle pas l'attaque, qui permet de faire oublier qu'on a sévèrement été mouché ? Sokal n'a pas seulement mis le doigt sur la légèreté avec laquelle certains sociologues ou philosophes manient des concepts scientifiques (vieille histoire : déjà Bergson dans son dialogue avec Einstein...). Il a aussi soulevé un problème de fond en critiquant l'école « constructiviste » ou « postmoderne » en sociologie de *la science* : le travail de recherche s'y réduit à un conflit d'intérêts, la découverte scientifique à des batailles de pouvoir, la science à des systèmes de croyances parmi d'autres. Par exemple, pour citer les gourous-pionniers de cette école, dans le manuel qu'ils viennent de produire, l'astrologie ne répond pas moins aux critères de la méthode scientifique que l'astronomie, *« il est concevable qu'un jour elle se prête à un triomphe de la méthode scientifique »* (Barnes, Bloor et Henry, *Scientific Knowledge*, Athlone, Londres, 1996, p. 141).

Le relativisme, c'est aussi la capacité de dire tout et n'importe quoi, et il faut savoir gré à Sokal (comme à Perec) de nous rappeler qu'un discours scientifique n'est l'équivalent ni d'un mythe ni d'un poème surréaliste

Revenons sur Terre : les études sociales de la science ont contribué à *mettre en perspective* l'institution scientifique, ses limites et ses dérives, à montrer combien les *activités de recherche et leurs* protagonistes dépendent de l'environnement social et politique, des *modes d'organisation et de financement*, des stratégies des individus, des équipes et des institutions. Très *bien : c'est utile et sain*, elles ont aussi contribué à remettre à leur place l'arrogance et le positivisme de certains scientifiques ou l'idéologie de la recherche « pure », qui a pu servir d'alibi et de bonne conscience au complexe scientifico-militaro-industriel. Sur la base de ces travaux, un mouvement de pensée a pris son essor, qui en est venu à enseigner dans nombre d'universités *américaines et européennes* que la construction du savoir est le produit exclusif du sexe, de la race et/ou de la religion.

Il n'est pas innocent de prétendre que *Social Text*, la revue où Sokal a *publié sa « blague »*, n'a pas de comité de rédaction – elle en a un – ou que celui-ci n'y a vu que du feu : *tout au contraire*, la caution (apparemment) donnée par un physicien théoricien aux conceptions mêmes dont les éditeurs de cette revue se réclament a suffi pour qu'il passe comme lettre à la poste, malgré son *« hénaurmité »* (comme eût dit Flaubert).

Le trait commun de ces écoles est de se réclamer du relativisme. Non pas le relativisme qui soumet à la question les doctrines et les idées reçues, ou le relativisme historique et sa fonction critique, mais celui qui professe que tout est sur le même plan, par exemple, la physique et le chamanisme. Les prétentions à la vérité sont toutes égales, parce qu'au total il n'y a pas de vérité, tant et si bien qu'à force de traiter « symétriquement » les différentes formes et sources de rationalité, le savoir scientifique n'est plus qu'un récit (ou la technologie qu'un texte) parmi d'autres qui, relevant de l'ethno-anthropologie, renvoie l'épistémologie et l'histoire des sciences au cimetière des disciplines caduques et surtout mystificatrices.

C'est cela qui est en jeu dans la démonstration parodique de Sokal : toute vérité, et d'abord celle *des démonstrations et expérimentations* scientifiques, n'est qu'une construction sociale, et par suite, *comme l'a si bien dit Ernst Gellner* dans son dernier écrit, *« les canons de la connaissance ne sont plus que masques et costumes lors d'un Carnaval permanent »* (*Commentaire*, automne 1996). Tout est relatif, bien sûr, et s'il y a bien des sciences en attente et des vérités datées, le fonctionnement de la science n'est-il qu'une mascarade (pour certain(e)s, celle de la domination des mâles, des Blancs, de l'Occident chauviniste, etc.) ? *« Après tout, le relativisme est une qualité, pas un défaut, c'est la capacité de changer de point de vue »*, dit l'une des opinions que vous avez publiées, où l'on nous précise (sans rire) que si les physiciens théoriciens américains s'en prennent aux sociologues de la science, c'est parce qu'ils *« sont privés des gras budgets de la guerre froide »*. Le relativisme, c'est aussi la capacité de dire tout et n'importe quoi, et il faut savoir gré à Sokal (comme à Perec) de nous rappeler qu'un discours scientifique n'est l'équivalent ni d'un mythe ni d'un poème surréaliste.

Peut-être, hélas, ceux qui parlent de guerre froide et d'enjeux politiques à propos de ce débat n'ont-ils pas tout à fait tort. Ce relativisme mène aussi, politiquement, à tout et n'importe quoi. A preuve, cette profession de foi d'un homme en qui nos postmodernistes devraient craindre de reconnaître un de leurs pairs : *« Si le relativisme signifie le mépris des catégories fixées et des gens qui se proclament les porteurs d'une vérité objective, immortelle (...), alors il n'y a rien de plus relativiste que nos attitudes et notre activité. Du seul fait que les idéologies sont d'égale valeur, que les idéologies ne sont que fictions, le relativiste moderne infère que chacun a le droit de créer pour lui-même sa propre idéologie et de chercher à la renforcer avec toute l'énergie dont il est capable. »* Cela date de 1924, et c'est signé Benito Mussolini.

***Jean-Jacques Salomon** est professeur au Conservatoire national des arts et métiers et directeur du Centre science, technologie et société.*

Réforme de la justice : raccourcis dangereux

par Georges Sarre

RIEN n'est plus nécessaire que de faire précéder une réforme de la justice par une réflexion approfondie. Les fausses évidences pourraient conduire à des choix regrettables. On doit par exemple souhaiter que cessent les interventions du pouvoir exécutif dans l'instruction des affaires financières qui concernent les élus ou les collectivités locales. Mais le lien entre le parquet et le garde des sceaux en est le moyen ; il n'en est pas la cause. Si les gouvernements adoptent cette pratique détestable, au moins peuvent-ils être mis en cause, et demeurent-ils responsables devant le Parlement.

Ce n'est pas l'organisation de la justice qui est ici critiquable ; c'est l'attitude du garde des sceaux.

Je comprends qu'on attende beaucoup d'une éventuelle suppression du lien entre la chancellerie et le parquet. Mais pour que ces espoirs ne se traduisent pas en amères désillusions, comme les Italiens viennent d'en faire l'expérience, encore faut-il envisager toutes les conséquences.

Quelque temps avant le débat sur la loi Veil à l'Assemblée nationale, le garde des sceaux avait pu donner instruction aux parquets de cesser les poursuites pour avortement. Perdre ce moyen d'unifier les politiques pénales est-il raisonnable ?

Lorsque des émeutes éclatent dans des banlieues explosives, le retour à la paix publique peut passer par une libération de quelques jeunes gens interpellés pourtant par la police. Si, en cas de crise, la stricte application de la loi pénale contrevient au retour à la paix publique, l'intérêt public doit dicter la décision. Qui est fondé à le définir, si ce n'est l'autorité issue du suffrage universel ?

Peut-on tenir pour souhaitable que des procureurs, devenus indépendants de toute autorité issue du suffrage, décident par exemple de poursuivre et de faire incarcérer des syndicalistes pour séquestration de personnes, en cas d'occupation d'une banque ou d'une entreprise ? Peut-on laisser l'opportunité des poursuites à la seule appréciation des parquets ?

Réformer l'autorité judiciaire exige de bien comprendre l'équilibre fondé par le principe républicain : l'intérêt général, les intérêts des citoyens, ne peuvent être appréciés que par des autorités élues, donc responsables devant le suffrage. C'est ce qui avait conduit Clemenceau à consacrer une grande partie de ses débuts politiques à militer pour l'élection des magistrats. Si cette option n'est pas retenue, le lien entre l'intérêt public et les parquets doit être maintenu. Il doit aller de pair avec une véritable indépendance statutaire des magistrats, qui porte très concrètement sur les nominations, les carrières, les critères de promotion. Mais alléguer ses propres turpitudes et le discrédit jeté par les propres interventions du gouvernement pour engager une déconstruction républicaine de la justice serait une faute. Puisse la réflexion engagée éviter ces raccourcis dangereux, et définir la voie d'une justice moderne, indépendante, capable de garantir les libertés des citoyens sans méconnaître l'intérêt public.

***Georges Sarre** est député de Paris et porte-parole du Mouvement des citoyens.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Archives de François Mitterrand

Dans *Le Monde* du 22 janvier, M. Dumas a entendu rétablir la vérité sur les archives de François Mitterrand, et je lui en sais gré à un double titre :

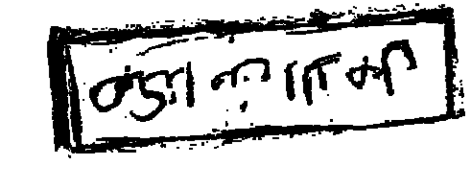
1. La référence aux termes du protocole signé le 15 février 1995 par le président de la République et le directeur des Archives de France, lequel vise d'une manière générale tous les documents produits ou reçus par la présidence de la République, éclaire la nature des fonds conservés à l'Institut François-Mitterrand (documents antérieurs et postérieurs au mandat du président, et documents établis à son usage personnel).

2. Le travail effectué pendant quatorze ans à la présidence par un fonctionnaire des Archives nationales, et porté à plusieurs reprises au compte d'un non-professionnel, se voit implicitement reconnu.

En revanche, je n'ai en rien manqué au devoir de réserve, et m'en accuser m'offense. M. Dumas ayant révélé que certaines archives dites « personnelles » du président avaient été centralisées à l'Elysée par Mme Bertinotti, je n'ai fait que constater qu'elles avaient été ainsi soustraites au circuit normal de l'archivage. C'est *Le Monde* qui, en donnant de mes propos une citation inexacte, en première page, m'a fait *« affirmer »* ce que je me suis bornée à confirmer.

Cette affaire aura eu le mérite de souligner ce qui a constitué en France une réelle avancée démocratique depuis vingt ans. A l'instar des présidents Giscard d'Estaing et Mitterrand, la plupart des membres du gouvernement ont accepté de faire le départ entre leurs archives de fonction et leurs papiers personnels, et de déposer les premières aux Archives nationales. Entretenir la confusion à ce sujet risquait de remettre en cause cet acquis, et de compromettre à l'avenir la délicate politique de sauvegarde des archives politiques.

Perrine Canavaggio,
Madrid





Le Monde des LIVRES

VENDREDI 31 JANVIER 1997



Pietro Citati offre une brillante synthèse des analyses et commentaires suscités par l'œuvre « cathédrale » de Proust



FRANCESCO GATTONI

Homélie proustienne

Il est rare qu'un écrivain, même lorsqu'il s'applique à élargir la vision que le lecteur s'est faite d'un grand créateur, ne laisse dans un recoin de son ouvrage quelques mots qui, tout en éclairant un aspect de son sujet, ne le définissent pas lui-même tout entier : lorsque Pietro Citati affirme que Proust était un grand lecteur-commentateur, il est évident que l'observation convient également au grand critique et biographe, familier d'Homère et de Kafka, de Goethe et de Katherine Mansfield, de Tolstoï et des conteurs des *Mille et Une Nuits*. Et davantage lorsqu'il affirme que Proust prenait une ou deux lignes de texte d'un autre, qu'il le *« scrutait à la loupe, le parcourait à l'œil nu, le dilatait, faisait naître autour de lui ondes, échos et assonances, pour faire enfin la substance intime de sa propre pensée – mais en restant toujours suspendu au texte de l'autre, comme une chauve-souris à son plafond »*.

C'est ainsi que Citati agit dans *La Colombe poignardée*, mû sans doute par la conviction que toute découverte crée une nouvelle ignorance si elle demeure sourde aux répercussions des découvertes antérieures : *« Ma dette*, dit-il, en fin de volume, *envers les spécialistes de Proust (...) est bien plus grande que ne sauraient en témoigner de rapides mentions dans la liste de citations. »*

En fait, le pari que Citati a fait – et qu'il a gagné – est celui de condenser l'innombrable glose suscitée par la *Recherche*, de la condenser tout entière en un seul livre, offrant, pour ainsi dire, le point de vue de tous les points de vue. Comment, donc, détailler les thèmes que Citati développe ou encore ceux qu'il retient, même s'il a mis de l'ordre dans la Babel d'interprétations de la *« cathédrale »* proustienne ?

On se limitera, ici, à signaler quelques *« moments »* de sa réflexion – ceux qui touchent le plus le chroniqueur, à l'exemple, sans doute, du lecteur.

On négligera, parmi bien des aspects passionnants du portrait, l'adolescent *« affecté, sentimental et doux, avide de bonheur »*, qui écrivait des lettres d'amour à ses camarades de classe – l'adolescent mièvre, la mièvrerie (*« la molle joliesse de certaines phrases »*, disait Gide, à propos de Barrès), étant, peut-être, l'indispensable composante de tout romancier, pour qu'il se souvienne que le roman naît du cœur.

Il ne manquait pourtant pas d'aplomb ni de dureté, l'adolescent qui souhaitait être dominé, torturé, battu – quoique avec des *« verges fleuries »* – et dont la passivité enivrée *« était son art secret de dominer »*.

On délaissera le jeune homme qui a pour Robert de Montesquiou, modèle du fameux des Esseintes, de Huysmans, et, plus tard, de Charlus, *« des révérences, des baisemains à distance, des adulations d'une virtuosité à couper le souffle »*. Et, même, ce qui semble être capital aux yeux de Citati : l'ambition de Proust d'accorder un semblant d'éternité à ses personnages, par le biais de la mythologie, identifiant à tel ou tel dieu ces individus d'une niaiserie déraisonnable. Il n'avait vraiment pas connu les *« vrais »* aristocrates, s'il les avait souvent croisés. Ainsi fut-il contraint à les inventer, leur attribuant l'origine de toutes ses connaissances, de son immense savoir à la fois scientifique et poétique, son génie, transformant ce nécrophore en personnages aussi forts que tout autre personnage romanesque mais – la remarque est de Virginia Woolf – d'une autre substance : mélange de pensées, de rêves, de magies, d'illuminations, puisé aux profondeurs de l'esprit de l'écrivain, réservoir sans fond de perceptions. Aussi lui fallait-il travailler comme un peintre, dit Citati : *« Il écrivait par approximations et par couches successives, ajoutant nuance après nuance, couleur après couleur (...), pour atteindre la perfection onctueuse et vibrante d'échos de son style "fondu" »*.

Hector Bianciotti

Citati remarque que si Proust, *« infatigable ver à soi »*, a tiré de sa vie un roman de trois mille pages, il prêtait peu d'attention à son *« moi »* ; qu'il n'était pas, Proust, un *« moi »*, mais un *« lieu »*... Proust lui-même n'a-t-il pas écrit, dans une lettre à Albert Thibaudet, à propos du narrateur de la *Recherche* : *« Dans ma vie, j'ai fort peu pensé à moi ? »*

Certes, le *« moi »* de tout un chacun, figé par l'habitude, est circonscrit, mais l'artiste ne cesse de l'inventer pour capter toutes les modulations de l'être et de cette vie aveugle entre ses bornes dont la conscience sait la force et les caprices, sans en avoir la maîtrise. Ce *« moi »* qui, prêtant, en général, toute son attention à lui-même, se modifie et se multiplie chez les grands créateurs – davantage chez Proust –, soumis qu'ils *sont aux fluctuations de la sensibilité*, aux essaims bourdonnants de l'imagination. Ainsi peut-on dire que Proust est beaucoup plus que son narrateur, à l'encontre de ses personnages qui sont bien supérieurs à ses modèles.

Proust est celui qui croit à *« l'unité qui règne entre toutes les formes du monde »* (ce qui, après Mendeleïev, avant même la naissance de Proust, était une certitude...) ; et qui, s'appuyant sur les paroles de la Bible, est convaincu qu'*« il n'existe pas de choses que l'on pourrait faire ou ne pas faire, mais seulement des événements fatals, devant lesquels il nous faut courber la tête »*. Et, par-dessus tout, il a – comme tous les grands seigneurs de la métamorphose –, le don de récupérer tout ce qu'il a pu nier et de transfigurer la récolte incessante de son oreille de chat et de ses yeux de mouche : ne loue-t-il pas *« l'ardente religion de l'intelligence »* que la civilisation bourgeoise a cultivée, à propos des femmes de la maison Weil-Proust *« qui refusaient avec horreur aussi bien de mettre des épices dans les plats qui ne les réclamaient guère »*, que de jouer du Beethoven ou du Chopin en abusant de la pédale ? Et, surtout, les *« expériences trop hardies de l'âme »*, dans lesquelles sa mère voyait une sorte d'ostentation – alors que lui-même était tout ce que sa mère désapprouvait : l'emphase, la tragédie, le dévoilement de soi, Baudelaire, Balzac, Dostoïevski...

Proust disait à Céleste Albaret : *« Voyez, Céleste, je veux que, dans la littérature, mon œuvre représente une cathédrale. »* Cette cathédrale, il l'a élevée, elle est là qui éclaire les alentours, solitaire, infinie, comme certaine bibliothèque de Babel – parfaitement immobile, armée de volumes précieux... Faudrait-il ajouter, selon l'énumération de Borges : *« Inutile, incorruptible, secrète ? »*

Aujourd'hui, les officiants se disputent l'autel, la table derrière laquelle trône le Vénérable, dans la *« cathédrale »* ; dans la sacristie, ils soumettent au carbone 14, comme le saint suaire de Turin, les pages de la *Recherche*... On guette leurs diagnostics, comme on guette l'homélie d'un évêque lors d'une messe capitulaire... Mais quel est-il le nombre de fidèles ? N'entend-on pas, déjà, à la sortie des offices, certains proustiens naguère intégristes, et maintenant débarrassés de la houppelande de l'oncle Marcel, murmurer, le nez au vent : *« Je me suis remis à Balzac »* ? Et, parmi les gens du bâtiment, quel est l'innocent, le provincial, qui ose encore trouver une analogie entre untel et Jupien, entre unetelle ou untel et Agostinelli-Albertine, sans provoquer des sourires obliques, des ententes du coin de l'œil ?

Au sommet d'une gloire qui met en relief chaque triforium, arc-boutant, ou contrefort, la cathédrale proustienne risque la détérioration, sinon l'effondrement.

Pietro Citati – croyant, comme on croit au Ciel – contribue grandement, avec *La Colombe poignardée*, et d'avance, au sauvetage d'un chef-d'œuvre qui pourrait déjà être, en *dépit des apparences, menacé de lézardes*, ou déserté par les fidèles des fidèles.

LA COLOMBE POIGNARDÉE
Proust et « La Recherche »
(La Colomba Pugnalata)
de Pietro Citati.
Traduit de l'italien
par Brigitte Pérol,
Gallimard,
coll. « Du monde entier »
396 p., 160 F.

La chimère de Faust

Schubert en lumière, à l'occasion du deux centième anniversaire de sa naissance

SCHUBERT RACONTÉ PAR CEUX QUI L'ONT VU
suivi de la correspondance
et des écrits de Schubert,
textes réunis et traduits
de l'allemand
par Jacques-Gabriel Prod'homme,
Stock, 312 p., 130 F.

FRANZ SCHUBERT
Le naïf et la mort
de Rémy Stricker.
Gallimard, « Bibliothèque des idées », 360 p., 180 F.

SCHUBERT ET L'INFINI.
A l'horizon, le désert.
de Jacques Drillon.
Actes Sud, série « Musique »,
112 p., 85 F.

Outre l'avalanche de rendez-vous commémoratifs qu'ils provoquent, les anniversaires ouvrent de salutaires débats, précisant les images que le temps fige en séquences hagiographiques. Aussi est-ce à l'occasion du centenaire de la mort de Schubert en 1928, que le musicologue Jacques-Gabriel Prod'homme (1871-1956) publia une somme de témoignages, fragments de correspondances et de journaux intimes dont le compositeur était le héros. Traduisant pour le public français une partie des documents réunis par Otto Erich Deutsch (1883-1967) et publiés dès 1914, il ne s'agissait pas de restaurer la stature d'un Schubert écrivain. L'homme n'a laissé ni Mémoires ni écrits sur la musique – ce qui en fait presque une exception parmi les compositeurs romantiques. A peine un journal dont les éclipses sont plus significatives que les fragments. Pas même de classiques relations de voyages – il leur trouve *« quelque chose d'effrayant »*.

Sa correspondance, peu fournie, révèle cependant des admirations sans retour – Goethe ne répond qu'aux adresses de Mendelssohn –, une *maladresse fatale dans le métier* de courtisan – il n'obtient rien de ses suppliques à l'empereur François II –, une verve vindicative avec le monde des éditeurs – *« Si seulement on pouvait attendre la moindre décence de ces... marchands d'art. »*

Et quelques éléments pittoresques : ce lecteur enthousiaste de Fenimore Cooper réclame de nouveaux titres pour adoucir les ultimes effets du typhus qui l'emporte. Pourtant, quelques éclats dévoilent les failles intimes les plus secrètes : *Mon Rêve* (juillet 1822) ou ce fragment de journal de mars 1824 dans lequel le timide abandonne sa réserve : *« Néron digne d'envie ! Toi qui fus assez fort pour corrompre par le jeu des cordes et le chant un peuple susceptible ! »*

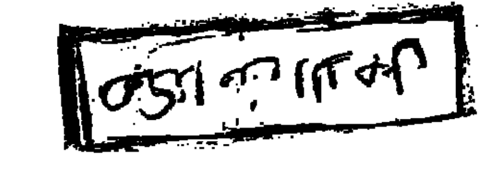
Prod'homme complète ce maigre butin par le témoignage de ses proches, ce qui nous vaut d'accompagner, grâce au Journal d'Hartmann, Schubert saluant la dépouille funèbre de Beethoven ou d'entendre l'éloge de son ami Schwind : *« Schubert est mort et avec lui ce qu'il y a de plus gai et de plus beau que nous ayons. »* C'est peu, et les relations tardivement composées, donc suspectes, ne permettent guère de restaurer la bonne clarté pour atteindre l'homme véritable. Trop d'ombres jusqu'à sa mort, trop de lumière – *artificielle – ensuite. Comme* l'homme se cache derrière l'évidence de sa musique, il convient de lire l'anthologie de Prod'homme, moins portrait que dossier patiemment instruit, pour comprendre Schubert.

Ecartant tous les textes tardifs, Rémy Stricker entend retrouver un créateur débarrassé des légendes mièvres mais tenaces qui font de *« Schwammerl »* (petit champignon) – surnom que lui donnent ses amis ironisant sur son mètre cinquante-sept –, le plus méconnu des compositeurs. Il propose donc une relecture radicale en essayant *« volontairement d'occulter deux siècles d'héritages et de commentaires »*.

Philippe-Jean Catinchi

Lire la suite page VI





le feuilleton

de Pierre Lepape

La cinquième dimension



DU TEMPS
(Über die Zeit)
de Norbert Elias.
Traduit de l'allemand par Michel Hulin,
Fayard, 230 p., 110 F.

En définissant la nature du temps comme un concept pratique lié à l'évolution des sociétés, Norbert Elias bouscule toutes les habitudes de pensée et la perception même de l'homme

De quoi est faite la célébrité ? De hasards pour une bonne part ; et notre société de la publicité, qui excelle à balader ses projecteurs dans les plus petits recoins et à promouvoir des gloires d'un jour ou d'une heure, s'entend à brouiller les hiérarchies et les renommées. Pour tous les spécialistes des sciences sociales – sociologues, historiens, ethnologues –, l'œuvre de Norbert Elias, depuis la fin des années 60, constitue une référence majeure, un pôle de débats passionnés. On est pour ou contre la pensée d'Elias, et, malgré les nuances, les différences, les approfondissements, elle trace une ligne de partage entre deux manières de comprendre la société et son histoire. Il y a un avant Elias et un après.

D'où vient que cette importance, tout en étant reconnue, demeure si faiblement connue dans un public élargi ? Pas de la difficulté à aborder les écrits d'Elias. Même si le sociologue de Breslau n'est pas un styliste éblouissant, c'est un pédagogue avisé qui sait tailler des marches pour aider à l'escalade. Il est clair ; il se méfie des concepts alambiqués ; il a appris en Grande-Bretagne le sens des exemples concrets. Les lecteurs de *Du temps*, même s'ils ne disposent pas d'un outillage philosophique perfectionné, ne risquent ni l'égarement, ni l'essoufflement, ni la chute : juste quelques magnifiques éblouissements et de rudes surprises.

Mais la tragédie de l'Histoire a fait de Norbert Elias un errant, un marginal, pour le malheur de sa carrière et de sa gloire ; pour le bonheur, sans doute, de sa pensée. Né en 1897 en Allemagne dans une famille de commerçants juifs, Elias, après des études de médecine et de philosophie dans les meilleures universités allemandes, est contraint à l'exil par l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il cherche en vain un poste en Suisse, puis à Paris. Dans la misère, il débarque à Londres en 1935 ; un comité d'aide aux réfugiés juifs lui accorde une petite allocation qui lui permet d'écrire son premier grand livre, *Le Procès de la civilisation*. L'ouvrage paraît en Suisse durant l'été 1939 ; le monde avait d'autres soucis (1). Il trouve ensuite de modestes postes d'assistant dans des écoles anglaises, puis au centre de recherches interdisciplinaires de Bielefeld, en Allemagne, avant de se retirer à Amsterdam, où il meurt en 1990. Rien qui ressemble à ces prestigieux parcours universitaires qui vous propulsent dans l'internationale des colloques et dans les arcanes du pouvoir, fût-il symbolique.

Un tiers allemand, un tiers anglais, un tiers hollandais, et juif tout à fait, Elias paie encore son errance. L'essentiel de son œuvre semble désormais traduit, mais quelque chose s'attache encore à son statut d'irrégulier. C'est ainsi que *Du temps* paraît dans une version traduite de l'allemand alors que, pour l'essentiel, le texte a été rédigé en anglais... avant d'être édité dans une revue néerlandaise. Cela ne gâche en rien notre bonheur : *Du temps* secoue très fort le cocotier de nos habitudes de pensée, et l'on croit entendre, à le lire, des dents grincer.

ON ne résume pas un tel flux de pensée sans mettre à mal ce qui constitue l'essentiel de sa richesse : la finesse des articulations, l'ampleur des panoramas, la dynamique de la réflexion. Très grossièrement, on dira qu'Elias renvoie dos à dos et au piquet les deux grandes conceptions qui s'affrontent traditionnellement quant à la nature du temps. Celle qui fait du temps une donnée objective, une réalité de la nature ; celle qui en fait, avec Descartes et Kant, une synthèse *a priori* de la conscience, une donnée immuable de la nature humaine. Pour Elias, le temps, tout comme le langage, fait partie de ces symboles sociaux dont l'humanité s'est pourvue au long d'un lent processus d'expériences et de synthèses de plus en plus complexes. Einstein avait déjà montré que le temps n'était pas une réalité mais une relation ; cependant, il en parlait encore comme d'une chose qui pouvait « se contracter » ou « se dilater » ; Elias va plus loin : le temps est un concept pratique dont l'évolution est liée à celle des sociétés humaines.

Elias aurait pu en rester là et ajouter une nouvelle théorie du temps à un arsenal philosophique qui n'en manque pas, quelques bûches supplémentaires pour alimenter le feu d'une discussion inlassable sur le mystère du temps. Mais, écrit-il, *« il n'y a pas de mystère du tout »*. Il y a simplement que certains postulats de la pensée sont si profondément implantés dans nos manières de comprendre et de parler qu'ils ont pris l'allure d'un mobilier intellectuel, d'un héritage jamais remis en cause. La question du temps permet à Elias de procéder *« au grand nettoyage qui s'impose depuis fort longtemps. »*

Elias ne lésine pas sur le coup de torchon pour nettoyer la pensée de ses poussières et de ses fossiles et mettre en examen tout ce qui paraît aller de soi. La séparation entre les sciences de la nature et les sciences humaines, par exemple, comme si la réalité n'était pas unique : celle de l'homme *dans* la nature et non pas face à une entité d'essence différente. Ou encore la séparation de l'individu et de la société, comme si le processus d'individuation n'était pas un processus social, comme si l'on pouvait comprendre la société à partir de l'individu. A étudier séparément la nature, l'Histoire, les civilisations, les structures de la connaissance, toutes ces parties d'un seul et même univers, on a fait d'un acte social – la réponse à la question Quand ? – un fétiche : un symbole que nous ne parvenons plus à séparer de la réalité. L'invention du temps n'est qu'une des manifestations du pouvoir humain d'opérer des synthèses et, grâce à sa mémoire, de voir ensemble ce qui se produit séparément dans le flux des événements, de « mesurer le temps qui passe » en comparant, au cours d'une lente et hasardeuse évolution, une séquence d'événements successifs avec une autre séquence d'événements qui se répètent plus ou moins exactement : la course du soleil dans le ciel, les phases de la lune, le mouvement d'une aiguille sur un cadran.

L'homme, dit Elias, est la cinquième dimension de l'univers. L'émergence de la réalité humaine – expérience vécue ou conscience – dans la nature lui ajoute une dimension supplémentaire : *« Tout ce qui se produit à portée de l'homme, devenant accessible à l'expérience et à la symbolisation humaine, ne se laisse plus déterminer à l'aide de quatre coordonnées mais bien de cinq. »* Le « temps » est inséparable des mécanismes physiques et sociaux qui en permettent la détermination : c'est *« un moyen d'orientation élaboré par les hommes en vue d'accomplir certaines tâches sociales bien précises, au nombre desquelles figure également la détermination des mouvements des corps célestes »*.

A partir de là, Elias propose, avec une belle vigueur, de reconstruire le champ des sciences en fonction de cette dimension supplémentaire. Travail de titan pour les générations à venir dont il doit se restreindre à ébaucher le programme ; ouvrage d'autant plus délicat que le langage – et les spécialisations universitaires – a cristallisé, naturalisé la séparation de l'individu et de la société, et celle de l'homme avec ce qu'une image anthropomorphique nomme encore son environnement. D'autres difficultés surgissent qu'Elias n'ignore pas. Par exemple l'« avance » que semblent avoir prise les sciences de la nature et les modèles de symbolisation mathématique sur les symboles conceptuels utilisés dans les sciences dites humaines. C'est dans cet écart que *« s'enracine l'idée qu'il faudrait considérer comme métaphysique et non scientifique toute manière de relier les événements autre que celle dont la physique classique a consacré l'ascendant »*. La vérité, c'est que visiblement les hommes éprouvent une certaine peur à l'idée de partir à la découverte d'eux-mêmes et devant les résultats possibles de cette exploration. Ils ne se sont pas pressés pour pousser loin leurs investigations de ce domaine et pour inventer les instruments les plus adéquats. Un certain mystère les protège.

Il faut aussi compter avec ce sentiment qui nous pousse à adoucir notre précarité. Nous naissons, nous vieillissons, nous mourrons, notre expérience la plus immédiate du changement est de nature tragique. Il est consolant, face à notre finitude, d'imaginer de l'immuable et de l'éternel : des dieux, le temps, la matière, l'univers mathématique, les lois de la nature, d'autres symboles sociaux encore. On comprendra que si notre raison acquiesce volontiers aux arguments d'Elias et à la pertinence de sa vision, quelque chose en nous résiste qui n'est pas seulement soumission aux habitudes et à la routine intellectuelle, mais aussi protection contre l'angoisse et le vertige. Elias a beau nous répéter que *« nous ne comprendrons pas ce que nous sommes sans essayer de comprendre ce que nous avons été »*, l'inconnu conserve bien des vertus.

On le suit d'un cœur plus léger lorsqu'il nous fait remarquer que notre temps, aboutissement provisoire du *« procès de civilisation »*, est désormais un monopole d'Etat. Triomphe de l'intégration et de l'autodiscipline dans les sociétés modernes : nous admettons sans peine que l'avancement ou le recul de nos horloges soient décidés par les grands prêtres de l'Etat. Autrefois, en 1582, il fallait au moins un pape pour supprimer d'un trait de plume dix jours de notre calendrier.

(1) La traduction française de *Der Process der Zivilisation* ne paraîtra que trente-cinq ans plus tard, en deux volumes pourvus de titres différents : *La Civilisation des mœurs* (1973) et *La Dynamique de l'Occident* (1977) chez Calmann-Lévy. Les deux volumes sont disponibles en édition de poche : Pocket, coll. « Agora », n° 164 6E et n° 80 7E.

versions originales

A la rencontre de Paul Celan

PAUL CELAN, POET SURVIVOR, JEW
de John Felstiner.
Yale University press,
344 p., 30 dollars.

Poète philosophe ou poète juif de l'expérience du génocide ? C'est sous ce second aspect que John Felstiner conduit son travail pionnier, mais encore lacunaire

Publiée en 1995 aux presses de Yale, la première monographie consacrée au poète juif d'expression allemande Paul Celan a été saluée comme un événement par Elie Wiesel et acclamée par la critique. Il était curieux que cette vie, celle d'un des grands poètes de ce siècle, tragique et riche, mouvementée, intense, n'ait pas fait l'objet plus tôt d'une biographie. John Felstiner, professeur de littérature anglaise et d'études juives, s'est donc attelé à cette tâche, la doublant, de surcroît, d'un second objectif : présenter l'œuvre de Celan au moyen d'un choix de poèmes qu'il traduit puis commente et qui sont toujours en rapport avec le cadre narratif de l'ouvrage.

Pour lui, la cause est entendue : la poésie de Celan est une poésie de l'expérience du génocide et de la perpétuation de son souvenir. En outre, il soutient, analyses lexicales à l'appui, que le référent culturel dominant de cette poésie est le judaïsme, qu'il s'agisse de la Bible, de la liturgie, de la kabbale, de la langue hébraïque ou du yiddish.

Ce livre pionnier est-il un coup de maître ? La communauté des exégètes de l'œuvre de Celan s'est en tout cas montrée beaucoup plus réticente à son sujet que les écrivains et les journalistes. Et cela tout particulièrement en France, où la nouvelle de cette publication avait pourtant suscité une vive curiosité. C'est en effet ici que Paul Celan, né à Czernowitz, en Roumanie, s'est installé en 1948 et qu'il a vécu et surtout écrit, toujours en allemand, jusqu'à son suicide en 1970.

Mais c'est surtout en France que son œuvre a produit le plus grand nombre de commentaires (citons notamment ceux de Jean Bollack, de Martine Broda, de Jacques Derrida, de Philippe Lacoue-Labarthe et de Stéphane Mosès) et donc de polémiques, de passions, d'enjeux.

Au risque de simplifier, on peut dire que, malgré leurs divergences, ces commentateurs, tout en reconnaissant et parfois en soulignant son identité juive, tirent plutôt Celan du côté de la philosophie, qu'elle soit heideggerienne ou dialogale, c'est-à-dire inspirée de Martin Buber.

Mais l'aspect strictement biographique du livre n'a pas provoqué moins de réserves. Il a été reproché sévèrement à Felstiner, et ce à juste titre, de ne pas avoir consulté les archives Celan à Marbach, en Allemagne, ni le corpus impressionnant des lettres inédites du poète, souvent encore en possession de leurs destinataires.

Il est, en effet, gênant de constater le flou qui entoure, dans le livre, le sort précis que subit Celan pendant ses années de déportation en Roumanie de même que les circonstances exactes de l'assassinat de ses parents en Ukraine, événement-clé de son univers psychique ultérieur.

Dans un tout autre registre, Felstiner ne souffle mot de la liaison amoureuse intense entre Celan et l'une de ses anciennes camarades de Czernowitz, lors de son voyage en Israël, en 1969, quelques mois avant sa mort.

Pour autant, la synthèse qu'il nous offre à partir de la correspondance publiée et des sources secondaires, récits et témoignages d'amis de Celan, est émouvante.

Il nous y donne une foule d'informations captivantes et peu connues, en dehors du milieu des spécialistes, concernant notamment la jeunesse de Celan dans un environnement familial sioniste, son acharnement à écrire et à traduire – les sonnets de Shakespeare ! – dans le ghetto puis le camp, sa fuite à pied de Bucarest à Vienne en 1948, l'accusation de plagiat lancée contre lui par la veuve d'Yvan Goll, dont il avait traduit des poèmes, l'historique de la réception difficile – et pour lui douloureuse – de sa poésie en Allemagne et ses lectures, qui allaient de la biologie cellulaire à Scholem. Autant d'éléments qui rendent, en définitive, son livre précieux et au-delà.

Il est difficile d'imaginer que, construit pour une bonne moitié autour de versions anglaises des poèmes de Celan, il fasse un jour l'objet d'une traduction en français. Mais celui qui le lira en retirera la troublante impression d'avoir rencontré Paul Celan, fût-ce sous la forme d'une silhouette aux contours un peu imprécis.

Emmanuel Moses

Pensées de traverse

LAST ORDERS
de Graham Swift.
Picador, 296 p., 5,99 livres.

Sur la route, quatre hommes et une urne funéraire. Voyage-hommage à l'ami disparu que construit Graham Swift comme un lent cheminement au plus près des êtres

Ils sont quatre, quatre hommes, trois *old geezers*, trois vieux croûtons, trois camarades du même pub, et un plus jeune, mais la quarantaine quand même. Ils partent de leur quartier de Bermondsey, au sud-est de Londres, dans une Mercedes bleue, trop belle pour eux, pour accomplir les dernières volontés de celui auquel ils vont tous penser ce jour-là, Jack, l'ami des trois plus âgés et le père adoptif du plus jeune. Et il est sacrément présent Jack, ne serait-ce que parce qu'il est encore avec eux d'une certaine manière, réduit en cendres au fond d'une urne, dans une boîte en carton, dans un sac en plastique. Le mort est du voyage. Et il leur a demandé d'aller les jeter, ses cendres, à la mer, à Margate, petite station balnéaire. Voilà, c'est très simple. On pourrait imaginer un concours littéraire où, dans chaque pays, un romancier écrirait l'histoire de quatre hommes, quatre copains d'abord, qui partiraient ainsi de Paris à Honfleur, de Milan à Rimini ou de Cornwall Bridge (Connecticut) à East Hampton (Long Island).

Graham Swift est anglais, et il a réussi, une fois encore, un étonnant roman anglais (1), écrit en *british english*, en anglais britannique, cette langue à la fois si simple et si compliquée qu'on parle outre-Manche et nulle part ailleurs. Un roman qui a une qualité rare : celle de se lire avec un plaisir grandissant, si bien que, comme lors de certains voyages, on n'a pas du tout envie d'arriver, on traîne en route, un peu comme ces quatre compères, sauf qu'eux ne sont pas dans le domaine du plaisir, ils traînent les pieds, ils avancent en grommelant, parce qu'il le faut, parce qu'ils sont sous la surveillance plus ou moins étroite, plus ou moins agressive ou bienveillante des autres, et qu'une promesse à un mort, que l'on se sente vaguement coupable envers lui ou qu'on ne l'ait jamais vraiment aimé, cela se respecte.

D'un chapitre à l'autre, on suit le cheminement de leurs pensées, Ray, Lenny, Vic ou Vince, avec, entrecroisés, les incidents de parcours au fil des étapes – toujours retracés par le même, l'ami le plus proche, Ray, dit encore Raysy ou surtout Lucky. C'est lui le compagnon d'armes, celui que l'on voit sur une vieille photo, assis sur un chameau à côté de Jack, après une visite initiatique chez les prostituées du Caire, en campagne, avant El-Alamein. Lui, le petit homme frêle qui aurait bien voulu être jockey, mais qui a végété toute sa vie comme employé d'une compagnie d'assurances et s'est rattrapé, un peu, en jouant aux courses. Les autres aussi auraient rêvé d'autre chose. Mais la vie, la tradition, ont décidé pour eux. Le seul qui semble satisfait de son sort, c'est Vic, l'entrepreneur de pompes funèbres, le seul à ne pas esquiver la mort, parce que c'est son fonds de commerce, le seul qui ait réussi à transmettre le métier de père en fils, le seul à avoir des fils, bien à lui et prêts à lui succéder. Vince, l'enfant adopté presque par hasard, par Jack, n'a pas été le fils souhaité, il a refusé de devenir boucher à son tour et a préféré les voitures, les moteurs et le cambouis. Rebelle, aigri, désolé, il a fui, et s'il est revenu, c'est pour faire payer et profiter. Secrets et mensonges. Bonne volonté et maladresses. Frustrations et solitudes. Paroles non dites et silences pesants. Car il y a des choses dont on ne parle pas, cela ne se fait pas, on est en Angleterre, et entre hommes.

Mais ce que l'on ne dit pas, rien n'empêche de le penser. Pensées fugitives, pensées de traverse – moi aussi j'aimerais bien porter l'urne, pourquoi il la garde tout le temps ? –, pensées plus intimes, plus profondes. Ray et Lenny pensent à leurs filles ; elles ne leur ont pas vraiment donné satisfaction non plus, l'une est partie au bout du monde et n'envoie jamais de nouvelles, l'autre, celle qui était tellement spéciale pour Vince quand ils étaient petits qu'il la cognait comme si elle avait été un garçon, celle-là, par dépit peut-être, a épousé un voyou. Et June, vieux bébé de cinquante ans, la fille malade mentale que Jack n'a jamais acceptée. Pères désavoués, abandonnés, ils savent confusément qu'ils n'ont pas su s'y prendre. Avec Vince, c'est clair, ils lui en veulent tous et il leur en veut aussi, mais ça peut se régler, entre hommes. Mais les filles ? Et les femmes, alors ?

Elles sont curieusement absentes, les femmes, l'une, cela se comprend parce qu'elle est partie, mais des trois autres, il n'y en a qu'une qui ait un peu d'épaisseur, un peu d'histoire, parce qu'elle aussi a été recueillie par Jack et par sa femme Amy, Mandy, la femme de Vince, autre chat errant. Mais c'est Amy la plus pesamment absente de toutes, puisqu'elle est la veuve du mort et qu'ils s'attendaient, eux, les hommes, à ce qu'elle les accompagne pour ce dernier voyage. Mais Amy n'est pas venue, Amy ne viendra pas. Amy de son côté met un terme à un état des choses.

Martine Silber

(1) Ce roman a obtenu le Booker Prize, en 1996.

Le fantôme de Berlin

Hanté par un esprit frappeur, le premier roman d'Anne-Sylvie Salzman renoue avec la littérature gothique anglaise

AU BORD D'UN LENT FLEUVE NOIR
d'Anne-Sylvie Salzman.
Ed. Joëlle Losfeld,
180 p., 115 F.

En dépit des idées toutes faites, les manuscrits de débutant(e)s qui arrivent par la poste sans être recommandés par quelque ami de la profession ne sont pas condamnés à être dédaignés. Deux exemples récents ont même prouvé que les éditeurs sont aux aguets. Celui de Marie Darrieussecq, dont le cocasse *Truismes* fut acheté en vingt-quatre heures par POL au nez et à la barbe de concurrents également alléchés. Celui d'Anne-Lou Steininger, dont l'incantatoire et grinçante *Maladie d'être mouche* fut publiée chez Gallimard grâce à l'instinct très sûr d'un lecteur éminent. L'histoire du premier roman d'Anne-Sylvie Salzman est tout aussi morale. Lorsque Joëlle Losfeld se décida à l'inscrire à son catalogue après l'avoir dévoré, jusqu'à l'envoûtement, c'était trop tard : elle avait été doublée par Olivier Rubinstein, des éditions Austral. L'auteur avait déjà signé son contrat, et le livre était quasiment imprimé. Austral, on le sait, dut hélas déposer son bilan à la rentrée, et Olivier Rubinstein retourna avec regret le texte d'Anne-Sylvie Salzman chez celle qui parie aujourd'hui avec foi sur cet étrange objet.


BRUNO GARCIN GASSER pour « LE MONDE »
Dans la lignée d'Ann Radcliffe

La trentaine, très brune, la voix grave, experte en traductions, Anne-Sylvie Salzman (un pseudonyme) est une petite fille adoptive d'Ann Radcliffe et de ces Miss (Helen, Charlotte ou Sarah) qui firent déferler une vague de terreur sur le roman anglais dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. N'en déplaise à Horace Walpole et Matthew Gregory Lewis (auteurs du *Château d'Otrante* et du *Moine*), les érudits ont tendance à considérer depuis quelques décennies qu'il n'y a *« de vrai gothique qu'écrit par des femmes »*, elles seules faisant l'expérience, écrit Maurice Lévy, *« du sentiment de culpabilité, de la peur, du désir de fuite qui s'attachent à la procréation et à ses conséquences, parfois monstrueuses. Le gothique, c'est, par essence, ce qui exprime le mieux la condition féminine et le cortège de malédictions qui l'accompagnent : le dégoût de soi-même, les pulsions d'autodestruction »*. Ces universitaires ont récupéré pour leur cause Carson McCullers, Flannery O'Connor, Djuna Barnes et Diane Arbus, qui, si elles ne s'encombrent ni de château, de fantômes, de ruines et de cadavres, ne rechignent pas à user du tragique surnaturel ni à convoquer des personnages macabres (1).

Voilà des références bien écrasantes pour Anne-Sylvie Salzman, mais il faut reconnaître que son récit (bel et bien situé à notre époque) se place dans le droit-fil de ces troublantes intrigues amoureuses, doublées d'une insoluble énigme familiale dont se sont repues les *ladies* d'antan. Comme ses ancêtres, elle se prête à une lecture freudienne, honorant la notion d'angoisses œdipiennes et faisant resurgir des fonds de l'inconscient la figure d'un père mauvais, cruel, castrateur.

Les trois protagonistes principaux de cette ténébreuse histoire se rencontrent dans un train, dans une ambiance qui évoque à la fois Lubitsch et Hitchcock. Une femme qui dort, la joue contre la vitre du compartiment. Un homme qui, pour la retrouver de wagon en wagon, s'est fait passer pour un employé du service ferroviaire. Et posé sur la banquette, à côté de la dormeuse, un roman, signé par un certain Boris Rijman, un Russe devenu matelot, qui avait parcouru l'Orient sur un cargo allemand, devenu écrivain *« par la grâce des voyages »*, objet d'un culte mystérieux. L'homme, Zimmer, est son traducteur, la femme, Mme Vandyke, est sa fille. Ce couple se rend à Berlin pour participer à un colloque consacré au fameux Rijman... dont certains doutent de l'existence véritable. Cet auteur maléfique, dont les livres *« brûlent les entrailles »* de qui les lit, semble invisible. Ce Charon est-il mort, lui a-t-on coupé la langue, n'est-il pas une *hallucination collective*, l'auteur fictif d'ouvrages qui seraient écrits par Berstein, son mécène, le Hongrois Molnar, son éditeur, et Bogdana Nowak, peintre mystique, qui fut sa première épouse ? Quel est le rôle de Peter Mart, l'organisateur du colloque, dans cette éventuelle mystification ? A-t-il vendu son âme au diable ? Golem à la démarche de Boris Karloff et au physique évocateur de Goebbels, esprit frappeur, figure montrueuse errant dans Berlin secoué par des émeutes néonazies, Boris Rijman parle aux loutres de mer et aux montagnes. A son contact, Zimmer perd la raison et voit grouiller des lémures dans la nuit. Mme Vandyke aux yeux d'oiseau noir devra affronter seule le cri grinçant et rauque de l'homme en qui se mêlent les souvenirs de la steppe russe, du mari bafoué et du père-sévère, comme aurait dit Lacan.

Jean-Luc Douin

(1) *Le Roman « gothique » anglais, 1764-1824*, de Maurice Lévy, Albin Michel (1995).

livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● ŒUVRES POÉTIQUES 1952-1994, d'Anne Perrier
Née à Lausanne en 1922, Anne Perrier est l'une des grandes voix de la poésie suisse romande. Philippe Jaccottet l'a reconnue comme telle. « Classique » si l'on veut, intemporel par vocation, guère soucieux de parler au-delà du cercle de ses émotions et affections, son lyrisme témoigne d'une grande maîtrise prosodique en même temps que d'une parfaite disponibilité à ce qui est perçu comme appel suscitant le poème. *« J'appelle à moi le chant / Que le siècle blesse à mourir / Goutte à goutte je le recueille / Mais pour qui / Deuil et désir / J'erre parmi les noirs étangs / Eblouie / De si peu même du cri / Rauque de la grenouille. »* Ce recueil rassemble la presque totalité de l'œuvre d'Anne Perrier (préface de Gérard Bocholier, éd. L'Escampette, 5, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux, 228 p., 119 F). **P. K.**

LA TOUR SARRASINE, de Michel Séonnet
Après *Que dirais-je aux enfants de la nuit ?*, livre qui traite du problème de l'engagement milicien (« Le Monde des livres » du 22 avril 1994), Michel Séonnet a choisi pour thème la guerre dans ses implications les plus directes, les plus concrètes. Les trajectoires d'un moine, d'un soldat harki, puis de son fils journaliste en Algérie, et d'un enfant devenu soldat français, se croisent, s'emmêlent jusqu'à la destruction. De la deuxième guerre mondiale à la guerre d'Algérie, l'histoire ressemble à une boucle qui ne se défait jamais. A la lecture de ce livre à l'écriture riche et sensuelle, on ne peut plus dire *les* guerres, mais *la* guerre, parce qu'elle *semble un état permanent, inlassablement récursif* (éd. Verdier, 154 p. 85 F). **Sy. J.**

LA CHANCE DES DÉBUTANTS, de Claude Brami
Il y a bien des façons de raconter les conflits fils-père. Et cela se complique quand, pour le fils, le père apparait comme un « ogre ». Et il y a deux moyens de vivre sa vie, la rêver ou ne pas refuser la réalité qui force à agir. Richard, une douzaine d'années, a choisi la seconde solution. Supprimer l'ogre. Son ami, le narrateur, veut l'en dissuader. Y parviendra-t-il ? Le roman répond à la question en y introduisant avec fantaisie le facteur chance qui n'est donné qu'aux âmes innocentes pour lesquelles *« aucun péché ne* (semble) *sans rémission »*. Apparemment, une historiette, deux gamins, et un crime à faire ou à éviter ; en fait, avec beaucoup de charme, le récit d'une enfance et des mystères qui la gardent quelque temps dans l'état de grâce (Gallimard, 128 p., 80 F). **P.-R. L.**

GREFFERIC, de Nicolas Couchepin
Le village accroché à flanc de montagne vers lequel marchent quatre jeunes gens est à l'agonie. Et pourtant, une nuit, résonnent les cris d'une femme qui accouche. L'enfant s'appellera Désiré, et, la mère refusant qu'on le baptise avant sa neuvième année, il sera dit *« l'enfant sans âme »* dans ce lieu perdu, où un aveugle dialogue avec le firmament, où une solitaire attend l'amour. A double face – le cheminement des jeunes gens et la vie des villageois –, ce récit est d'une qualité d'écriture assez rare pour un premier ouvrage. D'une construction bien maitrisée, il est d'un ton original qui ne doit qu'à un style simple – ce paradoxe n'est-ce pas ce qu'on appelle talent ? – passant sans heurt du conte au réalisme. Sous couvert de fable, une image de notre temps (éd. Zoé, 120 p., 95 F). **H. M.**

Un geste vers l'avenir

La maladie et l'espoir vain d'une guérison. Pauline n'aura jamais cinq ans. Récit d'un père, qui sait que les mots sont un combat pour la vie

L'ENFANT ÉTERNEL
de Philippe Forest.
Gallimard, coll. « L'Infini »,
374 p., 130 F.

Pauline a tout juste trois ans. C'est l'hiver. Elle est née un 24 décembre. Elle voit pour la première fois la « vraie » neige, la poudreuse des montagnes. Et le soir, avec son père, la trentaine joyeuse, et sa mère, une jolie blonde d'un peu plus de vingt ans, Pauline joue sous l'édredon du grand lit de la maison de vacances. On rit, on se cache, on se raconte des histoires. L'une de ses préférées ? Celle de Peter Pan, qui commence par cette si belle phrase : *« Tous les enfants, sauf un, grandissent. »* Ces mots, personne ne le sait encore, désignent le destin de Pauline. Elle n'aura jamais cinq ans.

Au retour des vacances, visite de routine chez le pédiatre. Les parents, attentifs, signalent que l'enfant se plaint parfois d'une douleur au bras. On va faire une radiographie, de routine elle aussi. Le cliché montre une *« légère anomalie »*. En fait, une tumeur. Le quotidien se dit alors *« hôpital »* et le temps est rythmé par de nouveaux mots : *« examiner »*, *« guérir »*. Souffrance, morphine, courage, espoir. Une fois la tumeur jugulée, on opérera, et Pauline vivra, avec un bras un peu atrophié. Ce livre existe parce que la guérison n'a pas eu lieu.

L'Enfant éternel n'est pas de ces témoignages qu'on lit avec une curieuse sensation de voyeurisme et qui laissent un sentiment poisseux. Ici, *« Maman ne passe pas ses journées à pleurer, Papa ne s'enfuit pas au travail ou au café. Ils ne battent pas le rappel téléphonique de leurs vieilles relations. Ils ne s'empressent pas de redevenir les tout petits enfants de leurs propres parents. »* Pour écrire le roman de Pauline, il fallait un écrivain, un homme pour qui les mots ne sont pas un pis-aller, une thérapie, mais le lieu même du combat pour la vie. Philippe Forest ne savait pas qu'il était cet écrivain-là, lui qui avait fixé lucidement ses limites : lecteur, oui, et bon lecteur, mais pas auteur. Son territoire, c'était la littérature des autres (1). Pour analyser, expliquer, commenter, il était rapide, clair, concis. Cela laissait du temps pour jouer aux 7 Familles avec Pauline. Dès qu'il voulait raconter, il s'empêtrait dans l'abstraction et n'avait pas le goût de se faire passer pour *« poète »*, même si *« rien n'est plus facile aujourd'hui »*.

UNE VICTOIRE

Le voilà désormais auteur d'un roman, *« une entaille faite dans le bois du temps »*. *« A mon tour, je refais le geste le plus ancien. J'adresse à personne le salut vide de sens de ma seule main ouverte (...). Un roman est une victoire – secrète, inutile, dérisoire – dans le temps, un miracle sans gloire (...). Pour rien ni personne, sinon celui qui s'obstine à retrouver les mots de ce qui fut sa vie. »* Ce n'est pas le contraire de ce qu'il a fait jusque-là. Il n'est pas redevenu « humain » après avoir été un intellectuel préoccupé de trouver, abstraitement, le sens de la littérature. C'est parce qu'il est cet intellectuel, parce qu'il a compris, de l'intérieur, le propos des écrivains qu'il a passionnément, minutieusement et méthodiquement étudiés, qu'il peut écrire ce récit intime.

Shakespeare, Hugo, Joyce, Mallarmé... les comprend-on vraiment si l'on ne cherche pas où est la douleur de l'enfant mort, ou englouti dans la folie (la fille de Joyce) ? Le grand lecteur est là, vigilant, qui s'interroge. Mais le père de Pauline, un instant, veut croire qu'il ne les rejoindra pas dans leur malheur. L'été vient de commencer, la petite fille joue dans un grand jardin, l'hôpital est loin, l'opération a eu lieu et semble réussie. *« L'existence la plus courte, si l'on en jouit, est une coupe débordante de fruits, de grappes. Elle enivre de parfums calmes, elle rassasie de saveurs. »* Et si l'été, cette fois, ne finissait pas ?

Quand il s'achève, on n'a pas eu le temps de vraiment s'habituer à l'espoir, et soudain la maladie flambe. Tous ceux qui l'apprennent sont dans l'embarras, la maladresse. Chacun, en miroir, y voit ses angoisses, ses désastres, son destin, choisi ou subi. Une femme se sent comme confortée dans son refus de la maternité, des parents se montrent presque soulagés, car le mal qui atteint leur propre enfant leur paraît moins terrible que ce qui menace Pauline. A l'hôpital même, *« les comportements ont changé. Il y a des regards qu'il est plus difficile de croiser. D'autres charmants petits malades arrivent chaque mois, et on peut espérer qu'ils se montreront moins décevants : ils guériront, eux ! »*... Un médecin pleure, fugitivement. De défaite. Ce qui est vu, de loin, comme un consentement à une forme de barbarie médicale – une opération du poumon, intervention très *« lourde »*, comme on dit – est l'ultime porte ouverte sur un hypothétique futur, la chance qu'il faut saisir sous peine de ne jamais se le pardonner.

La chance n'est pas là. Vient alors le moment de compter en semaines, puis en jours. Quand tout est fini, le père se met à sa table et écrit. *« Laisse-moi te dire à nouveau les mots par où commençaient nos histoires »*... *L'Enfant éternel* est pourtant un geste vers l'avenir. Non pas le constat morbide d'une existence arrêtée, mais le récit d'une brève destinée, emplie de rires et d'odeurs, d'amour, de facéties... On rejouera une fois encore à Peter Pan, celui qui ne grandit pas. Ce n'est pas ce qu'il dévoile de la mort qui rend ce livre bouleversant, c'est ce qu'il montre de la vie et de son roman vrai.

Josyane Savigneau

(1) Il est notamment l'auteur d'un excellent essai, *Histoire de* Tel quel (Seuil, 1995).

« Farce » tragique

L'exode, la révolution de 1917... Et la force du détachement d'une conteuse : Maria Iordanidou

VACANCES DANS LE CAUCASE
de Maria Iordanidou.
Traduit du grec
par Blanche Molfessis,
Actes Sud, 216 p., 118 F.

Qu'est-ce que la Grèce ? « *Beaucoup de rois et de chèvres éparpillés sur du marbre* », répond Giraudoux dans *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*. Nostalgie de l'Antique pour les uns, images de cartes postales pour les autres : est-ce parce qu'elle souffre de ces stéréotypes que la jeune littérature grecque, jusqu'à une période récente, n'a pas fait l'objet, en France, de toute la curiosité qu'elle mérite ? Comme si l'ombre portée d'Homère ou d'Hésiode n'en finissait pas de s'étirer jusqu'à nous ; comme si rien ne s'était passé depuis Cavafy et Séféris.

Fort heureusement, « *l'injustice faite aux Hellènes* » (« Le Monde des livres » du 12 juin 1992) semble en voie de réparation. Actes Sud a ouvert en 1991, en coédition avec l'Institut français d'Athènes, un domaine grec qui compte aujourd'hui une dizaine d'auteurs (Réa Galanaki, Thanassis Valtinos, Takis Théodoropoulos...). Les Editions du Griot avaient fait de même, tout comme Hatier, qui annonce trois nouvelles livraisons (Kostas Mourselas, Michel Faïs et Petros Abatzoglou), tandis que sort aux Belles Lettres un essai sur le roman, de Lakis Proguidis, qui fait la part belle à l'écrivain Alexandre Papadiamantis (1). Flammarion « *prospecte* » et Gallimard prévoit pour 1998 une traduction, par Dominique Grandmont, de l'ensemble de l'œuvre de Constantin Cavafy (2).

En attendant, voici le deuxième livre d'une femme venue de l'autre côté du Bosphore, une Grecque de Constantinople, née il y a exactement un siècle, morte en 1985, et qui découvrit l'écriture à l'âge de soixante-six ans. Son premier roman, *Loxandra* (3), était une « *biographie infidèle* » de sa grand-mère, morte en juillet 1914, alors que la « grosse Bertha » sortait des usines Krupp et que le *Graf-Zeppelin* s'envolait : un monde nouveau pointait le nez.

C'est en 1914, justement, que commencent ces *Vacances dans le Caucase*. Vacances, si l'on peut dire, car, au moment où la jeune Anna quitte Constantinople pour un simple séjour à Stavropol, elle ignore qu'elle ne reviendra que cinq ans plus tard, après avoir vécu la mobilisation russe, la guerre, l'ascension d'un certain Vladimir Oulianov, les derniers jours du tsar, la révolution de 1917, et l'exode ! Non pas une tragédie, mais « *une farce* », conclut-elle gaiement dans les dernières pages.

Car la force de Iordanidou, c'est ce détachement qui vous fait voir un séisme historique comme à travers la vapeur d'un samovar. Et par le petit bout, délibérément « naïf » et naturaliste, de la lorgnette. C'est la couturière à qui l'on ne commande « *même plus de deuil* », car « *on ne verrait plus que du noir en Russie* », ou les « *gens du tsar* » qui « *se font du tracas, car Raspoutine est déchaîné* ». Au bout de deux cents pages de ce petit manuel d'ethnologie portative, on a, mine de rien, passé à la loupe le quotidien des Russes pendant ces années-clés (soucis de la bourgeoisie, éducation des enfants, mode, langue et même injures russes...). On s'est laissé gagner par la jovialité bon enfant de Maria Iordanidou, son art de conter, son franc-parler. Et l'on a constaté, une fois de plus, que rien n'éclaire mieux l'Histoire que les histoires.

Fl. N.

(1) *La Conquête du roman, De Papadiamantis à Boccace*. Préface de Milan Kundera.
(2) Avec le concours de l'Institut français d'Athènes.
(3) Actes Sud, 1994. Vient d'être réédité.

Le sexe, fauteur de troubles

Ludwig Lewisohn, qui fascina tant Freud, jette l'anathème sur les conventions et le puritanisme de la société américaine

CRIME PASSIONNEL
(The Vehement Flame : The Story of Stephen Escott),
de Ludwig Lewisohn.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Antonin Artaud
et Bernard Steele,
Phébus, 363 p., 149 F.

Freud s'est intéressé à son œuvre, Thomas Mann aussi et Artaud pas moins, qui traduisit l'un de ses livres à deux ans de sa première parution. Ludwig Lewisohn aura exercé sur son époque une fascination qui s'est ensuite perdue dans les sables, comme il arrive parfois dans le cours désinvolte des décennies. En son temps, c'est-à-dire à mi-chemin des années funambulesques de l'entre-deux-guerres, *Crime passionnel* connut un retentissement formidable. C'est que ce roman réaliste, s'il empruntait à son époque le classicisme d'une langue superbe et parfaitement maîtrisée, déchirait d'un coup le voile dont se couvraient alors les principes les mieux établis. Le conformisme en général, l'étroitesse d'esprit et les conventions qui régissent les relations entre les sexes furent les cibles de la fureur froide qui se dégage de *Crime passionnel*.

Issu d'une famille juive et sans fortune dont les racines se trouvaient en Europe, Lewisohn jette l'anathème sur l'Amérique d'alors, son sens des convenances et les excroissances bouffies de sa bonne conscience. Le lecteur en est informé dès le commencement du livre, l'histoire qu'il s'apprête à découvrir « *touche au cœur même de la vie américaine* ». Les archétypes qui en émergent, aussi fades que des poupées de son, se nomment l'« *Américaine moyenne* », la « *femme américaine* » ou, dans un sourire grimaçant, le « *parfait Américain* ». Et Lewisohn, par la bouche même du criminel, martèle que « *les racines de ce crime sont dans cette terre sur laquelle nous sommes tous* ». Au sens large, c'est la « *civilisation dans laquelle nous vivons* » qui est clouée au pilori.

La grande criminelle, donc, c'est la société gonflée de puritanisme que décrit le narrateur. Stephen Escott, qui a donné son nom à la version originale du roman, est un Américain élevé dans le corset de principes rigides, attentatoires à l'épanouissement personnel. A peine sorti de cette enfance austère, il se précipite dans les brancards d'un mariage sans amour véritable, donc raté. Son rôle n'est pas tant celui d'un héros que d'un observateur malheureux, décidé à dénoncer les méfaits de la civilisation. Etouffé par toute sortes d'interdits hypocrites, le sexe est au cœur des dysfonctionnements.

Ce sexe dont Freud avait révélé l'importance, le romancier américain en fait à la fois la victime et le fauteur de troubles. Dans une société placée sous le joug de la censure sexuelle, les gens meurent aussi bien d'asphyxie que des effets d'une consommation excessive sur des organismes peu préparés. Ainsi Dorothée, la femme d'Escott, s'éteint des suites d'une maladie que l'auteur présente « *comme une révolte de tout son être contre un besoin capital (...) qu'elle s'était acharnée à réprimer* ». A l'opposé, le père du narrateur s'effondre brusquement au terme d'une vie sans joie, ponctuée par une seule année d'« *excès* » qui l'ont irrémédiablement affaibli.

Les « *libéraux* », qui usent du sexe sans se soucier de l'amour, sont les frères d'armes des puritains, le revers de la même médaille. Le sexe, en somme, est un combustible hautement inflammable, qu'il est dangereux de manier sans précautions. Le narrateur renvoie dos à dos les uns et les autres, donnant au passage quelques pages assez peu « libérales » sur les aspirations de la « *femme moderne* ». Et le crime passionnel, qui aboutit à l'assassinat d'un homme par un mari trompé, résulte finalement autant du puritanisme que du modernisme. Le roman, lui, n'en demeure pas moins très moderne par sa façon de propulser, au centre du discours, à la fois l'objet du tabou, sa puissance de désordre et la façon dont ce tabou s'élabore.

Assez schématiquement, Lewisohn organise son roman comme une superposition de tensions entre des pôles opposés. Aux antipodes du « *parfait Américain* », il y a David Sampson, l'avocat juif épris de liberté et de vérité. De la même manière, l'« *oppression morale* » est associée à l'ombre, au froid, au silence, tandis que la liberté l'est au soleil et à sa « *douce chaleur* ». Enfin, l'abondant vocabulaire de la contrainte et de l'asservissement répond à celui qui enveloppe l'amour, le désir inassouvi, le sexe. D'un côté, il est question de « *nécessité à laquelle je ne pouvais rien* », de « *soumission* », de « *liens aussi forts qu'implacables* » et, même, de « *servitude physique* » ou de « *servitude mutuelle à perpétuité* » – au sujet du mariage conventionnel, qui en prend pour son grade. De l'autre, brûlent des « *brasiers* », des « *feux* », des « *fièvres* » et des « *flammes tumultueuses* ».

Ecartelés, réduits à l'état de prisonniers faussement volontaires, les individus sont pris au piège de cette tension au cœur de laquelle rougeoie le grand incendie du sexe. « *Leur âme est perpétuellement tiraillée et coupée en deux* », explique le narrateur. D'où le fréquent décalage entre ce qu'ils ressentent et ce qu'ils disent, entre leur « *idéalisme* » et la glaciale réalité. Tout est « *faux* », depuis les principes jusqu'aux projets. Les mots « *inaccessible* » et « *stérile* » reviennent à plusieurs reprises, comme pour souligner l'impuissance des hommes. Loin de ceux qui pensent que cette tension fut l'un des moteurs de l'humanité, Lewisohn y voit un frein effrayant. Et c'est, finalement, à une guerre immobile que s'adonnent les êtres, une guerre sans repos, sinon sans espoir, dont l'objet principal serait constamment bafoué dans la bataille.

Raphaëlle Rérolle

Ludwig Lewisohn.
Né à Berlin en 1883 et mort en 1956, Ludwig Lewisohn fut l'un des romanciers qui s'appliquèrent à dévoiler l'abîme de souffrances et d'hypocrisie que recouvrait la bonne conscience américaine. *Le Destin de Mr. Crump*, violente dénonciation du mythe de la famille américaine, parut d'abord à Paris de manière confidentielle, en 1926. Cinq ans plus atrd, Plon le publia avec une préface de Thomas Mann. Il fallut attendre 1947 pour que le livre sorte aux Etats-Unis, en version expurgée. Le livre intitulé *Crime passionnel* date, quant à lui, de 1930. Antonin Artaud et Bernard Steele donnèrent, en 1932, la traduction française (chez Denoël) de ce texte qui connut un succès considérable et fut très vite traduit en une demi-douzaine de langues.

Rouge indien

Au nom de sa tribu du Dakota, Louise Erdrich tisse le roman d'un peuple en survie

BINGO PALACE
de Louise Erdrich.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marianne Véron,
Robert Laffont, 346 p., 139 F.

« *Nous* » : le premier chapitre de *Bingo Palace* – et lui seul – est écrit à la première personne du pluriel. Louise Erdrich nous parle depuis le Dakota où vit sa tribu. En son nom.

Le *nous* est conscience maternelle, amusée et grave, il est survie d'un peuple passé de l'épopée aux faits divers. Il maintient ensemble, dans une unité et une chaleur fragiles, les fragments d'un univers fêlé, où cherche à se lire la permanence d'une unique généalogie. « *Nous secouons la tête, nous essayons d'avancer d'une façon, puis d'une autre. Le cordon rouge qui relie la mère à l'enfant est l'espoir de notre nation. Il tire, il crisse, il s'entortille, il file, il tient. Et comme il tient bien.* »

Sans militantisme aucun, Louise Erdrich tisse son récit de ce cordon-là. Le rouge, rouge indien, est la dominante assumée. Tout caractère fait fond de lui. Il apporte une consistance tout à fait particulière au genre, un tempo fait d'allers et retours entre logique et magie, entre sommeil et veille, une course éperdue qui conduit les personnages à se heurter au réel, à y aviver leurs plaies comme pour tenter d'éveiller un peu d'amour. Chacun se cherche dans le labyrinthe qu'il a contribué à dessiner : « *L'histoire nous entortille, forçant le cerveau, et l'on se retrouve à tenter de remonter le fil jusqu'au début, à s'efforcer de remettre de l'ordre dans les familles et de donner un sens aux choses.* »

Le jeune Lipsha Morissey est du parti des éternels floués. Parents proches ou lointains, morts ou vivants, représentent pour lui l'espoir d'un pôle fixe. Un recours. Il en appelle à son passé et au leur, les fouille, les piétine, les somme de l'aider à vivre. Il s'enfonce au plus profond des songes, dans leur dimension salvatrice, à laquelle il tente de donner une consistance diurne. Porté par la passion qu'il voue à la belle Shawnee Ray, tête froide et reine des danseuses d'herbe, il se révèle capable, au cours de brèves éclaircies, de rivaliser avec celui qui est également son oncle et son patron, Lyman Lamartine, « *un îlot* possédant *dans un océan de* dépossédés », richissime manipulateur qui veille aux destinées du Bingo (Loto) local.

En écrivant *Bingo Palace*, Louise Erdrich a constaté qu'elle n'avait fait que poursuivre depuis dix ans un seul roman en quatre tomes, dont *L'Amour sorcier* était le premier volet. Pour mieux arrimer l'ensemble, elle y ajoutait alors quatre nouveaux chapitres qui le rapprochaient de l'opus dernier. Disparue dans la tempête de neige de *L'Amour sorcier* (1), June Kashpaw enverra son propre fantôme visiter son fils Lipsha dans *Bingo Palace*. Avant que lui aussi, au terme d'une ultime équipée ratée du côté de Fargo, s'enfonce à jamais dans la neige. De la vraie neige, mais aussi du blanc, la métaphore du monde glacé des Blancs qui continue de recouvrir silencieusement celui des Indiens.

J.-L. P.

(1) Robert Laffont.



Sherman Alexie, sans compromis

Agir par la magie de l'écriture, par le souffle de la poésie baignée aux légendes ancestrales. C'est la voie que la plume rebelle de la réserve Spokane a choisi pour affirmer son refus d'intégration

INDIAN BLUES
(Reservation Blues)
de Sherman Alexie.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Lederer,
Albin Michel, 305 p., 130 F.

Six pieds deux pouces droits dans les baskets. La main large comme le sourire. Des pommettes hautes. Une chevelure de jais lisse, indienne. Sherman Alexie (trente ans) a la voix chaude et posée du lecteur public aguerri. « *James Baldwin a dit ce qu'il devait au racisme. Il était noir parce que les gens le voyaient comme noir. J'ai besoin de sentir que je suis indien dans le regard des autres. Sinon, j'ai l'impression de disparaître. C'est évidemment dangereux de dépendre d'une identification extérieure. Mais je refuse tout compromis. Je dis non à l'intégration.* »

Radical et pacifiste, quoique en guerre contre l'Amérique blanche, l'auteur d'*Indian Blues* a écrit et publié en quatre ans deux romans, un recueil de nouvelles et sept de poésies. « *Il n'y a pas plus de deux cents écrivains littéraires* (il souligne fièrement le mot) *qui vivent de leur plume aux Etats-Unis, et je suis l'un d'eux.* » Littéraire ? « *On veut absolument séparer politique et littérature. Les critiques prétendent que la littérature doit être universelle et sans opinions spécifiques. Mais j'ai des opinions. Elles sont dans mon écriture. Il m'importe plus d'être politique que d'être un grand écrivain. Mais être un grand écrivain rend plus efficace sur le plan politique.* »

Roman d'opinion, *Indian Blues* ne l'est que du bout des lèvres. Ses rockers indiens (les Coyote Springs), naïfs et généreux, « *dont on traîne vite et en silence les corps dans le XXe siècle, tandis que leurs âmes restent quelque part dans le XIXe* » sont victimes des chevaliers (blancs) du show-biz, comme leurs ancêtres le furent de la cavalerie yankee, même si le carnet de chèques est moins meurtrier que la Winchester. Mais Sherman Alexie est d'abord un conteur. L'essentiel tient dans la course heurtée d'une vieille camionnette bleue, zigzaguant sur les routes de montagne, tirée-poussée par l'espoir qu'entre des mains indiennes, la guitare mythique du *bluesman* Robert Johnson pourrait « *changer le monde* ».

A ceux de la réserve, *Indian Blues* tend le miroir d'une vie quotidienne étouffante, d'un purgatoire où les Indiens paient les péchés des Blancs. Les autres retiendront un auteur qui a su boire la langue jusqu'à l'ivresse, frayer un chemin entre religions, catholique (celle du père, qu'il pratique), presbytérienne (celle de la mère), et indienne (celle de la grand-mère), s'imbiber, des légendes anciennes et des mythologies contemporaines pour confectionner dans un melting-pot de sa façon un ragoût infiniment plus goûteux que celui « *à base de légumes divers et de nourriture économique, de rêves avortés et de larmes prévisibles* » des vieilles Indiennes.

Sherman Alexie est né dans la réserve Spokane (Etat de Washington) d'*Indian Blues*. Une culture traditionnelle vive et une immense pauvreté. Son père, orphelin, n'a cessé de « *chercher un monde meilleur* » dans la lecture. L'enfant s'interroge. Quelle puissante magie domine l'adulte pour le forcer à rester silencieux devant une page ? Alors, à deux ans, il lit les *Superman* du père. A quatre ans, il passe aux romans. A dix ans, il a englouti tout ce qui est imprimé dans la réserve, jusqu'aux manuels de réparation d'automobile.

Il va vers les auteurs qui lui parlent de lui. Le Steinbeck des *Raisins de la colère* lui montre qu'« *être indien, c'est comme être pauvre pendant la dépression* ». Il s'identifie aux « *parias de la société* », au sous-prolétariat de Dickens et Zola. Il aime prononcer ce nom : Zola, à la fois exotique et familier. Car *Germinal* aurait pu se donner à sa porte. Le monstre vivant du Valenciennois ne ressemble-t-il pas à la mine d'uranium géante exploitée sur le territoire de la réserve ?

« JE SUIS UNE ANOMALIE »

« *Les livres n'appartiennent pas à notre vie quotidienne. Etre un intellectuel est une chose étrange dans une réserve. Je suis une anomalie.* » A quatorze ans, il part au lycée. Un établissement conservateur et raciste. Il est le seul Indien dans un monde blanc. Son ambition intellectuelle le fait reconnaître. Il sera pédiatre. Mais à l'université, il cale devant la dissection d'un corps. Il s'est mis à boire. Il se réfugie dans un atelier d'écriture poétique. « *Je pensais qu'un artiste devait être autodestructeur. Qu'il fallait souffrir pour créer. Puis j'ai compris qu'écrire était une forme d'automédication. Cela m'a aidé à abandonner l'alcool, à restaurer ma confiance en moi-même.* »

La découverte de T. S. Eliot et d'Emily Dickinson est moins importante que celle de Leslie Marmon Silko et de Le Roi Jones, de poètes asiatiques, latinos, de femmes, d'homosexuels, de pauvres blancs. Il n'est plus seul. Il a une mission. « *J'ai compris que je pouvais dispenser à mon tour la magie par l'écriture, agir sur la vie des autres, comme on l'avait fait sur la mienne.* » Rien qui le mette en règle avec sa tribu. Bien au contraire. « *Ecrire est l'activité la plus égoïste qui soit. Il faut se questionner sans cesse. Etre rebelle. Ecarter les frontières.* » Et la société tribale a besoin de frontières pour se protéger. Les Indiens forment une communauté où chacun est intimement lié aux autres, où personne ne peut prétendre se distinguer individuellement. Il leur paraît arrogant : « *Je suis un scandale* », avoue-t-il.

Pourtant, il se censure. Il refuse d'écrire sur certains rites : « *Ce serait comme répéter ce qu'on vous confie dans un confessionnal. Nos secrets ne doivent pas devenir un objet de littérature. D'autant que le roman est une expérience profane.* » La poésie, en revanche, est au plus près de la vie quotidienne, des cérémonies. Elle est une expression « *naturelle* », et d'autant plus qu'elle « *a été bannie des Etats-Unis, alors que l'humanité respire dans la métaphore* ».

Alors, dans *Indian Blues*, le roman remonte régulièrement prendre son souffle dans la poésie. Dans la musique, dans le rythme, les ruptures et les répétitions. Et dans un air tout aussi vif : celui d'un comique intense et désespéré. « *Rire est devenu une cérémonie pour les Indiens. Une cérémonie de guérison. Ce sont ceux qui souffrent le plus qui sont les plus drôles. Nos meilleurs comiques viennent de familles brisées. Notre salut vient de la lutte pour guérir, et la littérature a son rôle à jouer. C'est même le seul moyen d'engager ce combat.* »

Jean-Louis Perrier

Le phénomène Enid Blyton

Avant même les célébrations du centième anniversaire de la naissance de la créatrice du « Club des Cinq » et de « Oui-Oui » la fièvre de la « blytonmanie » s'est emparée de Londres. Retour sur un auteur quelque peu controversé

C'était à Londres, peu avant Noël. Un curieux signe lumineux barrait Regent Street : la signature d'Enid Blyton flottait dans l'air, en lettres de néon. Pour fêter la reine de la fiction populaire pour enfants, dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance – le 11 août 1897, à East Dulwich, au sud de Londres –, les Anglais n'ont pas attendu 1997. Depuis plusieurs mois, l'auteur du *Club des Cinq* (*The Famous Five*), de *Oui-Oui* (*Noddy*), du *Clan des Sept* (*The Secret Seven*) ou des *Mystères* revient en force outre-Manche. Les télévisions lui font la part belle, le *Royal Mail* va éditer un timbre à son effigie : on parle déjà de « blytonmanie ».

Le marketing n'est pas étranger à l'affaire. En février 1996, le puissant groupe Trocadero, qui possède une partie de Piccadilly Circus, a acheté pour 13 millions de livres (117 millions de francs) les droits mondiaux d'Enid Blyton. Près de 500 livres, 10 000 nouvelles, de nombreux *inédits*, une soixantaine de personnages originaux : on imagine ce qu'une telle mine, « déclinée » comme il se doit, peut engendrer de séries télévisées, de cassettes vidéo, de tee-shirts et de brosses à dents. Après Batman, Babar ou Peter Rabbit, l'univers blytonien sera-t-il adaptable au monde du CD-ROM et des consoles vidéo ? Pour Patrick Donovan, de Trocadero, cela ne fait aucun doute : Blyton sera bientôt le *« Disney britannique »* ! (*The Guardian*, 7 mai 1996).

En France, heureusement, ces effusions commerciales sont plus discrètes. Hachette, qui publie la romancière depuis 1955 et déclare avoir vendu depuis cette date, tous titres confondus, près de 50 millions de volumes, prépare bien une « opération Blyton » à partir de février (1). Mais rien qui puisse masquer l'essentiel, l'auteur et ses livres.

Qui est donc ce « phénomène *sociologique* », *qui passionna des* millions de jeunes mais reste, en fait, beaucoup moins célèbre que ses héros ? L'aînée d'une famille de trois enfants. Le père, représentant d'une fabrique de couteaux de Sheffield, est autodidacte et amateur de livres. Très tôt, la jeune Enid, qui a l'imagination débordante, se réfugie dans l'écriture. A quatorze ans, elle publie dans un magazine son premier poème. Plus tard, elle fait l'expérience de l'enseignement, d'où elle gardera le désir d'offrir aux enfants des livres « sur mesure ». Puis elle décide de se consacrer à son « œuvre ».

Poèmes, contes de fées, histoires humoristiques : plus de 50 ouvrages paraissent entre 1924 et 1936. En 1938 sort son premier roman d'aventures, *The Secret Island* (*Le Mystère de l'île verte*) et en 1942, *Five on a Treasure Island* (*Le Club des Cinq et le Trésor de l'île*), le premier d'une longue et fructueuse série.

Ce qui frappe dès cette époque, c'est sa prodigieuse capacité de travail : 11 livres en 1940, 37 en 1955... Dans une lettre où elle évoque sa technique d'écriture, Blyton parle d'elle comme d'un médium : *« Je ferme les yeux, je fais le vide dans mon esprit et j'attends (...). Mes personnages apparaissent. (...) Mes doigts s'emparent du clavier de la machine et je commence. La première phrase surgit sans se faire prier. (...) Je n'ai à me préoccuper de rien. »* Plus loin : *« Le fait d'écrire livre après livre sans jamais savoir d'avance ce qui va se passer peut paraître idiot, c'est pourtant ce qui arrive. Quelquefois, un personnage fait un jeu d'esprit très amusant (...), et je me dis : "Vraiment, je n'aurais jamais trouvé cela moi-même !" »*

En 1943, Blyton se remarie avec un chirurgien de renom, Kenneth Darrell Waters. Avec lui, elle crée la Darrell Waters Ltd, destinée à


SIMMONS/POPPERFOTO

« Je ferme les yeux, je fais le vide (...). Mes personnages apparaissent. Mes doigts s'emparent du clavier ».

coordonner l'ensemble, de plus en plus complexe, de ses publications, et à gérer ses intérêts financiers. La machine Blyton tourne bientôt à plein régime. Les livres sont traduits dans cent trente langues. Les tirages talonnent ceux de la Bible et de Karl Marx. On lance même un magazine, et des clubs destinés à lever des fonds pour les enfants malades. Blyton, elle, roule en Rolls-Royce et vit dans son luxueux manoir de Green Hedges.

Et la femme dans tout ça ? Charmante anglaise ou cruelle ogresse ? François Rivière qui, dans *Souvenir d'Enid Blyton* (Ramsay, 1982), lui élève une sorte de temple ému et passionné, concède pourtant que *« Miss Blyton était d'un commerce exécrable durant la rédaction de ses œuvres ». « Le moindre manquement au rituel établi* (...) *suffisait pour que l'un ou l'autre membre de la domesticité eût à craindre pour son poste. »* Les deux filles de Blyton, Gillian et Imogen, qui ont chacune écrit une biographie de leur mère, morte en 1968, ne semblent pas d'accord sur la question. Si la première décrit la suave et talentueuse créatrice, la seconde la présente comme une cruelle et perverse créature, empêchant ses enfants de revoir leur père, son premier mari, après leur divorce, ou manigançant le limogeage de ce dernier (*The Independent*, 10 décembre 1996).

Bref, le personnage semble aussi controversé que son œuvre. On se souvient combien les séries de Blyton ont pu susciter de critiques : *« Vocabulaire restreint, personnages stéréotypés, suspense artificiel et répétitif »*, notait Marc Soriano dans le livre de Marie-Pierre et Michel Mathieu-Colas, *Le Dossier Club des Cinq* (Magnard/L'Ecole, 1983) (2), tandis que leurs supporteurs louaient ces *« livres amorces »*, épatantes transitions vers d'autres lectures (« Le Monde des livres » du 29 avril 1994).

Le nouveau « propriétaire » de la marque, lui, n'a pas d'états d'âme. Les valeurs simples d'Enid Blyton – *« cadres rassurants, aventures sans risque, policiers benêts, criminels sans imagination »* – seraient justement, en cette fin de siècle, l'atout majeur de la romancière. Surtout s'il s'agit de s'attaquer au marché américain, où celle-ci n'a jamais vraiment percé. Des livres *« passionnants, sans sexe ni violence gratuite ». « Blyton est faite pour l'Amérique »*, explique-t-on chez Trocadero.

Voilà donc Annie, François, Claude, Mick et l'immortel Dagobert en partance pour le Nouveau Monde. Enid Blyton, la centenaire opportunément ressuscitée, renaîtra-t-elle de l'autre côté de l'Atlantique ?

Florence Noiville

(1) Journées promotionnelles sur Europe 1 les 25 et 26 février, diffusion de la série « Club des cinq » *en mars sur* France 3 et animations dans les points de vente.

(2) Ce livre fournit une étude remarquable du « sytème » Blyton : structure des histoires (mystère à élucider, victime à retrouver...), décors (lieux isolés, vieilles demeures, souterrains...), rapports enfants/adultes, traduction, etc.

Un imagier d'œuvres d'art avant tout

CHEVEUX, BATEAUX, CHAPEAUX, CHEVAUX
d'Agnès Rosenstiehl.
Autrement jeunesse,
coll. « Peinture », 44 p., 75 F.
A partir de 3 ans.

Sans doute est-ce injuste, mais c'est ainsi. La production jeunesse a été si créative ces dernières années que, lorsqu'un éditeur reconnu décide de s'y lancer, on souhaite qu'il nous surprenne à son tour. Le pari est chaque fois plus difficile, mais c'est bien là l'enjeu. Et lorsque l'éditeur s'appelle Autrement, on attend *a fortiori* des ouvrages... différents.

On est d'abord séduit par l'élégance des livres d'Agnès Rosenstiehl – la mère de *Mimi Cracra* – qui marquent les premières créations d'Autrement jeunesse. Son idée, associer, *« sujet par sujet, une présentation des chefs-d'œuvre de la peinture avec des clins d'œil complices d'écrivains »*, semble elle aussi intéressante. A y regarder de près, le rapport texte/image, hélas, ne fonctionne pas toujours bien. Que vient faire Desnos et sa *« fourmi de dix-huit mètres... »* en face du portrait d'Hortense Valpinçon par Degas ? A ce sentiment de « plaqué » s'ajoute une curieuse idée du public visé. Que peut comprendre un enfant de 3 ans à *« Instantanément, voilà les toiles des vergues brassées carré... »*, de Melville, ou au célèbre *« Vois sur ces canaux, dormir ces vaisseaux... »* de Baudelaire ? (Au passage, on regrette que l'origine des citations ne soit pas indiquée et que la liste des peintres, à la fin, suive un ordre qui n'a rien à voir avec celui du livre).

Il reste l'idée de l'imagier-œuvres d'art, qu'Alain Le Saux et Grégoire Solotareff avaient explorée dès 1992 cependant (*Petit Musée* à L'Ecole des loisirs). Ceux-ci, il est vrai, sont thématiques, ce qui fait certainement leur valeur ajoutée.

Fl. N.

Premières angoisses

Mieux appréhender les réactions du tout-petit dans sa découverte du monde, tel est le propos d'Alicia Lieberman

LA VIE EMOTIONNELLE DU TOUT-PETIT
(The Emotional Life of the Toddler)
d'Alicia Lieberman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claire Joly,
éd. Odile Jacob, 258 p., 135 F.

Dommage que cet ouvrage de vulgarisation, par ailleurs complet et sérieux, n'évite pas toujours les banalités ou les évidences telles que (c'est la première phrase du livre) : *« Vivre avec un jeune enfant est en soi une expérience passionnante. »* Ou : *« Les bébés apparaissent comme des individus uniques dès leur naissance. »*

*Mais si l'on passe sur ces géné*ralités, et si l'on accepte le mélange des genres qui veut que l'on oscille souvent entre le pratique (apprentissage de la propreté, difficultés nocturnes, système de garde...) et le théorique (types de tempéraments et socialisation du tempérament, timidités précoces, premières angoisses...), on peut penser que ces quelque 250 pages, rédigées dans un langage simple et illustrées de cas concrets, pourront rendre service à un parent soucieux de mieux comprendre les mécanismes émotionnels et les grandes étapes du développement chez le tout-petit.

Tout-petit ? En anglais, *toddler* (*celui qui marche encore* d'une démarche mal assurée). En réalité, le propos d'Alicia Lieberman, professeur de psychologie à l'université de San Francisco et spécialiste des relations parents-enfants, englobe la période qui va de un à trois ans, *« avec ses problèmes physiologiques et psychologiques spécifiques »*.

L'un d'eux, qui n'est pas le moins passionnant, est *celui* de l'angoisse. Alicia Lieberman en décrit les origines et les manifestations lors de la première année, comment se mettent en place les sentiments élémentaires de sécurité et de crainte, et comment ces peurs se transforment dans les années qui suivent.

Pour ce faire, elle remonte notamment à la vie *in utero*. S'appuyant sur les travaux de T. Humphrey, elle écrit qu'il y a *« de fortes chances pour qu'un fœtus soit capable de ressentir des émotions »*. Que *« les premières recherches sur la vie utérine ont montré l'existence d'expressions faciales de dégoût, de tristesse, de bonheur et de peur chez le fœtus »*. Et que ce dernier *« éprouve peut-être une forme rudimentaire d'angoisse »*.

Plus tard, cette angoisse peut être *« instructive »* : elle sert à *« signaler que quelque chose de dangereux va se produire »*. L'humour ou le jeu pourront alors aider à la maîtriser. Toutefois, que se passe-t-il lorsque, *« excessive »*, elle cesse d'être mécanisme d'apprentissage pour devenir un handicap invalidant ? Alicia Lieberman n'explique pas pourquoi telle expérience terrifiera un tout-petit alors qu'elle en réjouira un autre, pourquoi les uns ne supporteront pas la première visite à la piscine *et les autres se rouleront par terre* à la vue de ballons. Mais elle dresse et commente une typologie éclairante des situations qui, en dépit des différences individuelles, effraient *tous* les jeunes enfants (séparations, menaces d'abandon, commentaires généralisateurs qui font croire à l'enfant qu'il est intrinsèquement méchant ou qu'il peut faire du mal) *et montre* que le langage courant peut être vecteur de craintes. Elle analyse enfin les stratégies affectives pour repousser l'angoisse : (comportement d'évitement, combat, agressivité, autopunition, inhibition...). Des développements simples et de bon sens mais qui devraient pouvoir aider le parent confronté à ses limites en matière d'éducation et de protection.

Fl. N.

L'indémodable Père Castor à petit prix

Les Nains et le géant, Perlette goutte d'eau, Michka, La Plume du caneton, La Chèvre de Monsieur Seguin, La Bonne Vieille, L'Oiseau de pluie, Conte de la Marguerite, Bravo tortue, Chante pinson, Le Singe et l'hirondelle, Un petit chacal très malin
Flammarion, coll. « Mini Castor », 24 p., 10 F.

Il était une fois les histoires du Père Castor, de petits albums souples et maniables qui ne ressemblaient à rien de connu lorsqu'ils firent leur apparition, dans les années 30, sous la houlette de Paul Faucher, un ancien libraire passionné d'éducation.

Il y avait *Michka, le petit ours* en peluche aux grandes oreilles duveteuses qui en eut assez, un jour, d'être le joujou d'une vilaine petite fille. Il y avait *La Bonne Vieille* qui recueillait les animaux quand le temps n'était pas assez clément pour qu'ils restent à gambader dehors. Il y avait *Perlette, la goutte d'eau* qui décida de quitter son nuage rose pour aller se promener sur la terre ferme. Et *Marguerite*, la fleur qui cherchait son mouton préféré, celui auquel elle avait donné deux pétales de sa jolie robe.

L'amitié, la prétention, l'orgueil, l'égoïsme, la ruse... sont au rendez-vous de la nouvelle collection « Mini Castor », qui sort ces jours-ci chez Flammarion. Ces grands classiques de la jeunesse, parus entre 1941 et 1976, sont désormais disponibles en un petit format carré parfaitement adapté à une poche d'enfant, au prix imbattable de 10 francs l'unité. Les textes et les illustrations d'origine sont intégralement respectés, et la diversité des styles permet de tous les (re)découvrir, les uns après les autres, dans le sillage d'un enfant, d'un caneton ou d'un chacal, sans *jamais se lasser.*

Sylvaine Jeminet

Nouvelle adresse pour la jeunesse

Objectif de Rue du monde, maison d'édition que vient de créer Alain Serre : « Favoriser le regard critique »

Cela s'appelle Rue du monde, *« comme une adresse, un chemin qui mènerait l'enfant, au-delà du noyau familial, vers l'univers qui l'entoure »*. Ainsi Alain Serre, auteur d'une quarantaine de livres pour la jeunesse, et d'un intéressant travail de poésie chez Cheyne éditeur (1), présente-t-il la maison d'édition qu'il est en train de créer.

Une nouvelle venue dans le paysage éditorial ? Il y a *a priori* de quoi se réjouir, quand, de plusieurs parts, c'est plutôt l'affaiblissement qui prévaut (mise en sommeil du Sourire qui mord, fragilisation de Syros, disparition de la Farandole). Le fonds de cette dernière, mise en liquidation en mai 1994, intéresse d'ailleurs Alain Serre qui se dit prêt à *« reprendre tout ou partie du stock, ainsi éventuellement que la marque, afin que les principaux titres soient à nouveau disponibles »*.

En attendant, après *Le Grand livre des droits de l'enfant*, illustré par Pef, sortiront cette année, sous le label Rue du monde, un livre de Michel Piquemal et Serge Bloch *« épinglant la publicité »*, une anthologie poétique autour de la différence et de l'antiracisme préfacée par Albert Jacquard, et un album célébrant le tricentenaire des *Contes* de Perrault.

Ouvrages qui, selon Alain Serres, *« favorisent le regard critique »*, quand les éditeurs ont trop souvent une *« vision consensuelle et molle de l'enfance »*. L'originalité de l'entreprise : son système d'abonnements, source de trésorerie qui permettra aux écoles et aux bibliothèques de recevoir en exclusivité quatre livres par an avant leur présence en librairie.

Fl. N.

(1) Dernier recueil paru : *Il y a le monde, « long poème, peuplé de menues poussières »*, coll. « Poèmes pour grandir », 64 p., 80 F.

★ **Rue du monde, 7, rue du Maine, 75014 Paris.**

Les souffrances de Franz

Roman plus que biographie, le « Schubert » de Peter Härtling se veut un livre d'images

SCHUBERT
de Peter Härtling.
Traduit de l'allemand
par Claude Porcell.
Seuil, 265 p., 130 F.

Il y a une grande photographie de Kosuth qui montre simplement une chaise ; et sur la légende on peut lire : « *Ceci n'est pas une chaise.* » De la même façon, le livre de Härtling portant le titre *Schubert* pourrait être accompagné du sous-titre : « Ceci n'est pas une biographie. » Si le récit s'appuie manifestement sur une recherche minutieuse, s'il fait référence à des lettres et des témoignages, il se contente, pour une grande part, de reprendre des documents déjà connus et n'apporte rien de véritablement nouveau sur la vie de Schubert. S'il ne verse ni dans la sensiblerie ni dans l'hagiographie, Härtling a pourtant soin aussi d'arrondir les angles, effaçant les traits du personnage qui pourraient être trop à son désavantage. Härtling ne revient pas sur l'image du compositeur foncièrement malheureux, qui a remplacé la tenace image d'un gentil Schubert au visage poupon, entouré d'une joyeuse et civile société entonnant en chœur des *Lieder*, mais il édulcore tout ce qui est pathologique. Le complexe d'Œdipe fait place à un attachement tendre pour une mère morte trop tôt ; l'alcoolisme est remplacé par une tendance conviviale à la boisson, qui met rarement le corps à quatre pattes ; quant à la syphilis, elle est contractée dans une sorte d'état romantico-somnambulique où la volonté et la libido du compositeur semblent être déconnectées. Les spécialistes auront là matière à critiques et rectifications. Le propos de Härtling est ailleurs.

Si Härtling apparait moins radical et moins téméraire que Hildesheimer qui, dans son remarquable *Mozart* (1), avait insisté sur la subjectivité du biographe, seule capable à ses yeux de nous faire toucher du doigt le mystère du génie, il n'en choisit pas moins d'investir aussi son personnage de l'intérieur, reprenant le procédé éprouvé dans ses biographies sur Lenau (2) et Hölderlin (3). Et le livre se parcourt effectivement comme un roman où abondent les images. Plus que par le résultat d'investigations érudites, c'est par l'empathie qui se développe entre l'auteur et son personnage que le livre prend toute sa valeur. On devine beaucoup de tendresse pour ce personnage vif et de petite taille (Schubert ne dépasse pas le mètre soixante), marginal et épris de respectabilité, timide avec les femmes et possédé par une véritable frénésie de la composition. Härtling devient un double de Schubert (« *Il y a maintenant assez longtemps que je marche avec lui...* »), et quand la mémoire de l'Histoire a des lacunes, c'est la propre mémoire de l'auteur qui vient à la rescousse, légitimée par cette familiarité avec le compositeur qui fonde l'amitié ; elle joue d'ailleurs un grand rôle dans la vie de Schubert. Très vite éloigné de sa famille, il a su trouver aide et réconfort auprès de personnes qui l'ont hébergé, l'ont aidé à publier ses œuvres et organisé ces fameuses « schubertiades » sur fond de censure. Härtling fait revivre Schubert, donnant à voir ce qui a été, ce qui aurait pu être, effleurant les failles et les angoisses de cet homme « *qui a besoin de tout le monde et veut être tout seul* », convaincu qu'il est de n'avoir jamais été finalement qu'un « *pantin musical* ».

Pierre Deshusses

(1) Traduit par C. Caillé, Lattès, 1979.
(2) *Niembsch ou l'immobilité*, traduit par B. Lortholary, Seuil, 1966.
(3) *Hölderlin*, traduit par P. Jaccottet, Seuil, 1980.

La chimère de Faust

Suite de la page I

Malgré l'admiration de Schumann et de Nietzsche – « *Il gaspilla* [sa] *richesse à pleines mains et d'un cœur généreux* » –, il reste à rencontrer un musicien abusivement inscrit dans la logique du XIXe siècle où l'excellence devient l'obsession. Vrai fils des Lumières, baroques et classiques, Schubert n'a pas la même impérieuse conviction que seul le chef-d'œuvre importe.

Premier grand musicien viennois, il se voit paradoxalement fermer toutes les voies royales. Chanteur et instrumentiste accompli, il n'est pas virtuose, et les directeurs d'orchestre attendent encore leur statut professionnel. Auteur d'opéras jamais représentés, il manque la dernière chance de s'imposer. Il est marginal donc, ce que sanctionne une situation financière et sociale précaire ; marginal aussi par rapport à l'héritage beethovénien ; malgré une admiration sincère et les indices sensibles de son influence, il ne suit pas ses traces : aucun héroïsme, aucune élaboration thématique complexe, mais des « nuances équivoques », qui inventent un type propre de rupture avec le classicisme sans rien devoir au maître.

Schubert transforme le cri héroïque initial en simple murmure, bientôt en silence. Pas de bravoure donc. Lorsque la diva Anna Milder lui demande un lied au brio théâtral, il finit par écrire *Der Hirt auf dem Felsen*, où l'éclat vertigineux espéré devient une illusion au service de l'intimité du chant. Le *Winterreise*, pareillement, ne propose nul écrin sensoriel, ni caractérisation psychologique du voyageur. Le *Wanderer* est vu de dos, face à la nature qui confisque une force quasi religieuse. Paysage sorti tout droit des toiles de Friedrich.


AKG PHOTO

« Der *Wanderer* über dem Nebelmeer » (Le Voyageur au-dessus d'une mer de nuages) (1818) de Caspar David Friedrich

L'obsession de la mort, souvent traquée dans l'œuvre, n'a plus dès lors la même résonance. C'est la chance de l'homme que la nature absorbe, adoucissant l'horreur de la réalité, fusion cosmique qui n'est permise sans drame qu'au génie, pour parodier Schiller.

Le chant de Schubert entend condenser la vie en un instant unique, ou, à l'inverse, dilater cette concentration en éternité. C'est le vieux rêve faustéen de Goethe : « *Quand je pourrais dire à l'instant : arrête-toi, tu es si beau...* » Le musicien poursuit la chimère de Faust, et le lied, ressourcement populaire constitutif de l'identité musicale allemande, convient mieux que l'opéra, sa théâtralisation du son pouvant se dispenser de toute représentation réelle : Stricker parle finement de « *dramaturgie de rêve* ». Reste la question de l'inabouti et les problèmes qu'elle soulève, puisque l'œuvre laissée en suspens, si fréquente chez Schubert, n'exclut pas la reprise ou la révision. L'inspiration peut-elle faire défaut au génie ? C'est une « *vérité désagréable* », dont le musicologue craint « *qu'il ne faille l'admettre et s'en contenter* ». Schubert ou le parcours heurté d'une émancipation ? Sans doute, si l'on suit la chronologie de ses métamorphoses et de ses doutes, « *affolement momentané de la boussole* ».

Ce n'est pas la lecture de Jacques Drillon, dont on retrouvera avec bonheur la merveilleuse approche parue il y a neuf ans. Son éloge de l'inachèvement, qui tient moins de la réflexion savante que de l'élan compassionnel, donne à entendre avec des mots l'inspiration fulgurante de Schubert pétrifiée avant terme. Serait-ce là une conséquence de l'inhibition face au modèle beethovénien ? Ce n'est pas si sûr. L'achèvement fait en quelque sorte partie de son langage comme la modulation rapide et l'inspiration populaire. Drillon porte un regard fraternel d'une intimité extrême, le seul qui autorise confidences et aveux. Les chemins bifurquent, les pistes sont abandonnées inopinément, déroutement qui se soucie peu d'être perçu comme un défaut d'accomplissement. En fait, ces parcours buissonniers séduisent ; courbes et détours sont le principe même du bonheur. Embarqué par le vertige de l'abstraction et de la « jouissance » – Drillon insiste : « *pas d'autre mot pour décrire cette douleur si particulière qu'il peut y avoir à écouter une musique n'ayant d'autre objet qu'elle-même* » – l'auteur retrouve la violence, la douceur, plus encore « *l'inattaquable clarté* » nécessaire chez Bach et Mozart. Comme une morale de l'imperfection, un retrait de l'orbe de la puissance. Puissions-nous cette année de commémorations obstinées rencontrer moins l'homme que l'errant, le vagabond dont la fantaisie dit le monde.

Philippe-Jean Catinchi

★ Signalons deux grands classiques : le *Schubert* de Brigitte Massin (Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 1 400 p., 180 F) et, tout juste réédité, *Schubert, portrait d'un musicien*, d'Afred Einstein (Gallimard, coll. « Tel », n° 285, 448 p., 65 F).

La chronique de Roger-Pol Droit

Joies de l'incertitude

DIDEROT
ou la philosophie
de la séduction
d'Eric-Emmanuel Schmitt.
Albin Michel, 330 p., 140 F
(en librairie le 14 février).

Fuyez le changement. Abhorrez l'aléatoire. Echappez aux fluctuations. Ne vous laissez pas gagner par les craintes insidieuses de l'inattendu et les déconcertantes surprises de l'imprévisible. Préférez le fixe, l'immuable, le roc des certitudes. Cherchez ce qui demeure. Accrochez-vous à l'éternel, à l'inusable. Voilà ce qu'on vous répète. Que ce soit dans les sciences ou dans la politique, dans le domaine des religions ou dans celui des philosophies, depuis bien longtemps on vous tient à peu près ce langage. Mieux vaudrait des vérités qui durent et des paroles inoxydables. Vieux refrain. Il connaît toutefois, dans notre fin de siècle, un singulier regain d'activité. Convenez-en, vous dit-on, la grande inquiétude des temps présents est de ne plus pouvoir compter sur rien. Désormais, tout change continûment. De là provient une sourde panique. On tentera de vous fournir, selon les cas, pour remédier à ces terreurs de l'incertain, une encyclopédie, une religion révélée ou un néofascisme.

Parmi les antidotes à ces kermesses de la peur, ne pas oublier Diderot. Il appartient au petit nombre des amis joyeux de l'incertain. Ils ne sont pas fort nombreux, les penseurs que les éclipses de vérité réjouissent. Qui donc, chez les philosophes, s'accommode allègrement du fait que tout soit en mouvement, que rien ne puisse être assuré ? Qui prend plaisir à constater l'incessante instabilité de toutes choses ? Héraclite, Montaigne, Nietzsche. Grands esprits assurément, mais tant de fois ensevelis sous des avalanches de dogmatisme et des amoncellements de systèmes qu'on aurait presque le sentiment d'une présence ténue, effaçable, fragile. Raison de plus pour se rappeler Diderot, cette belle figure sans vrai disciple. Il demeure aussi seul aujourd'hui qu'il avait choisi de l'être en son temps, malgré sa foule d'amis. Voyez les adjectifs : voltairien, rousseauiste s'emploient fréquemment, que ce soit pour marquer appartenance, filiation ou analogie. Mais diderotien ? On n'en use guère. Qui s'inscrit dans ce sillage ? Presque personne.

Eric-Emmanuel Schmitt figure désormais en bonne place dans la troupe restreinte des sectateurs du père Denis. Son *Diderot* parcourt l'œuvre entier intelligemment, savamment. Heureusement. Sa connaissance des textes et des doctrines du temps est exacte et diverse : du fatalisme de La Morlière aux discussions suscitées par le polype d'eau douce – l'étude de Tremblay conduit à la question : est-ce un végétal ? est-ce un animal ? –, il semble que rien n'échappe à la sûre érudition de l'historien. *Le Spectacle de la nature*, grande œuvre de l'abbé Pluche, la théorie de l'égoïsme de Langenhert, les travaux de Needham sur la génération spontanée, lui sont aussi familiers que mille autres références entre lesquelles Diderot a cheminé, se frayant un chemin hasardeux et divers. Toutefois, le plus grand mérite de ce joli livre est ailleurs. Mené d'une plume nette et claire, il met en lumière chez le philosophe la mobilité de la pensée, la forme d'errance allègre qui le caractérise. Ce qu'éclaire Eric-Emmanuel Schmitt, ce n'est donc pas un système de Diderot – il n'y en a pas. C'est plutôt le plaisir du passage d'une pensée à une autre, la douceur de la divagation d'idée en idée, la légèreté du papillonnage, les joies de l'incertitude.

On pourrait s'étonner. Incertain, Diderot ? N'a-t-il pas évacué vertement les métaphysiciens, ces « *oiseaux qui s'engraissent dans le brouillard* » ? N'a-t-il pas considéré les théologiens comme des amis des ténèbres, Dieu comme un mot inutile et vide, et l'incrédulité comme le premier pas vers la philosophie ? Serait-ce par étourderie ou par hasard qu'il se réclame du matérialisme et fait volontiers l'éloge de son ami le baron d'Holbach ? L'intérêt du travail d'Eric-Emmanuel Schmitt est de montrer combien Diderot est conscient que le matérialisme est une croyance, et non une certitude. Le philosophe découvre que les thèses qui ont sa préférence demeurent, en fin de compte, infondées. Il supporte mal, pour cette raison, l'assurance dogmatique d'Helvetius ou de La Mettrie. D'abord assuré des vérités du sensualisme, Diderot devient, en fin de compte, méfiant envers ses propres convictions. Il se persuade à mesure des limites de toute connaissance. Mais cette finitude ne lui paraît pas tragique. Jamais il ne verse dans le pathos de l'incertain. Pas de lamentations sur le drame de l'éphémère. Au contraire !

> *On ne saurait compter sur rien, désormais. On nous le répète comme si se tenaient là, nécessairement, de grandes angoisses. Mais pourquoi l'incertain serait-il attristant ? Voyez Diderot. Leçon de gaieté*

De l'absence de certitude naît une fête sans fin. La quête intellectuelle se fait libertinage, s'érotise, suite indéfinie de rencontres, séductions, découvertes, inconstances, diversité, surprises... « *Mes pensées, ce sont mes catins.* » Point de vertige du scepticisme, point d'écrasement par le doute. Aucun gémissement face aux assurances qui se dérobent, sauf celui du plaisir. Jubilation du provisoire, enthousiasme du précaire. Le philosophe n'est plus chasseur de vérités éternelles. De ce genre d'équipées, il sait qu'on revient bredouille. Alors il se contente de faire un bout de chemin avec chaque belle idée qui passe. Il effeuille les concepts, et s'enchante indéfiniment de leurs nouveautés successives. La vérité autrefois recherchée, en se révélant inexistante ou inaccessible, libère une possibilité illimitée de mouvements et d'aventures. Déception des grandes espérances, naissance interminable d'une multitude de forces gaies...

On aurait tort de juger que c'est seulement une vieille histoire, un style du siècle des Lumières, disparu avec elles, et juste bon à faire rêver encore les amateurs. Il se pourrait que nous ayons beaucoup à entendre de ces joies-là, nous autres qui vivons des temps tellement incertains. Cessant de croire nécessairement inquiétante la perte des repères et terrible l'effacement des grandes vérités, peut-être pourrions-nous trouver là des raisons d'être gais. Ce n'est pas dire, évidemment, que toute incertitude soit bonne. Il serait obscène, quand tant d'humains ne sont pas sûrs de manger tout à l'heure, de dormir à l'abri, ou de conserver leur emploi, d'expliquer que la précarité doit être toujours légère et joyeuse.

Précisons donc en quels domaines l'incertitude peut susciter des joies : uniquement les savoirs et les croyances. Ce n'est certes pas la totalité du champ des activités humaines ! Mais voilà qui est tout de même fort vaste, et de grand poids. Au lieu de se désoler parce que la culture s'effondre, de geindre parce que la foi se perd, au lieu de s'effarer que des sciences disparates doivent renoncer à s'ajuster les unes aux autres, au lieu de meugler de désespoir sous prétexte que les techniques s'accélèrent et que la nature s'essouffle, pourquoi ne pas se laisser emporter par les séductions multiples d'un monde toujours divers ? Dira-t-on qu'il est trop facile, et finalement frustrant, de passer sans cesse d'une idée à une autre ? Objectera-t-on que nous ne pouvons indéfiniment demeurer dans le miroitement superficiel d'un monde pailleté ? Tout cela fut déjà bien vu, et noyauté comme il sied. « *Il faut souvent*, écrit Diderot à Sophie Volland, *donner à la sagesse un air de folie, afin de lui procurer ses entrées.* »

★ Signalons la parution le 6 février de la pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt *Le libertin* (Albin Michel).

Les refoulements de la psychanalyse brésilienne

L'histoire racontée par Helena Besserman Vianna illustre la difficulté de certaines sociétés psychanalytiques d'assumer tous les chapitres de leur passé

N'EN PARLEZ À PERSONNE.
Politique de la psychanalyse face à la dictature et à la torture (Nao conte a ninguèm)
d'Helena Besserman Vianna.
Préface et postface
de René Major,
traduit du portugais (Brésil)
par Françoise Picon,
L'Harmattan, 300 p., 150 F.

La traduction de cet ouvrage, qui a recueilli un vif succès au Brésil en 1994, était très attendue par la communauté psychanalytique française, et il ne manquera pas de susciter des polémiques et des débats. A travers des documents d'archives incontestables, son auteur, Helena Besserman Vianna, retrace un drame, qu'elle a en partie vécu, et qui se déroule sur trois générations. Tous les acteurs du récit sont des psychanalystes freudiens, et presque tous sont membres de la plus ancienne institution psychanalytique freudienne, l'International Psychoanalytical Association (IPA), fondée par Freud lui-même en 1910.

L'histoire commence à Berlin sous le nazisme. Après l'émigration forcée de tous les psychanalystes persécutés par le régime, plusieurs psychothérapeutes (freudiens, jungiens, adlériens,...) acceptent de travailler dans un institut « aryanisé» fondé par le sinistre Matthias Heinrich Göring, psychiatre et cousin du maréchal. Parmi eux se trouve Werner Kemper, formé dans le sérail de l'ancienne Société psychanalytique allemande. A partir de 1942, il dirige la polyclinique de l'institut, se déclare favorable aux thèses nationales-socialistes, soutient des positions natalistes de type « eugéniste » et participe aux directives de la Wehrmacht, qui consistent à envoyer dans des bataillons disciplinaires des sujets atteints d'« anomalies psychiques » (1).

En 1948, il s'installe à Rio de Janeiro en compagnie de sa femme, Anna Kattrin Kemper. Il dissimule alors soigneusement son passé à ses enfants et à ses proches, soulignant volontiers qu'il a été « contraint » autrefois de travailler avec Göring sous peine de sanctions. En 1953, il fonde la Sociedade Psicanalitica do Rio de Janeiro (SPRJ, Rio I), reconnue deux ans plus tard par l'IPA. Mais, en 1959, une autre société est créée à Rio. Rivale de celle de Kemper, elle est reconnue elle aussi par l'IPA et prend le nom de Sociedade Brasileira de Psicanalise de Rio de Janeiro (SBPRJ, Rio II).

Les années passent. Dans la SPRJ (Rio I), Kemper forme de nombreux élèves. Séparé de sa femme, il retourne vivre en Allemagne en 1967 et meurt neuf ans plus tard. Pendant ce temps, Anna Kattrin Kemper continue à dissimuler le passé de son ancien époux, tout en devenant une militante de la gauche brésilienne. Psychanalyste et féministe, elle lutte contre la dictature militaire instaurée en 1964 par le maréchal Castello Branco. En 1971, elle crée une clinique sociale ouverte aux travailleurs et aux défavorisés. Elle mourra en 1978.

En 1973, un article anonyme est publié dans la revue clandestine *Voz operaria*. Il révèle que Leao Cabernite, ancien élève de Kemper, devenu président de la SPRJ (Rio I) et lié de près au pouvoir, a pris pour élève en formation (en analyse) un lieutenant de la police militaire, Amilcar Lobo Moreira, tortionnaire au service de la dictature. L'affaire prend de l'ampleur lorsque Helena Besserman Vianna, membre de la SBPRJ (Rio II) envoie l'article annoté de sa main à Marie Langer.

Née à Vienne, ancienne combattante des Brigades internationales, et membre fondateur en 1942 de l'Association psychanalytique argentine, Marie Langer (1910-1987) incarne les plus hautes vertus d'un freudisme engagé. Exilée au Mexique à cause de la dictature de Juan Peron, elle mène une lutte acharnée contre les régimes militaires du continent latino-américain. C'est pourquoi elle publie l'article dans sa revue (*Cuestionamos*) et l'envoie à divers responsables et au président de l'IPA, Serge Lebovici, membre de la Société psychanalytique de Paris (SPP), pour qu'il déclenche une enquête.

« CALOMNIE »

Accompagné de Daniel Widlöcher, secrétaire de l'IPA et membre de l'Association psychanalytique de France (APF), Lebovici rend alors visite à Cabernite et à David Zimmermann, président du Conseil coordinateur des associations psychanalytiques d'Amérique latine (Copal), qui prétendent que l'article est une « *calomnie contre la psychanalyse* », émanant d'une « *feuille de chou* ». Au lieu d'aller plus loin, Lebovici ne prend aucune décision, ce qui revient à entériner l'idée que la dénonciation du complice du tortionnaire n'est pas fondée. Du coup, c'est Helena Besserman Vianna qui fait les frais de cette affaire. Identifiée par Cabernite grâce à une expertise graphologique, elle est accusée, entre autres, de délation sur la personne d'un « *innocent* » (Amilcar Lobo) et de « *complot* » visant à déstabiliser la psychanalyse au Brésil. Elle échappera de peu à un attentat et sera réhabilitée en 1980 lorsqu'un ancien prisonnier politique révélera les atrocités commises par Lobo. Chacun comprend alors la logique transférentielle de cette histoire qui se déploie sur trois générations psychanalytiques : un ancien collaborateur des nazis qui dissimule son passé forme un élève, lequel forme un tortionnaire, etc.

Vingt-quatre ans après les faits, l'affaire est loin d'être terminée. Elle divise aujourd'hui les hautes instances de l'IPA. Par une décision du 11 août 1996, son conseil exécutif vient en effet de refuser d'exclure de ses rangs Leao Cabernite tout en reconnaissant qu'il a bien été le complice d'un tortionnaire. Atteinte par la campagne antifreudienne qui sévit aux Etats-Unis (voir « *Le Monde des livres* » du 14 juin 1996), la direction actuelle de l'IPA redoute un scandale et craint que Cabernite ne lui intente un procès alors même que de nombreuses sociétés affiliées refusent d'entériner la décision de l'exécutif, jugée inadmissible.

Ce dossier a donc le mérite de montrer que la plus puissante institution freudienne du monde n'est pas en mesure, comme le souhaiterait sa direction, de dissimuler au public son histoire et ses divisions internes. Ce sont d'ailleurs ses membres qui, de plus en plus, brisent le silence en publiant des livres courageux. A cet égard, l'édition française de l'ouvrage est différente de la brésilienne. Membre de l'IPA et de la SPP, dont il vient de démissionner en signe de protestation, René Major, qui a suivi l'affaire depuis vingt ans, a rédigé une préface claire et argumentée. En outre, il a enrichi l'ouvrage en y ajoutant les témoignages de Serge Lebovici et Daniel Widlöcher, ce qui lui donne un surcroît de rigueur et d'objectivité.

Elisabeth Roudinesco

(1) *Sur la question de la psychanalyse* et du nazisme, la bibliographie est abondante. On pourra citer : *Les Années brunes. La psychanalyse sous le IIIe Reich.* Textes traduits et présentés par Jean-Luc Evard (éd. Confrontation, 1984) ; *La Psychothérapie sous le IIIe Reich*, de Geoffrey Cocks (Les Belles Lettres, 1987) ; *Ici, la vie continue de manière surprenante*, recueil de textes traduits par Alain de Mijola (Association internationale d'histoire de la psychanalyse – AIHP –, 1987).

Mémoires d'un superflic

Le patron de la plus célèbre brigade du 36 quai des Orfèvres passe aux aveux. De ses premières planques aux affaires de terrorisme, Robert Broussard livre ses souvenirs et sa vérité

COMMISSAIRE BROUSSARD
de Robert Broussard.
Plon, 372 p, 119 F.

Le problème, avec la police, c'est que la réalité dépasse toujours la fiction... Alors, amateurs de romans policiers, cornez votre Série noire préférée et ouvrez le « Broussard », vous ne serez pas déçus !

Passé les inévitables trente pages sur la jeunesse et la vocation d'un futur superflic, vous aurez tout sur la vie quotidienne au « 36 », vous apprendrez les interminables « planques », les « filoches » à quarante véhicules, l'art de se servir d'un « *sous-marin* », la différence entre un « julot casse-croûte » et un « beau crâne ». Vous comprendrez que « loger » un « beau mec » vaut mieux que de le « serrer » tout de suite. Vous entendrez presque les garçons de l'antigang plaisanter la « mère tape-dur », dactylo de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), vous partagerez leurs excitations, leurs déprimes, leurs amitiés, leur angoisse, leur peur aussi.

Car le livre de Broussard est d'abord une chronique réaliste et imagée de la plus fameuse brigade du Quai d'Orsay entre 1972 et 1982. Le ton est juste, le style alerte et l'humour y côtoie avec bonheur la gravité. Beau sujet, il est vrai. Il fallait toute l'intelligence d'un commissaire Le Mouël, inventeur de la BRI, pour inverser la logique de la police de papa, qui part des faits pour remonter aux auteurs et ériger en principe la surveillance systématique des « braqueurs » potentiels en vue de leur arrestation en flagrant délit au moment du passage à l'acte. D'enquêteur, le policier se fait chasseur. Il fallait le courage et la présence physique d'un Broussard pour donner à l'antigang ses lettres de noblesse et, du fait même de cette réussite, pour propulser cette brigade sur un terrain d'exercice qui n'était pourtant pas le sien a priori, celui du traitement des prises d'otages, au lendemain du drame de Munich. La brigade anticommando, filiale de la BRI, était née, bien avant le GIGN.

Si « méthode Broussard » il y eut, c'était là. Pas de coup de force, pas d'hommes en noir descendant d'hélicoptères en rappel, pas ou peu de coups de feu, mais un savant cocktail fait d'observation, de patience, de verbe, avec un soupçon de psychologie et un zeste de courage physique au bon moment. Curieux « cow-boy » qui n'a tiré, en tout et pour tout, que trois cartouches au cours de sa carrière et qui ne craint pas d'évoquer sa « trouille ». A ceux qui, gracieusement, le décrivaient comme celui qui arrive sur les lieux « *deux minutes après la fusillade et une minute avant RTL* », notre Broussard national rétorque, outré, que c'est Raymond Marcellin qui le propulsa contre son gré sur le plateau de la « deuxième chaîne » après la prise d'otages de Brest du 17 août 1973. Et, après tout, que celui qui est « cap » de se présenter seul, sans arme et sans gilet pare-balles, devant l'ennemi public numéro un (Mesrine, le 28 septembre 1973) pour lui passer les « pinces », lui jette la première pierre !

Mais tout évolue. Le crime aussi. L'auteur évoque avec justesse l'appréhension des services de police lors des premières confrontations avec la menace terroriste. Car qu'y a-t-il de commun entre un voyou qui devient criminel le plus souvent par accident, lorsque le braquage tourne mal, et un militant qui a « *voulu son chantage à la mort* », et qui ira jusqu'au bout quoi qu'il advienne ? La brigade anticommando, là aussi, a joué les pompiers. Il faudra attendre dix ans pour qu'une organisation de la lutte antiterroriste voie le jour ; après les attentats de la rue Marbeuf et de la rue des Rosiers, mais cela est une autre histoire...

PRESSE ET « BAVURES »

Bien sentie aussi, la relation schizophrène entre la police et la presse. Celle-ci se nourrit de celle-là, qui a besoin à son tour de la complicité de celle-ci, chacune se méfiant par ailleurs de l'autre.

Bien sûr, il y eut les « bavures ». Il est vrai que les « *antigangs travaillaient comme les braqueurs, en équipes* » et qu'il suffit d'un rien, un hasard, une porte fermée, une radio qui crachote, un feu rouge importun, pour basculer de l'exploit dans la catastrophe. Et c'est Broussard tour à tour mortifié, lorsqu'un antigang abat par méprise un inspecteur de la 4e BT à Charenton, déconcerté lorsque la fusillade du bar Le Thélème dégénère en polémique contre la BRI, indigné, lorsqu'un inspecteur de la « crim », à l'issue de la prise d'otages à l'ambassade d'Irak, tombe sous les balles des diplomates irakiens eux-mêmes, protégés par leur immunité, que nous découvrons au fil des pages.

C'est aussi un Broussard révolté, lorsque l'antigang est accusé d'assassinat « *par défaut de surveillance* » dans l'affaire de Broglie, meurtri, surtout, par la controverse suscitée par la mort de Mesrine le 2 novembre 1979, porte de Clignancourt. Il a dû se repasser le film un certain nombre de fois, Broussard, avant de nous livrer sa vérité avec cet accent de sincérité et ce souci du détail. « *Oui, nous avons tué Mesrine le 2 novembre 1979 ; oui, j'aurais préféré une autre issue ; non, nous n'avions pas le choix.* » Comment ne pas le croire ?

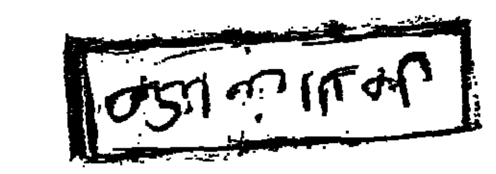
Refermant le livre, on veut donc pardonner à ce Broussard blessé dans son honneur ses petites faiblesses. Non, les hommes politiques et les magistrats ne sont pas tous des lâches. Non, la police n'est pas l'« *éternelle suspecte de la nation* ». Non, la gauche n'est pas nécessairement « *antiflic* ». Et on attend impatiemment le tome II des Mémoires, où Broussard devrait nous raconter comment, craignant d'être mis « au placard » en 1981, il se retrouvera au contraire sur le devant de la scène, au cabinet du ministre, puis préfet de police en Corse et directeur central place Beauvau.

A suivre !

Frédéric Thiriez

▶ *Avocat au Conseil d'Etat, ancien conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur (1981-1983) et directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la sécurité publique (1982-1983).*





ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Un crésus navrant

LE DÉFI DE L'ARGENT
(Soros and Soros : staying ahead of the curve)
de George Soros.
Traduit de l'anglais
par Hélène Prouteau,
adaptation de Bernard Poulet,
avec Byron Wien
et Krisztina Koenen,
Plon, 209 p., 118 F.

Crésus est-il chrysostome ? Le milliardaire a-t-il une bouche en or ? La question vaut d'être posée à la lecture du livre autobiographique de George Soros, dont la réputation de gourou deWall Street n'est plus à faire. Un homme dont on nous dit dans une bande-annonce qu'il fait trembler les marchés, qui pèse quelque 12 milliards de dollars (60 milliards de francs), qui transforme en millions de dollars tout ce qu'il touche, qui gagne de l'argent même quand il en perd, ne peut tout de même pas dire n'importe quoi. Et on est tout prêt à l'écouter. Cela commence par un « *Je suis moi-même choqué par les quantités d'argent que je peux gagner sur les marchés (...). Il y a quelque chose d'obscène dans le fait qu'on puisse, comme moi, gagner autant d'argent avec de l'argent.* » Ne vous excusez pas, M. le Gourou. Mais si ! Mais si ! reprend l'homme, je vous assure, « *les mécanismes actuels du marché ont acquis trop d'importance (...), ils sont devenus trop déterminants (...) dans nos sociétés, on accorde trop d'importance à l'argent* ». En quoi est-ce dangereux ? « *Les marchés sont fondamentalement instables, contrairement à ce que prétendent les idéologues du laisser-faire.* » Ah bon ! Mais, vous-même, en spéculant, ne contribuez-vous pas à cette instabilité pernicieuse ? Pas du tout, « *nous aidons à stabiliser le marché plutôt qu'à le déstabiliser. Nous ne sommes pas une entreprise de bienfaisance, c'est notre façon de faire de l'argent* ». Mais, alors, tout va bien ? Cela dépend des chapitres : « *J'affirme que notre système risque de s'effondrer* » (p. 30), « *J'aimerais souligner que je ne crois pas au danger imminent d'un krach boursier ou à une faillite en chaîne* » (p. 200).

Ni secrets dévoilés ni pensées fulgurantes dans cette autobiographie de George Soros où s'égrènent les plus banales des considérations économico-financières

Si instabilité il y a, quel remède ? « *Je ne crois pas à une troisième voie entre le marché et l'absence de marché.* » Mais encore ? « *Les marchés financiers ont besoin d'être supervisés par une autorité explicitement chargée de préserver ou de rétablir la stabilité.* » Exemple : « *La création des banques centrales est le résultat d'une série de crises bancaires.* » Nombre d'historiens contesteront cette interprétation, triviale au demeurant. Passons. Que faire aujourd'hui ? « *La meilleure manière de réguler les marchés n'est pas d'imposer de nouvelles réglementations, mais de s'appuyer sur l'autorégulation.* » Comment cela ? « *Il y a trop d'étatisme en France (...), trop d'interventionnisme d'Etat (...). Même aux Etats-Unis, la réglementation des marchés est devenue trop tâtillonne.* » Mais alors ? « *Je suis pour une surveillance étroite et un minimum de réglementation.* » Seriez-vous prêt à informer les autorités sur vos positions pour qu'elles puissent exercer cette surveillance ? « *J'estime qu'il serait sans doute néfaste d'être obligés de dévoiler nos positions en temps plus ou moins réel. Cela rendrait les choses très difficiles pour nous.* »

Autre question : que pensez-vous des inégalités produites par l'économie de marché ? Elles sont « *intolérables* ». Etes-vous pour l'égalité ? « *On peut me prendre ma fortune, mais le résultat ne produira pas un enrichissement général (...). Le règne de l'égalité, s'il était possible, ne favoriserait pas les progrès économiques.* » Comment cela ? « *Pour qu'il y ait progrès économique, une combinaison des capitaux et d'incitations à l'innovation technologique est nécessaire.* » Donc « *il faut que les investisseurs et les novateurs réalisent des profits* ». Par conséquent, « *qui dit profits, dit inégalités* ». Conclusion : « *Je ne crois pas à l'égalité, mais plutôt à la nécessité de favoriser l'égalité des chances.* » Est-ce là une de ces réponses « fulgurantes » que l'on nous annonce en quatrième page de couverture ?

« *C'est parce qu'il n'a pas réussi à être un véritable philosophe qu'il est devenu milliardaire* », écrit textuellement l'un des intervieweurs du gourou. Si tous les philosophes faisaient fortune, les facultés vouées à l'amour de la sagesse seraient pleines. Le plus surprenant, néanmoins, c'est l'idée que se fait George Soros de la science économique. Comme si cet ancien élève de la London School of Economics n'avait pas lu autre chose que les vieux manuels d'Alfred Marshall. Et d'enfoncer, en théorie financière, des portes déjà cent fois ouvertes avant lui. Soros a pourtant, nous dit-il, étudié sous la houlette de l'excellent Lionel Robbins (1) (et non Robins, comme il l'écrit). C'est à désespérer de l'enseignement des plus grands.

Le malheur d'Harpagon, c'est qu'il soupçonne toujours qu'on ait de la considération, voire de la curiosité, non pour lui, mais pour sa cassette. Et George Soros nous touche quand il avoue plusieurs fois avec une candeur qui ne peut être feinte : « *J'ai été reconnu non pas en raison de mes idées philosophiques ou de ma philanthropie, mais parce que j'ai su amasser de l'argent.* » « *Si je ne possédais pas de fortune, on n'aurait pas fait grand cas de mes idées.* » « *L'ironie, c'est que ni mon action philanthropique ni mes idées philosophiques ne m'ont gagné une notoriété, mais ma capacité à faire de l'argent.* »

Encore se sent-il fort peu écouté malgré les 300 millions de dollars que, chaque année, il investit dans ses fondations philanthropiques. Ne savait-il pas qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Royaume qu'à un chameau de passer par le chas d'une aiguille ? « *Je suis dans une impasse* », « *J'ai échoué en tant que philosophe et en tant que militant* », reconnaît ce « *millionnaire libéral type* », comme il se qualifie lui-même.

Ce « *crésus spéculateur* », on nous prévient en introduction qu'il est « *navré que nos valeurs ne se mesurent plus qu'à l'étalon de l'argent* ». Navré, crésus, ou navrant ?

(1) Auteur d'un important *Essai sur la nature et la signification de la science économique*. Traduction française d'Igor Krestowski, Paris, Librairie de Médicis, 1947.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Va-t-en guerre schizophrène

THE LIVING AND THE DEAD
Robert McNamara and Fives
Lives of a Lost War
(Les vivants et les morts.
Robert McNamara et cinq vies
d'une guerre perdue)
de Paul Hendrikson.
Alfred A. Knopf, 428 p., 27,50 dollars

Robert McNamara, secrétaire américain à la défense de 1960 à 1968, était un des ces « *intellectuels d'action* » – comme on le dit de certains hommes – dont John Kennedy s'était entouré dans son équipe présidentielle. Pendant cinq ans, sous le règne de Lyndon Johnson, il présida à la montée en puissance de la formidable machine de guerre américaine au Vietnam, justifia l'enlisement jusqu'à la limite de l'insupportable, avant de quitter son poste, intimement convaincu que l'intervention se terminerait par une catastrophe, mais continuant à soutenir publiquement l'envoi permanent de renforts inutiles : 58 000 morts américains, trois millions de victimes vietnamiennes.

En 1995, plus de vingt ans après la paix, Robert McNamara a fait son autocritique : « *Nous nous sommes trompés. Terriblement trompés* », a-t-il reconnu dans *Avec le Recul. La Tragédie du Vietnam et ses leçons* (Seuil, 1996). C'est cette lucidité rétrospective que conteste Paul Hendrikson dans un livre construit comme une tragédie. Journaliste au *Washington Post*, il a enquêté pendant plus de treize ans sur la vie de Robert McNamara avant de présenter le chef des armées de la première puissance du monde comme un va-t-en guerre schizophrène, prisonnier de ses certitudes mathématiques et taraudé par ses doutes pacifistes. Paul Hendrikson n'a pas écrit une simple biographie de McNamara. Pour corser la dramaturgie, il a mis en parallèle cinq vies bousillées par le Vietnam : celle d'un artiste qui, un jour de 1972, agressa McNamara sur le ferry conduisant à Martha's Vineyard, l'île de l'élite américaine ; celle d'un jeune « marine », physiquement et psychologiquement démoli par la guerre ; celle encore d'une infirmière qui voulut désespérément croire que les souffrances endurées au Vietnam l'ont été pour la bonne cause (alors que le secrétaire à la défense savait déjà que c'était une cause perdue) ; ou celle du quaker qui s'immola par le feu sous les fenêtres du Pentagone pour protester contre le massacre ; celle enfin d'un Vietnamien, membre d'une influente famille de Saïgon, enrôlé puis abandonné par les Américains.

Tous sont appelés à témoigner des ravages provoqués dans la société américaine par l'entêtement du président Johnson et de son entourage. Paul Hendrikson pense que Robert McNamara porte une responsabilité particulière parce qu'il a prôné la fuite en avant à un moment où il était déjà intimement convaincu que la guerre ne pouvait pas être gagnée. Il s'est moins trompé qu'aveuglé, par attachement au pouvoir peut-être, par une « loyauté » envers Johnson plus forte que ses cas de conscience. Il savait que les milliers de soldats qu'il envoyait au Vietnam ne servaient à rien et qu'il serait obligé d'en expédier des milliers d'autres quelques mois plus tard ; il ne se leurrait pas sur l'inefficacité des bombardements aériens sur le Nord-Vietnam, recommandait des pauses mais avalisait l'escalade.

Il y a en Robert McNamara le comptable, celui qui, à la tête de Ford, n'avait pas son pareil pour « *économiser un cent sur un pare-chocs* », et l'intellectuel sorti de Harvard. « *C'est un ordinateur philosophe et le philosophe est en lui plus fort que l'ordinateur.* » Le grand journaliste américain James Reston a été impressionné par deux discours contre la guerre prononcés à Montréal et à Pittsburgh, en 1966, quand il écrit ces lignes. En même temps, dans les réunions du cabinet, le secrétaire à la défense appuie, voire inspire, la politique Johnson. A d'autres moments, c'est le contraire : en privé, il envoie au président des « mémos » suggérant le compromis avec les communistes, et en public il annonce que la victoire est proche.

A partir de l'été 1967, rien ne va plus. Lyndon Johnson craint que son chef des armées ne mette fin à ses jours comme Forrestal après la deuxième guerre mondiale : « *Il pensait qu'il était un assassin et il ne savait pas comment s'en sortir*, écrit-il dans ses Mémoires. *Je n'ai jamais pensé être un assassin, c'est toute la différence.* » McNamara dépose devant un comité des « faucons » du Sénat pour défendre les bombardements sur le Nord et, avec son habituelle précision mathématique..., il en démontre l'inanité. Cherche-t-il à être démis de ses fonctions ? Le président a déjà décidé de l'envoyer à la Banque mondiale, où il passera treize années tranquilles, sans rien renier de son action au Pentagone, ni faire part de ses scrupules.

Si McNamara avait eu le courage de démissionner dès que ses premiers doutes ont affleuré, la face de l'Amérique en aurait-elle été changée ? Paul Hendrikson laisse juge le lecteur d'un livre qui mérite d'être proposé en français, car, au-delà d'un cas particulier, c'est une remarquable étude sur la psychologie des hommes publics.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Jeux de massacre

LITTÉRATURE ET POLITIQUE
de Michel Mopin.
Préface de Robert Badinter,
La Documentation française, 342 p., 145 F.

Fredonnée sur tous les tons, la rengaine s'est imposée : la politique est en crise, incapable de redonner sens à l'action collective, sourde aux attentes, aveugle aux réalités. Quant aux hommes politiques, n'en parlons pas ! Marchands d'illusions, inconsistants ou arrogants, empêtrés dans les « *affaires* », pour ne pas dire les scandales, les voilà au mieux brocardés, au pis ignorés ou méprisés.

On serait presque tenté d'aller cultiver son jardin, sauf à se rappeler que la rengaine est aussi vieille que la République. C'est à quoi invite Michel Mopin, dans l'étude qu'il vient de consacrer à « *deux siècles de vie politique à travers les œuvres littéraires* ». A la lecture de ce passionnant florilège, force est de constater que, depuis belle lurette, les écrivains français, et les meilleurs, ont mis leur talent au service de ce jeu de massacre national, puisant à la Chambre matière à intrigue, modelant leurs personnages sur tel ministre ou tel apprenti-député d'époque, trouvant dans la passion politique l'un des ressorts les plus sûrs des passions humaines, plongeant dans l'actualité pour mieux raconter leur temps. Et avec quelle férocité !

Voici Clément Chardin des Lupeaulx, secrétaire général de ministère sous la Restauration, brossé par Balzac comme un archétype : « *Egoïste et vain, libertin et gourmand, avide à cause de ses dettes,* (...) *intrépide et sans peur quand il sollicitait.* (...) *plein de tact, sachant vous compromettre par une caresse comme par un coup de coude, ne reculant devant aucune largeur de ruisseau et sautant avec grâce,* (...) [il] *ressemblait à toutes les médiocrités qui forment le noyau du monde politique.* » Voilà, selon Stendhal, M. Leuwen père faisant ses recommandations à son fils Lucien, avant de le présenter à l'un de ses amis ministres : « *La première impression fait beaucoup avec les imbéciles, et il faut toujours traiter un ministre comme un imbécile, il n'a pas le temps de penser.* » Voilà encore Zola : c'est jour de conseil des ministres à Saint-Cloud. Napoléon III est fort préoccupé du sort d'une danseuse qui s'est foulé la cheville la veille au soir. Pendant ce temps, le ministre des finances s'échine à faire valoir que le budget a été établi de façon si rigoureuse que la commission de la Chambre « *a dû se donner beaucoup de mal pour arriver à retrancher deux pauvres millions* » d'économies. A l'automne 1995, la seule différence est que l'on comptait en milliards, à l'Assemblée nationale.

La galerie de portraits est redoutable. « *Sa pensée faisait un petit bruit de graine sèche dans une courge vide* », note Alphonse Daudet à propos du ministre Numa Roumestan. Maupassant n'est pas plus tendre dans *Bel-Ami*, à propos de quelque député arriviste, « *sorte de jésuite républicain et de champignon libéral de nature douteuse, comme il en pousse par centaines sur le fumier populaire du suffrage universel* ». Nous sommes en 1880, à l'aube de la IIIe République triomphante. Taraudé comme jamais par l'antiparlementarisme, l'entre-deux-guerres s'achèvera sur cette sombre prémonition de Drieu La Rochelle dans *Gilles*, en 1939 : « *Pourquoi vouloir anticiper sur la gigantesque mort mécanique qui allongeait déjà son ombre sur cette force bourgeoise d'un autre siècle ?* »

Peu d'hommes politiques échappent à l'hécatombe. Bien sûr, il y a le Jaurès frémissant, *alias* Couzon, campé par Proust dans *Jean Santeuil*. Ou le Briand vieillissant et pathétique du *Combat avec l'ange* de Giraudoux. Ou encore cet « *air de grand oiseau guetteur de Blum* », dans *La Conspiration* de Nizan. Sans oublier le formidable Jaurès d'Aragon, dans *Les Beaux Quartiers*, ce Jaurès prophétique qui « *pressent l'Octobre qu'il ne verra point,* (...) *les mutins de Kiel,* (...) *les armées héroïques des soviets de Chine, les soldats de la Catalogne et des Asturies* »... Ou encore les deux odes de Claudel, l'une à Pétain, en décembre 1940, qui ne manquait pas d'allure (« *Monsieur le Maréchal, voici cette France entre vos bras, qui n'a que vous et qui ressuscite à voix basse* »), l'autre à de Gaulle, quatre ans plus tard, qui ne manquait pas de souffle (« *Mais le monde n'a jamais été fait pour se passer de la France et la France n'a jamais été faite pour se passer d'honneur !* »).

Après un bon siècle de relations électriques entre littérature et politique, Michel Mopin note, pour le regretter, « *la relative indigence d'aujourd'hui* ». Heureusement, Alphonse Allais est indémodable. Publiée en 1902, voici la profession de foi du *Captain Cap* : « *Citoyens, Homme neuf, j'arrive avec des idées neuves.* (...) *Après vingt ans de mer et de Far West, lorsque je remis le pied sur le cher sol natal, qu'y trouvai-je ? Mensonge, calomnie, hypocrisie, malversation, trahison, népotisme, concussion, fraude et nullité. L'origine de tous ces maux, n'allez pas la chercher plus loin : c'est le microbe de la bureaucratie. Or on ne parlemente pas avec les microbes. ON LES TUE !* (...) *Certains politiciens ont intérêt à maintenir ce triste état de choses.* (...) *Ecartons-les de nous. Loin d'être l'apanage de certains, l'assiette au beurre doit être le privilège de TOUS.* » Tout un programme !

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Jeunes naufragés

QUAND L'ADOLESCENT VA MAL
de Xavier Pommereau.
JC Lattès, 238 p., 115 F.

L'adolescence n'en finit pas de s'allonger. Commençant désormais dès douze ans, elle dure parfois jusqu'à vingt-cinq ans, avec l'entrée dans la vie active... ou l'installation dans le chômage. Les souffrances de ces années délicates s'en trouvent naturellement multipliées. Jamais la France n'avait connu, chez ses jeunes, autant de troubles alimentaires, autant de consommation de cannabis et de tranquillisants, autant de suicides. En trois décennies, le paysage s'est fortement dégradé.

Ne confondons pas cependant crise d'adolescence et adolescence en crise. Dans le premier cas, il s'agit d'un passage normal, lié à la puberté et à ses suites ; dans le second, d'un mal-être profond, pouvant conduire à des actes pathologiques graves. C'est ce deuxième aspect que traite le docteur Xavier Pommereau, directeur de l'unité médico-psychologique de l'adolescent au CHU de Bordeaux. Autant dire que son livre n'est pas très gai. Beaucoup de parents y trouveront pourtant une réponse à des interrogations quotidiennes car, contrairement à une idée reçue, les « jeunes en difficulté » ne vivent pas tous, loin de là, dans des quartiers sinistrés. Si le contexte social peut être un facteur aggravant, la souffrance de l'adolescent a toujours pour origine son histoire personnelle *ou celle de sa famille*.

Le psychiatre invite les parents à ne pas sous-estimer des conduites de rupture éclatantes. Ce ne sont jamais, dit-il, de banals « *coups de tête* », dus à de simples contrariétés : il y a toujours quelque chose derrière, de plus grave, qui mérite d'être étudié. Et la réponse se limite rarement à des erreurs éducatives : l'attitude laxiste à l'égard d'un enfant ou l'excessive rigidité ne suffit pas à expliquer qu'il devienne par la suite boulimique, anorexique, fugueur, violent ou suicidaire.

Les difficultés du diagnostic tiennent souvent aux paradoxes et aux fluctuations de cet âge dit « ingrat ». Ingrat envers qui, envers quoi ? « *L'adolescent*, écrit le docteur Pommereau, *voudrait idéalement que ses parents soient là... sans être là.* » Si encore c'était sa seule contradiction ! Rien n'est plus déroutant que ces jeunes qui cherchent simultanément à étaler leur souffrance et à la cacher. « *Une souffrance indicible liée à des émotions et à des sentiments irreprésentables* », commente le psychiatre. A défaut de pouvoir parler, l'adolescent quitte la table familiale, se barricade dans sa chambre, y trouvant « *une contenance dans tous les sens du mot* ». Il avale n'importe quoi, se tord de douleur, bref « *exprime des maux en guise de mots* ».

Le corps cristallise toutes les angoisses de ces jeunes naufragés, même si cela ne se traduit pas de la même manière dans les deux sexes. On constate, par exemple, que les troubles alimentaires (boulimie et anorexie) touchent essentiellement les filles, alors que les garçons privilégient la « perfusion », associée à l'idée de virilité : le liquide vital « *qui donne la force* » peut être l'alcool et, éventuellement, l'héroïne.

Xavier Pommereau analyse très bien l'irrépressible besoin qu'ont ces adolescents d'éprouver les limites de leur entourage et de la société, comme d'ailleurs celles de leur monde intérieur. Aux simples provocations peuvent s'ajouter les conduites à risques, avec toute une gradation : des simples vols à l'étalage « *sans se faire prendre* » jusqu'aux relations sexuelles non protégées pouvant conduire à une grossesse ou à une contamination par le virus du sida. Ou encore la « *nouvelle roulette russe* » qui consiste, paraît-il, à franchir les feux rouges à grande vitesse en pariant qu'aucun véhicule ne débouchera d'une voie latérale...

Une partie de ces jeunes sont issus de familles atteintes par la violence, l'inceste ou l'alcoolisme. D'autres, au contraire, appartiennent à des familles sans histoires, parfaitement « normales » en apparence. Le psychiatre n'a aucun mal à déceler chez ces dernières une insuffisance d'images parentales ou des relations flottantes qui empêchent l'adolescent de bien percevoir les limites. C'est toute la difficulté de l'éducation dans une société qui voit disparaître ses repères. « *Des limites exagérément contraignantes obligent le sujet à sauter par-dessus, puis à se perdre. Des repères trop imprécis ou sans cesse changeants l'amènent à inventer les siens propres, ce qui ouvre la voie à tous les débordements.* »

Deux constats de Xavier Pommereau viennent heureusement atténuer le caractère assez sombre de son livre. D'abord, le fait que des adolescents en proie à de grandes difficultés réussissent à s'en sortir, généralement avec une aide psychologique : les propos de certains d'entre eux, rapportés par l'auteur, témoignent du profit qu'ils ont retiré de ce cauchemar surmonté. Puis, le fait que, dans leur grande majorité, les adolescents français ne se portent finalement pas si mal, malgré tout ce qui leur est tombé sur la tête ces dernières années : la peur du sida, la hantise du chômage et un taux sans précédent de séparations et de divorces. L'adolescence n'est-elle pas aussi, et peut-être avant tout, le temps des enthousiasmes et de la ferveur ?

PASSAGE EN REVUE

● **Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense**
Cahier n° 1 Histoire du renseignement

Le Centre d'études d'histoire de la défense (CEHD) publie le premier numéro d'une série de cahiers qui rendront compte des travaux de commissions spécialisées, composées d'universitaires, de spécialistes, de chercheurs, d'étudiants, français et étrangers. Ce premier cahier est consacré à l'histoire du renseignement, une discipline peu développée en France. On y trouve notamment un article de Pierre Jardin, chargé de recherches au CNRS, sur « Le Renseignement français en Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale ». Après s'être consacrés à la recherche des personnalités allemandes qui auraient pu faire l'objet de poursuites pour leur action pendant l'Occupation, les services de renseignement français outre-Rhin se sont ensuite intéressés à l'évolution politique de la RFA. « *La stabilité du nouveau régime était évidemment d'une importance capitale pour la sécurité de la France* », écrit Pierre Jardin (publiée par l'Association pour le développement et la diffusion de l'information militaire, 6, rue Saint-Charles, 75015 Paris).

Quand l'Europe s'inquiétait du Bouddha

Fixés sur une traduction nihiliste du nirvâna, les philosophes du XIXe siècle ont donné une vision erronée du bouddhisme. Roger-Pol Droit revient sur l'histoire de ce parfait contresens

LE CULTE DU NÉANT
Les philosophes et le Bouddha
de Roger-Pol Droit.
Seuil, 368 p., 140 F.

Au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, à l'entrée des salles consacrées à l'*exposition* des « Bouddhas du Siam », se dresse une large vasque *emplie de pétales. Les visiteurs sont autorisés, ou plutôt sont invités, à en prendre une poignée* : ces fleurs seront l'offrande qu'ils *déposeront au pied de la statue de* leur choix. Ainsi la contemplation *esthétique va-t-elle se teinter de* dévotion. Même transportée dans un musée de l'Europe laïque, l'image garde quelque chose de son caractère *cultuel. On ne voit pas* quelle autre religion que le bouddhisme pourrait donner lieu sans conflit ni malaise à ce discret mélange des genres. *C'est que le* bouddhisme, qui s'est acclimaté en *Occident* avec une vigueur et une rapidité étonnantes, est perçu avant tout comme un message de paix et d'harmonie. Il a le visage de *son fondateur*, tel que nous l'imaginons à travers le sermon de Bénarès et les récits des *Jâtaka*, et tel qu'il apparaît dans les effigies si souvent sublimes que nous offre toute l'Asie méridionale et orientale : douceur souveraine du sourire, sérénité, passions non pas vaincues mais éteintes, bienveillance sans limite qui porte le maître à enseigner à chacun les voies qu'il lui faut suivre pour sortir du monde des soufffrances et des désirs, abolir la peur, se défaire de tous les attachements.

Or ce n'est pas là tout le bouddhisme, ce n'est pas la vision qu'en ont eue les penseurs européens du XIXe siècle. Le livre brillant et vif de Roger-Pol Droit conte l'histoire lugubre du contresens dans lequel se sont *fourvoyés* les philosophes allemands et français et qui les a *conduits à prendre le bouddhisme* en horreur ou bien à l'aimer pour des raisons à la fois erronées et exécrables. Contresens aujourd'hui oublié mais qui, nous rappelle l'auteur, a sévi avec obstination entre 1820 et 1890. Les philosophes ont été très vite happés par un bouddhisme fantasmatique. A peine les « orientalistes » avaient-ils découvert et entrepris de décrire les langues du bouddhisme que les philosophes subirent la fascination de la doctrine qu'ils entrevoyaient et qu'ils reconstruisirent à leur manière.

Hegel et Schopenhauer sont les premiers représentants d'une longue suite de penseurs allemands et français : Benjamin Constant, Ozanam, Victor Cousin, Frédéric Schlegel, Renan, Taine, Barthélemy-Saint-Hilaire, Gobineau et, bien sûr, Nietzsche, avec leurs commentateurs et leurs épigones. Ces personnages annoncés par quelques lignes ironiquement emphatiques se succèdent, sur la scène philosophique dressée par Roger-Pol Droit, pour accuser avec des injures atroces le nihilisme bouddhique ou, au contraire, applaudir à la radicalité inouïe de cette entreprise de démolition. Tous voient principalement dans le bouddhisme la doctrine du nirvâna et dans la religion bouddhique un « *culte du néant* ». Tous comprennent le terme sanscrit *nirvâna* et son équivalent pâli *nibbâna*, comme « *néant* ». C'est là, selon Roger-Pol Droit, le contresens fondamental. Littéralement, ce mot signifie « extinction » et désigne un état caractérisé par l'« *arrêt non seulement de la concupiscence, de la haine et de la sottise (qui sont les facteurs essentiels de l'attachement aux existences douloureuses) mais encore de toutes les choses régies par la loi du jeu naturel* » (J. Filliozat).

Cette « extinction » est toujours ce que l'on doit viser ; c'est donc, d'une certaine manière, le souverain bien. Mais sur ce qui s'éteint en même temps que la douleur et les causes de la douleur, les avis des écoles bouddhiques divergent grandement, et plus encore ceux de leurs interprètes occidentaux. Roger-Pol Droit va un peu vite en besogne quand il récuse catégoriquement la traduction de nirvâna par « néant ». Il rappelle lui-même que pour Burnouf, le véritable et génial fondateur des études bouddhiques, le nirvâna « *est l'anéantissement complet où a lieu la destruction définitive du corps et de l'âme* ». Et, au début de notre siècle, Oldenberg montrera que si l'on essaie de reconstituer la doctrine originale du Bouddha lui-même, on peut voir derrière le nirvâna, aussi bien le néant qu'une forme positive de salut.

Justifiée ou non, la traduction de nirvâna par « néant » est utilisée de telle sorte qu'elle a valeur de symptôme. En prenant occasion du bouddhisme pour inventer le culte du néant, « *la conscience européenne*, nous dit Roger-Pol droit, *exprime qu'elle est travaillée par des forces négatives... traversée de gouffres dont elle ne connaît encore ni toute l'étendue, ni la plus grande fascination... Sous couvert de comprendre une religion orientale nouvellement découverte et passablement déconcertante, l'Europe compose du Bouddha une image faite de ce qu'elle craignait d'elle-même : l'effondrement, l'abîme, le vide, l'anéantissement* ». Et quel est donc ce visage dont l'épouvantail du néant bouddhiste est le masque ? L'anarchie, le monde sans Dieu, sans ordre, les foules des faubourgs, les masses et les peuples dégénérés qui vont précipiter la décadence des sociétés et de l'humanité. Il y a donc ces projections, prémonitoires peut-être, à notre regard rétrospectif, des épouvantes et du travail sur l'épouvante propre au siècle suivant.

D'autres leçons encore peuvent être tirées de cette histoire. L'erreur des philosophes est moins, me semble-t-il, d'avoir voulu toujours comprendre le nirvâna comme le néant. L'erreur consiste à n'avoir qu'une vue littérale du « néant ». Après tout, il n'est pas si rare ni si étonnant que l'on commette cette inconséquence de soupirer après le non-être pour échapper à un mal-être : « *Heureux qui ne fut onc. Plus heureux qui retourne en rien, comme il était* », dit Ronsard, qui n'était ni bouddhiste ni nihiliste. La pensée vacille devant l'idée du néant, et c'est une entreprise dangereusement, scandaleusement paradoxale que de proposer l'anéantissement comme moyen de salut. Mais n'est-il pas absurde aussi de ne considérer dans le bouddhisme que les conséquences que doit logiquement entraîner la doctrine du nirvâna comme néant et de négliger ce qui caractérise la vie sociale et religieuse des communautés et des populations bouddhistes ?

Si le bouddhisme n'était qu'un « culte du néant » (en admettant que cette alliance de mots ait un sens), il ne pourrait inspirer que de petites sectes marginales de style satanique. Or, il existe toute une immense civilisation bouddhique : des savoirs, des sagesses, des institutions, des rites, des trésors de formes et d'idées. Ce n'est pas vouloir évincer la philosophie ni prétendre lui substituer les « sciences humaines » que de rappeler ces réalités et d'opposer au sombre délire des philosophes l'enthousiasme et l'ardeur des philologues, des historiens, des ethnologues qui, en trois décennies, ont constitué le bouddhisme comme domaine du savoir. Et n'est-ce pas une tâche proprement philosophique que de tenter de comprendre comment, sur quel plan, dans quelles limites se combinent et se justifient mutuellement la doctrine du nirvâna, les idées et les pratiques de la compassion et la gaieté du sage ?

Charles Malamoud

L'enfant fragmenté de Maïdanek

Survivant, Binjamin Wilkomirski relate ce que, petit garçon, il a « vu et vécu » dans les camps. Mots de l'horreur, de l'épouvante, pour évoquer la plus grande douleur. Celle qui aurait dû n'avoir jamais de nom

FRAGMENTS
Une enfance, 1939-1948
(Bruchstücke)
de Binjamin Wilkomirski.
Traduit de l'allemand
par Lea Marcou,
Calmann-Lévy, 152 p., 89 F.

Insoutenable. L'adjectif semble faible pour qualifier ces « *fragments* » d'une enfance à Maïdanek, écrits par un survivant qui trouva refuge en Suisse où il vit toujours, fabricant d'instruments de musique et clarinettiste.

Mais il est peut-être aussi mal venu, cet adjectif... Ne s'agit-il pas au contraire, précisément, pour nous autres lecteurs si souvent inattentifs et distraits, de *soutenir* cela, d'avoir à le connaître, à le re-connaître encore et toujours ? L'impératif n'est-il pas de se raidir assez pour ne pas s'écrouler de désespoir, pour ne pas reculer, ne pas fuir devant l'évocation de l'épouvante même, comme on se réfugierait dans la clarté du jour pour échapper aux ténèbres d'un « *mauvais rêve* » ?

Soutenir : c'est assurément le devoir des vivants à l'égard de la parole de ceux qui ne furent ni sauvés *ni* soutenus ; et qui, lorsqu'ils survécurent, ne furent d'abord *ni* écoutés ni consolés.



RETO KLINK

Tenter de restituer l'indiscible

Un « *tabou* », un « *mauvais rêve* »... C'est la pauvre parade que les parents nourriciers du petit juif polonais qui s'est faufilé, seul de sa famille, hors de l'enfer, tentent d'inculquer au rescapé, à l'« *encore-vivant* », une fois la guerre terminée, les camps « libérés ». Lui, l'enfant, il aura à vivre, à porter l'héritage des morts, à supporter, adulte, la mémoire de cet enfer. Car survivre à cela est à la fois un miracle et une durable, une interminable épreuve. Alors, comme d'autres, longtemps après, il écrira, construira un livre pour y enfermer, cinquante ans plus tard, et pour donner à voir l'épouvante, elle toujours en éveil dans le cœur du survivant. Regardant un documentaire sur cette libération, l'adolescent qu'il est devenu se révolte, crie sa rage : « *Nom de Dieu ! Qui a été libéré ? Où étais-je donc quand les autres ont été libérés ? J'étais bien là quand même, et je n'ai rien vu ! Non, nous n'avons pas été libérés, personne ne nous a apporté à manger, personne ne nous a soignés, câlinés comme dans ce film.* »

« *Je ne suis pas poète, pas écrivain. Je ne puis que tenter de restituer par des mots, aussi exactement que possible, ce que j'ai vu et vécu. Aussi exactement que ma mémoire d'enfant l'a enregistré : sans en connaître encore la perspective ni le point de fuite.* » Témoin, Binjamin Wilkomirski ne se veut que le scribe de ce qu'il a « *vu et vécu* ». Cependant, pour écrire, pour rendre lisible, autant que faire se peut, le récit du séjour d'un enfant au pays des bourreaux et de la libre disposition des victimes, il saura trouver les mots et les phrases, les enchaînements adéquats, la tonalité juste. Souvent, celui qui se décrète lui-même écrivain l'est fort peu, ou fort mal. Parfois, guidé et conduit par l'absolue nécessité de son dire, celui qui n'y songeait nullement fera œuvre de littérature. La plus bouleversante et nécessaire. Si l'on mettait en balance le récit de Wilkomirski avec les nombreux témoignages qu'il nous a été donné, depuis quelques années, de lire, il faudrait souligner sa singularité. Ainsi, l'auteur n'a pas cherché à reconstituer le fil continu d'une mémoire, à hisser son récit au degré de compréhension auquel sont parvenus ceux qui ont à analyser les données de la tragédie.

L'adulte n'a pas comblé artificiellement les lacunes obligées du souvenir de l'enfant. La chronologie, les éléments factuels, les précisions de dates et de lieux manquent. *Le « point de fuite »* a été barré : il n'y a pas d'au-delà *du camp*. De l'autre côté des barbelés, le monde a été aboli.

Le narrateur *n'a pas voulu* se faire historien pour donner à son *récit une assise, pour rassurer* le lecteur et l'instruire d'une autre matière que celle de l'horreur nue. Et il n'y a pas lieu de le regretter. Cet appui absent, ce regard qui est à chaque instant celui de l'enfant et de son intelligence immédiate des choses rendent le livre proprement suffocant.

Patrick Kéchichian

★ Le livre d'Isaac Lewendel, *Un hiver en Provence*, est d'une autre nature. Fils de juifs polonais réfugiés en France, né à Avignon en 1936, l'auteur échappe à la déportation. Sa mère, elle, arrêtée par des hommes de main bien français, auxiliaires zélés des nazis, est envoyée à Drancy puis à Auschwitz, d'où elle ne reviendra pas. L'auteur, devenu américain, dresse, après des recherches dans les archives départementales, un réquisitoire accablant des responsabilités administratives et autres des Français. Œuvre de mémoire et d'histoire, son livre devrait être l'une des pièces informelles de l'instruction du procès Papon (préface de Robert O. Paxton, éd. de l'Aube, 368 p., 169 F.)

L'EDITION FRANÇAISE

● Trente ans de « Monde des livres ». Le 1er février 1967 sortait le premier numéro du « Monde des livres », sous la direction de Jacqueline Piatier – à laquelle succéda François Bott en 1983 –, qui signait à la « une » une synthèse sur la métamorphose du genre romanesque et *« la recherche du roman moderne »*. Le feuilleton de Pierre-Henri Simon portait sur *Villes* de Pierre Mac Orlan et *Hommes d'autrefois et d'aujourd'hui* de Jean Rostand, Hélène Cixous commentait les deux nouveaux volumes de la correspondance de Joyce qui venaient de paraître à Londres. Au milieu de ces huit pages, que clôturait un entretien de Jean-Pierre Gorin avec André Schwartz-Bart (prix Goncourt 1960 pour *Le Dernier des justes*), un dossier signé Raymond Jean et Alain Bosquet était consacré à Henri Michaux et l'on y signalait *« l'un des jeunes écrivains d'aujourd'hui que la lecture de Michaux a le plus marqués »* : J.M.G. Le Clézio. Sur une page, André Fontaine passait en revue des essais sur différents pays du monde contemporain. On lisait aussi des actualités étrangères, une critique de *La Nef* de William Golding, des publicités annonçant la parution des *Belles Images* de Simone de Beauvoir, de *Fibrilles* de Michel Leiris, de *La Chine de Mao* de K.S. Karol, d'un inédit de Raymond Aron dans *La Quinzaine littéraire*. En note était signalé un roman traduit de l'espagnol, *Les Déserts dorés* (Denoël), *« premier roman d'un écrivain argentin qui vit à Paris depuis 1961 »* : Hector Bianciotti...

● Baisse du chiffre d'affaires de l'édition française. Selon le Syndicat national de l'édition (SNE), le chiffre d'affaires global de l'édition française en 1995 s'établit, tous secteurs confondus, à 14.1 milliards de Francs contre 14,5 milliards en 1994. Il accuse ainsi un recul de 3 % en francs courants (4,7 % en francs constants), ce qui ne s'était pas vu depuis 1991, année perturbée par la guerre du Golfe. Si le nombre de titres publiés est en progression de 3,5 % (signe de vitalité, pour le SNE), la multiplication des collections de livres à 10 francs et l'augmentation des ventes de livres de poche au détriment des ouvrages de première édition pèse négativement sur le chiffre d'affaires. Les résultats sont cependant contrastés selon les secteurs : la littérature est en hausse (+ 2,4 %), comme la bande dessinée (+ 6,6 %) et les collections de poche (+ 5 %). Les ouvrages scientifiques, techniques et médicaux sont en baisse (– 9,5 %, après une diminution de 2,2 % l'année précédente), et les dictionnaires et encyclopédies accusent un recul de 8 % (10 % en francs constants).

● Archives d'écrivains. L'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) vient d'accueillir les archives des écrivains Romain Gary et Pascal Pia. D'autre part, Dominique Fernandez a fait don à la Bibliothèque nationale de France d'une partie de ses manuscrits : près de trente titres publiés – romans et essais –, des articles et des inédits – nouvelles, pièces de théâtre et projets de romans. Parmi les manuscrits figurent ceux de *Porporino ou les mystères de Naples* (prix Médicis 1974) et *Dans la main de l'ange* (prix Goncourt 1982).

● Prix littéraires. Le prix Annie et Charles Corrin pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah a récompensé un ouvrage réalisé par l'Atelier patrimoine du collège de Morez (Jura), témoignages de vingt-deux adolescents à la suite d'un périple sur les différents lieux de la Shoah : il sera publié sous le titre *Mémoire juive* par le Fonds social juif unifié.

La ville dont le prince est un dessinateur

Plus que jamais les amateurs de bande dessinée étaient au rendez-vous du Festival international d'Angoulême. Avec une hausse de 6 % de la fréquentation, la manifestation a « atteint son maximum ». Héros de cette édition : le dessinateur André Juillard

En établissant de nouveaux records, l'édition 97 du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême a mis la barre très haut : en quatre jours, du 23 au 26 janvier, la manifestation a accueilli 168 000 visiteurs, dont près du tiers originaires de Charente. Un score qui enregistre une progression de 6 % par rapport à l'édition précédente (159 000 entrées en 1996) et qu'il sera difficile de dépasser l'an prochain lorsque le rendez-vous atteindra son quart de siècle. Sans prolonger la durée du festival ou accroître la surface d'exposition, la chose semble même impossible.

Ce constat peut satisfaire chacun des partenaires : *« Le maximum est atteint »*, reconnaît même Yves Poinot, président de l'association organisatrice, qui annonce une rallonge de vingt-quatre heures pour le cru 98, dont les dates sont déjà connues (21-25 janvier). Ce succès, qui tranche sur la morosité éditoriale de rigueur – le chiffre d'affaires des maisons présentes a progressé de 10 % –, est bien sûr celui de la jeunesse. Si la moyenne d'âge des enfants – quatorze ans – est liée à la forte fréquentation des scolaires (9 000 jeunes dès le mercredi de l'ouverture), celle des adultes – trente ans – atteste d'une vitalité inespérée dans une ville qui ne bénéficie pas d'une implantation universitaire porteuse. Sans doute la bonne santé du festival rend-elle moins préoccupants les sombres pronostics qui accompagnaient récemment l'annonce du report de la proclamation du Grand Prix de la ville d'Angoulême. La « Palme d'or » du genre ne sera en effet décernée que le 17 mars à l'occasion du Salon du livre de Paris. Un choix audacieux où l'image de la bande dessinée joue plus gros que la ville d'Angoulême, capitale désormais incontestée du neuvième art, comme l'assume crânement le titre des cahiers du Musée de la bande dessinée (*Neuvième art*, numéro deux, janvier 1997, 115 F). Le rédacteur en chef, Thierry Groensteen, est aussi le conservateur du musée, magnifique vitrine du CNBDI qui accueille quelques-unes des plus passionnantes expositions de l'édition 97.

PRADO, KRAZY HERRIMAN...

Si les aficionados de Miguelanxo Prado ont pu apprécier, à l'hôtel Saint-Simon, la magie novatrice de l'artiste et les nostalgiques de la griffe Jacobs s'aventurer dans l'étrange scénographie que Lucie Lom consacrait, place Louvel, aux *Dessous de l'affaire Blake et Mortimer*, c'est dans les espaces du Centre national de la bande dessinée et de l'image que chacun peut voir encore Krazy Herriman, hommage essentiel au père de Krazy Kat (jusqu'au 27 avril) et le Cinq-Mars que René Giffey dessina pour *Fillette*, il y a plus de quarante ans (jusqu'au 4 mai) –, l'album sera réédité en mars, double clin d'œil à Vigny, né il y a deux cents ans, et à Juillard, prince d'Angoulême cette année. Le dessinateur est présent lui aussi grâce à une thématique transversale inattendue mais captivante qui interroge le paysage urbain dans son œuvre.

Couronné par le Grand Prix 96, sans doute grâce à la légitimité de scénariste que lui valut le *Cahier bleu* (Casterman, 1994), distingué par l'Alphart du meilleur album lors du 22e Festival, André Juillard est le vrai héros de cette année. L'illustrateur, dont les personnages ont envahi, anonymes, les murs de la ville, imprimant l'identité de la bande dessinée à tout l'espace urbain, est somptueusement servi par une exposition au Musée des beaux-arts. Par une savante mise en scène qui guide le regard par un jeu de lumières intermittentes, des planches originales aux collections qui les accueillent, un rebond permanent rend justice à la richesse culturelle qui nourrit les vignettes du dessinateur d'*Arno* ou des *7 vies de l'épervier*. Plus extraordinaire encore, le théâtre d'ombres de Lucie Lom (Philippe Leduc et Marc-Antoine Mathieu) revisitant le genre convenu du « son et lumière », proposait une *Tentation de Navarre*, éblouissant prétexte pour découvrir la force de l'atmosphère historique des grands cycles de Juillard, secondé là encore par un scénario de Patrick Cothias, Dumas moderne à l'inépuisable fécondité. Cette Saint-Barthélemy, révélée par des gargouilles rebelles sur la face de l'hôtel de ville d'Angoulême, donne l'occasion d'apprécier un trait moins achevé du créateur, puisqu'il abandonne le cerné noir impeccable qui le caractérise. Le rendu frémissant de vie pourrait-il relayer la ligne classique qui a fait la perfection du dessin de l'illustrateur ? Lui-même en doute.

L'enfant qui vivait dans l'école que dirigeait sa grand-mère peupla trop tôt sa mythologie graphique, au gré des rencontres de papier (livres de fin d'année qu'on y conservait, volumes de la collection « Contes et légendes » de Nathan) ou de chair – son professeur d'histoire de sixième lui révéla, outre son goût pour l'Antiquité, celui des canons esthétiques de Praxitèle. Fasciné par le *Prince Valiant* de Foster, qui conjugue une image lisse, proche d'une rêverie hollywoodienne, et une épure jusque dans les scènes d'action, mais aussi par le *Corentin* de Cuvelier et l'*Alix* de Jacques Martin, Juillard hante les salles d'égyptologie du Louvre et découvre aussi dans le musée les portraitistes qui seront désormais ses références : Fouquet, Corneille de Lyon, l'école de Fontainebleau, Cranach ou Holbein, et Ingres dessinateur. Les couvertures de ses albums trahissent encore leur influence. Comme son père est un bibliophile averti, le jeune homme envisage une carrière d'illustrateur et s'engage dans la filière des beaux-arts avec la bénédiction des siens. C'est là qu'il rencontre l'univers de la bande dessinée – en sociologie ! Ce sont les années *Pilote* qui éveillent donc sa vocation tardive, qu'il nourrit en lisant tout ce qui se fait. *« Un challenge tout à fait impossible aujourd'hui »*, reconnaît-il. Il en retiendra la leçon de Mézières : le récit d'abord et avant tout. Un credo que plus tard ses illustrations de Faulkner pour Futuropolis confirmeront.

Il conjugue dès ses premières réalisations personnelles son goût de la narration et celui du respect historique. S'appuyant avec un soin méticuleux sur une documentation qu'il interroge en historien amateur (quel crédit peut-on, doit-on, même, apporter à une représentation des temps révolus ?), il contrôle tout, des costumes aux ensembles architecturaux, des couleurs à la cohérence de l'univers mental de ses personnages : « inventant vrai », à force de rigueur et d'inspiration, il dépasse l'évocation pour participer à la re-création. Ses cadrages, très photographiques, jouent un rôle majeur dans la force de son travail. Juillard, grand admirateur de Kertesz et Doisneau, rend la vie quotidienne avec le même réalisme poétique, ce qui explique que son regard nous touche, avec l'efficacité impressionniste d'une séduction distraite. Ni nostalgie ni malice, juste une révérence et un éloge du paysage humanisé, le seul qu'il supporte. Voilà pourquoi la ville est, comme l'a perçu justement le Musée d'Angoulême, l'un des thèmes les plus personnels de ce dessinateur discret dont le talent tient de l'évidence.

Ph.-J. C.

★ Dernières adresses pour prolonger le rendez-vous angoumois : une intelligente *Chronologie de la bande dessinée* signée Claude Moliterni et Philippe Mellot (Flammarion), *Tout l'art. Encyclopédie, 268 p., 148 F. La Bédéthèque idéale*, guide subjectif et précieux des meilleures réalisations, qui livre les coups de cœur de l'équipe du Musée de la bande dessinée (144 p., 89 F). Et le dernier numéro de la revue *Dada, qui aborde à sa manière, subtile et clairvoyante, les rapports délicats des arts plastiques et de la bande dessinée (Mango, no 35, janvier 1997, 52 p., 40 F)*. La revue *Neuvième art*, elle, est distribuée par Makassar Diffusion, 38, rue Doudeauville, 75018 Paris.

Hommage à Pierre-Henri Simon

Vingt-quatre ans après sa mort en septembre 1972, il faut bien reconnaître que l'ancien chroniqueur littéraire du *Monde* et membre de l'Académie française, Pierre-Henri Simon, a été un peu oublié. *« Quelles sont les raisons de ce purgatoire ? »*, s'est demandé Jean-Louis Lucet, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, à l'occasion d'un colloque organisé, au mois de décembre, au Centre d'études Saint-Louis de France, à Rome. *« Peut-être faudrait-il remettre l'accent sur le côté pascalien de l'œuvre, sur les écrits plus jaillissants que les romans »*, s'est demandé M. Lucet faisant ainsi écho à plusieurs interventions soulignant l'aspect trop conformiste et moraliste du romancier.

En revanche, certains récits comme *Portrait d'un officier*, des essais tel que *Contre la torture* ont gardé toute leur acuité et justifient, aux yeux de beaucoup, que l'on se replonge dans l'œuvre de cet humaniste catholique qui, à bien des égards, n'est qu'un *« intense combat en faveur de l'homme »*, comme l'a souligné René Rémond. Jean-Claude Petit, directeur de *La Vie*, s'est d'ailleurs engagé à rééditer *Contre la torture*, ouvrage qui fut, pour l'appelé d'Algérie qu'il était, *« une lumière qui* [l]*'a aidé à tenir »*.

Ce colloque a permis de remettre en mémoire l'unité et la cohérence de la pensée d'un *« homme éminemment raisonnable »*, selon l'expression de Georges Hourdin. Pour Pierre-Henri Simon, catholique engagé dans le monde, qui fut un témoin de son époque, il était important de faire prendre conscience au lecteur de *« tout ce que l'homme a en lui de promesses »*, comme l'a fait remarquer Bernard Baritaud, professeur à l'université de Paris-IV.

Un ouvrage collectif intitulé justement *Témoin de l'homme* (éd. universitaire de Fribourg, 1994) était déjà venu, dans un premier temps, rappeler les différentes facettes de la personnalité et de la pensée de Pierre-Henri Simon. Fut ainsi évoqué le caractère droit, intègre, d'un intellectuel auquel Hubert Beuve-Méry a fait appel, en 1961, pour « tenir » le feuilleton littéraire du journal. Sa dernière chronique avait paru le jour même où était annoncé sa mort, le 22 septembre 1972. *« Je crois pouvoir me rendre cette justice*, avait-il écrit, *que j'ai mené mon œuvre de critique à la lumière d'une idée de la littérature qui n'était pas séparable d'une idée de l'homme et qu'avec plus ou moins de bonheur j'y suis demeuré fidèle. »*

C'est cette dimension humaniste que l'hommage publié par les éditions universitaires de Fribourg, ville où il enseigna pendant quatorze ans la littérature française, révèle avant tout. L'ouvrage laisse cependant entrevoir un personnage d'une cinglante lucidité. Pierre-Henri Simon a sans cesse lutté contre ce qu'il appelait *« le vertige du néant »* : les hommes, les idées, les livres aussi innombrables les uns que les autres. *« Je ne puis relire mes livres. Ce que j'y trouve de valable, de réussi, d'authentique, c'est-à-dire ce qui m'exprime et me supporte, je souffre trop à penser que cela est déjà mort et déjà oublié, ou le sera totalement demain...*, avait-il consigné sur un feuillet sans date. *Dans tous les cas, ce que je rencontre en me relisant, c'est l'image de ma mort, de mon néant terrestre ou de mon anéantissement... »*. Faire mentir celui qui pourtant croyait en l'au-delà, tel est le message de ceux qui pensent qu'il faut faire revivre la mémoire du condisciple d'Henri Guillemin à Normale sup' qui, un jour, avait ciselé en dédicace à l'un de ses élèves : *« Faire son possible est toujours possible et c'est déjà perfection. »*

Michel Bôle-Richard

A L'ETRANGER

Oprah fait vendre

L'émission de télévision américaine « Oprah », où la vedette est *bien plus l'animatrice, Oprah Winfrey, que l'invité*, est devenue un passage obligé pour qui cherche à toucher un public d'une vingtaine de millions de personnes, essentiellement des femmes. Ainsi *La Chanson de Salomon* a battu des records de vente aux Etats-Unis après la participation de son auteur, la romancière et Prix Nobel de littérature 1993, Toni Morrison, à l'émission. Il s'en était vendu 360 000 exemplaires en édition de poche, entre 1987 et novembre 1996. L'éditeur, Plume, en a réédité 700 000 exemplaires. La présence de Toni Morrison, écrivain réputé « difficile », a été soulignée par de nombreux journaux télévisés.

● ITALIE : rien à ajouter

Susanna Tamaro a décidé de ne plus parler à la presse. L'écrivain italien a annoncé cette décision dans l'hebdomadaire *Famille chrétienne*, où elle est chroniqueur. « La » Tamaro s'estime victime d'un coup bas. Elle accuse en effet *La Stampa* d'avoir brûlé un embargo, publiant un entretien alors qu'elle avait demandé au quotidien turinois de réserver l'exclusivité à *Famille chrétienne*. Dans une chronique acide sur la presse italienne, Susanna Tamaro écrit notamment : *« Désormais, le journalisme consiste à arriver le premier en faisant mal son travail, en négligeant la véracité des faits et, surtout, en trahissant la confiance des gens. »* Elle remercie la journaliste : *« Pour quinze minutes d'une conversation téléphonique, elle m'a libérée pour toujours du dilemme de consentir ou non à des entretiens. »*

● ESPAGNE : petit héros urbain

Manolito Gafotas est un petit garçon de neuf ans, d'origine ouvrière, qui habite Madrid, dans le quartier populaire de Carabanchel, célèbre pour son ancienne prison. Créé par Elvira Lindo, c'est le personnage principal de trois livres, *Manolito Gafotas, Pobre Manolito* et *¡Como molo !*, qui seront suivis d'au moins deux autres. Au départ, héros d'un feuilleton radiophonique, on va le retrouver sur grand écran dans un film de Carlos Suárez. Mais aussi traduit en français : les éditions Gallimard viennent d'en acheter les droits.

● ROYAUME-UNI : le prix T.S. Eliot à un Australien

Les Murray est un personnage tout à fait étonnant, grand, fort, plutôt macho, très catholique mais à sa manière, c'est le plus grand poète australien et il vit dans la petite ferme très isolée de Bunyah, dans la Nouvelle-Galles du Sud, où il est né. Il vient de remporter le prix T.S. Eliot, doté de £ 5 000 (environ 40 000 francs) pour un recueil intitulé *Subhuman Redneck Poems* (« poèmes d'un sous-homme bouseux »).

● COMME UN ROMAN

Une série de romans policiers intitulée *Murder, She Wrote* (le feuilleton *Arabesque* pour les téléspectateurs français) comporte déjà six titres – au moins deux sont à venir –, qui sont signés de Jessica Fletcher et de Donald Bain. Jessica, c'est le personnage joué par Angela Lansbury, et Donald Bain, c'est son « nègre », un écrivain fantôme et mais bien réel.

AGENDA

● LE 30 JANVIER. ÉDITION. A Paris, la BPI du Centre Pompidou accueille les éditions Autrement, à 18 h 30, salle Jean-Prouvé.

● LE 31 JANVIER. HISTOIRE. A Cachan, dans la salle Condorcet de l'Ecole normale supérieure, journée d'étude sur le thème « Historiographies parallèles : nazisme et stalinisme à l'épreuve des archives » (rens. : ENS, 61, avenue du Président-Wilson, 94235 Cachan Cedex).

● LE 31 JANVIER. FOUCAULT. A Paris, la Maison des écrivains, dans le cadre des causeries du centre Michel-Foucault, présente le livre collectif *Aux risques de Foucault* (éd. de Beaubourg), à 19 heures (Hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil 75007, rens. : 01-49-54-68-80).

● LE 1er FÉVRIER. JUSTICE. A Paris, le Club Démocraties organise, au Palais du Luxembourg, salle Médicis, à partir de 9 heures, un colloque sur le thème « Quelle justice pour la France » (Club Démocraties, 22, av. Eugénie, 92700 Colombes, tél. : 01-47-80-28-79).

● LE 1er FÉVRIER. TOLSTOÏ. A Paris, les amis de Léon Tolstoï et l'Institut national d'études slaves organise une journée consacrée à « Tolstoï vu par les écrivains et les penseurs russes ». De nombreux spécialistes y participeront (rens. : 9, rue Michelet 75006).

● LE 3 FÉVRIER. VITON. A Paris, lecture-rencontre dans la petite salle, 1er sous-sol du centre Pompidou, à 19 heures, avec le poète Jean-Jacques Viton, qui lira *Les Poètes* (éd. Fourbis) (rens : 01-44-78-12-33)

● LE 4 FÉVRIER. SAVOIRS. A Paris, la Bibliothèque nationale de France propose, en collaboration avec l'Institut culturel italien, à 18 h 30, au petit auditorium, une conférence de Umberto Eco sur le thème « Encyclomedia, ou comment écrire l'encyclopédie aujourd'hui ». Dans le même lieu et la même heure, au grand auditorium, conférence de Paul Ricœur dans le cadre du cycle sur « L'état du monde », sur le thème « De quoi est fait le politique aujourd'hui ? » (rens. : quai François-Mauriac 75013. Tél. : 01-53-79-59-59).

● LE 5 FÉVRIER. TRADUCTIONS. A Paris, l'Institut culturel italien organise une rencontre, à 18 h 30, hôtel de Galliffet, sur le thème « Les dernières traductions françaises de femmes écrivains », avec Maria Teresa Di Lascia, Rosetta Loy et Elisabetta Rasy (rens. : 50, rue de Varenne, 75007, tél. : 01-44-39-49-39).

· LE 6 FÉVRIER. ROUMANIE. A Paris, débat autour du livre de Carol Inacu *Les Juifs de Roumanie, 1919-1938* (éd. Peeters, Paris-Louvain), au Centre communautaire (5, rue Rochechouart, 75009 Paris)

· LES 7 ET 8 FÉVRIER. UNES. A Aix-en-Provence, rencontre avec José Angel Valente et les éditions Unes, accompagnée d'une exposition Tàpies (Cité du livre, 8-10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence, tél. : 04-42-26-16-85).

Le secteur santé de Rhône-Poulenc a généré des bénéfices inattendus en 1996

Jean-René Fourtou, le PDG du groupe, s'est engagé à augmenter chaque année son résultat de 20 %. L'an dernier, il a atteint 2,74 milliards de francs, soit une progression de 28,4 %. Une amélioration bien venue après la faible progression de 1995, qui avait particulièrement déçu la Bourse.

En 1987, *les activités de santé humaine,* animale et végétale de Rhône-Poulenc ont enregistré des progressions spectaculaires *de leurs résultats.* A elles trois, elles représentent 87 % des résultats de 1996 de *l'ensemble du groupe.* De son côté, la branche chimie a vu ses résultats se redresser malgré la guerre des prix. Mais ce *phénomène, qui affecte également la division* fibres et polymères, n'a pas permis à cette dernière d'éviter une baisse de ses résultats. Pour atteindre l'objectif de croissance du bénéfice de 20 % par an qu'il a *fixé à l'entreprise, le PDG de Rhône-*Poulenc, Jean-René Fourtou, parie sur la montée en puissance de l'ensemble des activités de santé. Dans la pharmacie, dont la principale filiale du groupe est Rhône-*Poulenc-Rorer, la période de croissance* par acquisitions est terminée, estime son *PDG, Michel de Rosen.* De nouveaux produits sont actuellement mis sur le marché. Leur part représentait 3,5 % du chiffre *d'affaires en 1995.* Il devrait atteindre 30 % en l'an 2000.

UN CHIFFRE d'affaires en hausse de 1,2 % à 85,8 milliards de francs, et un bénéfice en progression de 28,4 % à 2,74 milliards de francs : la présentation des résultats 1996 de Rhône-Poulenc, le 30 janvier, a été l'occasion pour les dirigeants d'insister sur l'importance du secteur des sciences de la vie, comparé à la chimie ou aux fibres et polymères. Ensemble, la pharmacie et la santé animale et végétale ont représenté 60 % du chiffre d'affaires du groupe, et surtout 87,1 % du résultat opérationnel.

« *Notre bénéfice est supérieur aux attentes du marché, qui tablait sur 2,5 ou 2,6 milliards de francs* », reconnait avec satisfaction Jean-Pierre Tirouflet, directeur financier du groupe. Toutefois, il a été affecté à hauteur de 200 millions par les ennuis de Centeon, la filiale commune de Rhône-Poulenc Rorer (RPR) et de l'allemand Hoechst. En octobre, à la suite d'un problème de flaconnage dans son usine américaine de Kankakee dans l'Illinois, Centeon a décidé de retirer tous ses lots d'albumine (Albuminar et Plasma plex) pour prévenir une éventuelle contamination. « *Si cet incident n'avait pas eu lieu, nous aurions pu approcher les 3 milliards de bénéfices.* »

PERFORMANCES CONTRASTÉES

Les performances ont cependant été très contrastées selon les secteurs. La pharmacie, qui regroupe Rhône-Poulenc Rorer et Pasteur Mérieux Connaught, est *portée désormais par le développement* des nouveaux produits. Le septième groupe mondial profite de l'essentiel des investissements en recherche et développement qu'a programmés le groupe. La santé animale (Rhône-Mérieux et Rhône-Poulenc Animal nutrition) bénéficient du lancement du nouvel antiparasitaire Frontline. Ce produit, qui avec une seul goutte protège les chats et les chiens des puces pendant plusieurs mois, a vu ses ventes progresser de 11 %. De son côté, la santé végétale est tirée par le nouvel insecticide Fipronil et profite de la reprise des marchés agricoles européens.

Les performances sont différentes dans les deux autres secteurs d'activité de Rhône-Poulenc. Dans la chimie, les résultats se sont redressés, mais cette branche pâtit de la crise que traverse l'oxyde de titane, en raison de la guerre des prix entre les producteurs. De même, l'effondrement des marges que connaît le polyester a affecté la division fibres et polymères, notamment ses unités européennes. Le groupe,très présent dans ce domaine au Brésil, s'est encore renforcé dans ce pays.

Logiquement, le groupe poursuit donc le recentrage de ses activités – il a cédé pour 6,8 milliards de francs d'actifs en 1996. Dans le même temps, il tente de régler son problème structurel d'endettement, qui a été ramené de 36,6 milliards à 33,7 milliards de francs. Le but est de réduire le ratio dettes sur fonds propres, actuellement de 0,6, à moins de 0,5 à la fin de l'année 1997. Autant de mesures destinées à atteindre l'objectif fixé par le PDG de l'entreprise, Jean-René Fourtou : augmenter de 20 % par an le bénéfice net de Rhône-Poulenc.

Sur le plan boursier, indique Jean-Pierre Tirouflet, « *nous voulons quer Rhône-Poulenc rattrape les niveaux de l'industrie pharmaceutique* ». Malgré la remontée des cours, le chemin est encore long. Le PER (price earning ratio, cours par action divisé par le bénéfice) est de 14 pour Rhône-Poulenc et de 20 pour RPR, alors que le niveau moyen dans l'industrie de la santé oscille entre 25 et 30. Ce retard doit être comblé d'ici à deux ans, sinon, le groupe, n'ayant pas respecté son engagement, sera contraint de mettre certaines activités en vente.

Dominique Gallois

Michel de Rosen, PDG de Rhône-Poulenc - Rorer

« Après le temps des acquisitions, celui de l'innovation »

Michel de Rosen, quarante-cinq ans, PDG de Rhône-Poulenc - Rorer (RPR), commente pour *Le Monde* la stratégie et les résultats de ce laboratoire pharmaceutique, filiale de Rhône-Poulenc.

« RPR s'est développé par acquisitions, faute de produits nouveaux. Allez-vous poursuivre dans cette voie ?

– Au cours de son histoire, Rhône-Poulenc Santé a sorti de belles innovations avant de connaître un passage à vide dans les années 80. Le groupe a acquis l'américain Rorer en 1990 et s'est efforcé d'améliorer la productivité tout en réorganisant sa recherche. Cette phase est derrière nous. Depuis quelques mois, nous sommes entrés dans une ère nouvelle avec la mise sur le marché de nos médicaments. Nous allons nous concentrer sur leur développement. La part des produits nouveaux, qui représentait 3,5 % du chiffre d'affaires en 1995, est montée à 7 % en 1996. Elle devrait doubler cette année et atteindre 30 % en l'an 2 000.

- Vous ne prévoyez plus d'autres rachats ?

– Depuis la reprise du laboratoire britannique Fisons en 1995, nous n'avons plus de projet d'acquisition ou de fusion dans nos agendas. L'intégration des équipes est désormais réalisée. Si cet achat a pesé sur nos comptes de 1995, il produit désormais l'effet inverse grâce aux synergies dans l'asthme et l'allergie.

-*Parmi les nouveaux médicaments*, quels sont les plus prometteurs ?

- *Nous plaçons nos espoirs dans* l'anticancéreux Taxotère, en cours de lancement, et dans le produit anti-thrombose appelé Lovenox ou Clexane selon les pays. Avec des ventes progressant de 36 % en 1996, ce médicament est devenu le premier produit du groupe à franchir la barre des 400 millions de dollars de chiffre d'affaires. Il dépassera les 800 millions de dollars d'ici à trois ans.

-En octobre, vous avez suspendu temporairement la fabrication d'albumine aux Etats-Unis dans votre filiale Centeon pour des problèmes de flacons. Cet incident a-t-il affecté votre image ?

– Non, car nous avons réagi de manière professionnelle et avons travaillé main dans la main avec les autorités de santé américaine. Nous avons voulu prendre toutes les précautions à partir du moment où il y avait un petit doute sur quelques lots. Nous avons revu tous les processus de qualité de l'usine.

***Quel a été l'imapct financier de* cet arrêt ?**

– L'impact sur les comptes de RPR a été important. Hors Centeon, les résultats auraient progressé de 42 % en 1996 au lieu des 25,5 % annoncés. Ces difficultés devraient encore peser sur les comptes en 1997.

Propos recueillis par Dominique Gallois

Le groupe hongkongais Cha se renforce dans DMC

HONGKONG
correspondance

Entrée en juillet 1996 dans le capital du groupe textile DMC, la famille Cha de Hongkong en est devenue mercredi 29 janvier le deuxième actionnaire. Déjà propriétaire de 6,1 %, la société China Dyeing Works (CDW), petite filiale du groupe Cha, a exercé une partie de ses options, qui lui permettent à terme de détenir 16,3 % du capital de DMC. Originaire de Shangaï, arrivée à Hongkong en 1949, la famille Cha, une des plus puissantes de la diaspora chinoise, a réussi dans le textile avant de faire sa richesse dans l'immobilier. Sa fortune est aujourd'hui officieusement évaluée entre 40 et 45 milliards de francs.

Lorsqu'en mai 1996, Jacques Boubal, président du directoire de DMC, annonçait la mise en place d'une participation croisée entre la société textile française et CDW, il s'agissait avant tout d'une opération industrielle et commerciale visant à faciliter son entrée sur le grand marché chinois. Deux joint-ventures étaient créés : une société industrielle contrôlée à 51 % par le groupe hongkongais, gérée par ce dernier et une société chargée de la commercialisation et du marketing détenue à 51 % par DMC, qui en a la gestion.

M. Boubal se défend vigoureusement de favoriser la montée d'un actionnaire de référence. Mais pour la première fois, DMC dispose d'un actionnaire avec un projet industriel alors que les autres actionnaires sont des institutionnels : un fonds de pension britannique du groupe de l'Union de banques suisses (UBS), avec 17 % du capital, les AGF, le Consortium de Réalisation, structure chargée de vendre les actifs du Crédit lyonnais, la Caisse des Dépôts, la BNP, la Société générale, le Crédit du Nord et le Crédit agricole.

Payson Cha, un des fils les plus influents de la famille, chargé des développements immobiliers du groupe, qui possède notamment les usines de Babygro et Levis Junior à Troyes, n'exclut pas d'avoir un jour à jouer un rôle de fédérateur de l'actionnariat. « *Un des problèmes clé de DMC est la communication entre des actionnaires à l'oeil rivé sur le cours de Bourse et son management* » affirme-t-il, sans crainte d'égratigner certaines susceptibilités.

Payson Cha répète à l'envi qu'aux cours actuels (168 francs le 29 janvier), l'action DMC est une une bonne affaire au regard d'un actif net réévalué d'environ 280 francs par action. Il ne faut toutefois pas s'attendre à un raid boursier providentiel qui soulagerait une bonne fois pour toute l'épargnant français d'une action qui a perdu plus des deux tiers de sa valeur de 1993 à janvier 1997, avant sa récente embellie.

UNE CERTAINE XÉNOPHOBIE

Cha Chi Ming, le patriarche, assure que son groupe n'a jamais acheté une action DMC sur le marché. Et l'enthousiasme de son fils Payson est tempéré par son appréhension devant les chances du groupe textile de dépasser la crise en Europe, responsable du licenciement en cours d'un salarié de DMC sur cinq. « *Si la restructuration entreprise par Jacques Boubal ne redresse pas le groupe, DMC est mort dans cinq ans* » dit-il. De plus, il n'est pas dans la culture des capitalistes chinois de subventionner, sans fin, une société qui perd de l'argent. Pour autant, le nouveau partenaire de DMC n'affiche aucune amertume sur l'effondrement du cours de Bourse ces derniers mois qui lui a déjà fait perdre plus de 30 millions de francs sur sa mise initiale de 95 millions.

Dernier obstacle à une montée en puissance rapide : l'émergence d'une certaine xénophobie française, fortement ressentie en Asie après le rejet du groupe coréen Daewoo pour la privatisation de Thomson Multimédia : « *nous n'irons pas si nous ne sommes pas attendus* » confie Payson Cha.

Valérie Brunschwig

Danone redresse ses marges après quatre années de baisse

LE GROUPE AGROALIMENTAIRE présidé par Franck Riboud a enregistré un résultat net en hausse de 8 % à 3,38 milliards de francs pour un *chiffre d'affaires* en hausse de 5,7 % à 83,9 milliards de francs. Après quatre années de baisse, *les marges se sont redressées* passant de 8,8 % à 8,9 % du chiffre d'affaires, même si l'on est encore très loin des 11,1 % atteints en 1991. En Europe, où le groupe réalise 83 % de ses ventes, les *marges sont passées de 9,1 % à 9,3 %* du chiffre d'affaires, tandis qu'elles ont progressé de 5,6 % à 6 % à l'international. « *Pour la première fois depuis cinq ans, Danone affiche un résultat décent obtenu sans trafiquer les chiffres* », explique Sylvain Massot, analyste financier chez Morgan Stanley.

Cette embellie des marges s'explique par le redressement de l'entreprise. Elle est amplifiée par la provision exceptionnelle de 1,8 milliard de francs enregistrée dans les comptes 1995 pour restructurer les activités européennes du groupe. Environ 770 millions de francs de *ce matelas de sécurité*, donné à Franck Riboud lorsqu'il a pris la succession de son père, ont été consommés en 1996. La capacité de financement *(cash flow)* de Danone est restée stable à 7,5 milliards de francs.

Alcatel Alsthom serait bénéficiaire de 2,5 milliards de francs en 1996

SERGE TCHURUK, PDG D'ALCATEL ALSTHOM a indiqué, au conseil d'administration réuni le 29 janvier, que le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 162 milliards *de francs en 1996, stable* par rapport à 1995 et que les commandes progressent de 8 % à 168,2 milliards. La marge opérationnelle devrait dépasser 2,7 milliards de francs (0,6 *milliard* en 1995). Après prise en compte des éléments exceptionnels, le résultat net du groupe devrait être de l'ordre de 2,5 milliards pour l'exercice 1996 (contre une perte de 25,6 milliards en 1995).

DÉPÊCHES

■ **FORD : le constructeur américain a réalisé pour 1996** un bénéfice net de 4,4 milliards de dollars (24,2 milliards de francs), en hausse de 7 % par rapport à 1995, pour un chiffre d'affaires de 146,9 milliards. Ces résultats, cependant, sont marqués par une *chute de 20 % des profits dans l'automobile* à 1,6 milliard de dollars. En dehors du marché américain, cette activité a enregistré un déficit de 352 millions de dollars, dont 291 millions en Europe.

■ ***TRANSPORTS URBAINS*** **: à Toulouse, les chauffeurs de bus de la Semvat**, en grève depuis lundi 27 janvier, ont reconduit leur mouvement le jeudi 30. Mercredi soir, la direction a annoncé le lancement d'une consultation directe du personnel sur l'application de l'*accord signé le 17 décembre sur les 35 heures. A Chambéry*, les chauffeurs de bus ont repris le travail jeudi 30 janvier, après six jours de conflit. Les chauffeurs ont obtenu une augmentation de 2,6 % et voté à l'unanimité l'arrêt de leur mouvement *(Corresp.)*

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne met fin à quatre ans de blocage** salarial. Un accord d'ores et déjà signé par FO fait notamment passer une prime annuelle de 7 500 F en 1996 à 10 000 F en *1997 et 11 500 F en 1998. Les salaires seront revalorisés de 1 %* au 1er avril 1998.

■ **FRAMATOME : un consortium composé de l'allemand Siemens, du français** *Framatome et d'entreprises russes sera chargé* de moderniser les tranches les plus récentes de la centrale atomique bulgare de Kozlodoui. l'Energie. La société américaine Westinghouse effectuera par ailleurs certains travaux.

■ **OLIVETTI : le groupe italien d'informatique et de télécommunications** a prévoit pour 1996 une perte consolidée avant impôt d'environ 800 milliards de lires (environ 2,8 milliards de francs *français*).

■ **FUTUROSCOPE : le parc européen consacré aux nouvelles technologies de l'image**, a accueilli 2,8 millions de visiteurs en 1996. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 570 millions de francs pour un *bénéfice net de* 23 millions de francs.

■ **INTERNET : America On Line (AOL), le plus gros service** en ligne mondial, a accepté des modalités de remboursement systématique de ses *abonnés frustrés par l'encombrement du réseau*, afin d'éviter une action en justice dans 37 Etats américains.

■ **ARBEL : Michel Coencas, nouveau président de la société** (sous-traitance pour l'automobile et le matériel ferroviaire) a demandé mercredi 29 janvier la mise en redressement judiciaire avec continuation de l'activité pour les sociétés de la branche automobile.

■ ***BAYER : Haarmann and Reimer, filiale américaine du géant*** **pharmaceutique allemand**, a accepté de payer 50 millions de dollars (275 millions de francs) pour arrêter les poursuites criminelles dans le cadre d'une enquête sur une entente *internationale* sur les prix dans le marché de l'acide citrique, a annoncé mercredi 29 janvier le département de la justice américain. C'est une des amendes les plus lourdes imposée par le département de la justice.

■ ***ATAL* : *le numéro deux français de l'équipement*** et de mobilier de bureau a décidé de déposer le bilan des sociétés du groupe.

■ **POLIET : le groupe de matériaux de construction**, récemment racheté par Saint-Gobain, a *annoncé le 29 janvier une hausse de* 5,7 % de son résultat net consolidé en 1996, à 795 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 22,9 milliards de francs.

■ **AGF : le président de la compagnie d'assurances**, Antoine *Jeancourt-Galignani*, a nommé trois nouveaux membres au comité exécutif : Jean-Claude Chollet, Philippe Espinasse et Yves de Gaulle. Cette décision annoncée mercredi 29 janvier fait suite au départ *à la retraite du vice-président Jean-Daniel* Le Franc (qui demeure vice-président du conseil d'administration) et du directeur général délégué au relations sociales et à la logistique Jacques Campora.

■ **DU PONT DE NEMOURS : le groupe chimique et énergétique américain** a annoncé le 30 janvier pour 1996, une hausse de 10,4 % de son bénéfice net à 3,64 milliards de dollars (20,3 milliards de francs) *pour* un chiffre d'affaires en progression de 4 % à 43,81 milliards de dollars. « *Il s'agit de la troisième année consécutive de bénéfice record* » a affirmé John Kroll, président du groupe.

Debis prend son temps avant de monter dans le capital de Cap Gemini

***KLAUS MANGOLD*, LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DE DEBIS,** filiale de Daimler Benz dans les services financiers et informatiques, a indiqué mercredi 29 janvier à Berlin ne *pas* être *« pressé »* de monter *dans le capital de Cap* Gemini. Depuis janvier 1996, Debis possède 24,9 % de la société ; 20,5 % sont détenus par la CGIP qui pourrait envisager de se retirer et souhaite voir les Allemands dévoiler leurs intentions ; 19 % par le *fondateur* et actuel président *de* Cap Gemini, Serge Kampf. M. Mangold a fait comprendre que le cours de l'action était trop haut pour le moment. Il précise ne pas avoir abordé le sujet avec Ernest-Antoine Sellière, le président de *la CGIP, mais indique* que cette dernière doit se défaire en bloc de ses titres et que Debis dispose d'une priorité en cas de cession. (*Corresp*)

Le président de la Bundesbank interrompt le mouvement de hausse du dollar

Le billet vert s'est replié de six centimes en vingt-quatre heures

Hans Tietmeyer, président de la banque centrale allemande, a affirmé mercredi 29 janvier que « *le processus de normalisation du dollar touche à sa fin* ». Cette déclaration a ravivé les craintes d'une intervention concertée des banques centrales. La réunion du G 7, qui se tiendra vendredi 8 février à Berlin, pourrait formaliser la volonté des responsables monétaires internationaux de stabiliser les cours du dollar à leurs niveaux actuels

CONFORTÉ depuis plusieurs semaines par le soutien que lui apportaient les responsables économiques et monétaires internationaux, le mouvement de hausse *du dollar* a *été* brutalement stoppé, mercredi 30 janvier, par les déclarations du président *de la Bundesbank. Hans Tietmeyer* a affirmé que « *le processus de normalisation du dollar touche à sa fin* ». Il *a ajouté que « le mark sera toujours une monnaie forte ».*

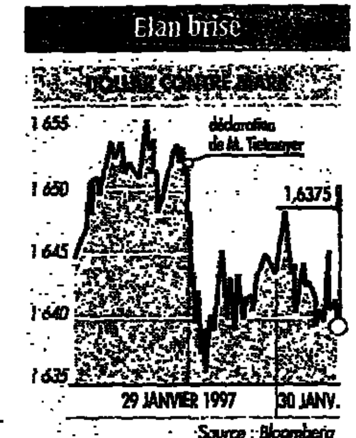
A la suite de ces propos, le billet vert a cédé du terrain face à l'ensemble des devises. Il est tombé de 1,6550 à 1,6350 deutschemark, de 5,58 à 5,52 francs et de 122,75 à 121,50 yens. Jeudi matin, le dollar se reprenait très légèrement face aux monnaies européennes, à 1,6375 deutschemark et 5,5235 francs. Il cotait 121,10 yens.

La prise de position de M. Tietmeyer modifie en profondeur l'environnement *monétaire* international. Jusqu'à présent, les dirigeants allemands s'étaient félicités de l'envolée de la monnaie américaine, qui s'est appréciée de 10 % *depuis* la *mi-novembre* face au deutschemark. Dans un entretien accordé lundi au quotidien allemand *Handelsblatt*, le vice-président de la banque centrale allemande, Johann Wilhelm *Gaddum, avait noté que la « poussée exceptionnelle »* du dollar ne présentait pas « *de danger inflationniste grave* » *pour* l'Allemagne. Le secrétaire d'Etat allemand aux finances, Jürgen Stark, avait *affirmé le même jour que la* hausse récente du dollar représentait une correction de la force du deutschemark observée en 1995.

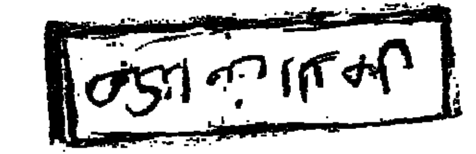
De telles déclarations avaient incité les opérateurs à acheter des dollars dans la mesure où elles signifiaient que des interventions concertées des grandes banques centrales n'étaient pas à craindre. La prise de position de M. Tietmeyer, mercredi, met fin *officiellement* à la bienveillance et à la tolérance allemandes et indique que les marchés doivent désormais s'attendre à une réaction des instituts d'émission. Déjà les Japonais ont fait savoir au cours des derniers jours qu'ils ne souhaitaient pas un affaiblissement excessif du yen. De son côté, le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a salué mercredi le « *rééquilibrage des taux de change* ». La réunion du groupe des sept pays les plus industralisés, qui se *tiendra à Berlin vendredi 8 février*, pourrait formaliser cette volonté internationale de stabiliser les *cours du dollar.*

Il reste à savoir si elle sera suivie d'effets durables. Si elles *peuvent exercer à court terme* une influence sur les marchés, les banques centrales ne peuvent *pas grand-chose contre des mouvements* de fond résultant de données économiques. En particulier, le décalage conjoncturel entre les Etats-Unis et le reste du monde – croissance soutenue outre-Atlantique, reprise timide et heurtée en Europe et au Japon – devrait continuer à jouer en faveur du billet vert au cours des prochaines semaines.

Pierre-Antoine Delhommais



En déclarant que « le processus de normalisation du dollar touche à sa fin », le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer a provoqué un vif recul du billet vert.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en baisse de 2,57 % jeudi, le Nikkei perdant 471,26 points, à 17 864,04 points, en raison de ventes de contrats à terme et de prises de bénéfices.

■ **LE DOLLAR** s'est replié, jeudi à Tokyo, en prévision d'une intervention de la Banque du Japon. Le billet vert cotait 121,63 yens contre 122,18 yens la veille.

■ **LE PÉTROLE BRUT** a terminé en nette hausse, mercredi, sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 57 cents, à 24,47 dollars. Mardi, il avait perdu 4 cents.

■ **LE PRIX DU CUIVRE** a chuté mercredi sur le London Metal Exchange. Le prix de référence (livraison dans trois mois) a reculé de 50 dollars, à 2 192 dollars la tonne.

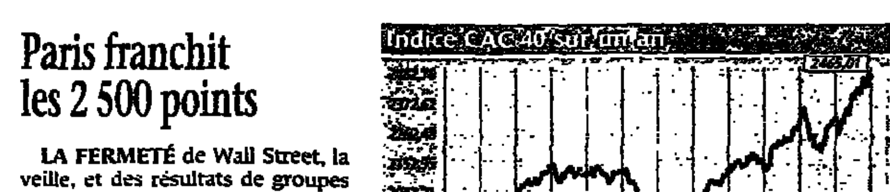
■ **WALL STREET** a terminé en nette hausse mercredi, grâce à des achats de couverture privilégiant les valeurs vedettes. Le Dow Jones a gagné 84,66 points (+ 1,27 %) à 6 740,74 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris franchit les 2 500 points

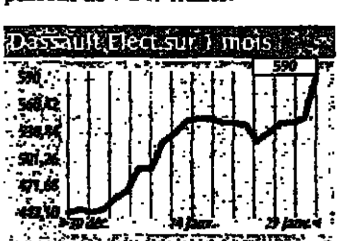


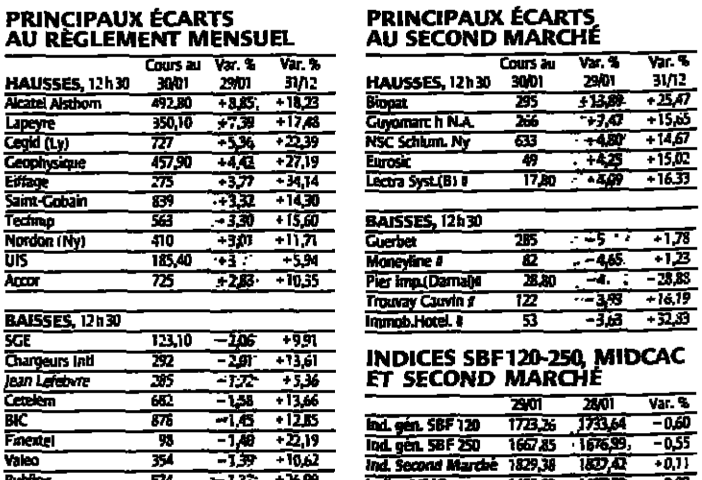
LA FERMETÉ de Wall Street, la veille, et des résultats de groupes français meilleurs que prévu ont été à l'origine d'une nouvelle flambée de hausse, jeudi 30 janvier, à la Bourse de Paris, permettant à l'indice CAC 40 de franchir le niveau des 2 500 points pour la première fois de son histoire. En hausse de 0,78 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 1,21 %. A midi, il gagnait 1,44 % à 2 500,28 points. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 1,26 % à 2 496,14 points. Cette progression s'effectuait avec des volumes de transactions étoffés portant sur 3,8 milliards de francs. Le marché obligataire était également en forme, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans atteignant 130,50, soit une hausse de 26 centièmes.

Les opérateurs sont attentifs aux résultats des sociétés publiés ces dernières heures. Rhône-Poulenc, Lapeyre, Total et Danone ont notamment réservé de bonnes surprises. Alcatel Alsthom, qui, en 1995, accusait une perte de 25,6 milliards de francs, s'attend pour 1996 à un bénéfice de 2,5 milliards de francs. *Le titre monte de* 9,1 % à 493,80 francs dans un marché actif. Lapeyre gagnait 7,4 %, Saint Gobain 2 % avant la publication dans la journée de ses résultats.

Dassault Electronique, valeur du jour

TRÈS NETTEMENT à contre-courant de la tendance, l'action Dassault Electronique a *terminé* en forte hausse, mercredi 29 janvier, à la Bourse de Paris. Cette progression s'est effectuée grâce à l'annonce d'un chiffre d'affaires et des prévisions de résultats pour l'exercice 1996 meilleurs que prévu. *Le titre a terminé sur un gain* de 8,25 %, à 590 francs. La société de Bourse Cheuvreux de Virieu, tout en conseillant toujours la vente de la valeur qui s'est envolée l'an dernier, a relevé ses prévisions de résultats pour 1996. Les anticipations de *bénéfice net par action* passent de 9 à 17 francs.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
Alcatel Alsthom	492,80	+8,85	+18,23
Lapeyre	350,10	+7,39	+17,48
Cegid (Ly)	727	+5,36	+22,39
Geophysique	457,90	+4,42	+27,19
Eiffage	275	+3,77	+34,14
Saint-Gobain	839	+3,32	+14,30
Technip	563	+3,30	+15,60
Nordon (Ny)	410	+3,01	+11,71
UIS	185,40	+3	+5,94
Accor	725	+2,83	+10,35

BAISSES, 12 h 30			
SGE	123,10	−2,06	+9,91
Chargeurs Intl	292	−2,01	+13,61
Jean Lefebvre	285	−1,72	+5,36
Cetelem	682	−1,58	+13,66
BIC	876	−1,45	+12,85
Finextel	98	−1,40	+22,19
Valeo	354	−1,39	+10,62
Publicis	574	−1,37	+26,99
Eurotunnel	7,30	−1,35	+6,56
Bouygues	541	−1,27	+0,55

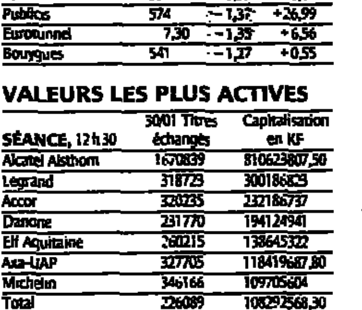
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 30/01	Var. % 29/01	Var. % 31/12
Biopat	295	+13,88	+25,47
Guyomarc h N.A.	266	+7,47	+15,65
NSC Schlum. Ny	633	+4,80	+14,67
Eurosic	49	+4,25	+15,02
Lectra Syst.(B) #	17,80	+4,09	+16,33

BAISSES, 12 h 30			
Guerbet	285	−5	+1,78
Moneyline #	82	−4,65	+1,23
Pier Imp.(Damal)#	28,80	−4	−28,88
Trouvay Cauvin #	122	−3,98	+16,19
Immob.Hotel. #	53	−3,63	+32,33

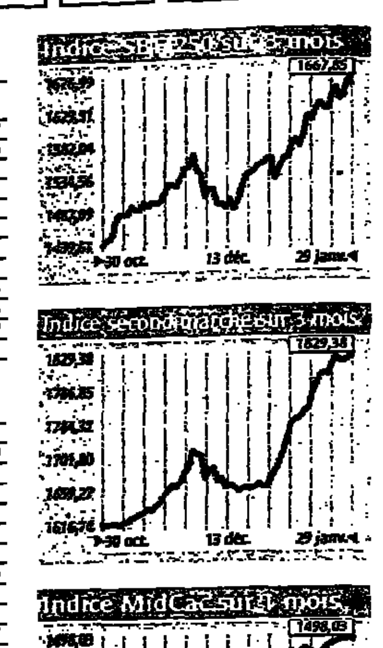
INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

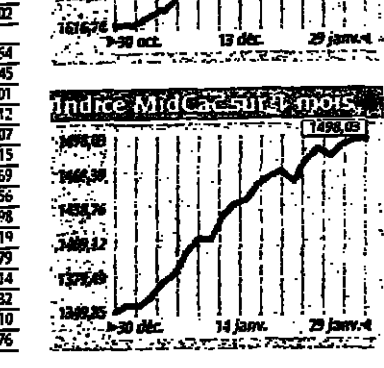
	29/01	28/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1723,26	1733,64	−0,60
Ind. gén. SBF 250	1667,85	1676,99	−0,55
Ind. Second Marché	1829,38	1827,42	+0,11
Indice MidCac	1498,03	1497,73	+0,02
Valeurs indus.	1891,56	1901,80	−0,54
1 - Energie	2052,32	2082,58	−1,45
2 - Produits de base	1714,36	1714,47	−0,01
3 - Construction	1683,26	1685,34	−0,12
4 - Biens d'équip.	1239,35	1240,19	−0,07
5 - Automobile	1931,70	1934,59	−0,15
6 - Biens consom.	3297,40	3320,17	−0,69
7 - Indus. agro-alim.	1685,35	1694,78	−0,56
Services	1877,91	1896,58	−0,98
8 - Distribution	3615,65	3659,24	−1,19
9 - Autres services	1209,84	1219,51	−0,79
Sociétés financières	1228,99	1230,65	−0,14
10 - Immobilier	761,64	764,09	−0,32
11 - Services financ.	1193,59	1192,36	+0,10
12 - Sociétés invest.	1705,91	1719,04	−0,76



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	30/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	1670839	810623807,50
Legrand	318723	300186823
Accor	320235	232186737
Danone	231770	194124941
Elf Aquitaine	260215	138645322
Axa-UAP	327705	118419687,80
Michelin	346166	109705604
Total	226089	108292568,30
Carrefour	25114	85279856
Air Liquide	96127	84830842





Rechute à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a rechuté jeudi 30 janvier après deux séances de hausse, cédant près de 500 points sur fond d'inquiétudes persistantes sur le secteur bancaire. *L'indice Nikkei a terminé en* baisse de 471,26 points, soit 2,57 % à 17 804,04 points après être tombé jusqu'à 17 781,89 points en cours de séance. Le repli du dollar par rapport au yen a mis un coup d'arrêt aux achats de valeurs exportatrices qui *avaient fait monter* la Bourse ces derniers jours.

La veille, Wall Street avait terminé en nette hausse, grâce à des achats de couverture qui ont privilégié les valeurs vedettes, et à la bonne tenue du marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 84,66 points, soit 1,27 %, à 6 740,74 points.

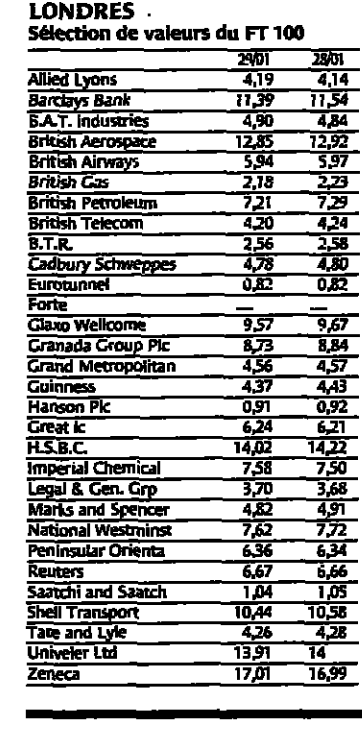
En Europe, des inquiétudes *sur* une hausse des taux d'intérêt ont pesé sur la Bourse de Londres. L'indice Footsie est redescendu tout près de la barre des 4 200 points à 4 207,3 points, pour finir sur une baisse de 0,70 %. La Bourse de Francfort a gagné 0,33 % à 2 999,20 points après avoir atteint 3 007,57 points en *cours de séance*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/01	Cours au 28/01	Var. en %
Paris CAC 40	2461,07	2482,76	−0,88
New-York/DJ indus.	6672,24	6656,08	+0,24
Tokyo/Nikkei	18335,30	17796,60	+2,94
Londres/FT100	4202,60	4237,40	−0,83
Francfort/Dax 30	2999,20	2989,33	+0,33
Frankfort/Commer.	1041,77	1037,75	+0,39
Bruxelles/Bel 20	2453,61	2453,61	—
Bruxelles/Général	2027,74	2050,44	−1,12
Milan/MIB 30	1038	1038	—
Amsterdam/Gé. Cbs	459,90	464,40	−0,98
Madrid/Ibex 35	460,60	466,47	−1,27
Stockholm/Affarsal	2000,90	2000,90	—
Londres FT30	2826,20	2850,20	−0,85
Hong Kong/Hang S.	13285,40	13403,30	−0,89
Singapour/Strait t	2220,12	2226,30	−0,28

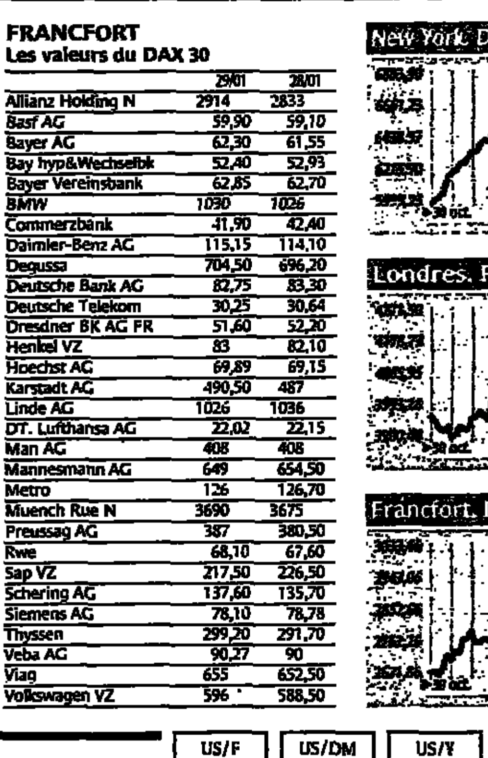
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/01	28/01
Alcoa	68,50	68
Allied Signal	69,62	68,75
American Express	60,75	59,50
AT & T	38,87	38,62
Bethlehem	8,50	8,50
Boeing Co	104,87	105,75
Caterpillar Inc.	76	75,75
Chevron Corp.	66,62	65,12
Coca-Cola Co	56,37	55,37
Disney Corp.	73,75	72,75
Du Pont Nemours&Co	107,25	104,37
Eastman Kodak Co	86	85,50
Exxon Corp.	103,50	100,50
Gen. Motors Corp.H	61	60,75
Gen. Electric Co	103,62	100,62
Goodyear T & Rubbe	54,62	54,12
IBM	156,37	150,75
Intl Paper	41,25	41,12
J.P. Morgan Co	100,37	101,12
Mc Donalds Corp.	45,75	46
Merck & Co.Inc.	88,25	86,87
Minnesota Mng.&Mfg	84,25	83,50
Philip Moris	116,37	114,37
Procter & Gamble C	111,62	110,75
Sears Roebuck & Co	48	47,37
Texaco	107	105,25
Union Carb.	44,37	44,25
Utd Technol	67,75	68
Westingh. Electric	18,50	18,62
Woolworth	19,75	20



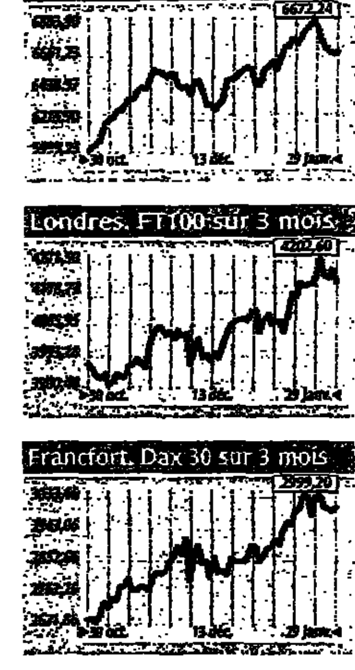
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/01	28/01
Allied Lyons	4,19	4,14
Barclays Bank	11,39	11,54
B.A.T. Industries	4,90	4,84
British Aerospace	12,85	12,92
British Airways	5,94	5,97
British Gas	2,18	2,23
British Petroleum	7,21	7,29
British Telecom	4,20	4,24
B.T.R.	2,56	2,58
Cadbury Schweppes	4,78	4,80
Eurotunnel	0,82	0,82
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,57	9,67
Granada Group Plc	8,73	8,84
Grand Metropolitan	4,56	4,57
Guinness	4,37	4,43
Hanson Plc	0,91	0,92
Great Ic	6,24	6,21
H.S.B.C.	14,02	14,22
Imperial Chemical	7,58	7,50
Legal & Gen. Grp	3,70	3,68
Marks and Spencer	4,82	4,91
National Westminst	7,62	7,72
Peninsular Orienta	6,36	6,34
Reuters	6,67	6,66
Saatchi and Saatch	1,04	1,05
Shell Transport	10,44	10,58
Tate and Lyle	4,26	4,28
Univeler Ltd	13,91	14
Zeneca	17,01	16,99



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	29/01	28/01
Allianz Holding N	2914	2833
Basf AG	59,90	59,10
Bayer AG	62,30	61,55
Bay hyp&Wechselbk	52,40	52,93
Bayer Vereinsbank	62,85	62,70
BMW	1030	1026
Commerzbank	41,90	42,40
Daimler-Benz AG	115,15	114,10
Degussa	704,50	696,20
Deutsche Bank AG	82,75	83,30
Deutsche Telekom	30,25	30,64
Dresdner BK AG FR	51,60	52,20
Henkel VZ	83	82,10
Hoechst AG	69,89	69,15
Karstadt AG	490,50	487
Linde AG	1026	1036
DT. Lufthansa AG	22,02	22,15
Man AG	408	408
Mannesmann AG	649	654,50
Metro	126	126,70
Muench Rue N	3690	3675
Preussag AG	387	380,50
Rwe	68,10	67,60
Sap VZ	217,50	226,50
Schering AG	137,60	135,70
Siemens AG	78,10	78,78
Thyssen	299,20	291,70
Veba AG	90,27	90
Viag	655	652,50
Volkswagen VZ	596	588,50



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

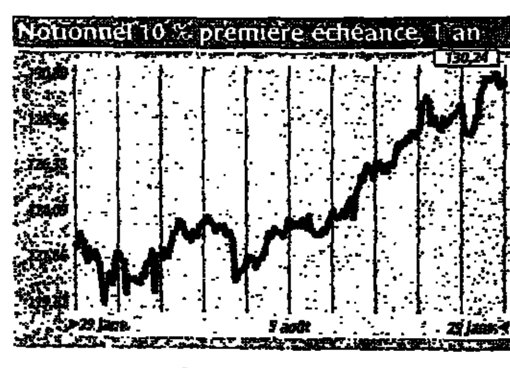
Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 30 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 26 centièmes, à 130.50 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,61 %, soit 0,17 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse, les opérateurs ayant été soulagés par l'annonce d'une baisse de 1,7 % des commandes de biens durables aux Etats-Unis en décembre alors que les analystes prévoyaient une progression de 1,2 %. Le rendement de l'emprunt à *30 ans s'était détendu, revenant de* 6,92 % à 6,90 %.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour.



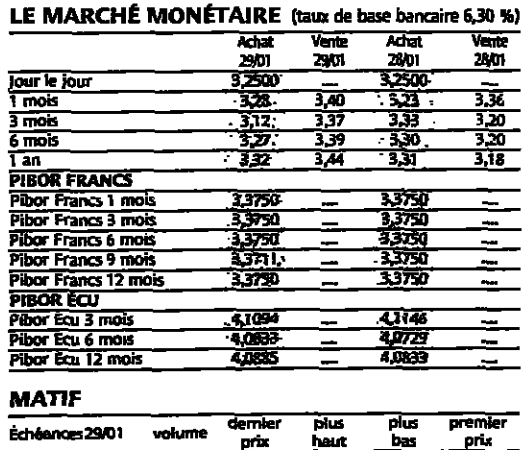


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,67	6,62	1,60
Allemagne	3,06	5,83	6,68	1,40
Grande-Bretagne	5,94	7,39	7,85	2,70
Italie	7,56	7,28	7,83	3,40
Japon	0,47	2,49	....	0,20
Etats-Unis	5,25	6,65	6,94	2,90

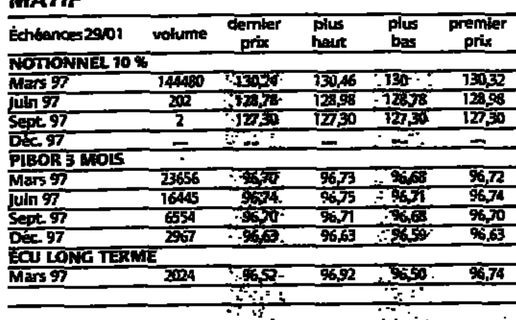
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/01	Taux au 28/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,09	4,09	100,07
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,91	4,89	100,60
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,41	5,38	101,04
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,79	5,76	101,57
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,38	6,38	102,82
Obligations françaises	5,74	5,72	101,06
Fonds d'Etat à TME	−2,39	−2,27	99,61
Fonds d'État à TRE	−2,15	−2,11	99,88
Obligat. franç. à TME	−2,12	−2,10	99,73
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,08	100,04



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 29/01	Vente 29/01	Achat 28/01	Vente 28/01
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,28	3,40	3,23	3,36
3 mois	3,12	3,37	3,33	3,20
6 mois	3,27	3,39	3,30	3,20
1 an	3,32	3,44	3,31	3,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 9 mois	3,3711	—	3,3750	—
Pibor Francs 12 mois	3,3750	—	3,3750	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1094	—	4,1146	—
Pibor Ecu 6 mois	4,0833	—	4,0729	—
Pibor Ecu 12 mois	4,0885	—	4,0833	—



MATIF

Échéances 29/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	144480	130,24	130,46	130	130,32
Juin 97	202	128,78	128,98	128,78	128,98
Sept. 97	2	127,30	127,30	127,30	127,30
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	23656	96,70	96,73	96,68	96,72
Juin 97	16445	96,74	96,75	96,71	96,74
Sept. 97	6554	96,70	96,71	96,68	96,70
Déc. 97	2967	96,63	96,63	96,59	96,63
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	2024	96,52	96,92	96,50	96,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	27879	2465	2471	2446	2467
Février 97	10191	2469	2474,50	2452	2471,50
Mars 97	1586	2477	2481	2459,50	2477,50
Juin 97	200	2435	2435	2435	2435

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,5390 | US/DM ↘ 1,6434 | US/¥ ↗ 122,1500 | DM/F ↗ 3,3744 | £/F ↗ 8,9685

Vif repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en vif repli, jeudi matin 30 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6375 deutschemark, 5,5250 francs et 121,10 yens.

Le billet vert restait affecté par les déclarations, la veille, du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, qui a estimé que *« le processus de normalisation du dollar touche à sa fin »*. Cette déclaration a ravivé les craintes d'une intervention concertée des banques centrales pour freiner la hausse de la monnaie américaine. Les dirigeants japonais ont déjà fait savoir depuis plusieurs jours qu'elles ne souhaitent pas un affaiblissement excessif du yen. Le ministre *français de l'économie et des finances*, Jean Arthuis, a pour sa part salué mercredi le *« rééquilibrage des taux de change »*. Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3735 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/01	% 28/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4400	+0,04	325	349
Ecu	6,5395	−0,07	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,5390	−0,61	5,2600	5,8600
Belgique (100 F)	16,3635	+0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,4300	+0,07	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4250	−0,79	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,4300	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8500	+0,06	8,4400	9,2800
Gde-Bretagne (1 L)	8,9685	+0,07	8,5800	9,4300
Grèce (100 drach.)	2,1470	−0,83	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0300	−0,64	70	80
Suisse (100 F)	389,8800	+0,08	377	401
Norvège (100 k)	84,7900	+0,07	79	88
Autriche (100 sch)	47,9570	+0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9885	−0,30	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1219	−0,56	3,8400	4,4400
Japon (100 yens)	4,5421	+1,68	4,3600	4,7100
Finlande (mark)	113,1600	−0,72	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	30/01	29/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6434	1,6470	−0,22
TOKYO : USD/Yens	122,1500	120,9200	+1,01

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5787	5,5777	5,5243	5,5768
Yen (100)	4,6368	4,6340	4,6540	4,6452
Deutschemark	3,3718	3,3715	3,3717	3,3712
Franc Suisse	3,8902	3,8868	3,8729	3,8849
Lire ital. (1000)	3,4671	3,3643	3,4843	3,4780
Livre sterling	9,0126	9,0054	9,1582	9,1402
Peseta (100)	4,0064	4,0022	3,0450	4,0360
Franc Belge (100)	16,357	16,349	16,360	16,335

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,22	3,22
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6,12	6,25	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

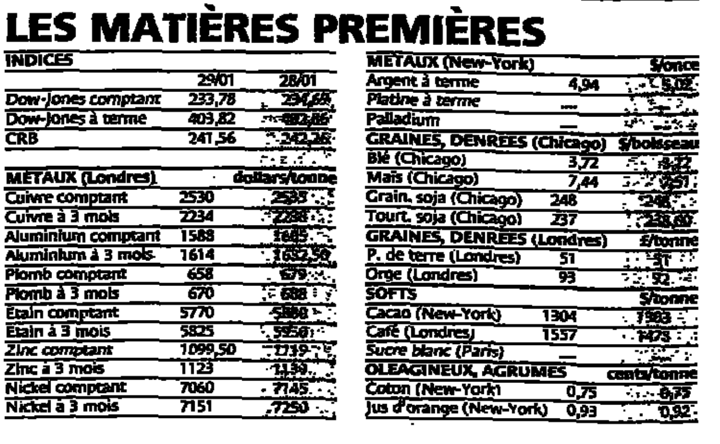
L'OR

	cours 29/01	cours 28/01
Or fin (k. barre)	63500	62700
Or fin (en lingot)	63550	63100
Once d'Or Londres	353,70	—
Pièce française(20f)	365	363
Pièce suisse (20f)	365	363
Pièce Union lat(20f)	365	362
Pièce 20 dollars us	2350	2325
Pièce 10 dollars us	1350	1450
Pièce 50 pesos mex.	2365	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/01	cours 28/01
Brent (Londres)	198,75	—
WTI (New York)	21,36	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	29/01	28/01
Dow-Jones comptant	233,78	234,68
Dow-Jones à terme	403,82	402,86
CRB	241,56	242,26

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2530	2535
Cuivre à 3 mois	2234	2238
Aluminium comptant	1588	1605
Aluminium à 3 mois	1614	1632,50
Plomb comptant	658	679
Plomb à 3 mois	670	688
Etain comptant	5770	5880
Etain à 3 mois	5825	5950
Zinc comptant	1099,50	1119
Zinc à 3 mois	1123	1139
Nickel comptant	7060	7145
Nickel à 3 mois	7151	7250

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,94	5,02
Platine à terme	....	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,72	3,22
Maïs (Chicago)	7,44	7,51
Grain. soja (Chicago)	248	248
Tourt. soja (Chicago)	237	238,60
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	51	51
Orge (Londres)	93	92
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1304	1303
Café (Londres)	1557	1475
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	0,75
Jus d'orange (New-York)	0,93	0,92

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 30 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS +1,26 %
CAC 40 : 2496,12

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	960	962	+ 0,20	959
Cr.Lyonnais(T.P.)	842	845	+ 0,35	840
Renault (T.P.)	1632	1621	− 0,67	1626
Rhone Poulenc(T.P)	1948	—	—	1910
Saint Gobain(T.P.)	1250	1260	+ 0,80	1242
Thomson S.A (T.P)	995	1005	+ 1	1020
Accor	705	725	+ 2,83	685
AGF-Ass.Gen.France	174,20	176,40	+ 1,26	165
Air Liquide	868	885	+ 1,95	860
Alcatel Alsthom	452,70	492,80	+ 8,85	465
Axa-UAP	358,60	361,80	+ 0,89	360
Axime	710	712	+ 0,28	720
Bail Investis	770	764	− 0,77	750
Bancaire (Cie)	670	670	—	680
Bazar Hot. Ville	510	506	− 0,78	465
Bertrand Faure	230	229,40	− 0,26	238
BIC	891	878	− 1,45	880
BIS	486	486,10	+ 0,02	485
B.N.P.	223,70	222,50	− 0,53	220
Bollore Techno.	611	615	+ 0,65	615
Bongrain	2060	2070	+ 0,48	2080
Bouygues	548	541	− 1,27	505
Bouygues Offs.	145	145	—	149
Canal +	1174	1185	+ 0,93	1220
Cap Gemini	281	282,50	+ 0,53	260
Carbone Lorraine	1070	1077	+ 0,65	1070
Carrefour	3358	3401	+ 1,28	3280
Casino Guichard	237	238	+ 0,42	240
Casino Guich.ADP	195	193,30	− 0,87	194
Castorama Dl (Li)	910	922	+ 1,31	980
C.C.F.	247	249,60	+ 1,05	250
CCMX(ex.CCMC) Ly	57	57	—	52
Cegid (Ly)	690	727	+ 5,36	650
CEP Communication	400	—	—	400
Cerus Europ.Reun	137,80	137,70	− 0,07	136
Cetelem	693	682	− 1,58	685
CGIP	1542	1546	+ 0,25	1480
Chargeurs Intl	298	292	− 2,01	320
Christian Dior	883	886	+ 0,33	915
Ciments Fr.Priv.B	185	188,70	+ 2	169
Cipe France Ly #	708	705	− 0,42	700
Clarins	800	793	− 0,87	795
CLF-Dexia France	498,50	497	− 0,30	495
Club Mediterranee	359,70	361,80	+ 0,58	350
Coflexip	318,40	314,50	− 1,22	310
Colas	785	785	—	790
Comptoir Entrep.	10,90	11	+ 0,91	10
Comptoir Moder.	2860	2856	− 0,13	2830

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
CPR	465,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	67,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	170	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit National	353,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	262	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart	4490	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone	822	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1320	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Electro	590	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	312	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	238,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Degremont	438	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	168	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction	131,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Gle des)	681	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage	265	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	527	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eramet	278	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	823	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	1621	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl ADP	1488	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	710	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	2340	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	10,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1332	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	7,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Filipacchi Medias	1349	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	482	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel	99,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	486	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel	4225	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayette	2235	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GAN	105	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne (B)	483,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaumont #	433	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux	2289	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geophysique	438,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G.F.C.	490,60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe Andre S.A.	471	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	123	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GTM-Entrepose	295	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guilbert	997	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guyenne Gascogne	2045	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas	397,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas Advertising	596	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Imetal	833	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immeubl.France	355	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Infogrames Enter.#	657	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico	111,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail	232,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique	1000	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre	290	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	735	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	1219	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	327,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	156,80	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	326	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	197	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	925	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	607	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	244	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	839	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1947	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Volkswagen A.G #	2600	2615	+ 0,57	2610
Volvo (act.B) #	131,20	130	− 0,91	137
Western Deep #	170	172	+ 1,17	153
Yamanouchi #	102,50	102,80	+ 0,29	103
Zambia Copper	10,75	11,65	+ 8,37	6,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon detaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Finansd.8,6%92-02#	117,19	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,59	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,89	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,70	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,17	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,85	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,33	[illegible]

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
CLF 9%88-93/98 CA#	105,39	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,64	6,805 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	118,31	5,184
CRH 8,5% 10/87-88#	109,55	7,825 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,95	6,342 d
EDF 8,6% 92-04 #	—	7,992 d
Emp.Etat 6%93-97 #	101,20	3,337
Finansder 9%91-06#	123,36	1,726 ↑

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	141,90	141,90
Fiat Ord	18,70	18,70
Gevaert	369	369
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	24,30	24,30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	453,60	454,10
Rodamco N.V.	163,50	163,50
Rolinco	478,80	472,80
Sema Group Plc	108,30	108,30
Solvay SA	3750	3750

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	40,90	40,90
AFE #	449,90	449,80
Aigle #	190	190
Albert S.A (Ns) ◆	135,40	135,40
Altran Techno. #	1881	1895
Montaignes P.Gest.	1900	1880
Assystem #	435	445
Bque Picardie (Li) ◆	620	620
Bque Tarneaud(B)#	260,30	262
Bque Vernes ◆	158	158
Beneteau #	641	642
B I M P	63	65
Boiron (Ly) #	698	698
Boisset (Ly)#	300	300,10
But S.A.	350	350
Cardif SA	850	850

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	70	70
Coil	166	169
Electronique D2	580	580
FDM Pharma n.	201,50	202
Genset	230	235
High Co.	180	184,50
Infonie	129,50	129,50
Joliez-Regol	87,55	87,55
Mille Amis ◆	112	112
Picogiga	234,80	237
Proxidis	23	23
Stelax ◆	4,60	4,60

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 30 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	775	775
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Generale Occidentale ◆	85,50	85,50
Mumm ◆	1399	1399
Sté lecteurs du Monde ◆	165,10	165,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon detaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

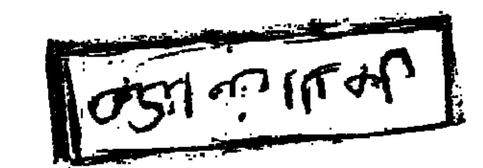
Une sélection
Cours de clôture le 29 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Ind. C	123,76	120,45
Créd.Mut.Ep.J	22707,49	22707,49
Créd.Mut.Ep.long.T.	256,56	249,69
Créd.Mut.Ep.Monde	1432,31	1393,98
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1839,69	1803,62
Créd.Mut.Ep.Quatre	1120,49	1098,52

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37601,37	37601,37
Actimonetaire D	30617,85	30617,85
Cadence 1 D	1079,51	1069,12
Cadence 2 D	1083,23	1072,50
Cadence 3 D	1070,48	1059,88

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



PLANÉTOLOGIE Seize lunes tournent autour de la planète géante Jupiter. Quatre d'entre elles, nettement plus grosses que les autres, découvertes par Galilée en 1610, intriguent les astronomes. ● APRÈS PIONEER-10, puis Voyager-1 et Voyager-2 dans les années 70, Galileo, une troisième sonde spatiale américaine, vient de les survoler de près. ● LES IMAGES qu'elle a prises et les données qu'elle a recueillies renforcent encore l'impression donnée par les précédentes missions, dont les résultats avaient, d'emblée, placé ces objets parmi les plus étranges du système solaire. ● LES CONDITIONS favorables à l'apparition de la vie semblent être remplies sur l'une d'elles, Europe. Galileo n'est, cependant, pas parvenue à confirmer l'existence d'un océan sous-glaciaire, susceptible d'abriter une activité biologique, mais pourrait le faire lors d'un prochain passage, en novembre.

La sonde Galileo confirme le caractère insolite des lunes de Jupiter

Io, la volcanique, et Ganymède, le plus gros des satellites du système solaire, sont dotés tous deux d'un champ magnétique propre, comme la Terre et Mercure. La couche de glace épaisse qui recouvre Europe pourrait cacher un océan susceptible d'abriter une certaine forme de vie

POINTANT, le 7 janvier 1610, la lunette qui porte aujourd'hui son nom en direction de Jupiter, Galilée aperçut ce qu'il prit d'abord pour trois nouvelles étoiles. Deux mois d'observations précises l'amenèrent à la conclusion qu'il s'agissait, en fait de « lunes » que la planète géante entraîne dans sa course.

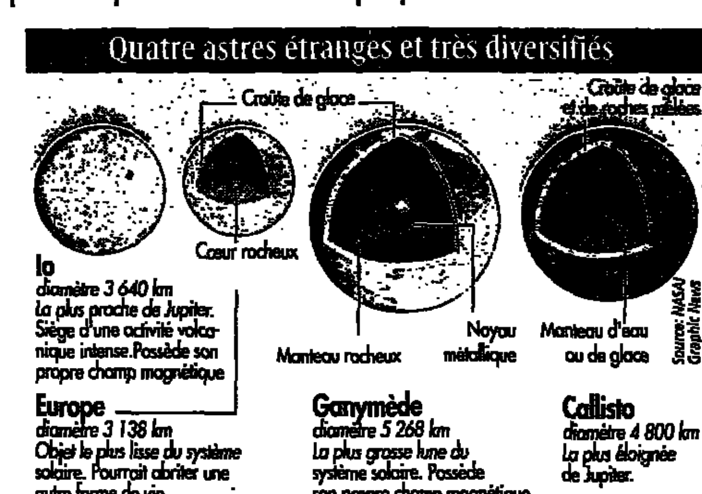
Baptisés depuis Io, Europe, Ganymède et Callisto, les quatre « satellites galiléens » ne cessent, près de quatre siècles après leur découverte, d'étonner les planétologues. Leur survol par les sondes spatiales américaines Pioneer-10, Voyager-1

nature

le Monde

et Voyager-2 ont montré que ces astres figurent parmi les corps les plus étranges du système solaire. Vingt ans plus tard, les données recueillies par un autre engin américain baptisé... Galileo, viennent accroître l'admiration – et la perplexité – des chercheurs.

Lancée le 18 octobre 1989, la sonde Galileo est à mi-chemin d'une mission de deux ans autour des lunes de Jupiter, après avoir largué un module-suicide dans l'atmosphère de la planète géante (*Le Monde* du 9 décembre 1995). Le 7 décembre 1995, elle a survolé Io, le plus proche de Jupiter. Par deux fois ensuite – le 27 juin et le 6 septembre 1996 –, elle s'est approchée de Ganymède, le plus gros d'entre eux. Enfin, le 19 décembre, elle est passée à moins de 692 kilomètres de la surface fissurée et glacée d'Europe. Des problèmes sur un enregistreur ont empêché tout envoi d'images de Io vers la Terre. En revanche, le reste de ses instruments a très bien fonctionné, et fourni des informations nouvelles.



Les chercheurs ont été surpris par la structure des quatre satellites galiléens de Jupiter qu'ils placent désormais parmi les corps les plus étranges du système solaire.

EFFET DYNAMO

Galileo a ainsi découvert que Io et Ganymède possèdent toutes deux un champ magnétique qui leur est propre. Une particularité qui n'avait été observée jusqu'à présent que sur deux autres corps rocheux du système solaire : la Terre et Mercure. Ni Vénus, presque aussi grande que la Terre, ni Mars, qui tourne presque aussi vite qu'elle, n'en sont dotées. Notre propre Lune n'en a pas non plus et les planétologues estimaient que c'était le cas de la plupart des astres solides.

Comme celui de la Terre, le champ magnétique de Io et Ganymède semble dû à un « effet dynamo ». Un fluide conducteur – du fer ou du sulfure de fer en fusion – se déplace par rapport à un petit champ magnétique « ensemenceur » – en l'occurrence, celui de Jupiter. Ce mouvement engendre dans le fluide un courant électrique qui crée à son tour un champ magnétique, plus fort que le précédent. Le phénomène se répète, multipliant l'intensité totale du champ qui se stabilise quand elle devient suffisante pour freiner le déplacement du fluide conducteur.

Le champ magnétique de Io a pu être détecté grâce aux légères variations qu'il a produites dans l'accélération de la sonde à l'approche du satellite galiléen. En se basant sur leur relevé précis, John Anderson et son équipe du Jet Propulsion Laboratory de Californie ont pu calculer les caractéristiques du noyau métallique responsable du phénomène. Ils évaluent son rayon à environ la moitié de celui de Io et sa masse à un cinquième de celle du satellite. D'autres mesures ont amené Margaret Kivelson et son équipe de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA) à déduire qu'il était sans doute composé en grande partie de fer ou de sulfure de fer.

L'expérience a été répétée à proximité de Ganymède, avec des résultats semblables. Dans une série d'articles publiés par *Nature* le 12 décembre 1996, quatre équipes de chercheurs ont signalé que Ganymède a un champ magnétique à peu près six fois plus puissant que Jupiter à cet endroit. Selon leurs calculs, son noyau métallique devrait représenter deux à trente pour cent de la masse de Ganymède.

Avant leur survol par Galileo, on ne connaissait que le rayon et la densité moyenne de ces deux lunes de Jupiter. Io a une densité représentant environ 65 % de celle de la Terre, ce qui veut dire qu'elle est sans doute constituée d'une quantité de glace considérable. Ganymède, dont la densité n'atteint qu'un tiers de celle de la Terre, devrait en contenir encore plus.

PLAQUES TECTONIQUES

Mais on ignorait comment cette glace s'est répartie. S'est-elle mêlée plus ou moins uniformément aux minéraux ? La roche s'est-elle, au contraire, fixée au cœur du satellite, laissant une couche de glace de plusieurs centaines de kilomètres d'épaisseur la recouvrir ? Nous savons aujourd'hui que la vérité dépasse toutes les hypothèses. Si la glace s'est séparée de la roche, le fer s'en est, lui aussi, dissocié pour s'enfoncer au cœur de ces extraordinaires satellites. Ils ont donc, autrefois, été totalement en fusion.

Le survol d'Europe fut, en revanche, moins fécond en données nouvelles, En dépit des images superbes qu'elle a envoyées à la Terre, Galileo n'a pas permis, en particulier, de confirmer l'existence d'un océan dont certains scientifiques soupçonnent la présence sous l'écorce de glace qui recouvre ce satellite de Jupiter.

La sonde Voyager-2 avait déjà pris des vues rapprochées d'Europe en 1979. Elles montraient une surface glacée, aussi lisse en apparence qu'une boule de billard, mais parcourue de fins sillons enchevêtrés. L'absence de cratères laisse supposer que cette écorce est relativement jeune. Les turbulences dues à la présence de Jupiter et de son satellite Io, tout proche, la malmènent. Elles engendrent probablement de la chaleur qui la craquelle et fait remonter l'eau et la glace qui vont la reniveler.

Galileo est passée bien plus près d'Europe que Voyager. Les nouvelles images montrent dans leur détail que certains de ces sillons ont, en fait, des crêtes parallèles. Apparaissent également, pour la première fois, des coulées de glace, possibles vestiges d'une activité volcanique et de la présence de geysers sous cette glace. Le dessin des craquelures suggère un découpage de l'écorce en plaques tectoniques rappelant celles de la Terre. Cela, peut-être, sous l'effet d'une intense chaleur interne.

Cette association de chaleur à l'intérieur et de glace à l'extérieur renforce l'idée qu'Europe est susceptible d'abriter la vie. Peut-être dans l'océan qui pourrait s'étendre sous la monstrueuse banquise photographiée par Galileo. Il reste une dernière chance pour le détecter : en novembre, la sonde américaine survolera à nouveau Europe. Les données gravimétriques recueillies à cette occasion permettront peut-être de percer enfin le mystère...

Henry Gee et Leslie Sage

Les intuitions d'Arthur C. Clarke

Les amateurs de science-fiction sont familiers de l'idée que la vie existe sur Europe. Dans ses deux romans *2010 Odyssée II* et *2061 Odyssée III*, l'écrivain et spécialiste de l'espace Arthur C. Clarke raconte qu'une vie semblable à celle que l'on rencontre dans les puits de chaleur des grands fonds marins de la Terre s'épanouit dans l'océan sous-glaciaire du satellite de Jupiter. Il imagine la façon dont cette vie évoluerait si l'écorce de glace venait à fondre. Europe est encore au centre de son prochain roman, *3001 Final Odyssey*, qui doit paraître cette année.

« *Les images d'Europe prises par Galileo me passionnent*, déclare-t-il. *Quand, dans* Odyssée II *et* Odyssée III, *j'ai commencé à explorer ce satellite, jamais je n'aurais imaginé que la réalité et la fiction se mêleraient de façon aussi inextricable. J'espère sincèrement que, dans un avenir pas trop lointain, la preuve sera faite que la vie existe sur Europe, de préférence pas sous la forme que je lui ai donnée pour m'amuser, avec des pancartes indiquant* : "Yankee, go home !" »

« Une orange, une boule de crème glacée, du bronze, un bijou pâle et doré »

LONGTEMPS, les quatre satellites galiléens de Jupiter, Io, Ganymède, Europe et Callisto, sont apparus aux yeux des observateurs comme de simples points lumineux, difficiles à observer en raison de l'éclat de la planète géante. Il faudra attendre leur survol par Pioneer-10 pour que le voile se lève. Au terme d'un voyage de vingt et un mois, la petite sonde spatiale américaine passe le 3 décembre 1973 à 131 000 kilomètres de Jupiter, et prend les premières photos de la planète et de ses satellites.

A leur grand étonnement, les scientifiques constatent que ces derniers forment avec Jupiter – énorme boule de gaz qui serait une étoile avortée – un véritable système solaire en miniature. L'analyse des données recueillies par Pioneer va montrer que Io et Europe sont formés de matériaux rocheux, et non de gaz solidifié, comme on le croyait. Et que Io possède une ionosphère s'étendant jusqu'à 700 kilomètres d'altitude. D'autres observations révéleront que les quatre satellites galiléens sont accompagnés de douze autres « lunes », plus petites qu'eux.

Ce sont les sondes américaines Voyager-1 et Voyager-2, lancées par la NASA le 20 août et le 5 septembre 1977, qui vont causer la révolution dans les connaissances. Voyager-1 passe le 5 mars 1979 à 20 500 km de Io, les trois autres satellites étant observés de plus loin : 115 000 km pour Ganymède, 126 000 km pour Callisto et 734 000 km pour Europe. Les premières photos envoyées par les Voyager vont provoquer un choc. Ces quatre corps célestes, qu'on croyait très semblables, sont bien plus étranges et plus variés qu'on ne le pensait. Ils seront décrits par les scientifiques comme *« une orange, une boule de crème glacée, du bronze, et un bijou pâle et doré »*.

Io, corps céleste d'un beau jaune orangé, est le plus sulfureux. Avec la Terre, il présente le seul cas connu de volcanisme actif dans le système solaire. Voyager-1 va photographier au moins huit volcans en éruption, d'où s'échappent des panaches de gaz soufrés à des altitudes pouvant atteindre 280 km. Cette activité remodèle en permanence sa surface, qui, de ce fait, ne présente pas de cratères d'impact importants. Autre caractéristique unique : Io et son ionosphère évoluent au sein de l'immense magnétosphère de Jupiter. Ce qui génère entre la planète et sa lune la plus proche un courant électrique de très grande intensité.

Les trois autres satellites galiléens de Jupiter manifestent une vie moins agitée. Le survol de Ganymède par Voyager-2 montre la présence de deux types de terrain très contrastés : les uns sombres, et les autres clairs. Les premiers, plus anciens, sont recouverts d'un très grand nombre d'impacts météoritiques. Les seconds se caractérisent par la présence de grandes bandes brillantes, allongées et ramifiées, dont l'origine est encore mal expliquée.

Les images prises par les sondes Voyager concernant Europe, recouvert d'une épaisse couche de glace, montrent que sa surface blanchâtre est striée d'un réseau de grandes rayures sombres, s'entrecroisant sur toute la surface, dont certaines s'étendent sur plus de 3 000 km de long. La présence possible d'eau sous la couche de glace va conduire un conseiller scientifique de la NASA, Richard Hoagland, à évoquer, dès décembre 1979, l'existence éventuelle d'une forme de vie sur Europe.

Christiane Galus

Une vie extraterrestre se cache peut-être sous 100 kilomètres de banquise

EUROPE est-il un représentant de ces autres « mondes habités » dont les astronomes soupçonnent l'existence depuis l'Antiquité ? Les données transmises par la sonde Galileo laissent penser que cet astre énigmatique présente au minimum deux des conditions nécessaires à l'apparition de la vie : l'eau, et la chaleur qui la rend liquide.

On sait depuis les missions Voyager que ce satellite de Jupiter est recouvert de glace. Toute la question est de savoir si cette banquise surmonte un océan d'eau liquide. La proximité de Jupiter pourrait induire des variations de champ gravitationnel suffisamment énergétiques pour produire la chaleur susceptible de faire fondre la glace en profondeur. Une autre explication – non exclusive de la première – fait l'hypothèse que le cœur pourrait transférer de la chaleur par l'intermédiaire d'évents similaires à ceux qui tapissent le fond des océans terrestres.

Mais cette eau et cette chaleur hypothétique ne sont pas des conditions suffisantes. Reste à ajouter une pincée de chimie organique, celle qui fait appel au carbone pour composer les briques élémentaires de la vie. Cette matière pourrait fort bien être d'origine *« extra-européenne »*, avance André Brack, du Centre de biophysique moléculaire d'Orléans. Comme la Terre, qui en reçoit 20 000 tonnes par an, Europe est en effet bombardé en permanence par des micrométéorites – des grains cométaires ou astéroïdaux de seulement 1 mm de diamètre – qui sont carbonées à 80 %. Il suffit d'une atmosphère très ténue pour les freiner et éviter leur volatilisation. Des millions de tonnes de ces composés ont pu, au fil des âges, former un fine couverture qu'il suffirait de mettre en présence d'eau liquide pour réunir des conditions « prébiotiques ». Ici, le scénario échafaudé par les exobiologistes nécessite l'intervention d'un bolide de plusieurs kilomètres de diamètre, lancé sur Europe à une vitesse astronomique et qui, par la force de son impact, serait capable de faire fondre et percer la banquise sur plusieurs kilomètres de profondeur. A la suite de cet astéroïde, les molécules pourraient enfin se disperser dans le milieu liquide et, avec un peu de chance, former des systèmes biologiques basés sur l'autocatalyse, *« c'est-à-dire la capacité à faire plus de soi-même par soi-même »*, précise André Brack, dans une définition minimaliste de la vie.



La surface d'Europe (cliché pris par par Galileo à 156 000 km de distance) est une banquise, épaisse de 100 km et fracturée en plaques, larges de 30 km en moyenne. Les traits noirs qui les séparent sont sans doute un mélange de glace et de débris rocheux. Certaines plaques ont tourné, ce qui pourrait indiquer qu'elles reposent sur de l'eau ou de la glace molle. NASA

Cette « ensemencement » d'Europe évoque la « panspermie », une théorie avancée en 1906 par le Prix Nobel Svante Arrhenius (1859-1927), selon laquelle des spores, voyageant dans l'espace interstellaire, se dissémineraient à la surface des planètes pour y croître et multiplier. Dès le XIXe siècle, des savants – dont Pasteur lui-même – avaient d'ailleurs recherché, sans succès, des micro-organismes à la surface des météorites. L'hypothèse actuelle diffère cependant de la panspermie, dans la mesure où les « extraterrestres » sont remplacés par de simples matières organiques. Mais celles-ci ne demandent – sous certaines conditions de température et de pression, qu'il est problématique de reproduire ou même de modéliser – qu'à s'assembler et se reproduire.

CIGARE « CHURCHILLIEN »

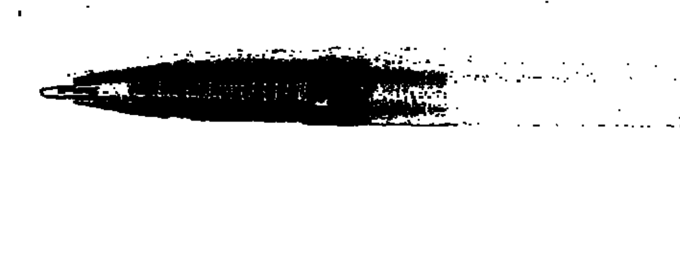
On suppose que c'est ce système qui, voilà 3,5 à 3,8 milliards d'années, a abouti sur Terre à l'apparition de la première cellule. La vie se distingue alors du cristal, capable lui aussi de se reproduire, mais strictement à l'identique. Pour que ces formes de vie se diversifient, il a fallu que ces séquences moléculaires se recopient avec quelques modifications et que, parmi ces légères altérations, les plus favorables au milieu soient retenues par l'évolution.

Si ce scénario s'est réalisé aussi sur Europe, *« on devrait être capable d'y reconnaître une vie qui ressemble à la quintessence de celle apparue sur Terre »*, suppose André Brack. Il faudrait, pour ce faire, être capable de retrouver sa « signature ». Sur Terre, celle-ci s'appelle « homochiralité ». La chiralité désigne la propriété d'une structure chimique, de ne pas être superposable à son image dans un miroir. Les molécules carbonées ont ainsi la capacité de dévier un rayon de lumière polarisée vers la droite ou vers la gauche, selon la configuration qu'elles adoptent. Alors qu'en dehors du monde animé ces composés chiraux gauches ou droits sont en proportion égale, la vie a fait son choix : les protéines sont exlusivement forgées à partir d'acides aminés « gauches ».

Voilà pourquoi les exobiologistes proposent de doter les sondes spatiales de polarimètres qui pourraient mesurer le pouvoir optique rotatoire et déduire la proportion relative des différentes molécules présentes sur d'autres mondes. Ils ont ainsi conçu un instrument de la taille d'un cigare – *« certes churchillien »*, plaisante André Brack – capable de pénétrer la calotte glaciaire de Mars. Au cas où un tel cigare serait propulsé vers les lunes de Jupiter, la banquise d'Europe risquerait malheureusement d'être trop épaisse pour lui dévoiler ses secrets.

Hervé Morin

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.





Le conflit de Rodez révèle une crise profonde de l'archéologie française

Les archéologues en grève et les entrepreneurs de travaux publics réclament une clarification des conditions de financement des fouilles préventives menées sur les chantiers de construction

L'ARCHÉOLOGIE française est en crise. Lundi 27 janvier, les agents des services archéologiques nationaux et régionaux ont voté la poursuite de la grève qu'ils mènent depuis une semaine pour éviter la destruction d'un site sur un chantier de construction à Rodez (Aveyron) (*Le Monde* du 22 janvier). Leurs syndicats avaient appelé à une manifestation nationale, mercredi 29 janvier, place Vendôme, à Paris.

Le ministre de la culture s'est engagé, dans un communiqué aux grévistes, publié jeudi 23 janvier, à ce que *« les services territorialement compétents »* se chargent de la mise en œuvre d'une fouille préventive dans le respect de *« l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires applicables »* à Rodez. Cela n'a pas suffi à désamorcer le mouvement, qui témoigne, en fait, d'un malaise profond. S'il a servi de détonateur, le cas de Rodez n'est pas isolé. Des situations plus ou moins similaires seraient en développement à Saint-Omer (Pas-de-Calais), Carcassonne (Aude), Bucy-le-Long (Aisne), Ville-sur-Lumes (Ardennes) ou Bourges (Cher). Dans toutes ces villes, comme à Rodez, l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) est mise en concurrence.

La préservation des vestiges archéologiques incombe à l'Etat, et la loi de 1941 confère notamment à l'administration des affaires culturelles le pouvoir de bloquer des chantiers si nécessaire. Mais cette loi *« ne prévoit que trop peu de mesures précises pour encadrer ce droit de blocage, et rien qui en règle expressément les conséquences financières »*, s'insurge dans un communiqué la fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Aveyron.

Le plus souvent, l'accord se fonde sur la bonne volonté réciproque : les aménageurs acceptent de payer les fouilles (avec, parfois, une participation de l'Etat) selon le devis émis par l'AFAN, chargée de leur exécution, selon le cahier des charges déposé par le service régional de l'archéologie. Mais, de plus en plus, certains entrepreneurs – parfois soutenus par les autorités locales – refusent de payer ou mettent l'AFAN en concurrence avec d'autres organisations, moins chères ou plus conciliantes. C'est notamment le cas à Rodez, où les fouilles devraient être confiées à une association locale, qui n'emploiera sur le chantier que trois archéologues aidés par deux contrats emploi-solidarité (CES) et des bénévoles.

« Depuis plusieurs années, nous constatons une dégradation des rapports avec les aménageurs, raconte un archéologue « de terrain ». *Pour les gros chantiers, la concurrence ne pourrait, pour l'instant, venir que de l'étranger. Mais il n'en est pas de même pour les petits. Et, là, nous sommes soumis en permanence à des pressions souvent très fortes des entreprises et des élus locaux. »*

Pour les archéologues, il s'agit là d'une dérive inquiétante. Le recours à des bénévoles et à des CES *« remet en cause la professionnalisation de l'archéologie préventive »*, s'indigne-t-on à l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, FSU) des personnels de l'archéologie. Au-delà de ce problème statutaire, les représentants de la profession soulignent que laisser aux aménageurs la possibilité de lancer des appels d'offres revient à *« faire dépendre d'intérêts privés et mercantiles la protection du patrimoine de tous les Français, la connaissance de leur histoire et de leur civilisation »*. Ils y voient le signe du *« désengagement de l'Etat »*, en dépit de *« ses grandes déclarations de principes sur la mission publique de protection du patrimoine »*. Des chercheurs du CNRS, professeurs d'université, archéologues territoriaux et présidents d'association ont envoyé des lettres de protestation en ce sens au ministère de la culture et à Matignon.

Des situations plus ou moins similaires seraient en développement à Saint-Omer (Pas-de-Calais), Carcassonne (Aude), Bucy-le-Long (Aisne), Ville-sur-Lumes (Ardennes) ou Bourges (Cher)

Les archéologues – comme, d'ailleurs, les aménageurs – réclament une clarification de l'archéologie préventive, en conformité avec la convention de Malte, une convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique entrée en vigueur en France le 11 janvier 1996. Pour tout le monde, le plus urgent est de poser une base réglementaire pour le financement des fouilles, définir qui doit payer quoi, mais aussi mieux répartir les crédits et établir un programme scientifique plus satisfaisant.

On évalue à trois mille le nombre de sites archéologiques connus qui disparaissent chaque année sans avoir été étudiés, faute de budget. « Une globalisation des crédits permettrait de fouiller dans des conditions normales les zones les plus intéressantes scientifiquement, quelle que soit l'ampleur du projet d'aménagement qui les occasionne », explique un conservateur régional de l'archéologie. Or le problème du financement est, précisément, le point sur lequel le ministère ne prend aucun engagement dans son communiqué du 23 janvier, soulignent les grévistes. *« Il n'a même pas fixé de calendrier pour des discussions sur le sujet. »*

Les entreprises pourront-elles échapper à cette charge qui leur semble de plus en plus lourde ? Dans tous les pays d'Europe, l'Etat reste le commanditaire des fouilles, mais ce sont les aménageurs qui supportent leur coût, soulignent les archéologues. En France, 80 % de ces dépenses sont déjà supportées par l'Etat au travers des sociétés autoroutières, de la SNCF, des direction départementales de l'équipement ou par le biais de subventions diverses.

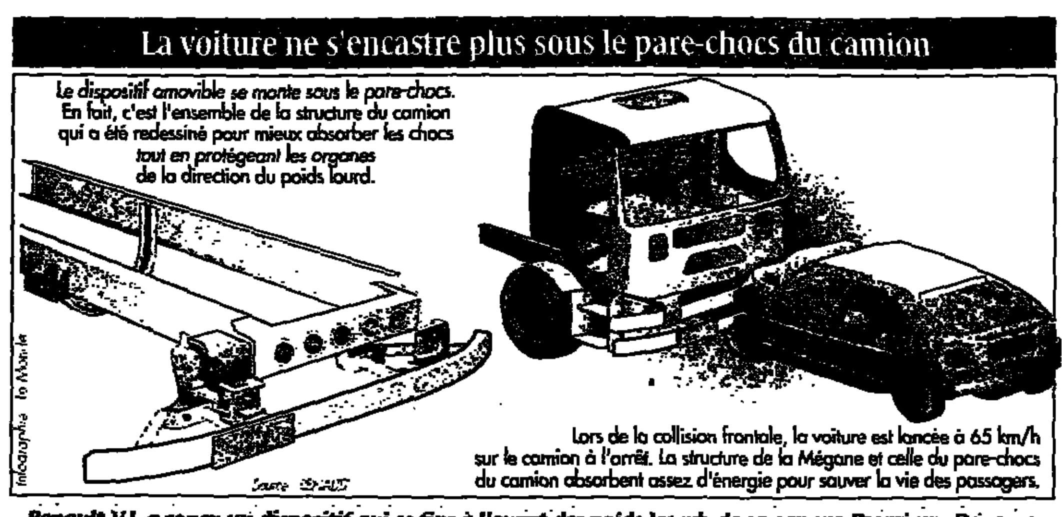
Ce système est viable *« quand la notion de responsabilité réciproque est bien comprise »*, estiment Jean Mesqui, directeur de la Société des autoroutes Paris-Normandie, et Xavier Delestre, conservateur régional de l'archéologie de Haute-Normandie. Et de citer leur propre exemple : *« Nous avons fait effectuer le repérage des sites très en amont du projet. Le programme scientifique a ainsi pu être défini précisément, les sites les plus intéressants sélectionnés avec soin, les délais de fouilles fixés au départ. Nous avons ainsi évité les surprises et les retards lourds de conséquences économiques. Résultat : le coût archéologique de l'A 29, particulièrement bas, a pu être limité à 1,5 % du budget global... »*

Catherine Chauveau

Un pare-chocs déformable rend les poids lourds moins meurtriers

Son montage sur tous les camions sauverait cent vingt vies par an en France

Renault propose en option sur certains de ses poids lourds un dispositif qui absorbe les chocs et empêche les voitures de s'encastrer sous leur châssis en cas de collision frontale. Les transporteurs sont réticents à adopter cette innovation, pour des raisons économiques.



Renault V.I. a conçu un dispositif qui se fixe à l'avant des poids lourds de sa gamme Premium. Dans un choc frontal avec une voiture, ici une Mégane, le nouveau pare-chocs assure deux fonctions: sa géométrie évite que la voiture ne s'encastre sous le camion et il absorbe une partie de l'énergie du choc.

SI LES ROUTIERS sont sympas, leurs poids lourds effraient plus d'un automobiliste. A juste titre. En 1995, sur les 8 412 personnes tuées sur la route, 1 276 l'ont été lors d'un accident mettant en cause un ou plusieurs camions. Selon les statistiques, on dénombre 810 victimes d'une collision entre un poids lourd et une voiture. Ce dernier type d'accident est responsable de 4 200 décès en Europe sur un total de 25 000, soit 17 %.

Dans ce contexte, plusieurs constructeurs de poids lourds, dont Renault Véhicules industriels – filiale Véhicules industriels de Renault – se sont penchés sur l'amélioration de la « compatibilité » entre les poids lourds et les voitures particulières. Ce vocable désigne l'aptitude de deux véhicules à équilibrer leurs déformations respectives lors d'une collision.

Depuis juin 1996, les modèles de la nouvelle gamme de la firme française Premium sont dotés, en option, du dispositif de prévention de l'encastrement avant (DPEA). Il s'agit d'un élément métallique constitué d'une poutre en U réalisée en acier à haute limite élastique et cintrée à ses deux extrémités. Ses déformations ainsi que celles de ses fixations absorbent environ 20 % de l'énergie du choc. Le DPEA s'intègre dans la conception d'ensemble des Premium qui vise à rendre les camions moins dangereux pour les voitures.

EXTRÊME VULNÉRABILITÉ

Mercredi 15 janvier, Renault a testé ce système lors d'un essai de collision entre un Premium et une Mégane, à Lardy (Essonne). Le résultat montre que les passagers, simulés par des mannequins bardés d'instruments de mesure, auraient survécu au choc frontal à 65 km/h de vitesse relative (camion arrêté). Sans le DPEA, leurs chances de survie auraient été très faibles. Renault Véhicules industriels estime que si son dispositif était généralisé sur tous les 550 000 camions qui roulent en France, le nombre de tués serait réduit de 30 %, soit 120 personnes sauvées par an.

Le problème de la compatibilité entre véhicules fait l'objet d'études chez Renault depuis 1972. Le constructeur avait alors effectué un essai de collision frontale entre une R5 et une Ford Zephyr. La petite Renault avait été pulvérisée par la grosse américaine : quand la compatibilité entre deux véhicules est faible, le plus léger absorbe l'essentiel de l'énergie cinétique du choc. *« Les risques d'être tué lors d'un choc passent de 70 % dans une voiture pesant moins de 850 kg à 25 % dans un modèle dépassant les 1 050 kg »*, souligne Philippe Ventre, directeur de l'ingénierie Véhicules Renault.

Lorsqu'une automobile se retrouve en face d'un poids lourd, les masses en présence atteignent facilement un rapport 10. De plus, la structure de la cabine des camions met les voitures en situation d'extrême vulnérabilité. En effet, les 60 centimètres de garde au sol des poids lourds dépassent de 30 centimètres celle des automobiles. Et la distance entre le pare-chocs du camion et sa roue avant atteint 1 mètre. De quoi provoquer un encastrement de la voiture sous le poids lourd lors d'un choc frontal. Dans ce cas, l'automobile ne bénéficie plus de l'amortissement fourni par l'écrasement de sa partie avant. C'est là, pourtant, que des longerons spécialement étudiés pour se déformer sur 40 cm de longueur, absorbent une partie de l'énergie du choc, ce qui sauve souvent la vie des passagers.

Fort d'un constat qui aurait pu être réalisé depuis longtemps, Renault Véhicules industriels a donc réussi à diminuer l'agressivité des camions en rendant leur structure moins rigide. Il reste à imposer l'adoption des systèmes du type DPEA par les transporteurs routiers, ce qui ne semble pas possible sans recourir à la réglementation.

D'autres dispositifs devront, ensuite, réduire le danger pour les voitures en cas de collision sur les côtés ou à l'arrière des poids lourds. Les chocs frontaux représentent 7 % des accidents contre 5 % pour les autres types de collision avec les poids lourds.

Michel Alberganti

La réticence des transporteurs

Vendu en option, le dispositif de prévention de l'encastrement avant (DPEA) coûte 4 000 francs. *Une somme qui semble modique* lorsqu'on la rapporte au prix des camions neufs. Ces derniers, affichés 900 000 francs sur les tarifs, sont négociés jusqu'à 400 000 francs. Même dans ce cas, le DPEA ne représente qu'un surcoût de 1 %. N'est-*il pas possible pour Renault Véhicules industriels d'offrir gratuitement* cet équipement ? *« Le prix de vente se négocie à 1 000 francs près. Même si nous donnions le dispositif,* précise Pierre Lecoq, directeur technique, *les transporteurs le retireraient pour gagner les 40 kilogrammes de son poids. »* La concurrence entre transporteurs est si vive qu'un gain de charge utile de quelques kilos peut se révéler décisif.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97010

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III										■		
IV				■				■				
V			■									
VI								■			■	
VII		■				■						
VIII							■					
IX					■						■	
X								■				

HORIZONTALEMENT

I. Quand ils prévoient l'avenir dans les journaux, ce n'est pas dans la rubrique horoscope. – II. A longtemps travaillé à la chaîne. Drame en jaune. – III. Méchants et ridicules depuis Jarry. Prêt pour la pose. – IV. Consomme beaucoup de papier dans une bibliothèque. Donne confiance. Vieille voiture quand on le double. – V. Pour doubler. Exerce un pouvoir très contraignant. – VI. Bouscule les règles. Démonstratif. – VII. Va avec la manière. Franchie d'un bond. – VIII. Travaille comme un contrôleur sur nos revenus. Fait le poids à l'horizontale. – IX. L'Irlande des poètes. Son plein augmente régulièrement. – X. Travail de sénateur. Arafat, par exemple.

VERTICALEMENT

1. Plaisantes chez Molière et Scapin, ce sont des trahisons en réalité. – 2. Poli et raffiné, il vient de la ville. Mer démontée. – 3. Englobe. Roulant un peu partout, volant au pays d'Aladin. – 4. Lettres de Tourgueniev. Pavillons en sol mineur. – 5. Nous poussent à agir et limitent la justice. – 6. Jamais au passé. Le ciel vu de l'Europe. – 7. Attirent et piègent les pigeons de tout poil. Seul et unique. – 8. Se jette à l'eau. La France à l'écoute du monde. – 9. Déplacer beaucoup d'air pour peu d'effet. – 10. Coupera tout ce qui dépasse. – 11. Naît du désœuvrement. Au centre des océans. – 12. Etaient tellement discrets qu'ils ont fini par disparaître de la scène.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97009

HORIZONTALEMENT

I. Restaurateur. – II. Acier. Apôtre. – III. Crâneur. Ries. – IV. Kilt. Neutres. – V. Et. Ave. Nie. – VI. Eté. Ail. As. – VII. Tacites. Legs. – VIII. Echo. Recelée. – IX. Urundi. Urane. – X. Ressemblants.

VERTICALEMENT

1. Racketteur. – 2. Ecrit. Acre. – 3. Sial. Echus. – 4. Tentations. – 5. Are. Vêt. Dé. – 6. Une. Erim (mire). – 7. Rare. Ase. – 8. Ap. Uni. Cul. – 9. Tortillera. – 10. Etiré. Elan. – 11. Urée. Agent. – 12. Ressassées.

L'ART EN QUESTION N° 2

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Témoin de l'intime, curieux de l'univers

Le peintre de la « vie silencieuse » *a délaissé ici ses thèmes* familiers : les femmes occupées à des tâches quotidiennes, dont il traduit la simplicité avec une technique inégalable. Vermeer entre dans le monde des savants qui s'interrogent sur la complexité de l'univers symbolisé par le globe terrestre. La composition de l'œuvre est simple : le personnage est près d'une table recouverte *d'un tapis à moitié replié* et, comme toujours, la fenêtre, à gauche, laisse entrer la lumière, qui baigne la scène d'une atmosphère de méditation. Le Musée du Louvre expose actuellement *Le Géographe* (1669), de Vermeer, prêté par le Musée Stadel de Francfort, à côté de *L'Astronome*. Dans ses collections permanentes, le Musée du Louvre possède aussi :

- La Dentellière
- La Jeune Fille à la perle
- La Laitière

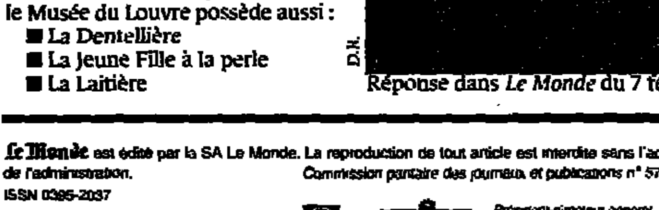
Johannes Vermeer (1632-1675), L'Astronome *(1668), Paris, Musée du Louvre.*

D.R.

Réponse dans *Le Monde* du 7 février.

Solution de la précédente question (*Le Monde* du 24 janvier). Séverine a prononcé, le 24 novembre 1917, l'éloge funèbre d'Auguste Rodin qui lui avait dit : *« Séverine, je vous ai maintes fois entendu parler. Vous êtes l'ange de l'Eloquence. Quand je mourrai, je vous prie de prononcer quelques mots sur ma tombe. »*

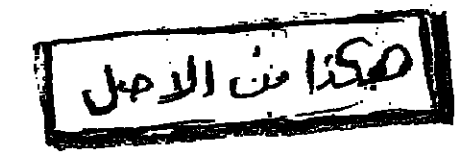
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE



Fabio Capello entend redonner son rang au Real Madrid

L'entraîneur italien, arrivé en début de saison, a imposé une extrême rigueur à son équipe et profité des largesses de son président dans le recrutement

Le Real Madrid devait rencontrer, jeudi 30 janvier, son éternel rival, le FC Barcelone, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Espagne. Le club de la capitale a connu une sérieuse reprise en main avec l'arrivée de Fabio Capello : entraînements à huis clos, viande rouge prohibée lors des repas d'avant-match, obligation de porter le costume officiel du club, etc. L'ancien entraîneur à poigne du Milan AC, arrivé en Espagne en juillet 1996, a pour objectif de redresser la situation sportive de l'un des clubs les plus prestigieux du monde, privé cette saison de Coupe d'Europe pour la première fois depuis dix-neuf ans. Doté des pleins pouvoirs, Fabio Capello a hissé le Real en tête du championnat national. Dans une équipe à forte participation étrangère, Raul, pur Madrilène, est devenu à dix-neuf ans la coqueluche du public du stade Santiago Bernabeu.

MADRID
de notre envoyé spécial

Silencieux et studieux, les joueurs du Real Madrid terminent une séance d'entraînement éprouvante sous le regard sévère de leur nouveau patron. La saison passée, dans ce même cadre un peu désuet de la Cité sportive, située tout au bout de l'immense avenue de la Castellana, les *socios* se pressaient, et un joyeux désordre régnait autour d'un des clubs les plus prestigieux de la planète.

Aujourd'hui, tout a changé. Les accès de la Cité sportive sont filtrés, et, à tous les niveaux, la plus stricte discipline a été imposée par Fabio Capello, l'homme aux mâchoires serrées et à l'élégance tout italienne. Entraînements à huis clos, viande rouge prohibée lors des repas d'avant-match, obligation de porter le costume officiel du club, interdiction de parler à la presse sans autorisation, utilisation strictement limitée des téléphones portables, repas pris en commun après les rencontres pour souder le groupe, autant de nouveautés imposées par cet homme doté des pleins pouvoirs, aidé dans sa tâche par deux compatriotes débarqués avec lui à Madrid : l'entraîneur-adjoint, Galbiati, et le préparateur physique, Di Biasi. Objectif : « italianiser » le Real, autrement dit lui apprendre la rigueur, qui a fait du Milan AC ce qu'il était sous Capello : un grand club.

Maître pendant cinq ans du Milan AC, Capello est arrivé dans la capitale espagnole en juillet 1996. Depuis, il est en train de réussir une véritable révolution culturelle au sein d'un club ayant tendance à se reposer sur un passé glorieux et à cultiver la nostalgie. *« Quitter Milan pour Madrid représentait pour moi un formidable défi : il s'agissait de redonner au Real sa place naturelle, c'est-à-dire la première en Europe ! »* Dixit Capello, dont les premières séances de travail avec le club madrilène n'ont pas été follement accueillies par un groupe peu habitué à des méthodes aussi musclées et à une discipline aussi rigide. Mais, en juillet, seuls des changements radicaux à tous les niveaux pouvaient remettre d'aplomb une équipe à la dérive.

Le prestigieux Real, seul club à avoir remporté à six reprises la plus convoitée des coupes d'Europe, était, il y a encore quelques mois, un géant malade. La honte s'était même abattue sur la « Maison Blanche », à l'issue d'une saison calamiteuse qui avait vu l'équipe dirigée successivement par Jorge Valdano, puis Arsenio Iglesias, terminer à une misérable sixième place en Liga, à dix-sept points des voisins de l'Atletico.

Pour la première fois depuis dix-neuf ans, le Real se voyait donc privé de Coupe d'Europe ! Une situation inacceptable pour les 62 000 *socios* et pour les dirigeants d'un club endetté et miné par les conflits internes. Comme le résume le mythique Alfredo Di Stefano, responsable de l'Association des anciens joueurs du Real et fidèle spectateur du Santiago Bernabeu : *« Ce club ne peut se contenter que d'une place : la première. »*

La nostalgie ne fait pas gagner les matches. C'est pourquoi le nouveau président du club madrilène, Lorenzo Sanz, successeur du très controversé Ramon Mendoza, a rapidement compris que le premier transfert à réaliser pour repartir sur des bases saines ne devait pas concerner un joueur, aussi doué soit-il, mais un technicien à poigne, fidèle à sa ligne de conduite. Fabio Capello n'ayant plus rien à prouver à Milan, le défi du Real était une tâche à la hauteur des ambitions d'un homme réputé dur avec ses joueurs mais respecté pour ses compétences.

« Je ne serais pas venu au Real si Lorenzo Sanz ne m'avait pas donné les pleins pouvoirs », précise Capello, qui, en signant pour trois ans, a effectivement obtenu tout ce qu'il désirait. D'abord un salaire somptueux avoisinant les treize millions de francs par an. Ensuite, la possibilité de choisir des joueurs pour redonner un style au Real. Les désirs du nouvel entraîneur étant des ordres, Lorenzo Sanz a sorti son carnet de chèques.

Pour la première fois depuis dix-neuf ans, le Real se voyait donc privé de Coupe d'Europe !

Bien que Ramon Mendoza ait laissé une dette d'environ cinq cent millions de francs, le Real a pu, grâce à la fidélité de son public (plus de 80 000 spectateurs de moyenne à domicile) mais surtout aux énormes droits que lui versent désormais les chaînes de télévisions privées espagnoles, faire son marché. Si le budget de fonctionnement du Real n'atteint pas celui de son ennemi héréditaire, le FC Barcelone (environ 400 millions de francs), il s'en approche. *« A nous d'être plus malins que les Catalans. Lorsque le Barça dépense 100 millions pour Ronaldo, nous dépensons la même somme, mais pour le tandem d'attaque Suker-Mijatovic ! »*, lance le président madrilène.

Au fil de la saison, Capello a obtenu tous les joueurs qu'il désirait : l'Allemand Bodo Illgner, le Néerlandais Clarence Seedorf, le Brésilien Roberto Carlos, le Serbe Pedja Mijatovic, le Croate Davor Suker et, dernier exemple en date, le défenseur italien Christian Panucci, arrivé du Milan AC début janvier pour un salaire avoisinant les sept millions de francs par an. Reste à régler le cas du Français Christian Karembeu, que Fabio Cappelo porte en haute estime...

Profitant pleinement de l'arrêt Bosman, le technicien italien aligne souvent sept joueurs non espagnols et fait jouer son Real comme il le souhaite, à l'italienne. Un strict 4-4-2, qui, à défaut d'être toujours spectaculaire, se révèle formidablement efficace. Après vingt et une journées de championnat, le Real est invaincu et compte trois points d'avance sur le Barça. En quelques mois, le club a retrouvé fierté et ambition. Grâce à « Mister » Capello, l'homme de fer.

Alain Constant

Le Sporting-Club de Bastia débouté de son procès en diffamation contre France 2

Le Sporting-Club bastiais (SCB), qui avait engagé un procès en diffamation contre la chaîne de télévision France 2 pour avoir évoqué ses liens possibles avec le FLNC lors d'une émission « Envoyé spécial », a été débouté mercredi 29 janvier par le tribunal de grande instance de Paris.

Ce dernier a estimé que demander si le SCB n'était pas une pompe à finance du FLNC était poser une question diffamatoire. Mais il a ajouté que le reportage était le résultat d'une enquête sérieuse, que la cessation des plastiquages depuis la *signature du contrat était certaine, et que le fait que le trésorier* du club soit aussi le directeur de la publication autonomiste *U Ribombu* permettait aux journalistes de s'exprimer comme ils l'ont fait.

Raul, roi d'Espagne à dix-neuf ans

MADRID
de notre envoyé spécial

Les éloges pleuvent sur les épaules de Raul Gonzales Blanco, dix-neuf ans, pur Madrilène et nouvelle coqueluche du football européen. Des commentaires tous plus flatteurs les uns que les autres en provenance d'Espagne bien sûr, mais également de toute l'Europe, et même du Brésil où le jeune attaquant du Real est déjà surnommé « *Raulinho* » ! Et lorsque l'on entend Fabio Capello, d'habitude si avare de compliments, lancer : *« A l'heure actuelle, Raul fait partie des trois ou quatre meilleurs joueurs du monde »*, on mesure mieux l'irrésistible ascension réussie en quelques mois par le jeune prodige élevé dans le quartier populaire de San Cristobal de Los Angeles.

PORTRAIT

Raul Gonzales Blanco est devenu très vite la coqueluche du football européen

Le 29 octobre 1994, à l'issue du match de championnat Saragosse-Real qui marquait les grands débuts en équipe première d'un inconnu de dix-sept ans nommé Raul, Jorge Valdano, alors entraîneur du club madrilène, avait eu cette réaction : *« On dirait un enfant au milieu d'hommes ! »* Aujourd'hui, Raul est toujours le plus jeune joueur de l'équipe première du Real. Mais il est surtout devenu en quelques mois une pièce maîtresse de la formation dirigée par Capello – qui le fait jouer en pointe aux côtés de Davor Suker – et l'idole des spectateurs du stade Santiago-Bernabeu.

Les dizaines de milliers de socios du Real retrouvent en Raul ce qu'ils admiraient chez un autre jeune prodige madrilène, Emilio Butragueno : la classe pure, le sens du but, l'amour immodéré du mythique maillot blanc et de la capitale espagnole. Au sein d'une équipe de mercenaires étrangers où l'on ne voit souvent sur le terrain que quatre joueurs espagnols, Raul devient le symbole ultime de l'éternelle grandeur madrilène.

Le plus amusant dans sa trajectoire est de penser qu'aujourd'hui Raul devrait logiquement porter le maillot rayé rouge et blanc des voisins de l'Atletico. Pendant deux ans, des poussins aux cadets, il joua en effet pour l'autre grand club de la capitale dont les observateurs avaient repéré les qualités de ce joueur au cours d'un tournoi de quartier. Mais lorsque le président Jesus Gil décida soudain de ne plus financer les équipes des divisions inférieures de l'Atletico, les dirigeants du Real se firent un plaisir de proposer une place à ce Raul déjà plus rapide et plus efficace que ses petits camarades.

A l'issue de la saison 1994-1995, le Real est sacré champion d'Espagne après quatre longues années d'attente vécues dans l'ombre du FC Barcelone. Raul fait alors déjà partie intégrante de l'équipe championne. Pour une première saison en Liga, le jeune attaquant a conquis tout le monde. Seul Javier Clemente, le sélectionneur de l'équipe d'Espagne, semble douter encore des possibilités de Raul au plus haut niveau.

Il ne le sélectionne donc pas lors du championnat d'Europe des nations disputé en Angleterre en juin 1996. Tant pis pour l'Espagne. Clemente, le 9 octobre 1996, titularise enfin le phénomène lors d'un match disputé à Prague. Depuis, Raul n'a plus quitté la sélection, inscrivant notamment un but crucial lors d'un Espagne-Yougoslavie disputé le 14 décembre 1996.

Une semaine plus tard, il fêtait son centième match sous le maillot blanc du Real. *« Tout va vite, très vite pour moi. Mais j'assume mes responsabilités. J'estime qu'il y a beaucoup de joueurs meilleurs que moi en Liga, dont Ronaldo, à qui certains veulent me comparer, ce qui est stupide... »*, déclare Raul qui vient de signer, pour une somme conséquente, une prolongation de contrat avec le club de son cœur jusqu'en 2006. Comme le dit son président, Lorenzo Sanz, *« Lorsque l'on a la chance de pouvoir compter dans son effectif le meilleur joueur du monde, on ne le laisse pas partir ! »*

Al. C.

Luc Alphand prend la tête de la Coupe du monde de ski alpin

C'ÉTAIT la dernière épreuve de vitesse de la saison avant les championnats du monde, et elle a réussi à Luc Alphand. En gagnant le super-G de Laax, en Suisse, mercredi 29 janvier, le descendeur français fait coup triple. Il triomphe pour la première fois dans un super-G ; il se pose parmi les prétendants à la veille des championnats du monde de ski alpin qui se disputeront à Sestrières du 3 au 15 février ; il prend la tête de la Coupe du monde. En janvier 1996, il avait frôlé cette première à Garmisch-Partenkirchen, terminant deuxième.

Mercredi, Luc Alphand a profité de conditions de courses intéressantes. Du beau temps, une belle neige verglacée et, surtout, un tracé à sa convenance. A la faveur de l'alternance, la piste avait été dessinée par Mauro Cornaz, l'entraîneur de descente des Français. La belle confiance du moment a fait le reste. A aucun moment, sur près d'une minute et demie de course, le skieur n'a relâché son attention, attaquant au plus près des courbes et des portes : *« J'ai bien négocié les endroits difficiles*, a-t-il dit. *J'ai fait une belle course. »*

Luc Alphand était déjà vainqueur de trois descentes de Coupe du monde cette saison, à Val Gardena, à Bormio et dans l'épreuve de sprint de Kitzbühel. Il est cette fois venu coiffer les spécialistes du super-G. Technicien, Luc Alphand peut en effet accepter de ralentir un peu pour amorcer les courbes qui n'existent presque plus dans la descente où il excelle. A Laax, dans les Grisons, il a confirmé des envies gourmandes.

AUTRICHE ET ITALIE EN POINTE

Déjà leader de la Coupe du monde de descente, il a pris, mercredi, la tête de la Coupe du monde de super-G après deux courses et se retrouve à la proue de la Coupe du monde toutes disciplines confondues, devant le Norvégien Kjetil-André Aamodt. Il dit ne pas y penser. Depuis le début de la saison, le skieur de Serre-Chevalier attend les championnats du monde où il veut gagner une médaille d'or après celle de bronze de la descente de Sierra Nevada en 1995. Et puis, à trente et un ans, il prendra sa retraite, heureux.

Derrière lui, mercredi, viennent l'Autrichien Josef Strobl et l'Italien Peter Runggaldier, représentant deux nations en pointe cette saison. A la douzième place, Benjamin Melquiond, un Français de vingt et un ans, qui fréquente depuis un an la Coupe du monde entre deux épreuves de Coupe d'Europe, a décroché son billet pour Sestrières. Il avait terminé huitième du super-G de Happo One (Japon) pendant l'hiver 1996. Privé d'Adrien Duvillard, en convalescence après sa chute à Wengen, Luc Alphand peut se sentir un peu moins seul.

B. M.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Monaco et Bordeaux se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue,** mercredi 29 janvier, en battant respectivement Lens (0-1) et Caen (0-0, 4 t. a. b. à 2). Ils rejoignent Montpellier et Strasbourg qui se sont qualifiés mardi.

■ **Jean-François Domergue,** directeur général du club, s'est vu confier une mission de redressement du Paris SG, après les mauvais résultats accumulés ces derniers mois.

■ **TENNIS : l'équipe de France** (Cédric Pioline, Arnaud Boetsch, Guy Forget et Guillaume Raoux), vainqueur de la Coupe Davis 1996, a été reconduite pour le premier tour de l'édition 1997, du 7 au 9 février, face à l'Australie.

■ **BASKET : l'équipe de France** a battu la Suède (78-71), mercredi 29 janvier, à Lulea, lors des éliminatoires des championnats d'Europe, qui se disputeront en juin en Espagne.

Prévisions pour le 31 JANVIER vers 12h00

- Ensoleillé (E)
- Eclaircies peu nuageux (N)
- Nuageux courtes éclaircies (N)
- Brumes et brouillard (C)
- Très nuageux ou couvert (C)
- Pluie ou bruine (P)
- Averses (P)
- Orages (P)
- Vent fort
- Neige (*)

METEO FRANCE

LE 31 JANVIER
Temps/Températures minima/maxima

FRANCE métropolitaine	
AJACCIO	E/3/15
BIARRITZ	N/4/13
BORDEAUX	N/0/10
BOURGES	N/-5/4
BREST	N/-1/7
CAEN	N/0/4
CHERBOURG	N/-1/5
CLERMONT-F	N/-6/5
DIJON	N/-5/1
GRENOBLE	N/-3/5
LILLE	N/-2/2
LIMOGES	N/-2/8
LYON	N/-4/4
MARSEILLE	E/0/13
NANCY	N/-5/2
NANTES	N/-2/6
NICE	E/6/13
PARIS	N/-2/3
PAU	N/0/10
PERPIGNAN	E/1/12
RENNES	N/-3/6
ST-ETIENNE	N/-5/5
STRASBOURG	N/-4/2
TOULOUSE	N/0/9
TOURS	N/-3/4

FRANCE outre-mer	
CAYENNE	P/24/26
FORT-DE-FR.	E/26/27
NOUMEA	N/23/24
PAPEETE	E/26/27
POINTE-A-PIT.	N/25/27
ST-DENIS-REU.	E/26/28

EUROPE	
AMSTERDAM	C/3/4
ATHENES	E/6/9
BARCELONE	N/7/11
BELFAST	C/2/3
BELGRADE	C/-7/1
BERLIN	P/-2/3
BERNE	C/-6/1
BRUXELLES	C/0/3
BUCAREST	C/-7/-1
BUDAPEST	C/-6/0
COPENHAGUE	N/-2/4
DUBLIN	C/2/3
FRANCFORT	C/-2/1
GENEVE	C/-5/2
HELSINKI	*/-4/1
ISTANBUL	N/1/5
KIEV	C/-6/0
LISBONNE	P/12/16
LIVERPOOL	C/-2/1
LONDRES	C/-1/2
LUXEMBOURG	C/-4/1
MADRID	N/4/10
MILAN	E/-4/6
MOSCOU	*/-12/-5
MUNICH	C/-7/0
NAPLES	E/5/8
OSLO	N/-8/-3
PALMA DE M.	E/12/13
PRAGUE	C/-2/-1
ROME	E/5/9
SEVILLE	N/8/14
SOFIA	C/-9/1
ST-PETERS.	*/-4/-2
STOCKHOLM	N/-3/2
TENERIFE	E/18/19
VARSOVIE	P/-3/2
VENISE	N/-5/4
VIENNE	N/-3/-2

AMERIQUE	
BRASILIA	P/19/25
BUENOS AIRES	E/18/28
CARACAS	N/22/27
CHICAGO	N/-10/1
LIMA	P/15/18
LOS ANGELES	E/9/17
MEXICO	E/3/17
MONTREAL	C/-19/-4
SAN FRANC.	C/9/13
SANTIAGO	E/8/23

AFRIQUE	
ALGER	N/8/13
DAKAR	E/21/28
KINSHASA	P/21/26
LE CAIRE	N/5/15
MARRAKECH	E/11/17
NAIROBI	N/18/27
PRETORIA	E/18/28
RABAT	E/11/17
TUNIS	N/10/13

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	E/21/31
BOMBAY	E/17/25
DJAKARTA	P/26/28
DUBAI	E/14/22
HANOI	P/17/22
HONGKONG	E/15/24
JERUSALEM	E/5/11
NEW DELHI	E/3/18
PEKIN	E/-17/-7
SEOUL	N/-8/-2
SINGAPOUR	C/25/28
SYDNEY	E/19/23
TOKYO	E/-2/4

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Fraîcheur dans le Nord soleil dans le Sud

LES HAUTES pressions supérieures à 1040 hPa sur les îles britanniques vont se décaler vers la mer du Nord en faiblissant un peu. Une perturbation peu active sur le golfe de Gascogne donnera des nuages élevés sur les côtes atlantiques.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et les Pays de la Loire, la matinée sera claire, puis des nuages élevés arriveront par l'ouest. Sur la Basse-Normandie, la grisaille matinale laissera place à des éclaircies. Les températures seront fraîches le matin, voisines de 0 degrés, et atteindront de 5à 8 degrés l'après-midi.

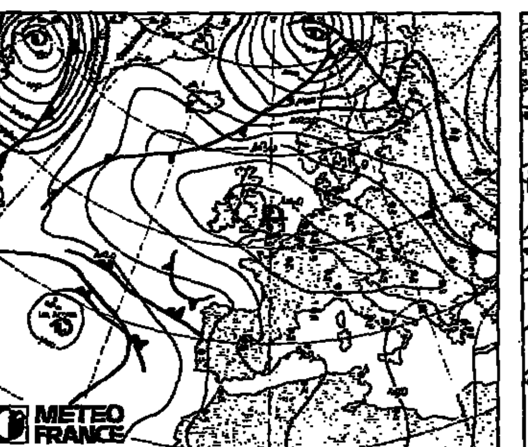
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille dominera, avec quelques trouées possibles. Près de la frontière belge, les nuages resteront nombreux. Le thermomètre descendra jusqu'à – 3 degrés le matin et montera entre 2 et 6 degrés, au gré des éclaircies.

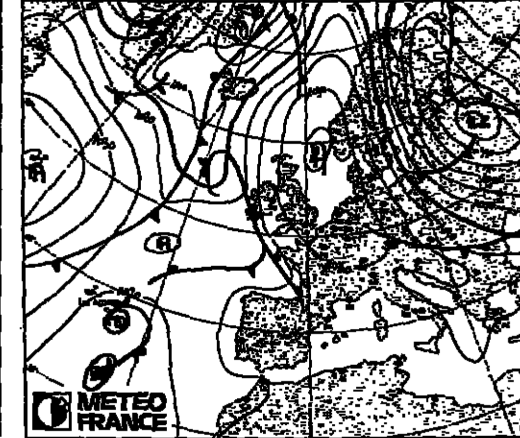
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps gris avec des nuages bas sera encore au rendez-vous. Quelques trouées perceront sur la Bourgogne et la Franche-Comté. Les massifs seront dégagés au-dessus de 700 mètres. Les températures varieront entre – 1 et – 5 degrés le matin et 2 et 5 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après la dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera mais sera voilé par des nuages élevés. En cours de journée, ces nuages auront tendance à devenir plus épais. Après des petites gelées matinales, le thermomètre montera entre 9 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans la région lyonnaise et la vallée de la Saône, la grisaille sera au rendez-vous. Ailleurs, le soleil brillera après quelques brumes matinales. Le thermomètre montera entre 3 et 7 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Le soleil dominera sur toutes les régions. Les températures seront agréables, entre 13 et 15 degrés l'après-midi.


Situation le 30 janvier


Prévisions pour le 1er février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Le gouvernement chinois consacrera aux projets d'infrastructure et de modernisation de l'aviation civile 11,8 milliards de yuans (1,42 milliard de dollars), dont 8 seront destinés à la construction de nouveaux aéroports, rapporte le *China Daily*. Sur ces 8 milliards, 3 seront investis dans les grands travaux en cours à l'aéroport de Pékin. Un crédit supplémentaire de 1,3 milliard de yuans sera affecté à l'achat d'avions. Est également à l'ordre du jour la création d'un réseau informatisé de réservation et de vente de billets – *(AFP.)*

■ **VENISE.** La municipalité de Venise va réduire sa population de pigeons, dont le nombre est estimé à plus de 100 000. D'après une ordonnance municipale, les pigeons devraient recevoir des aliments spécialement traités pour stériliser leurs œufs et les débarrasser des parasites internes. – *(Reuter.)*

■ **WASHINGTON.** Le Musée national d'art américain et la Galerie nationale des portraits vont être fermés deux ans au public pour des travaux de rénovation qui commenceront en janvier 2000. – *(WP.)*

VENTES

Photographies du siècle des pionniers

Samedi, à Drouot, seront dispersées des images de la Provence et de Paris au temps de la Commune

FIGÉ DANS LES TONS passés des photographies anciennes, un instant révolu déclenche le rêve : attitudes, expressions, costumes, décors, paysages offrent tel quel le siècle précédent. Dès 1850, après avoir résolu divers problèmes techniques, des artistes peintres curieux et amateurs se lancent avec bonheur dans ce mode d'expression mécanique, qui ne connaît ni archaïsme ni phase d'adaptation. Les recherches se diversifient ensuite, selon la sensibilité des photographes, passant par les compositions les plus variées.

Nombre de grands noms du XIXe siècle seront représentés dans une vente qui aura lieu le samedi 1er février à Drouot-Richelieu. Hippolyte Bayard (1801-1887), un des pionniers de la photographie, est aussi le premier à envisager une nouvelle forme de narration par l'image. Il met en scène des natures mortes, des autoportraits, des paysages. Une *« vue prise à Evreux »* en 1851 (25 000 à 30 000 francs) est une des épreuves de la Mission héliographique (héliographie est un mot inventé par Nièpce qui désigne alors la photographie) commandée par la commission des Monuments historiques, qui confie à cinq photographes le soin de rendre compte de l'état des monuments avant leur restauration. Bayard, Le Secq, Le Gray, Baldus et Mestral se partagent la France.

Edouard Baldus (1813-1890) s'est alors affirmé comme un des meilleurs spécialistes de l'architecture. On trouvera ici cinq images de la Provence vers 1862 (4 000 à 5 000 francs), quatre vues de Paris vers 1860 (2 500 à 3 500 francs), un détail du pavillon Denon au Louvre vers 1857 (6 000 à 8 000 francs).

Un des maîtres du XIXe, Gustave Le Gray (1820-1882) laisse une production d'un haut niveau artistique, et ses séries de marines, réalisées en 1856-1857, sont considérées comme un des sommets de la photographie ancienne. Ses œuvres jouissent de cotes soutenues : la façade de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, vers 1858, est estimée entre 12 000 et 15 000 francs.

UN SUCCÈS FOU

Charles Marville (1860-1878) mène une véritable campagne photographique de la Ville de Paris à partir de 1858. Pendant plus de dix ans, il enregistre tous les grands changements survenus dans la capitale. Deux vues sur ce thème sont proposées : *Abri mobile de marchand de journaux, menuiserie*, rue du Bac vers 1872 (3 500 à 4 500 francs) et le coin de la rue du Bac et de la rue Saint-Dominique vers 1872 (6 000 à 8 000 francs).

Photographe de l'empereur en 1855, Eugène Disdéri (1819-1889) fait fortune grâce à un brevet de multiplication des portraits. Collées sur un carton léger, ces « cartes de visite » connaissent un succès énorme. On doit aussi à Disdéri un vrai reportage sur la Commune de Paris dont les images terribles tranchent sur sa production mondaine. Appartenant à cette dernière, deux albums de trente-deux et vingt-cinq photographies de vues extérieures et intérieures des châteaux d'Osborne et de Windsor ont été réalisés vers 1867 (15 000 à 20 000 francs).

Auguste Belloc (actif de 1850 à 1865 environ), puis plus tard Robert Demachy (1859-1936) se spécialisent dans le nu féminin. On attend 30 000 à 40 000 francs d'un daguerréotype colorié de Belloc et 25 000 à 30 000 francs d'une jeune fille dévêtue de Demachy (vers 1885).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, samedi 1er février. Exposition vendredi de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy. 16, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-88-38. Expert : Marc Pagneux, 4, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-42-46-84-04.**

Calendrier

● **Antiquités**
Paris, quai Branly, jusqu'au lundi 3 février, de 11 à 20 heures, 90 exposants, entrée 50 F.
Bordeaux (Gironde), parc expo, du vendredi 31 janvier au dimanche 9 février, de 10 à 19 heures, nocturne le mercredi 5 février jusqu'à 23 heures, 300 exposants, entrée 40 F.
Tourcoing (Nord), centre Mercure, boulevard Gambetta, du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février, vendredi de 10 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 25 F.
Amiens (Somme), parc expo, du vendredi 31 janvier au lundi 3 février, vendredi de 10 à 22 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures et lundi de 10 à 18 heures, 50 exposants, entrée 35 F.
Sainte-Menehould (Marne), quartier Valmy, samedi 1er et dimanche 2 février, de 10 à 20 heures, 30 exposants, entrée 20 F.
Bonneville (Seine-Maritime), salle l'Agora, samedi 1er et dimanche 2 février, de 9 à 19 heures, 35 exposants, entrée 20 F.

● **Brocantes**
Marseille, parc Chanot, du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février, 100 exposants.
Parc floral du bois de Vincennes, du vendredi 31 janvier au dimanche 9 février, 200 exposants.
Rouen (Seine-Maritime), parc expo, du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février, 380 exposants.
Ambérieu-en-Bugey (Ain), samedi 1er au dimanche 2 février, 30 exposants.

● **Collections**
Paris, Espace des Blancs-Manteaux, dans le quatrième arrondissement, Rencontre internationale du coquillage, samedi 1er et dimanche 2 février, 50 exposants.
Paris, Palais omnisports de Bercy, Collectomania, samedi 1er et dimanche 2 février, 100 exposants.
Bourg-en-Bresse (Ain), Salon des minéraux, fossiles et bijoux, parc expo, samedi 1er et dimanche 2 février, 50 exposants.
Saint-Julien-les-Villas (Aube), bourses, cartes postales, salle polyvalente, samedi 1er et dimanche 2 février, 60 exposants.
Fontaine-sur-Saône (Rhône), bourses et jouets anciens, modèles réduits, salle des fêtes, samedi 1er et dimanche 2 février.

Un joueur gagne au Loto plus de 56 millions de francs

UNE GRILLE gagnante validée à Saint-Renan (Finistère) a rapporté 56 116 690 F lors du second tirage de mercredi 29 janvier. Cette grille a rapporté à son auteur – encore inconnu – le troisième plus gros gain de l'histoire du Loto depuis sa création en 1976.

● **Résultats des tirages n° 9 du mercredi 29 janvier.** Premier tirage : 7,8,14,26,41,45, numéro complémentaire : 37 ; rapports pour 6 bons numéros : 10 064 180 F ; 5 bons numéros, plus le complémentaire : 49 130 F ; 5 bons numéros : 6 025 F ; 4 bons numéros : 119 F ; 3 bons numéros : 13 F. Second tirage : 3,4,21,26,35,36, numéro complémentaire 46 ; rapport pour 6 bons numéros : 56 116 690 F ; 5 bons numéros, plus le complémentaire : 190 480 F ; 5 bons numéros : 12 415 F ; 4 bons numéros : 220 F ; 3 bons numéros : 18 F.

■ **GASTRONOMIE : le Bocuse d'or pour un Suédois.** – Lors du huitième Salon des métiers de bouche, à Lyon, le titre de meilleur chef cuisinier du monde a été attribué, le mercredi 29 janvier, au Suédois Mathias Dahlgren, à l'issue de deux jours de compétition culinaire réunissant les finalistes de vingt-deux pays. Ce prix, remis par le chef lyonnais Paul Bocuse, est d'un montant de 15 000 dollars (75 000 F environ). Le Bocuse d'argent a été attribué à Roland Debuyst (Belgique) et le Bocuse de bronze à Odd Ivas Solvold (Norvège). L'emblème du concours est une sculpture de César.

■ **INTERNET : America Online (AOL), le plus gros service en ligne mondial,** a accepté des modalités de remboursement systématique de ses abonnés frustrés par l'encombrement du réseau (*Le Monde* daté 26-27 janvier), afin d'éviter une action en justice dans 37 Etats américains. – *(AFP.)*

■ **TOURISME. Le pays le plus visité dans le monde en 1996** a été la France (61,5 millions de touristes) qui devance les Etats-Unis (44,8 millions), a indiqué mardi l'Organisation mondiale du tourisme. En termes de recettes, les Etats-Unis l'emportent avec 64,4 milliards de dollars, la France venant en troisième position (28,2 milliards de dollars), derrière l'Espagne (28,4 milliards de dollars).

RÉTROSPECTIVE Le 20e anniversaire du Centre Pompidou coïncide avec le cinquantenaire admis de la création du Musée national d'art moderne. C'est l'occasion de porter *un nouveau regard sur les collections* permanentes du musée, auquel on a souvent reproché d'oublier la création en France. ● PROPOSANT des œuvres qui parfois n'ont jamais été *inscrites dans* le parcours du musée, jouant de rapprochements insolites, l'accrochage de « Made in France » s'étend sur les troisième et quatrième étages du musée, cela jusqu'à la *fermeture, fin septembre*. La photographie y est traitée à part, en sous-sol. ● AUTRE CADEAU d'anniversaire : la réouverture, sur la Piazza du Centre, de *l'atelier Brancusi, repensé, dans* une nouvelle enveloppe dessinée par Renzo Piano. Celui-ci en a fait un petit musée, dont nul désormais ne devrait ignorer les *richesses, contrairement* à la reconstitution antérieure.

Le Musée national d'art moderne présente cinquante ans de création en France

Comment écrire aujourd'hui l'histoire de l'art dans l'Hexagone depuis 1947 ? L'institution du plateau Beaubourg le tente en puisant dans ses collections. Si imparfaite qu'elle soit, la sélection démontre la vivacité des artistes d'aujourd'hui

MADE IN FRANCE : 1947-1997, CINQUANTE ANS DE CRÉATION EN FRANCE. Musée national d'art moderne, Centre Georges-*Pompidou*, Paris-4e. Me Rambuteau. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Tél. : 01-44-78-12-33. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Etrange institution que le Musée national d'art moderne. Pendant des années, il explore l'histoire des avant-gardes et des relations artistiques internationales, et rend *hommage à des capitales et des artistes* étrangers – New York, Vienne, Pollock, De Kooning, Fontana, Bacon. Et se montre plutôt parcimonieux dans l'étude et la défense de l'art français vivant. Soudain, *quelques mois avant* la fermeture provisoire de ses salles, il se décide enfin, il tente la grande aventure : écrire une histoire de l'art en France de 1945 à nos jours, en puisant dans l'immensité et la diversité de ses collections.

Aventure dangereuse, risques prévisibles. Celui de la distribution des prix : le musée, selon la place qu'il lui consent, certifie l'importance d'un artiste – pouvoir exorbitant, occasion d'erreurs et de rancœurs. Celui du cours magistral : il est tentant de composer un parcours où les œuvres se suivent de façon apparemment logique, quitte à exclure irréguliers et solitaires. Celui de la cérémonie patriotique, qui affirmerait avec pompe que l'art français, grand, beau, supporte toutes les comparaisons.



CENTRE GEORGES-POMPIDOU

« Composition murale » (1965-1967), par Serge Poliakoff.

« Made in France » a su éviter les deux derniers dangers. Nationalisme ? Il s'agit d'art en France, pas d'art *français* ; de l'Espagnol Picasso, de l'Allemand Ernst, du Suisse Giacometti, du Chilien Matta, de l'Américain Bishop. Evidemment, direz-vous. Mais ces artistes n'étaient pas français « de souche », comme *disent* certains aujourd'hui. *De telles distinctions* n'ont pas cours ici – c'est rassurant. Dogmatisme ? L'exposition se veut légère, presque ludique. Elle ressemble à une réussite. A mesure que les cartes sont retournées, une combinaison se construit. Ce n'est pas la seule possible, ni même nécessairement la meilleure. On pourrait recommencer, *dans un autre ordre*. Les cartes, ce sont les œuvres exécutées en France de 1945 à nos jours que possède le MNAM, achats, donations et dations réunies. Le tapis, ce sont les troisième et *quatrième étages du Centre. Le joueur, c'est Germain Viatte.*

Le directeur du musée connaît les ressources de ses réserves – il a accompli, voilà vingt ans, le premier accrochage du musée au Centre Pompidou.

SYNCOPES INATTENDUES

Deux principes l'ont guidé : le refus de l'ordre chronologique et *le refus de tout parti pris trop* tranché. L'entrée tient lieu d'avertissement : elle réunit un maître d'autrefois – Matisse, mort en 1954 –, l'un de ses héritiers d'aujourd'hui – Claude Viallat, ancien *de Support/Surface* – et Daniel Buren dans le rôle du conceptuel. Un raccourci parfait. Autres exemples de syncopes inattendues : Combas *dans la salle des derniers Picasso*, Garouste face à Fautrier, un Rouault parmi les Joan Mitchell, des Poliakoff voisinant avec des Rouan.

Exercice déconcertant : le visiteur novice risque de se perdre *dans ce labyrinthe*. Exercice instructif : il invite à des comparaisons qui peuvent se révéler assassines. Il suggère de considérer autrement des œuvres familières. Placer les Soulages entre le cinétisme *de Soto* et le *géométrisme* de Gorin et Morellet, c'est attirer le peintre très loin de toute idée d'expressionnisme et de gestualité, du côté d'un art aux constructions mathématiquement calculées.

Réunir les clichés de graffitis de Brassaï, des Dubuffet, des Michaux, des Artaud et un Annette Messager, c'est démontrer la connivence qui lie ces œuvres, au-delà *des techniques et des générations*. Juxtaposer les autoportraits de Bonnard et de Music, c'est donner à voir que Bonnard peut atteindre au tragique et Music à une grâce fantomatique.

Ces déplacements et affrontements incitent aux détours, aux retours, à renoncer aux idées reçues. « Made in France » ne prétend pas écrire, de façon définitive, l'histoire du dernier demi-siècle, mais *démontrer* l'urgence de la *tâche et* ses difficultés. Il se peut que Germain Viatte ait raison de défendre Manessier et Atlan, Arikha et Szafran. Il se peut qu'il ait tort. Il pose ces questions, et vingt autres qui *ne l'avaient plus été depuis longtemps*.

ELLIPSES ET OUBLIS

Il a évidemment raison quand il rend hommage largement, grâce à des œuvres de premier ordre, à Joan Mitchell, à Bernard Réquichot, à Martial Raysse ; quand il célèbre Wols, Bram Van Velde et Fernand Léger – auquel le Centre consacrera une rétrospective cet été. Mais il ne se défend pas contre la *tentation* de *privilégier* le *déjà-historique* aux dépens de l'encore-proche. L'après-guerre et les décennies 50 et 60 bénéficient de ses soins érudits. Rien ne manque, ni le réalisme socialiste, ni l'abstraction lyrique, ni les derniers moments du surréalisme, ni la figuration critique.

Pour les vingt-cinq années suivantes, l'accrochage s'autorise des ellipses, des allusions rapides, des oublis. Le groupe Support/Surface n'est guère à *l'honneur*, hors Viallat.

La photographie au sous-sol

« Made in France » ne laisse aux photographes qu'une place modeste, très modeste, trop modeste. Brassaï n'y figure que *pour ses clichés de graffitis*, Cartier-Bresson, Drahos, Faucon, Molinier : la liste est brève. Doisneau, *Boubat*, René-Jacques, Depardon, Plossu, Ristelhueber, par exemple ? Tous absents. *Il n'aurait pas été mauvais* cependant de proposer au visiteur tirages et tableaux ensemble, ne serait-ce que pour répéter que la photographie n'est pas une pratique de second ordre, inavouable peut-être. *Afin de se justifier*, Germain Viatte rappelle que l'exposition « La photographie contemporaine en France : dix ans d'acquisition », faite aux deux tiers des achats du Fonds national d'art contemporain, se tient actuellement au « niveau S – 1 ». La peinture aux étages nobles, la photographie au sous-sol : le symbole est fâcheux.

Pincemin ? Dezeuze ? Bioulés ? Cane ? Des inconnus, ou guère mieux. A l'inverse, le groupe BMPT a été jugé digne d'une présentation flatteuse, sans que l'on sache ce qui justifie *ce déséquilibre en forme de sanction*. Le côté « distribution des prix » s'accentue à mesure que les œuvres sont plus récentes, les artistes plus fragiles, les modes plus fortes. On essaiera de se consoler ; si imparfaite et partiale *soit-elle*, la *sélection* démontre qu'il y a, en France, aujourd'hui, nombre d'artistes intéressants. Quand prolifèrent les discours sur la décadence et que le marché de l'art survit, ce rappel n'est pas inutile.

Philippe Dagen

Pour son vingtième anniversaire, le Centre Georges-Pompidou offre des habits neufs à l'atelier de Brancusi

À LA VEILLE de sa mort, en 1957, Constantin Brancusi léguait à l'Etat français la totalité du contenu de son atelier : 137 sculptures, 87 socles, 41 dessins, 2 peintures et plus de 1 600 plaques photographiques de verre et tirages originaux de la main de l'artiste, une bibliothèque, des disques... Cet héritage, que l'on doit à l'attention que le directeur du Musée national d'art moderne d'alors, Jean Cassou, portait au sculpteur, était magnifique. Mais bien embarrassant pour les muséologues et les muséographes. Le legs était en effet assorti d'une condition : *« A la charge de l'Etat français de reconstituer, de préférence dans le Musée national d'art moderne, un atelier contenant mes œuvres, ébauches, établi, outils, meubles. »* Garder cette mémoire d'un atelier se justifiait chez Brancusi plus que dans bien d'autres cas, dans la mesure où celui-ci avait fait de ses *ateliers de l'impasse Ronsin*, dans le XVe arrondissement parisien, plus qu'un lieu de travail et de vie : une œuvre en soi, évolutive dans le temps, l'espace et la lumière.

Le plus simple eût été de maintenir *l'atelier dans l'impasse Ronsin*. Mais Brancusi n'en était que locataire, et son propriétaire, l'Assistance publique, voulait depuis longtemps l'en déloger pour agrandir l'hôpital Necker. Et puis maintenir loin du musée cette œuvre essentielle de la sculpture du XXe siècle, n'était-ce pas la vouer aux oubliettes de l'histoire de l'art ?

L'atelier fut donc reconstitué *dans les sous-sols du palais de Tokyo*, en 1962. Approximativement : il n'avait ni la bonne hauteur, ni les bonnes proportions, ni l'éclairage naturel. Mais cette présentation avait de l'esprit et de l'âme. Lors du déménagement des collections pour Beaubourg, le vaisseau de *Piano et Rodgers ne put digérer* l'atelier, ne fût-ce qu'en raison de la hauteur sous plafond, là encore insuffisante. On opta pour la construction sur la Piazza, au nord, d'un petit bâtiment. Il ressemblait à une *baraque de chantier*, et surtout pas à l'atelier, ou plutôt aux ateliers que Brancusi avait investis l'un après l'autre et reliés. Mais la reconstitution était opérante. On pouvait presque y attendre l'arrivée du maître des lieux, s'y asseoir sur quelque banc taillé par lui, quelque socle en souffrance, quelque poutre encore non dégrossie.



« MINUSCULE, MAIS COMPLEXE »

Cette deuxième reconstitution était beaucoup plus conforme à la disposition fixée par des photographies à la mort de l'artiste, et aussi *dans la mémoire des légataires* de Brancusi, les artistes roumains Natalia Dumitresco et Alexandre Istrati, qui pendant huit ans avaient vécu dans un atelier voisin et s'étaient occupés de lui.

Las ! l'atelier *s'est révélé* mal accroché au vaisseau. La plupart des visiteurs du Centre Pompidou n'y sont jamais entrés. Il prenait l'eau, ses murs servaient d'urinoir. L'accès au public en a été limité, puis interdit, de forts orages ayant, en 1990, provoqué des dégâts.

Dominique Bozo, alors directeur du Centre, arrêta, avec Renzo Piano, un *principe* de reconstruction selon lequel on circulerait autour de l'atelier, sans pouvoir y entrer. Dommage, mais sans doute inévitable, comme le sont vitres et écrans en tout genre dès que l'on veut présenter des œuvres en termes non confidentiels.

Le résultat est là pour les vingt ans du Centre, fruit d'*« un projet minuscule, mais extrêmement complexe »*, comme le remarque Renzo Piano. L'architecte en a fait un petit musée autonome, bien assis au nord de la Piazza et participant de la mise en ordre des abords du Centre. Facile d'accès, correctement balisé, il a une capacité d'accueil importante : le couloir *de circulation autour* de l'atelier proprement dit est large.



D.R.

La troisième reconstitution de l'atelier du sculpteur.

L'intérieur apparaît comme un savant compromis entre les exigences de fidélité au lieu d'origine et la nécessaire lisibilité, sans angles *morts*, d'un *contenu que* l'on contourne. D'où la nécessité de décaler des socles et, par exemple, d'échancrer l'ouverture entre l'atelier 1 et l'atelier 2. A cela près, tout est là comme avant : les *arrangements des sculptures et* des socles, les peintures monochromes servant de toile de fond, l'oiseau dans l'espace tout contre le rideau noir qui pend de la mezzanine dans l'atelier 3, les objets *utilitaires fabriqués par Brancusi*, du poêle à la lampe en passant par le chaudron de la cheminée et le moulin à café.

Tout cela en évitant encore, et c'est bien, l'approche ethnologique censée conserver la mémoire du lieu et de l'homme qui y vivait. Mais, en évitant l'image de Brancusi en artisan des Carpates, a-t-on échappé à sa présentation en styliste chic des années 30 ?

FROIDEUR DE VITRINE

Sans jouer les puristes, on peut se demander quel Brancusi s'impose à l'esprit dans ce conditionnement où règnent ordre et beauté, luxe et *calme* ? Où est donc passée la volupté dans cette froideur de vitrine de luxe ? Fallait-il autant d'ouvertures, tant de transparence incompatible avec l'intimité de l'œuvre ? *La percée du hall* vers l'extérieur, qui confirme l'idée de musée et fait complètement oublier celle d'atelier, est en trop. Le vitrage prend en reflets l'architecture du Centre et la rue. Cet apport excessif a sur la perception de l'œuvre du sculpteur des conséquences que Renzo Piano n'a pas forcément mesurées.

Dans cette troisième reconstitution, l'atelier Brancusi a perdu toute accroche à la réalité de la vie et même de l'œuvre. C'est plutôt l'illusion de l'atelier que l'atelier *lui-même* qui est donnée à voir, au point que pour un peu on douterait de l'authenticité des sculptures exposées.

Geneviève Breerette



En 1903, les Lumière inventent la photographie en couleurs

Le Centre de la Vieille-Charité, à Marseille, présente cinquante-six autochromes, pour beaucoup inédits, pris entre 1907 et 1935. Une exposition raconte ce procédé qui a été un succès industriel

Inventeurs du Cinématographe en 1895, Louis et Auguste Lumière ont également mis au point, en 1903, le premier procédé de photographie en couleurs. A partir de 1907 et pendant vingt-cinq ans, l'autochrome des deux frères devait connaître un succès industriel qui lui donna un monopole quasi mondial jusqu'à ce qu'un système reproductible en série ne le détrône. Leur invention ressemble un peu à la diapositive moderne : sombre, elle laisse éclater toutes les nuances de la gamme chromatique dès qu'une source lumineuse l'éclaire. Le Centre de la Vieille-Charité expose cinquante-six plaques originales, dont de nombreuses inédites, issues des collections de la Société française de photographie (SFP), en un accrochage qui se veut d'abord une explication du procédé, mais emporte aussi l'adhésion par la beauté des pièces exposées.

LA COULEUR SENSIBLE, Centre de la Vieille-Charité, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-14-58-80. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 16 février. Catalogue, éd. Musées de Marseille, 64 p., 100 F.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les frères Louis et Auguste Lumière ont inventé le cinéma. Une exposition délicieuse et enjouée, présentée à la Vieille-Charité de Marseille, vient rappeler que le tandem génial a également mis au point, en 1903, le premier procédé de photographie en couleurs : l'autochrome. Il s'agit d'une petite plaque de verre de 9 cm sur 12 cm, sombre et inerte quand on la tient dans la main, mais qui, au contact de la lumière, un peu comme une diapositive, s'anime et restitue comme par miracle toutes les nuances de la gamme chromatique. Du blanc étincelant au rouge flamboyant, du bleu azur au vert pré. Elle a été commercialisée à partir de 1907 et sa fiabilité a permis au procédé de connaître *« un succès industriel qui se traduisit par vingt-cinq ans de quasi-monopole mondial du marché de la photographie en couleurs »*.

L'autochrome ne fut pas seulement une affaire commerciale. Jacques-Henri Lartigue ou Heinrich Kühn s'y sont plongés avec bonheur, et le Musée Albert-Kahn de Boulogne-Billancourt regorge de ces plaques sensibles, utilisées par des reporters avec pour mission de constituer les *« archives de la planète »*.

L'exposition de Marseille n'ambitionne pas d'embrasser toute l'aventure de l'autochromie. Ni d'en cerner les grands maîtres ni de rassembler les plus belles images. Elle présente cinquante-six plaques originales, pour beaucoup inédites, issues des collections de la Société française de photographie (SFP) et qui courent de 1907 à 1935. L'accrochage se veut d'abord une explication du procédé, portée par un catalogue soigné.

SYNTHÈSE ADDITIVE

Accueilli par un *Arc-en-ciel* saisi en pleine campagne par Antonin Personnaz – délicat clin d'œil au procédé –, le visiteur découvre dans une première salle les expériences et utopies de scientifiques qui, au dix-neuvième siècle, ont essayé de restituer les couleurs. Jusqu'à la fameuse découverte des Lumière dite de la synthèse additive : déposer entre la plaque de verre et l'émulsion au gélatino-bromure d'argent une fine couche composée de grains de fécule de pomme de terre teintés en trois couleurs – violet, vert et rouge orangé. *« C'est une ironie de l'histoire que de voir dans la solution des frères Lumière intervenir la pomme de terre*, écrit Michel Poivert, président de la SFP. *La science, pour passer du laboratoire à l'usine, fit ce détour singulier par les champs et les nourritures terrestres, répondant ainsi aux besoins du plus grand nombre. »*

Après le procédé, les œuvres ? Pas encore. Il faut d'abord emprunter un couloir de chaque côté duquel ont été encastrés des retirages agrandis et spectaculaires afin que le visiteur puisse se familiariser avec les images, les couleurs, la transparence du procédé et les cinq auteurs retenus. On ne trouve pas de célébrités mais d'honnêtes praticiens dont on retiendra surtout Léon Gimpel et Antonin Personnaz. Ces retirages sont ternes. Leur présence est en fait subtile et pédagogique, car les formats se réduisent progressivement – tout comme l'éclairage de l'exposition – et mènent « en douceur » aux originaux, petits objets plongés dans une pénombre commandée par la fragilité des plaques. La comparaison est saisissante : la lumière fait vivre les originaux, fait jaillir toute l'énergie chromatique, crée la profondeur, avec des plans qui se détachent et s'organisent par taches subtiles, scintillantes ou sourdes.

En hommage à Marseille, les premières images sont consacrées au Vieux Port, aux calanques, à Martigues, jusqu'au Casino de Nice flottant sur la baie des Anges. Ces photographies sont les plus intéressantes et viennent rappeler, même si ce n'est pas le but de l'exposition, combien cette Côte d'Azur a subi d'outrages. La suite s'organise en thèmes – neiges et glaciers, sous-bois, intérieurs, paysages... On peut juger la déclinaison désuette, laborieuse, académique. Il faut y voir autant d'expérimentations qui viennent vérifier que l'autochrome peut « répondre » à toutes les situations, toutes les saisons, tous les sujets. Qu'un sérac peut être restitué dans ses nuances blanche, bleue et grise.

Il est clair que les pratiquants de l'autochrome sont restés hermétiques à la révolution moderniste qu'a connue la photographie durant l'entre-deux guerres. Antonin Personnaz a fixé d'autres préoccupations : *« Tournons nos regards vers les maîtres paysagistes, les Monet, le divin Corot (...), et nous ferons ainsi œuvre d'art. »* C'est du côté des peintres qu'il faut chercher les références. Les vues de meules font penser à Monet, les bords de l'Oise à Sisley, les cheminées d'usine à Seurat, les paysages et intérieurs à nombre de tableaux impressionnistes ou postimpressionnistes.

Mais l'enjeu commercial ne quitte jamais cette exposition au carrefour de l'art et de la science et qui, en fin de parcours, explique en ces termes la chute de l'autochrome : « Malgré les désirs des frères Lumière de mettre au point un procédé permettant la copie des plaques originales sur papier, aucun système de tirage réellement performant ne permit d'obtenir des épreuves stables. A l'instar du daguerréotype, l'autochrome demeure un procédé à image unique, non reproductible. »

Michel Guerrin

Les enfers de notre aujourd'hui sous le soleil noir de Copi

L'HOMOSEXUEL OU LA DIFFICULTÉ DE S'EXPRIMER, de Copi. Mise en scène de Philippe Adrien. Avec Margot Abascal, Christophe Reymond, Benoît Strebler, Dominique Boissel, Jean-Daniel Magnin. THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château de Vincennes. Tél. : 01-43-28-36-36. Du mardi au samedi 20 heures, dimanche 16 h 30. 110 F. Jusqu'au 23 février.

L'Homosexuel : l'un des pics les plus élevés de l'histoire du théâtre. Lapidaire, glacé, et aveuglant comme tout rebond de soleil sur la glace. L'un des deux chefs-d'œuvre absolus de Copi avec *Une visite inopportune*, la pièce par laquelle, quelques semaines avant sa fin en 1987, il avait mis en scène sa mort, à l'hôpital, service des sidéens. *L'Homosexuel*, pièce écrite seize ans plus tôt, est une prophétie, mais elle est surtout le rayon de feu, le rayon cosmique qui frappe les survivances de la torture, des martyres.

Enfants violés, prostitués, enfants des carrières, des usines, et les détenues et les détenus des cachots de force, spectres des camps, des couloirs de la mort. Humiliés et offensés qu'invoquait Dostoïevski, mais Copi est plus immédiat et les lames de son théâtre tranchent d'un coup net dans la vie. Ombres blanches, dures, ni hommes ni femmes, transexuels opérés des cliniques de Casablanca, répliques maquillées de mères et d'enfants, extravagantes, et les « répliques » des prises de becs, aussi, dialogues bruts, à ras de décharges, abjects. Et, comme une sentinelle en armes qui débusque dans le noir tout cela, la délicatesse de Copi, sa vigilance, son courage, le sourire de son regard de jais, sa douceur. *L'Homosexuel ou la difficulté de s'exprimer*, une œuvre immense.

Mise en scène sans réserve de Philippe Adrien, tout en coups droits, en cruautés prises sur le fait, un théâtre au-delà des limites, inadmissible, mais dont les arêtes vives sont poncées par une main experte et « imaginante ». Décor de Gérard Didier, d'une réalité condensée, sincère, un réduit de bois, isba de cauchemar (Copi a situé sa pièce en Sibérie, c'est comme un point piqué à l'aveugle sur la carte). Les acteurs, Margot Abascal (l'enfant), Christophe Reymond et Benoît Strebler (la fausse mère et la fausse enseignante), Dominique Boissel et Jean-Daniel Magnin (des officiers pas blancs comme neige), ne font vraiment qu'un seul élan de conscience, qu'un seul mirage explosant-fixe, qu'un seul cri du sang, avec la parole de Copi, avec les coups sourds de son cœur qui avait, pour tant de victimes et de condamnés, tant battu.

Michel Cournot

Josiane Balasko à la rencontre de détenus au long cours

MURET
de notre envoyée spéciale

Pull gris à col roulé, pantalon de satin noir et baskets orange, la comédienne Josiane Balasko a franchi, lundi 27 janvier, les grilles du centre de détention de Muret, dans la banlieue de Toulouse. L'actrice des Bronzés, la réalisatrice de Gazon maudit est venue présenter ses films, à l'occasion des cinquièmes Rencontres cinématographiques de Muret organisées par la cinémathèque de Toulouse. Quelque cent cinquante détenus, parmi les six cents qui purgent ici de longues peines, ont vu le matin Les hommes préfèrent les grosses et l'après-midi Gazon maudit.

« Aimeriez-vous jouer un rôle historique comme Madonna dans Evita *? »*, demande un jeune détenu à l'issue de la projection. *« Oui, Jeanne d'Arc : il n'y a pas de raison qu'elle soit monopolisée par Le Pen »*, répond du tac au tac la cinéaste. Un autre veut savoir si le *« pétard »* qu'elle roule dans *Gazon maudit* est *« un vrai »*. *« Au cinéma, le vin ou les pétards ne sont jamais vrais car on refait sept ou huit fois la même scène. »* L'explication technique ne suffit pas. *« Etes-vous pour la dépénalisation des drogues douces ? »*, insiste-t-il. Elle répond : *« La France est un pays qui permet la prescription massive d'antidépresseurs mais interdit le haschisch. »* Une dizaine de détenus préparent ici le DEUG audiovisuel de l'université Le Mirail de Toulouse. Ils veulent connaître le point de vue de leur invitée sur le cinéma américain ou sur la concurrence de la télévision. *« En France, aujourd'hui, la télé coproduit la plupart des films de cinéma. Grâce aux chaînes câblées, je vois plein d'œuvres que je n'aurais jamais vues autrement. Comme la vidéo, la télé prolonge la vie des longs-métrages. »* Et le mouvement des travailleurs intermittents du spectacle, en est-elle solidaire ? *« Non. Je suis une anar. Je pense que dès qu'un artiste reçoit de l'argent de l'Etat, il devient son valet. »*

« VOUS IMAGINEZ NOTRE VIE SEXUELLE ? »

Les scènes amoureuses de *Gazon maudit* entre Josiane Balasko et Victoria Abril sont jugées *« jolies »*. *« Ici, vous imaginez notre vie sexuelle ? On ne peut accueillir personne alors qu'à 200 kilomètres, en Espagne, ils ont des parloirs sexuels pour recevoir leur femme pendant quelques heures. Vous ne pourriez pas faire un film pour parler de ça ? »* Enfermés pour plusieurs années, voire à perpétuité, les détenus profitent de la présence de visiteurs pour dénoncer leurs souffrances. *« La prison n'est qu'une usine à fabriquer des SDF*, affirme un détenu, *car le casier judiciaire est une entrave psychique et sociale à la réinsertion. On doit purger sa peine, mais lorsqu'elle est terminée, on reste marqué toute sa vie. On est privé de nos droits civiques, on ne peut intégrer la fonction publique. Pour que les femmes obtiennent le droit de vote, la République a su s'adapter en 1946. Pourquoi n'en ferait-elle autant pour supprimer ce casier judiciaire ? »*

Au tour de Josiane Balasko de poser des questions. Comment supporte-t-on la durée des peines ?, interroge-t-elle. Un récidiviste avoue : *« On ressasse des souvenirs pour tromper toutes ces heures vides. Les souffrances morales et psychiques vont croissant au fil du temps. La personnalité finit par se modifier. On devient de plus en plus amorphe. »* Sous les applaudissements, il ajoute : *« Mais le plus dur est à venir. Je suis déjà sorti une fois. Ce moment d'après la prison est le plus terrible. »* Josiane Balasko se dit frappée par l'ouverture d'esprit des prisonniers face à ses films. *« Ils n'ont pas d'a priori, ils sont simplement contents d'avoir passé un bon moment. En les écoutant, je me suis demandée comment je me comporterais si j'étais enfermée derrière les barreaux. »* Elle se promet de raconter cette journée à ses enfants.

Catherine Bédarida

Le chanteur David McNeil enregistre son nouveau disque sur scène

OLYMPIA, le 27 janvier.

C'était en 1991. *Seul dans ton coin* (Virgin) marquait le retour au disque, après dix ans d'absence, de l'auteur-compositeur-interprète David McNeil. Déçu par les ex-radios libres négligeant leurs promesses après la légalisation, n'attendant rien des maisons de disques, David McNeil avait renoncé à son rôle de chanteur. S'il ne voulait pas se voir balayé et continuer le métier qu'il aimait, il lui fallait *« écrire pour des gens ayant une large audience »*. Or les artistes qui lui plaisaient pour la plupart écrivaient leurs textes eux-mêmes.

Montand, excité par l'idée de refaire un disque, avait croisé sa route. Au début des années 70, Pierre Barouh, créateur du label Saravah, lui avait chanté *Hollywood*, un titre écrit par David McNeil en 1972. Emballé, Montand le met, en 1981, dans *Montand d'hier et d'aujourd'hui* et, en 1984, enregistre même tout un album avec des chansons du protégé de Pierre Barouh. Une aubaine et la carte de visite rêvée pour permettre à McNeil d'avoir enfin la faveur des médias grand public. Mais Montand, en pleine période de militantisme, refuse toute promotion, ne voulant surtout pas qu'on pense qu'il fait de la politique pour vendre des disques. L'album fait des scores bien trop timides pour que l'auteur des chansons qu'il contient y trouve quelque oxygène.

Et *Melissa* est arrivée. Une chansonnette toute simple écrite pour Julien Clerc et à laquelle personne ne croyait. Elle fait un tabac... et sur les registres de l'état civil l'on n'aura jamais autant déclaré de naissances sous ce prénom que l'année suivant la sortie du disque. Il était temps. David McNeil, mal dans sa peau d'artiste incompris, s'apprêtait à claquer la porte. Il serait allé ouvrir un hôtel à Zanzibar ou refaire des courts-métrages, comme avant 1968. Peut-être aurait-il écrit un scénario à partir de ses livres.

VINGT-CINQ ANS DE CARRIÈRE

Grâce à *Melissa*, ses liens avec la chanson ne risquent plus de s'effilocher. Il continue d'écrire pour les gens qu'il apprécie : Dutronc, Charlebois, Julien Clerc, Alain Souchon que l'on retrouve à ses côtés sur le titre phare de *Seul dans ton coin*, qui sera, tout comme *Funky Bunky* en 1977, récompensé par l'Académie Charles Cros. Un encouragement suffisant pour le pousser à enregistrer un nouvel album. Aucune chanson nouvelle ne dort, pour l'instant, dans ses tiroirs, il fera donc un disque avec des anciennes, mais enregistré en public. A l'Olympia, parce que sa démolition approche et qu'il n'y a encore jamais chanté. Il fouille dans son répertoire, choisissant quelques-uns des titres les plus représentatifs de ses vingt-cinq ans de carrière et propose à Souchon de venir refaire le duo de *Seul dans ton coin*. Sur cette idée les envies s'enchaînent. Pourquoi ne pas inviter d'autres compagnons, quelques-uns de ceux pour qui il a écrit des chansons, ou des copains tout simplement ? Souchon, Charlebois, Le Forestier, Renaud, Julien Clerc et Laurent Voulzy se sont associés à cette aventure d'un soir. L'album devrait paraître au printemps.

Patrick Labesse

Les réactions de soutien au directeur-fondateur du TNDI de Châteauvallon

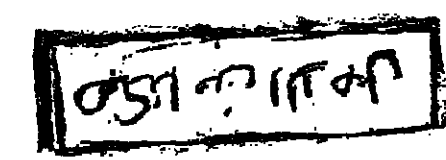
DE NOMBREUSES réactions de soutien à Gérard Paquet, directeur-fondateur du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI), ont suivi la mise à pied de celui-ci par Henri Nespoulous, administrateur provisoire du centre culturel. Ainsi, les Centres chorégraphiques nationaux demandent *« qu'il soit clairement donné une explication sur la position du gouvernement, qu'à titre conservatoire soient suspendues les procédures en cours et que soit envisagé le remplacement du préfet du Var au profit d'un nouveau représentant de l'Etat qui en toute impartialité examinera avec autant de minutie tatillonne les décisions juridiques de la municipalité de Toulon. »* Neuf groupes de hip-hop professionnels de la région Rhône-Alpes ont formé, à partir du Théâtre de la Renaissance à Lyon, le Comité de soutien au TNDI de Châteauvallon.

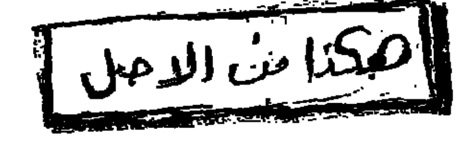
De son côté, le secrétariat national du PS chargé des affaires culturelles déclare : *« Toute autre solution ne pourra passer que pour la conséquence des agissements conjoints du maire Front national de Toulon et du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani »*. Une manifestation de soutien devrait avoir lieu le 9 février à Châteauvallon.

DÉPÊCHES

■ **PATRIMOINE : dix tapisseries** françaises de la fin du XIXe siècle, sorties presque indemnes de l'incendie qui a ravagé le Parlement de Bretagne en 1994, ont été détruites lors d'un incendie dans les établissements Bobin, samedi 25 janvier. Un grand nombre d'autres pièces de tapisseries du patrimoine culturel, en cours de traitement dans cet atelier de nettoyage et de restauration ont connu le même sort.

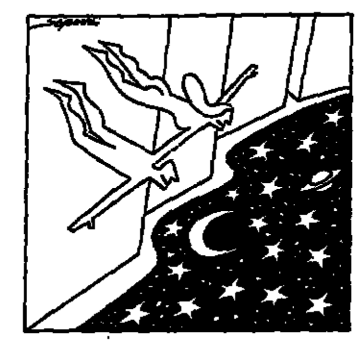
■ **THÉÂTRE : Ivan Nagel** est nommé responsable des activités théâtrales du Festival de Salzbourg. Il prendra ses fonctions début 1998. Il remplace Peter Stein. Né à Budapest en 1931, Ivan Nagel a acquis la nationalité allemande en 1958. Critique et directeur de théâtre, il a travaillé dans de nombreuses villes d'Allemagne, en particulier à Stuttgart et Hambourg, où il fut intendant du Schauspielhaus.





Le Quatuor détourne ses classiques

Cette formation à cordes assassine Mozart et quelques autres avec jubilation



LES MÉLOMANES compassés en concevront sans doute quelques sueurs froides et grincements de dents. Les autres se régaleront du spectacle offert par quatre frotteurs de cordes et égratigneurs de codes musicaux. Trois ans après son Molière du meilleur spectacle musical, le Quatuor est de retour, avec de nouvelles saynettes et tableaux propres à renouveler l'art de détourner la musique de chambre. Poussant l'archet, les membres du Quatuor ont aussi développé, chacun dans sa tessiture, un joli filet de voix. La mise en scène d'Alain Sachs joue de ces contrastes. A Jean-Claude Camors, les envolées lyriques et la perruque d'un maître de musique aux mœurs rien moins qu'adoucies. Le violon de Laurent Vercambre est saisi de transes celtiques, quand l'alto de Pierre Ganem préfère le swing et les déhanchements du rock'n'roll. Les grommellements de Laurent Cirade ne sont là que pour faire contrepoint au chant limpide de son violoncelle. Le mélange est détonant : Mozart ou Zoulou, même combat.

★ Théâtre du Palais-Royal, 38, rue de Montpensier, Paris 1er. Mo Bourse et Palais-Royal. Tél. : 01-42-97-59-81. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. De 70 F à 230 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sonia M'Barek
Originaire de Tunisie, elle aborde d'une voix remarquable le malouf tunisien, mais aussi d'autres répertoires classiques orientaux et des formes musicales plus contemporaines.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Fleshtones
Les Fleshtones n'en finissent plus de célébrer l'esthetique garage rock. Depuis plus de quinze ans, Peter Zaremba et sa bande composent les bandes-son frénétiques de series Z imaginaires et de fiesta vaudoue.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-53-79-00-11. De 50 F à 100 F.

Chassé-croisé d'artistes
Ces concerts où des jeunes artistes se rencontrent sont souvent l'occasion de belles découvertes ou de confirmations. Les quatre réunis à l'Unesco sont d'authentiques artistes.
Chopin : *Polonaise*. Bartok : *Danses romaines*. Schumann : *Pièces pour violoncelle et piano op. 102*. Ravel : *Pavane pour une infante défunte*. Kreisler : *Liebesleid*, *Liebesfreud*. Saint-Saëns : *Introduction et rondo capriccioso*. Liszt : *Funérailles*. Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67*. Gabriel Croitoru (violon), Jérôme Pernoo (violoncelle), Andreï Licaret, Frank Braley (piano).
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Mo Ségur, Cambronne. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-45-72-05-50. 125 F.

Michel Béroff, Jean-François Heisser (piano)
Le premier est une nature musicale inquiète, un sensible exarcerbé ; le second montre une impassibilité de façade. Le premier est vif ; le second olympien. Les entendre jouer à deux pianos est une aubaine.
Stravinsky : *Concerto pour deux pianos solos, Petrouchka*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 31. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 2 février au 26 mai. 50 F.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 31 janvier au 6 avril. 20 F.

Journées portes ouvertes
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. Vendredi de 12 heures à 22 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures. Du 31 janvier au 2 février. Entrée libre à tous les espaces du Centre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février. 25 F.

Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

Cecil Beaton
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mos Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 25 F.

Cité interdite, vie publique et privée des empereurs de Chine 1644-1911
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 40 F.

Marc Devade
Galerie B. Jordan-M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-77-19-61. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars.

La Différence
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Mo Sablons. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 23 F.

Double Vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

Face à l'histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Günther Förg
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mos Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 février.

Dominique Gauthier
Les Filles du calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.

Michel Journiac, Pierre Tilman
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.

Kenneth Anger's Icons
Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 01-42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février.

John Levee
Espace d'art Roquefeuil-Pallade, 9, rue Molière, Paris 1er. Mo Pyramides. Tél. : 01-42-60-40-54. De 14 heures à 19 h 30, du lundi au samedi. Fermé dimanche. Jusqu'au 21 février.

Magies
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 01-45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Rémy Marlot
Musée Zadkine, jardin, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Mo Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Ferme lundi. Jusqu'au 10 juin. 27 F.

Morris Louis, 1912-1962
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny-Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février. 40 F.

Daido Moriyama
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er février.

Marc Mulders
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 février.

Paris sous verre, la ville et ses reflets
Pavillon de l'Arsenal, 1er étage, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 01-42-76-33-97. De 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche de 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

Peter Schmersal
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.

Jean Tinguely
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 avril. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
– Bibliothèque nationale, petites et grandes galeries de Tolbiac, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Tél. : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.
– Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mos Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Reservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 45 F.

Felice Varini
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février.

Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 17 h 45 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 16 mars. 26 F et 45 F.

Patrick Vilaire, Huang Yong Ping
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

Jean-Luc Vilmouth
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 février.

Peter Weiss et Paris
Goethe-Institut, centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi, dimanche. Jusqu'au 14 mars. Entrée libre.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Plensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Christian Bouillé
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01-30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Corps mémorable
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars. 20 F.

Sylvain Delange, Jean-Claude Loubières
Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. Entrée libre.

Daniel Dezeuze
Maison populaire, espace Mira-Phalaina, 9 bis, rue Dombasle, 93 Montreuil. Tél. : 01-42-87-08-68. De 10 h 30 à 21 heures ; samedi de 10 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 3 mars. Entrée libre.

William Wegman
Théâtre de l'Agora, scène nationale, place de l'Agora, 91 Evry. Tél. : 01-60-91-65-79. De 11 heures à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMORES QUE MATAN
Film espagnol de Juan Manuel Chumilla, avec Carmen Maura, Juanjo Puigcorbe, Jean-Pierre Cassel, Lucina Gil, Rafael Alvarez (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

CARMIN PROFOND (**)
Film franco-mexicain-espagnol d'Arturo Ripstein, avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
Film américain de Joseph Strick, (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
Film français d'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
Film américain de Michael J. Fox, avec Trini Alvarado, Peter Dobson, John Astin, Jeffrey Combs, Dee Wallace Stone, Jake Busey (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60).

GHOST IN THE SHELL
Dessin animé japonais de Mamoru Oshii, (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JOURNAL D'UN VICE
Film italien de Marco Ferreri, avec Sabrina Ferilli, Valentino Macchi (1 h 28).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LOOKING FOR RICHARD
Film américain d'Al Pacino, avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
Film allemand de Wim Wenders, avec Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle (1 h 20).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
Film français de Claire Denis, avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
Film français de Marco Ferreri, avec Sabrina La Leggia, Doriana Bianchi, Eric Berger, Marc Berman, Dario Costa (1 h 27).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RELIC (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Penelope Ann Miller, Tom Sizemore, James Whitmore, Linda Hunt, Clayton Rohner, Chi Muoi Lo (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

ZINA
Film franco-britannique de Ken McMullen, avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson, Micha Bergese (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

EXCLUSIVITÉS

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosseliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Gulo Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 9).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
avec Nathalie Richard, Antoine Chappey, Elie Tazartes, Alexis Batoussov, Raymond Martin.
Français (52 min).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

EN ROUTE VERS MANHATTAN
de Greg Mottola,
avec Hope Davis, Stanley Tucci, Parker Posey, Liev Schreiber, Anne Meara, Pat McNamara.
Américain (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation . 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

I. D. (*)
de Philip Davis,
avec Reece Dinsdale, Richard Graham, Perry Fenwick, Philip Glenister, Warren Clarke, Claire Skinner.
Britannique (1 h 47).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

LAYLA MA RAISON
de Taieb Louhichi,
avec Tarik Akan, Safy Boutella, Anca Nicola, Fatma ben Saidane, Mouna Noureddine, A. al-Rachi.
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LOVE SERENADE
de Shirley Barrett,
avec Miranda Otto, Rebecca Frith, George Shevtsov, John Alansu, Jessica Napier.
Australien (1 h 41).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

POUR RIRE !
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LE SOLEIL DEVINT FROID
de Yim Ho,
avec Siquin Gowa, Tuo Zhong Hua, Ma Jing Wu, Wai Zhi, Shu Zhong, Li Hu..
Hongkong (1 h 39).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

ROMAINE
de Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte, Gérald Laroche, Jean-Luc Gaget.
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

AUTOPSIE D'UN MEURTRE
d'Otto Preminger,
avec James Stewart, Lee Remick, Ben Gazzara, Joseph N. Welch, Kathryn Grant, Arthur O'Connell.
Américain, 1959, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TÉLÉVISION Les résultats annoncés, mardi 28 janvier, par la direction de TF 1 confirment la baisse d'audience globale que connaît la chaîne privée depuis quatre ans. ● LA SUPRÉMATIE de la Une n'est cependant pas entamée, en raison de la faiblesse de la concurrence. Elle consolide même sa position de leader en matière d'investissements publicitaires. ● L'ÉROSION des chaînes généralistes, que les spécialistes observent dans toute l'Europe, a conduit TF 1 à se concentrer sur ses « cibles commerciales » et à participer à des bouquets de programmes numériques. ● PATRICK LE LAY, PDG de TF 1 et président de TPS, explique dans un entretien au *Monde* que 1997-1998 sera une année de compression des coûts pour la chaîne, qui a déjà décidé de ne pas acquérir les droits de retransmission des Jeux olympiques de Sydney, en 2000.

En dépit de la baisse de son audience, TF 1 reste sans concurrent

Pour pallier la désaffection des chaînes généralistes constatée dans toute l'Europe, la « Une » a choisi de viser des « cibles commerciales » et de participer à des bouquets de programmes numériques

C'EST un paradoxe. Année après année, l'audience de TF 1 baisse. Sa part d'audience auprès des quinze ans et plus est passée de 40,4 % en 1993 à 35,4 % en 1996. Pourtant, la « Une » reste largement dominante : l'an dernier, elle a accaparé 51,6 % des investissements publicitaires à la télévision. Sur un total de 22,3 milliards de francs investis sur le petit écran par les annonceurs, la part de TF 1 s'élève à 11,5 milliards de francs, indique Médiapolis.

Sa prééminence dans le paysage audiovisuel français ne préserve pas TF 1 des attaques. Mais, à en croire les analystes, les critiques ratent leur cible en méconnaissant *« les réalités d'une chaîne privée »* comme TF 1. Selon eux, *« TF 1 est une entreprise qui doit vendre une audience à un client, l'annonceur »*. C'est « *avec cette grille de lecture qu'il faut analyser les résultats de la chaîne* ». Un exemple : en 1996, TF 1 a attiré plus de la moitié (56 %, soit 5,8 milliards de francs) des investissements publicitaires consacrés à l'alimentation, l'entretien et la toilette-beauté. Trois secteurs pour lesquels les *« ménagères de moins de 50 ans »* sont recherchées par les annonceurs.

Un signe provoque cependant l'inquiétude de TF 1 : son audience auprès de ces fameuses *« ménagères »* a fondu dans les mêmes proportions que ses résultats globaux. En 1996, la « Une » n'a attiré que 37,7 % d'entre elles, contre 41,9 % en 1993. En quatre ans, TF 1 a abandonné 4,2 % de parts de marché (PDM) sur cette cible stratégique. Mais recul ne signifie pas pour autant danger pour TF 1 : en 1996, France 2 accusait un retard de 10 % de PDM auprès des quinze ans et plus. Sur la seule cible des *« ménagères de moins de cinquante ans »*, TF 1 enregistre une moyenne de 37,7 % de PDM sur une journée, quand France 2 n'est qu'à 21,6 %.

« TF 1 n'a pas actuellement de concurrent frontal », explique Patricia Guerry, directrice des études chez Médiapolis. Il faudra plus qu'un surcroît de professionnalisme chez France Télévision ou M 6 pour mettre à mal *« une mécanique aussi huilée »* que TF 1. *« M 6 n'en a pas les moyens, et France 2 n'a pas fait de choix très clairs*, ajoute-t-elle. *Or, pour mettre TF 1 en position délicate, il faut que France 2 passe à l'attaque. »* Ainsi, la série des « Maigret » ou l'émission de Jacques Martin, « Dimanche Martin », ne sont pas assez performantes auprès des ménagères de moins de cinquante ans.

Même privatisée, France 2 *« pourrait ne pas constituer un problème pour TF 1 »*. A cette occasion la chaîne du service public perdrait les 50 % de son budget issus de la redevance. De surcroît, son personnel est en sureffectif par rapport à celui de TF 1 et de M 6. Le groupe France Télévision serait un concurrent plus redoutable, mais le service public souffre trop des bouleversements à son sommet.

Pour les analystes, la *« stabilité des équipes dirigeantes est un des éléments du succès »* de la « Une » ou de M 6. Tandis qu'en dix ans le service public a épuisé plusieurs PDG, TF 1 et M 6 ont conservé la direction de leur début : le tandem Le Lay-Mougeotte pour l'une, Jean Drucker-Nicolas de Tavernost pour l'autre.

Il reste que le *« déclin de TF 1 s'inscrit dans une tendance européenne*, indique Patricia Guerry. *Les chaînes leaders sont à la baisse »* sur les grands marchés : en Allemagne, RTL, la télévision privée la plus rentable, ne captait en 1995 que 17,6 % d'audience. En Grande-Bretagne, ITV faisait exception avec 37,6 % d'audience, mais dans un paysage audiovisuel seulement occupé par quatre grands réseaux.

Conscient de cette baisse inexorable, TF 1 a réagi en deux temps. D'abord par la création des chaînes thématiques Eurosport et La Chaîne info (LCI). Ensuite, par sa participation à la création de Télévision par satellite (TPS). Le lancement du bouquet numérique a pour but de répondre au *« morcellement de l'audience »*. *« A l'avenir, avec le développement du satellite et du câble, les téléspectateurs seront moins nombreux sur les chaînes généralistes et y resteront moins longtemps »*, estime Patricia Guerry. Un mouvement déjà anticipé par TF 1.

G. D.

Fusion Canal Plus-NetHold : la Une déboutée

La suspension de la fusion Canal Plus-NetHold, demandée par TF 1, a été de nouveau rejetée, mercredi 29 janvier, par la cour d'appel de Paris. L'irrecevabilité du référé intenté par la Une en novembre (*Le Monde* du 14 novembre 1996) a été confirmée. TF 1 estime que la fusion Canal Plus-NetHold, grâce à laquelle la chaîne cryptée récupère plusieurs chaînes sportives, contrevient aux accords de non-concurrence conclus au sein d'Eurosport, contrôlée par TF 1 et Canal Plus.

Patrick Le Lay, PDG de TF 1, président de TPS

« 1997 sera une année de compression des coûts»

« 1996, mauvaise année pour la Une : l'audience est tombée à 35,4 % et le bénéfice a perdu 8,6 %...

– *Sur l'année 1996*, l'audience qui intéresse nos annonceurs, c'est-à-dire le public plutôt jeune et féminin, ne s'est pas situé à 35,4 % mais à environ 37,5 %. Il est vrai qu'aujourd'hui il y a plus de différence qu'avant, suivant les programmes, *entre l'audience tous publics et* l'audience commerciale. TF 1 n'est pas du tout en danger, au contraire. La chaîne occupe une position leader sur le marché, sans équivalent dans le monde, et aucune chaîne généraliste nouvelle concurrente ne peut être créée en France compte tenu des limites du marché.

» La concurrence au niveau de l'audience viendra des bouquets numériques diffusés par câble, satellite et un jour sur Internet. Bien entendu, cette concurrence enlèvera de l'audience aux chaînes généralistes, mais peu de recettes, car elle sera financée par l'abonnement, le paiement à la séance et très peu par la publicité. Il faut prendre conscience de l'objectif que doit atteindre quotidiennement TF 1 : tous les soirs nous devons plaire à près de 40 % des Français qui regardent la télévision, et chaque fois, avec une émission différente. C'est un travail gigantesque. Et pourtant, en dix ans, sur les mille meilleures audiences, nous avons remporté ce pari 900 fois.

– En 1997, TPS va continuer à peser sur la rentabilité de TF 1. Comment la chaîne va-t-elle réagir ?

– Nous avons dit que 1997 sera l'année de la création. Ce sera aussi l'année de la compression de nos coûts. Sur deux ans, nous avons pour objectif financier de ne pas augmenter nos charges : nous ne diffuserons pas les Jeux de Sydney. C'est trop cher et les compétitions n'auront pas lieu à des heures de grande écoute. Eurosport pourra les diffuser en harmonie avec France Télévision.


PATRICK LE LAY

– Cette rigueur va-t-elle affecter les développements de TPS ?

– TPS pourrait se développer à l'étranger, vraisemblablement en Espagne et en Italie, par exemple.

– L'arrivée des bouquets va-t-elle éroder la puissance de TF 1 ?

– Il est clair que TF 1 se devait d'être présente dans le numérique pour récupérer les points d'audience que les thématiques allaient grignoter aux généralistes et conserver globalement sa part de marché. TF 1 avait deux possibilités pour participer à un bouquet de programmes : faire équipe avec Canal Plus, ou créer un bouquet concurrent. Les conditions mises par Canal Plus n'étaient pas acceptables. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et France Télévision ont aussi essayé de négocier avec Canal Plus. Tous ont échoué. J'avais calculé le risque qu'il fallait prendre pour lancer un bouquet concurrent. Ce que demandait Canal Plus nous coûtait plus cher que de mettre en œuvre mon projet, et le rôle proposé à TF 1 était plus modeste.

– Hervé Bourges, président du CSA, a de nouveau demandé la présence des chaînes « nationales » dans tous les bouquets ?

– Hervé Bourges a toujours été contre TPS. Le CSA ne connaît pas le dossier du *must carry*, l'obligation de transport de chaînes. Ce n'est pas l'obligation pour une chaîne de donner son programme à un opérateur. Au contraire, il oblige un opérateur, en situation de monopole, de reprendre une chaîne si elle le demande. Ce monopole n'existe pas pour un bouquet satellite. Le danger serait que le Parlement interdise au service public de participer à des bouquets numériques pour se contenter d'être de simples diffuseurs de programmes. Une telle décision désorganiserait l'économie de TPS et ouvrirait la voie au versement d'indemnités formidables.

– Votre offensive contre la fusion Canal Plus-NetHold a échoué. Allez-vous en rester là ?

– Même si elle estime qu'il n'entre pas dans ses pouvoirs de stopper la fusion, la cour d'appel nous donne raison sur deux points fondamentaux. D'abord en estimant que nous avions un intérêt légitime à agir à l'encontre de Canal Plus. Ensuite en affirmant que l'exploitation éventuelle des chaînes sportives de NetHold par Canal Plus *« méconnaîtrait les exigences de l'obligation de non-concurrence souscrite par Canal Plus à l'égard de TF 1 »*. Nous n'en demandions pas plus, car forts de ce jugement, nous allons pouvoir faire respecter nos droits. »

Propos recueillis par Guy Dutheil



Tout « Le Monde » sur Internet à partir du 31 janvier

DEPUIS plus d'un an, les internautes du monde entier peuvent consulter la « une » du *Monde*, chaque jour sur Internet, dès que le journal est distribué en kiosques à Paris. *A partir du vendredi* 31 janvier (donc avec nos éditions datées samedi 1er février), c'est l'ensemble du quotidien qui sera *désormais* disponible sur Internet, dès 17 heures, sur notre serveur, dont l'adresse est **http : //www. lemonde.fr/.**

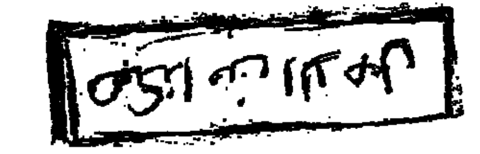
Ce « Monde sur Internet » comprend l'ensemble des pages (dans un format graphique) et l'ensemble des textes du quotidien (dans le format HTML, le plus répandu sur Internet, car adapté à la lecture sur écran). Les « cyberlecteurs » auront accès gratuitement aux textes de la « une » (y compris *l'analyse de première page*) aux textes introductifs de chaque séquence, et à l'intégralité des titres des articles du jour.

En revanche, l'accès aux articles eux-mêmes sera payant, au moyen du système de paiement électronique Globe Online. Toutefois, pendant le mois de février, l'accès à l'ensemble des articles sera gratuit. A partir de mars, le journal complet sur Internet coûtera 7 francs par jour (ou l'équivalent en devises étrangères).

Le serveur du *Monde* ouvre aussi de nouvelles rubriques consacrées aux livres (avec recherche bibliographique, et éventuellement commande et livraison à domicile), aux expositions, et donne toujours accès à l'ensemble des articles parus depuis un an dans les pages « Multimédia » de notre supplément « Télévision-Radio-Multimédia ».

■ **SERVICE : Radio France, TDF et la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône** ont annoncé, mercredi 29 janvier, la mise en place d'une information routière automatique. A partir du *1er février, sur les autoradios* RDS munis du système EON/TA, les émissions de Radio France ou l'écoute d'une cassette s'interrompront automatiquement pour signaler les difficultés de circulation sur ce réseau.

■ ***PUBLICITÉ* : *Denis Quénard* rejoint le groupe Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP)**, troisième groupe publicitaire français, en qualité de vice-président en charge du développement. Denis Quénard, directeur général à l'agence *CLM/BBDO*, revient *ainsi dans* l'entreprise qu'il avait quittée en 1995, après y avoir passé six ans. BDDP, qui s'est regroupé à l'automne avec le publicitaire britannique GGT (*Le Monde* du 21 septembre 1996), sera introduit en février à la Bourse de Londres.



A notre santé... *par Alain Rollat*

MON CHER Hippocrate, il se passe des choses étranges chez tes descendants, et tu ferais bien de redescendre de l'Olympe pour t'en préoccuper. Car, au train où vont ces choses, la pratique de ta chère médecine ne sera bientôt plus qu'une vulgaire affaire d'argent. Tes héritiers en sont très malheureux, du moins ceux qui s'honorent encore de soigner leurs contemporains en restant fidèles à tes nobles préceptes. Tu serais bien inspiré de venir leur remonter le moral avant qu'ils ne tombent tous malades de désespoir ou de honte.

Il y a urgence. Si tu en doutes, demande à ton copain Mercure de te transmettre sans délai une copie des six reportages diffusés, mercredi soir, sur France 3, dans le cadre du hors-série mensuel de « La marche du siècle ». Ce magazine ne contient que des images, il présente ainsi l'avantage d'éviter le baratin. C'est ce qu'on fait de mieux en matière de dossier éducatif sur les évolutions de notre société. Tu y découvriras comment, sous l'effet des mesures prises par nos gouvernants pour combler le fameux trou de la Sécu, notre tonneau des Danaïdes, les logiques économiques prévalent tellement sur les devoirs de la médecine que tes héritiers sont incités à faire de la rétention de soins alors que leur univers quotidien leur en réclame chaque jour davantage. Il en résulte les plus extrêmes paradoxes.

Si tu veux en avoir le cœur net, fais comme Ulysse à son retour à Ithaque : déguise-toi, va toi-même à la rencontre de ces confrères. Tu mesureras l'ampleur des dégâts en te félicitant ensuite que la télévision soit capable d'en dire plus, en une heure et demie d'images, que toutes les assemblées magistrales en des années de discussions incompréhensibles pour le commun des mortels.

Des mandarins te raconteront comment, dans les hôpitaux publics, les restrictions budgétaires obligent à différer certaines interventions chirurgicales et à envoyer *« les malades qui coûtent cher »* vers les cliniques privées. Il arrive ainsi que notre pays mette ses chirurgiens en chômage technique pendant qu'ailleurs on meurt de l'absence de chirurgiens...

Des médecins de campagne te diront comment l'obsession de remédier au déficit de la Sécu conduit l'administration à traquer les praticiens qui délivrent beaucoup d'ordonnances, même quand ceux-ci le font pour éviter, justement, l'hospitalisation de leurs patients. On ne compte plus les contrôles autoritaires, au risque de verser dans l'arbitraire au nom de la protection sociale à protéger...

Des médecins de ville t'exposeront comment la loi des banques se conjugue de nos jours avec celle des caisses d'assurance et de retraite pour mettre certains généralistes sur la paille. Il est arrivé – cela s'est passé à Troyes – qu'un praticien endetté et poursuivi par les huissiers soit interpellé par la police en pleine consultation. La médecine n'est plus qu'un pauvre métier déconsidéré. N'oublie donc pas, cher Hippocrate, de prendre en partant un peu d'aspirine.

Itinéraire d'un criminel sexuel

Sur Arte, « A la mémoire d'un monstre » retrace le parcours de Jürgen Bartsch, violeur et assassin d'enfants, à partir de ses entretiens avec un psychiatre. Un document saisissant

QUI SE SOUVIENT aujourd'hui de Jürgen Bartsch, jeune apprenti boucher de dix-neuf ans qui avait violé et assassiné quatre adolescents avant de les découper en morceaux ? En 1966, l'Allemagne découvre avec horreur l'existence de ce tueur d'enfants à peine plus âgé que ses victimes. Surnommé *« le monstre du siècle »*, Bartsch meurt en 1976, dix ans après son arrestation, victime d'une erreur d'anesthésie pendant l'opération de castration qu'il avait acceptée faute de s'être vu proposer une thérapie. Son décès fut à l'image de sa vie, brutal et violent.

Par cette ablation, le jeune homme désirait se délivrer de ce qu'il nommait l'*« instinct »* qui le possédait, le dépassait – et qu'on pourrait appeler pulsions sexuelles. Pendant sa détention, aidé d'un psychiatre, il s'est livré à un travail d'introspection. Ces *« séances » ont été enregistrées.* Ce sont ces bandes sonores, complétées de témoignages de proches ou de psychiatres, que l'Allemand Rolf Schübel a collectées en 1983 et qu'il livre dans un document saisissant, *A la mémoire d'un monstre*. En retraçant le parcours de Bartsch, Rolf Schübel pose la question de la responsabilité du crime : jusqu'où l'origine et le passé d'un homme peuvent-il expliquer ses actes ?



La vie de Jürgen Bartsch semble directement issue d'un cauchemar d'enfant. Abandonné à la naissance, il est adopté par un couple de bouchers qui ne sait quoi en faire : raclées et réprimandes s'enchaînent, et très vite la peur s'installe chez le jeune Jürgen. A l'école, il est le bouc émissaire, en permanence humilié. Il s'invente une personnalité vengeresse, dans le creux de l'oreiller, et fait l'expérience de la grande solitude, qu'il combattra toute sa vie en achetant la compagnie des autres.

ENTRE EFFROI ET PITIÉ

Il est envoyé en pension et vit le déracinement. L'enfermement, le silence, les amitiés proscrites et les tabous sexuels heurtent violemment l'imaginaire de l'adolescent.

Après une expérience particulièrement traumatisante, Jürgen fugue par deux fois, pour être finalement engagé dans la boucherie de son père adoptif. Il s'y ennuie et se construit un monde parallèle, au centre duquel figure une grotte, futur théâtre de sa barbarie. Jürgen a alors treize ans et rencontre pour la première fois ce *« sentiment qui vous pousse à le faire, qui dit que tu dois le faire. On se sent acculé. A la longue, on ne peut plus résister »*.

A quinze ans, il commet son premier meurtre. Par trois fois, dans les années qui suivent, il récidive. Il est arrêté à dix-neuf ans.

Evoluant entre les confessions du meurtrier et le récit des proches, *A la mémoire d'un monstre* procède d'une démarche empathique, inhabituelle dans le traitement du fait divers. D'emblée, le documentaire plonge dans la mémoire de Jürgen Barstch. Sa voix devient vite familière. La parole du meurtrier se révèle choquante parfois, émouvante souvent, troublante toujours. Le spectateur évolue entre l'effroi et la pitié. D'autant que les éléments biographiques, très précis, sont livrés sans l'adjonction d'un commentaire qui pourrait forger une quelconque conviction.

Il y aura bien les témoignages des psychiatres qui, dans un second procès en révision, concluront à l'irresponsabilité de Jürgen Bartsch. Pourtant, malgré l'intérêt qu'a suscité son cas chez nombre de spécialistes, Bartsch ne bénéficiera jamais de prise en charge thérapeutique digne de ce nom. *« Ils avaient problablement peur que la thérapie échoue, alors ils ne s'y risquaient pas*, avance un témoin. *On disait que c'était le criminel du siècle ; cela aurait pu être l'échec du siècle de la psychanalyse.* » A l'heure où l'Europe est secouée de nouvelles affaires de mœurs, l'exemple de Jürgen Bartsch rappelle à point nommé l'urgence d'un traitement thérapeutique des délinquants et criminels sexuels.

Cécile Prieur

★ **« Grand format » : *A la mémoire d'un monstre*, Arte, vendredi 31 janvier à 22 h 10.**

JEUDI 30 JANVIER

TF 1

20.45

NAVARRO
Le choix de Navarro.
Série O de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (100 min). 246585
Des Gitans, une femme retrouvée morte près d'un squat, une nouvelle enquête au cœur d'un monde clos...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini.
Invité : Jacques Séguela.
Au sommaire : Luis Rego et ses mésaventures dans une prison portugaise ; Les années de succès du groupe Début de soirée ; La fabuleuse saga de la famille Jackson... (100 min). 6588479

0.05 Les Rendez-vous *de l'entreprise*. Magazine.
0.25 et 1.10, 2.15, 3.15, 4.20, 4.55 **TF 1 nuit.**
0.40 Cas de divorce. Série. Boulard contre Boulard.
1.20 et 2.25, 3.25, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Un château de rêve ; Chômeurs : la rébellion ; Post-scriptum : belle du silence (rediff. du 21/10/93) (125 min). 4870030

23.00 Expression directe. *Magazine. CGT.*

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Noa, Donovan, Gérald De Palmas, Teri Moise (65 min). 3347547

0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine. La bisexualité. Invités : Régine Deforges, Rommel Mendes-Leite, Jean-Luc Henning (70 min). 5300431
2.30 Les Echos de la noce. Documentaire. 3.20 *24 heures d'info*. 3.30 Météo. 3.35 Les Z'amours (rediff.). 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 La Compète. Angoisse. 5.00 Chip et Charly. Mystère sous la plage (35 min).

France 3

20.45

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Catherine Spaak (1964, 125 min). 939634
D'après un roman de Robert Merle. Le Belmondo des grands jours.

22.50 Journal, Météo.

23.20

▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. L'éditeur est dans le pré. A l'occasion de la sortie de son livre *A distance*, rencontre avec Micheline Phankim, amie d'Henri Michaux (55 min). 8264721

0.15 Saga-Cités. Femmes assises sous le couteau (rediff., 30 min). 34899
0.45 Espace francophone. *Léopold Sédar Senghor*. 1.15 Capitaine Furillo. Série. A genoux. 2.00 Musique graffiti. Magazine. *Poème pour violon et orchestre*, d'Ernest Chausson par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PYRÉNÉES, AUX FRONTIÈRES DE L'HISTOIRE

20.45 Le Fils de l'ours. Documentaire de Jean-François Delassus (65 min). 330498
21.50 et 23.00 Débat. Avec Carmen Chéliz, Jacques Guiu, Didier Lazcaze.
22.10 Pyrénées romantiques. Documentaire de Jacques Bétillon (50 min). 5487295
Portrait de Vincent Mir, chef d'entreprise et maire de Saint-Lary, un village qui s'ouvre à la modernité sans sacrifier les traditions.
23.10 Veraz ■ Film de Xavier Castano, avec Kirk Douglas (1990, 90 min). 3697568
0.40 Le Pays perdu : Sierras du haut Aragon. Documentaire de Jean-Marie Bertineau (30 min). 8805702
1.10 J'ai la chance d'être berger. Documentaire de Gilles Rivière (30 min). 8893967
1.40 Biblio.
1.45 Sinatra, les belles années (1943-1965). Documentaire de Claude Ventura (rediff., 50 min). 1095431

M 6

20.45

COMPLICITÉ DIABOLIQUE
Téléfilm O de Harvey Frost (105 min). 988059
Un joueur professionnel de football, récemment libéré de prison, est accusé du meurtre du président de son club et mari de sa maîtresse.

22.30

MANIAC COP ■
Film Δ de William Lustig, avec Tom Atkins, Bruce Campbell (1988, 90 min). 43479

0.00 Lady Blue. Série O. Terreur. *Un terroriste fanatique sème la terreur dans la population de Chicago en posant des bombes.*
0.50 Best of trash. Une sélection de clips...
2.20 E = M 6. Magazine (rediff.). 2.50 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.50 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.20 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 5.05 Culture pub. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

ÇA TOURNE À MANHATTAN ■ ■
Film de Tom Dicillo, avec Steve Buscemi, Catherine Keener (1995, 85 min). 282127
Le compte rendu burlesque d'une journée de travail sur un film où tout se détraque.

22.00 Flash d'information.

22.10

NELLY ET M. ARNAUD ■ ■
Film de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault (1995, 100 min). 3052011
Les rapports ambigus d'un vieil homme et d'une femme en fleur.

23.50 Françoise Hardy. Documentaire de Mathias Ledoux. Modes d'emploi (rediff., 94 min). 7022856
1.25 La Carapate ■ Film de Gérard Oury (1978, 99 min). 38525412

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Jean-Denis Bredin [4/5].*
20.30 Lieux de mémoire. Notre-Dame de Paris.
21.32 Fiction : Ça saignait sur la photo des anges. De Sarah Lévy.
22.40 Nuits magnétiques. Eclats de Russie, images d'aujourd'hui, mémoires d'hier.
0.05 Du jour au lendemain. Eric Laurent (*Les Atomiques*). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945, avec Jean Valenti. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Donné le 5 juillet 1996 au théâtre antique de Vienne. Œuvres de McCoy Tyner, Rodgers, Coltrane. Concert donné le 3 juillet 1993 au théâtre antique de Vienne. Œuvres de McCoy Tyner. Concert donné le 11 août 1995 au chapiteau de Marciac. Œuvres de McCoy Tyner, Hutcherson.
22.30 Musique pluriel. Symphonie tibétaine de Philippe Chamonard.
23.07 *Histoire de disques.*
0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les grands mécènes : la *princesse de Polignac*. Œuvres de Fauré, Stravinsky, de Falla, Satie, Ravel, Boulanger, Vierne, Bach.
22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Les grands mécènes : la princesse de Polignac. Œuvres de Telemann, Le Roux, Cavalli, Corelli, Albinoni, Vivaldi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : *20.00* et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 *No Comment*. *20.25 et 22.20, 1.45* Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de *l'économie 23.40 Sports. 0.12 Santé.* 0.15 Le Débat (15 min).

TV 5

20.00 L'Auberge rouge ■ Film de Claude Autant-Lara (1951, N., 100 min). 74476672
21.40 Léon Noël. *Court métrage de Thierry* Dory, avec Fernand Abel, Alexandre von Sivers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Belgique en affaire (RTBF du 1/01/97).
0.00 Alice. *Quartiers d'écrivains.*

Planète

20.35 La Veuve, le terroriste et la SAS.
21.25 France. De l'invasion allemande à la Libération.
22.20 Rabbin ? C'est pour une jeune fille juive.
23.15 La Vie secrète *des machines*. [5/18] Le chauffage central.
23.40 Missions aériennes au Vietnam. [4/6].

Odyssée

20.45 La Route de la soie.
21.25 Le Procès de Nuremberg.
22.35 L'Autoroute électronique.
23.15 Histoires naturelles. *Etre Landais.*

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Elsa.
21.00 Senso ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1954, v.o., 120 min). 1672092
23.00 et 1.50 Le *J.T.S.*
23.30 Bellissima ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1951, N., v.o., 115 min). 24873585
1.25 Stars en stock (50 min).

France Supervision

20.30 Les Ripoux ■ ■ Film de Claude Zidi (1984, 105 min). 51822127
22.15 Sortie de nuit.
23.05 Pêcheur d'Islande ■ Film de Pierre Schoendoerffer (1958, 90 min). 71666769
0.35 Ketende.
1.40 Nancy Jazz Pulsations. Mike Stern Band.

Ciné Cinéfil

20.30 Gigi ■ ■ Film de Jacqueline Audry (1948, N., 100 min). 1178383
22.10 Tire-au-flanc ■ ■ Film de Jean Renoir (1928, N., muet, 85 min). 60668498
23.35 Le Club.
0.55 Les Combattants de l'ombre ■ ■ Film de Fritz Lang (1946, N., v.o., 105 min). 72874035

Ciné Cinémas

20.30 Le Soleil se lève aussi ■ ■ Film de Henry King (1957, 125 min). 42010805
22.35 L'Eté en pente douce ■ *Film de Gérard Krawczyk* (1987, 100 min). 98084059
0.15 Max et Jérémie ■ Film de Claire Devers (1992, 120 min). 90439073

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 A plume et à sang. La malédiction du pharaon.
21.40 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Visage de bois.
23.00 Flash. L'homme invisible.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. *La danse macabre.*

Canal Jimmy

20.35 Le Bel Antonio (Il Bell'Antonio) ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1960, v.o., 95 min). 18802092
22.10 Good Morning Vietnam ■ Film de Barry Levinson (1988, v.o., 115 min). 70062301
0.05 Souvenir. Tempo spécial Joe Dassin (29 mars 1972).

Festival

18.40 Tropique du crabe. Téléfilm de Juan Bunuel, avec Jacques Penot, Sylvie Orcier (110 min). 54302363
20.30 La Flétrissure. Téléfilm de Warris Hussein, *avec Claire Bloom [1 et 2]* (210 min). 97320276

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Mon fils est innocent. Téléfilm de Susan Rohrer Shaveison, avec Denise Nicholas, Malcolm-Jamal Warner (85 min). 500790856
22.10 Murphy Brown. La reine de la soul music.
22.40 XY Elles. Invitée : Chantal Mauduit.
23.40 Système Téva. Psy : psychologue et psychanalyste.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec Macha Béranger. Les clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 En parcourant le monde. Miami the Keys.
22.30 L'Heure de partir *(60 min).*

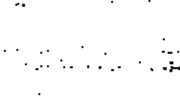
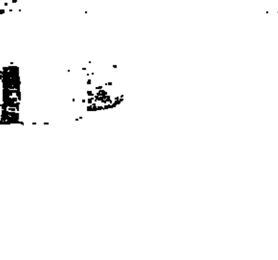
Eurosport

16.00 Tennis. En direct. Tournoi ATP (4e jour) à Zagreb (240 min). 80056943
20.00 Ski alpin. Coupe du monde. 1re manche du slalom messieurs à Schladming (Autriche).
20.40 Ski alpin. En direct. *Coupe du monde. 2e manche* du slalom messieurs à Schladming (Autriche) (50 min). 2059943
21.30 Automobile - Courses sur glace. 6e manche du Trophée Andros à Serre-Chevalier.
22.00 Football - Beach Soccer. Championnat mondial à Rio (Brésil).
0.00 Fléchettes. Masters mondial à Londres *(Grande-Bretagne, 60 min).*

Muzzik

20.00 Felicity Lott en concert (60 min). 9130
21.00 Lumières de Paris ■ Film de Richard Pottier *(1938, N., 100 min). 6934450*
22.40 Ruggero Raimondi.
23.35 A Night in New Orleans.
0.35 Récital de F. J. Thiollier à l'auditorium Saint-Germain. Concert (70 min). 5753236

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La marijuana et ses vertus

Le « New England Journal of Medicine » se prononce en faveur de l'usage thérapeutique de cette drogue chez les grands malades

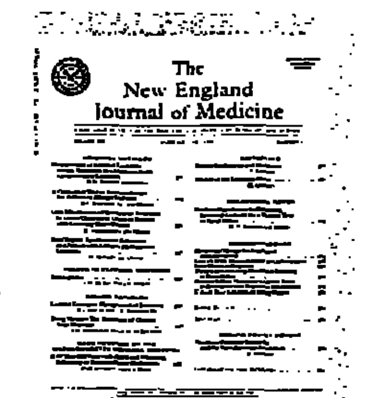
LE TRÈS SÉRIEUX *New England Journal of Medicine* publie dans son édition du 30 janvier un éditorial du docteur Jerome P. Kassirer en faveur de l'utilisation du cannabis (ou marijuana) à des fins médicales. « *Des milliers de patients souffrant de cancer, de sida ou d'autres maladies affirment avoir été soulagés de façon spectaculaire de symptômes dévastateurs en fumant de la marijuana* », constate l'auteur de l'éditorial.

La question se pose aux Etats-Unis, depuis que la Californie et l'Arizona ont voté pour la légalisation aux fins d'usage thérapeutique du chanvre indien. Au tableau des stupéfiants, le cannabis figure pourtant dans la catégorie des substances « *dépourvues d'utilité médicale reconnue* », et la loi fédérale incrimine son utilisation.

Le docteur Kassirer, qui commente avec un brin d'ironie un exposé sur les dangers du cannabis de Donna E. Shalala, secrétaire d'Etat américain à la santé, est catégorique : « *Une politique fédérale qui interdit aux médecins de soulager la souffrance en prescrivant de la marijuana aux patients gravement malades est malavisée, maladroite et inhumaine.* »

C'est la première fois qu'une des revues scientifiques internationales parmi les plus prestigieuses prend une telle position : le *Lancet* s'était engagé, en novembre 1995, en faveur de la seule décriminalisation du cannabis.

Son argumentation ne manque pas de surprendre. L'éditorialiste estime que « *demander des preuves de l'efficacité thérapeutique* [du cannabis] *est hypocrite* ». Il assure que « *fumer de la marijuana n'est jamais mortel* », tout en faisant remarquer qu'un médicament, le dronabinol, contenant l'un des



principes actifs du cannabis, est prescrit depuis une dizaine d'années. Et le docteur Kassirer ajoute : « *Ce qui compte vraiment pour un traitement avec une telle marge de sécurité, c'est de savoir si un patient très malade se sent soulagé après son administration et non de savoir si un essai contrôlé peut "prouver" son efficacité.* »

L'hebdomadaire de Boston estime donc que les autorités fédérales « *devraient abroger l'interdiction de l'usage médical du cannabis* » et créer une agence pour délivrer de la marijuana. Pour finir, l'éditorialiste du *New England*, qui soutient sans ambiguïté les médecins procédant actuellement à des prescriptions illégales, se prend à espérer que très vite les tribunaux américains seront contraints de trancher entre « *les droits de ceux qui sont aux portes de la mort et le pouvoir absolu des bureaucrates, dont les décisions se fondent plus sur un réflexe idéologique et sur le "politiquement correct" que sur la compassion* ».

Laurence Folléa

REVUE DE PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le débat sur l'accord franco-allemand de défense et, par-delà ce document, sur l'orientation de la défense française, est loin d'être clos. L'échange rapide et impromptu organisé hier à l'Assemblée ne l'a évidemment pas épuisé. Une intervention du premier ministre devant les parlementaires ne saurait non plus y mettre un point final. A la vérité, ce débat ne fait sans doute que commencer. Comme celui qui agite depuis des mois, sinon des années, notre pays sur le sujet de la monnaie, le débat sur la défense met en effet en jeu une notion d'importance, celle de souveraineté nationale. Ce serait donc naïveté que de réduire la poussée de fièvre parlementaire à laquelle on a assisté depuis 24 heures à une banale échauffourée préélectorale entre la majorité et l'opposition, ou à un simple conflit protocolaire.

RTL
Michèle Cotta

■ Abdelhak Benhamouda, ce nom vous est peut-être inconnu. C'était le secrétaire général de la puissante Union générale des travailleurs algériens. Il avait mis tout son poids (1 million d'adhérents) pour faire élire le président Liamine Zeroual en 1995. Avant-hier, en sortant du siège de son syndicat, il a été assassiné. Ainsi a péri, sur un trottoir de square, dans la ville autrefois blanche, un enseignant constantinois dont la force morale était unanimement reconnue en Algérie, et qui voulait fonder un nouveau parti politique pour aider Liamine Zeroual dans sa lutte contre le terrorisme islamique. Qui l'a tué ? Les islamistes, ses ennemis déclarés... ou d'autres, agissant dans l'ombre des terroristes pour le compte d'une autre mafia, d'un autre clan du pouvoir... L'armée peut-être, comme on le murmure dans les rues de la capitale algérienne.

THE WASHINGTON POST

■ Les nouvelles concernant le nombre de morts dues au sida à New York sont étonnantes. Les savants rassemblés la semaine dernière à Washington pour une conférence de cinq jours consacrée au sida ont eu en effet la surprise réconfortante d'apprendre que le nombre des personnes mortes du sida à New York était passé de 7 046 en 1994 à 4 994 l'an dernier.

EN VUE

■ La dernière émission quotidienne de **Patrick Poivre d'Arvor** sur LCI, *Place aux livres*, aura lieu à la mi-février. L'écrivain **Tahar Ben Jelloun** présentera son roman *La Nuit de l'erreur*. Le présentateur vedette de TF 1 devrait alors inaugurer une émission littéraire hebdomadaire d'une durée de 25 minutes, au cours de laquelle il recevra un auteur en compagnie d'un critique littéraire.

■ **Carole Bouquet** et **Gérard Depardieu** arrivent en tête du hit-parade des acteurs les mieux payés en France, selon l'hebdomadaire *VSD*. **Carole Bouquet** aurait gagné l'an dernier 13 millions de francs, en particulier grâce au contrat qui la lie aux parfums Chanel avec un cachet de 5,5 millions de francs. Les revenus de **Gérard Depardieu** en 1996 sont estimés à 30 millions de francs pour trois films, une pub pour la marque Barilla (dont le cachet oscillerait entre 8 et 9 millions), et les revenus de sa société DD Productions.

■ **Douglas Hurd**, l'ancien secrétaire au Foreign Office (de 1989 à 1995), pourtant renommé pour sa discrétion, a déclaré dans un entretien accordé à l'hebdomadaire satirique de Manhattan *The New York Observer* que **John Major** a pour habitude d'étudier avec attention les gestes de ses interlocuteurs. « *Il me disait souvent : "N'avez-vous pas remarqué les mouvements de ses mains ? N'avez-vous pas observé comment il s'est passé la main dans les cheveux à ce moment ?"* », raconte Douglas Hurd. Le premier ministre admet volontiers : « *Je prête autant attention au langage du corps qu'aux mots prononcés.* »

■ C'est à **Michael Aris**, le mari d'**Aung San Suu Kyi**, professeur à Oxford, qu'a dû être remis le titre de docteur en droit *honoris causa* de l'université américaine de Washington décerné à la lauréate du prix Nobel de la Paix 1991. La dirigeante emblématique de l'opposition birmane est toujours assignée à résidence par la junte militaire au pouvoir.

■ La princesse **Diana** s'est refait une nouvelle image de jeune femme sérieuse et soucieuse des autres depuis son divorce en août 1996. On la voit plus souvent en jeans qu'en tailleur sexy ou en robe vaporeuse. Aussi va-t-elle se débarrasser d'une grande partie de son ancienne garde-robe en mettant aux enchères 65 robes du soir. Le profit de cette vente sera versé à différentes associations dont elle s'occupe.

■ Un film sur le retour de Hongkong à la Chine sera tourné fin 1997 ou début 1998 par le réalisateur de *Smoke*, **Wayne Wong**, originaire de la colonie britannique. L'actrice chinoise **Gong Li** et le Britannique **Jeremy Irons** en seront les vedettes. L'action se passera pendant la nuit du 30 juin au 1er juillet, date de la « restitution » de la République. Le film mêlera des documents réels à la fiction.

■ C'est **Steven Spielberg** qui a acheté aux enchères, pour plus de 3 millions de francs, l'Oscar que **Clark Gable** avait obtenu, en 1934, pour son rôle dans *It Happened one Night* (*New York-Miami*) de **Frank Capra**. Cette statuette, mise en vente par les héritiers du comédien, était le principal lot d'une vente aux enchères de souvenirs hollywoodiens organisée par la maison de ventes Christie's à Los Angeles.

VENDREDI 31 JANVIER

TF 1

16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série. La dame en vert.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Amour et jalousie.
18.05 K 2000. Série. Course pour la vie.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal. L'Image du jour.

20.45

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Sardou, Pierre Palmade et Michèle Laroque, Eddy Mitchell, Jane Birkin, Nicoletta, Eros Ramazzotti, Alliage, Gala, Spice Girls, Nicolas Peyrac... (125 min). 426967

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Les expertises génétiques avec le témoignage d'Aurore, fille présumée d'Yves Montand (110 min). 8181696

0.40 et 2.25, 3.25, 4.30 TF 1 nuit.
0.50 Le Trésor du San Diego. Documentaire d'Alain Lasfargues (95 min). 30380401

2.35 et 3.35, 4.40, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.10 Musique. Concert (5 min).

France 2

17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Le Prince de Bel Air. Série.
17.55 Matt Houston. Série. L'assassin de ces dames.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Dominique Blanc, Antoine de Caunes.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

FLORENCE MORETTI
La Maison brûlée. Téléfilm de Gilles Béhat, avec Alicia Alonso, Alain Rimoux (85 min). 6411431
L'inspecteur Florence Moretti s'intéresse au cas du fils d'une secrétaire de la brigade, racketté par des voyous.

22.25

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Le nucléaire : les réponses de Georges Charpak. Invités : Georges Charpak (Prix Nobel de physique), Pierre Lellouche, Michèle Rivasi, Dominique Voynet (65 min). 8392324

23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.40 Plateau Ciné-Club.
23.45 Mirage de la vie ■ ■ ■ Film de Douglas Sirk (1958, v.o., 120 min). 9278141

2.15 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.15 Les Z'amours (rediff.). 4.45 Crocodile ballon. Documentaire. 5.20 La Compète. 5.30 Chip et Charly. 5.45 Urti : Nicaragua (25 min).

France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Comment briser le cœur de sa mère*, de P. Ahnne.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.43 Consomag. Magazine.

20.45

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Les dragons de Kinmen (65 min). 522580
Petite île taïwanaise, poste avancée de l'armée nationaliste, à quinze kilomètres de la Chine, Kinmen reprend goût à la vie.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Chantal Mauduit. Haïti : les taps-taps de Port-au-Prince ; Inde : les dieux d'argile ; France : Vanniers'blues (60 min). 7869141

22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. Kanzi, le singe aux mille mots (50 min). 6274325

0.05 Libre court. Court métrage de Thomas Briat. *Départ immédiat.* 0.20 Sidamag. Magazine (rediff.). 0.40 Capitaine Furillo. Série. 1.25 Musique graffiti. Magazine. *El Divino Don Quijote*, Variations de Don Quichotte, de M. Petipa et de L. Minkus. Ruggero Raimondi, Ute Lemper, Miguel Zanetti au piano pour *L'Homme de la Manche* (15 min).

La Cinquième

17.50 Les Grands Tournants de l'Histoire. Le mariage de Pocahontas. 18.20 Le Monde des animaux. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Science-fiction.
19.30 7 1/2. Quel avenir pour Beaubourg ?
20.00 Brut. Magazine (30 min). 7219
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANS L'EMPIRE DE LA SECTE
Téléfilm de Thorsten Näter, avec Franziska Petri, Uwe Kokisch (85 min). 243561
Une jeune femme s'introduit au cœur d'une secte qu'elle soupçonne être à l'origine du suicide de son ami. Elle ignore que son père, un commissaire, y enquête incognito.

22.10

GRAND FORMAT : A LA MÉMOIRE D'UN MONSTRE
Documentaire de Rolf Schübel (105 min). 4166257
Portrait d'un commis boucher allemand, Jürgen Bartsch, assassin d'enfants.
● Lire page 30.

23.55 La Stratégie de l'escargot ■ ■ Film de Sergio Cabrera, avec Frank Ramirez (1993, v.o., 110 min). 5366677 *Fable sociale.*
1.45 Le Dessous des cartes. Magazine. Belgique [2/2] (rediff.).
1.55 Sinatra : les Shows (1957-1965). Documentaire de Claude Ventura (rediff., 60 min). 8473604

M 6

17.25 Hit machine. Magazine.
18.00 Bugs. Série. Un virus dangereux.
19.00 Code Quantum. Série. Que la danse commence.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa bricole. Série. Le temps des toboggans.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

HARCELÉE
Téléfilm d'Alan Metzger, avec Connie Sellecca, Gregory Harrison (105 min). 426832
Harcelée par un amoureux éconduit, une femme demande l'aide de la police, puis d'un détective privé.

22.30

POLTERGEIST
La treizième génération. Série O (50 min). 68257

23.20 Vision de meurtres. Téléfilm O de Michael Rhodes, avec Barbara Eden (95 min). 3749899 *Une psychologue est sujette à des visions morbides.*
0.55 Best of groove.

1.55 Jazz 6. Magazine. 2.55 Barbra Streisand. Documentaire. 3.50 Aventure en océan Indien. Documentaire. 4.40 E = M 6. Magazine (rediff.). 5.05 Culture pub. Magazine (rediff.). 5.30 Coulisses. Documentaire. Manu Di Bango (25 min).

Canal +

16.00 Descente à Paradise ■ Film de George Gallo (1994, 110 min). 2056035
17.50 Carland Cross. Dessin animé.
► En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Vautrin, Le Quatuor Babybird.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

A PART ÇA... DAVID BOWIE
Interview de Michel Denisot précédée d'un documentaire (120 min). 378967
A l'occasion de la sortie de son nouvel album (Earthling) *David Bowie fait le point.*

22.55 Flash d'information.

23.00

TERMINAL VELOCITY
Film de Derek Sarafian, avec Charlie Sheen (1994, 98 min). 7870832

0.40 Le Monstre aux yeux verts. Film de Romano Ferrara (1961, N., 90 min). 1664505
2.10 Que la chasse commence ■ Film d'Ernest Dickerson (1994, v.o., 95 min). 6701468
3.45 Visiblement je vous aime ■ Film de Jean-Michel Carré (1995, 100 min). 7301975

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jean-Denis Bredin [5/5].
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. Le fugitif.
21.32 Musique : Black and Blue. Zoot Sims Memories.
22.40 Nuits magnétiques. Eclats de Russie.

0.05 Du jour au lendemain. Daniel Dobbels, Michel Surya et Francis Marmande pour le volume (*Robert Antelme*). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la salle Pleyel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. Œuvres de Werner Henze, de Schubert, de Berg.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Van Rossum, Lemeland.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Tansman.

0.00 Jazz-club. Michel Graillier, piano, avec Alby Cullaz, contrebasse, et Simon Goubert, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Le pianiste Christian Zacharias. Concert enregistré le 12 octobre 1996 au Théâtre de la Ville. Œuvres de Schubert.

22.30 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Le pianiste Christian Zacharias. Œuvres de Tchaïkovski, Nielsen, Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [1/6].
21.00 Bon week-end (RTBF du 22/11/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Noa, Donovan, Gerald De Palmas, Teri Moïse (France 2 du 30/01/97).
23.45 Ça cartonne.
0.30 *Soir 3* (France 3).

Planète

19.40 Samoa, après Dieu, le rugby.
20.35 Bambou.
21.25 Les Trottoirs de Paris.
22.25 Strand, sous le drap noir.
23.15 Maroc, corps et âmes. [6/11] Malhoune, la parole chantée.
23.45 ► Titicut Follies.
1.05 La Veuve, le terroriste et la S.A.S (55 min).

Odyssée

19.50 Le Pouvoir de la terre.
20.50 Jungle marine. [3/6] Les bébés dauphins.
21.05 52 sur la Une. Vampires de l'info.
21.55 Derrière le voile.
22.45 La Route de la soie.
23.30 Le Procès de Nuremberg.

Paris Première

20.00 et 0.35 La Semaine 20 h Paris Première.
21.00 L'Ecole du spectacle. [2/2] (55 min). 9904344
21.50 et 1.45 *Le J.T.S.*
22.20 Les Bacchantes. Opéra de Börtz. Livret et mise en scène d'Ingmar Bergman. Orchestre Opéra royal de Stockholm, dir. Kjell Ingebretsen. Enregistré en 1992 (135 min). 14918054

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.20 Taekwondo.
22.15 Roller skating. Coupe du monde.
22.40 World Music. I Muvrini.
23.35 Cybervision.
0.25 Contact.
1.20 Gala des Crinières d'Or (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Fugitive (La Fuggitiva) ■ Film de Pietro Ballerini (1941, N., v.o., 80 min). 11134870
21.50 So Dark the Night ■ Film de Joseph H. Lewis (1946, N., v.o., 70 min). 18012141
23.00 La Vierge du Rhin ■ Film de Gilles Grangier (1953, N., 90 min). 3168896
0.30 Le Père tranquille ■ Film de René Clément (1946, N., 95 min). 88972739

Ciné Cinémas

21.00 Rambo ■ Film de Ted Kotcheff (1982, 90 min). 2465257
22.30 Sables mortels. Film de Roger Donaldson (1992, v.o., 100 min). 55578073

Série Club

20.50 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'appel d'ailleurs.
21.40 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Crime sans mémoire.
23.00 A plume et à sang. La malédiction du pharaon.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les chevaliers de la mort.
0.40 Au-delà du réel. La main de verre (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les jumeaux de l'apocalypse.
21.20 *The New Statesman.* H.A.S.H.
21.45 On the Air.
22.10 Chronique du front.
22.15 Dream On. Rocky Marriage Picture Show.
22.45 Seinfeld. Tenue correcte exigée.
23.10 Top Bab. Tom Hanks.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Episode n° 63.

Festival

20.05 Le Voyageur. Impair et passe.
20.30 Olympe de nos amours. Téléfilm de Serge Moati, avec Marie-France Pisier, Pascale Rocard (100 min). 94895412
22.10 Tropique du crabe. Téléfilm de Juan Bunuel, avec Jacques Penot, Sylvie Orcier [2] (100 min). 66909615

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Nos meilleures années. Je serai là pour Noël - Sud-sud-est.
22.15 Murphy Brown. Une grossesse agitée.
22.45 XY Elles. Invitée : Sapho.
23.50 Système Téva. Santé : le cancer du sein.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec André Bercoff. Mémoire de palaces.
20.00 Suivez le guide. La Californie écolo, Mala Mala, les îles du vent.
22.00 Super Cities. Grand Cayman.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Transports verts - Japon - Dubaï (120 min).

Eurosport

16.00 Tennis. En direct. Tournoi ATP. 5e jour à Zagreb (Croatie) (240 min). 90023615
20.00 Rallye raid. *Temps forts du Dakar.*
21.00 Monster Truck.
22.00 Football. Beach soccer.
0.00 Football. [4] Les légendes de la Coupe du monde de football (60 min).

Muzzik

20.35 The Brandenburg Concertos. Concert [5] (25 min). 528344
21.00 Recollections : Stan Getz et Dizzy Gillespie.
21.30 Stan Getz, People Time (55 min). 78509
22.25 Tropical Fun. Enregistré au festival de jazz de Montreux 1994.
23.30 Musiques du Pakistan.
0.25 Symphonie n° 3. Gustav Mahler (145 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 *No Comment.* 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Artissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports. 0.12 Santé (3 min).

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Association de malfaiteurs. Film de Claude Zidi (1986, 105 min), avec Christophe Malavoy. *Comédie.*

RTL 9

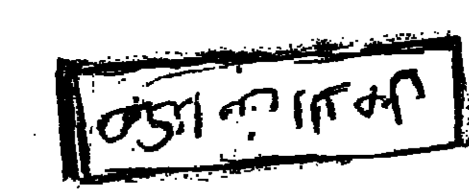
22.45 Délice oriental. Film de Norbert Meisel (1979, 90 min), avec Matt Greene. *Erotique.*
1.00 L'Etrange monsieur Victor. Film de Jean Grémillon (1937, 115 min), avec Raimu. *Drame.*

TSR

21.45 Justice sauvage. Film de John Flynn (1990, 90 min), avec Steven Seagal. *Policier.*
23.30 Macho. Film de Bigas Luna (1993, 90 min), avec Javier Bardem. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde

VENDREDI 31 JANVIER 1997

Au mirodrome

par Pierre Georges

ALLONS, ALLONS, l'actualité n'est pas si grise que cela. Pour peu qu'on se baisse un peu, les nouvelles drolatiques se ramassent à la pelle qui égayent l'ordinaire et pimentent la soupe.

Rue Saint-Denis, par exemple, ce haut lieu culturel de la vie parisienne. Une courte dépêche l'indique : la police des mœurs et usages vient d'y faire une descente en piqué qui a abouti à la fermeture d'un *peep-show*. Jusque-là, rien que de très ordinaire. Il faut bien qu'un *peep-show* soit ouvert ou fermé ! Plutôt fermé d'ailleurs. Puisqu'en ces lieux étranges, selon des renseignements de seconde main – car, sauf ordre formel et repentir extrême, un chroniqueur ne saurait s'y aventurer –, des jeunes femmes très nues dansent et miment des simulacres amoureux devant des messieurs très frustrés.

Donc ce *peep-show* fut fermé sur ordre de l'administration. Le gérant servait de prête-nom au véritable patron, interdit de commerce. Et surtout, rapporte l'AFP, l'établissement avait ouvert sans l'obligatoire autorisation des affaires culturelles.

Imaginez notre bonheur ! Il faudrait, pour ouvrir un *peep-show*, classé comme « *spectacle de danse* », une licence d'exploitation accordée par la Rue de Valois ! Bien plus : l'administration, dans sa légitime défense de la langue française et son sens goguenard de la formule, aurait inventé un merveilleux terme pour qualifier ces lieux-là : le mirodrome.

Se non e vero... Mirodrome ! Voilà bien un concept qui fait appel à l'imagination créatrice et qui n'est pas sans en rappeler un autre, plus nettement indécent. L'administration est admirable, qui a ses mots pour dire cela. On imagine, alors, le dur métier, le long calvaire de l'inspecteur des mirodromes, devant l'existentielle question : est-ce bien de l'art ou du cochon ?

Le curé de San Claudio, paroisse de Léon, le Révérend Père Roberto Asenio n'a point, Dieu merci, de ces soucis-là. Son problème à lui, comme à la confrérie, c'est que ses paroissiens, au moment de passer à la quête, deviennent d'une pingrerie rare. Ce n'est pas qu'ils ne voudraient pas. Mais plus simplement, ravage de la monétique, qu'ils vont à la messe comme ailleurs, sans argent liquide en poche.

Le Père Asenio, un pionnier, pour ne pas dire un génie, vient donc d'inventer le premier tronc à carte bancaire. Avec dépôt automatique et double reçu. L'un, purement spirituel, du type « Dieu vous le rendra ». L'autre, tout à fait formel, pour faciliter les contacts des donateurs avec l'administration fiscale espagnole, au chapitre bonnes œuvres et déduction d'impôt. Il fallait y penser. Le Père Asenjo l'a fait, qui a ainsi inscrit l'Eglise dans la modernité et devrait faire école.

Comme devrait faire école cette initiative d'une compagnie téléphonique suédoise sur l'introduction de la publicité dans les conversations. Le principe est simple. Communication longue distance gratuite, à condition d'accepter qu'elle soit truffée de messages publicitaires. On décroche le combiné. Message : « *Cette communication vous est offerte par...Wasi Wasa !* » On parle une minute. *Barilla, Barilla !* On reparle trois minutes. *Va chez Speedy !* Un vrai publidrome !

« Le Monde » condamné à payer 200 000 francs de dommages-intérêts à Jean-Luc Lagardère

Notre journal a décidé de faire immédiatement appel de ce jugement

LA PREMIÈRE chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Jean-Marie Coulon, a condamné, mercredi 29 janvier, solidairement *Le Monde* et son directeur, Jean-Marie Colombani, à payer 200 000 francs de dommages-intérêts à Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra-Hachette, pour avoir annoncé par erreur, dans son édition datée 3-4 novembre 1996 qu'il était mis en examen pour escroquerie. Le tribunal a estimé que les faits incriminés constituaient le délit de diffamation publique envers un particulier. Il a rejeté, en revanche, l'argumentation de M. Lagardère visant également à faire condamner le journal pour « *faute* ».

Outre le paiement de dommages-intérêts, le jugement ordonne par ailleurs, avec exécution provisoire « *dans les quarante-huit heures de la signification du jugement* », la publication dans nos colonnes d'un communiqué, avec mention à la une, faisant état de cette condamnation. De même, il ordonne la publication, par extraits, de ce jugement dans trois autres journaux au choix de M. Lagardère. *Le Monde* a décidé de faire appel de ce jugement.

Sur la base d'informations erronées obtenues auprès du parquet de Paris – interlocuteur habilité à communiquer avec la presse –, *Le Monde* avait écrit que M. Lagardère avait été mis en examen pour « *abus de biens sociaux, escroquerie, faux, usage de faux et infraction à l'article 433-2 de la loi sur les sociétés* », alors qu'il ne l'avait été que pour « *abus de biens sociaux* », à la suite de la plainte d'un actionnaire contestant le système de redevance rémunérant l'équipe de direction du groupe. Présentant ses excuses à ses lecteurs et à M. Lagardère, *Le Monde* avait reconnu son erreur dans son édition du 5 novembre 1996 et expliqué que celle-ci avait été commise « *de bonne foi* ».

Dans son jugement, le tribunal a tout d'abord reconnu que « *dans le contexte de la décision gouvernementale de céder la société Thomson au groupe des sociétés dirigé par Jean-Luc Lagardère et après la révélation publique par celui-ci d'une mise en examen récemment notifiée, le journal* Le Monde *était en droit de renseigner ses lecteurs sur les faits reprochés au demandeur, en complétant s'il était nécessaire, voire en rectifiant, l'information fournie par celui-ci* ».

Le tribunal a également rejeté l'argumentation du PDG de Matra-Hachette selon laquelle *Le Monde* aurait fait preuve d'une « *animosité constante* » à son égard dans le contexte de la privatisation de Thomson. « *Attendu*, énonce le jugement, *que, contrairement à ce que soutient Jean-Luc Lagardère, le seul fait que le journal* Le Monde *ait à de multiples reprises contesté les modalités de la privatisation de Thomson envisagée par les pouvoirs publics et critiqué le choix du groupe Lagardère pour la reprise de ses activités n'est que la manifestation de l'exercice par les responsables d'une publication de presse de leur liberté d'expression des opinions et ne saurait constituer la preuve d'une animosité de leur part envers sa propre personne.* »

Le tribunal a enfin reconnu que les journalistes avaient usé de précautions dans la rédaction de leur propos, affirmant : « *Attendu qu'il est indéniable que les articles incriminés sont assortis de certaines précautions de rédaction, les défendeurs soulignant à juste titre que le conditionnel a été utilisé, dans les textes de présentation de ces articles, pour annoncer les chefs de mise en examen de Jean-Luc Lagardère.* »

Le tribunal accorde trois des quatre conditions de la « bonne foi »

Des quatre conditions auxquelles la jurisprudence subordonne la « *bonne foi* » des journalistes, le tribunal en a donc concédé trois au *Monde* : « *La légitimité du but poursuivi par l'auteur de la publication, son absence d'animosité personnelle envers la personne mise en cause, la prudence et la mesure dans l'expression des propos.* » Mais il a, en définitive, écarté l'excuse de bonne foi au motif que n'était pas remplie la quatrième condition – « *le sérieux et la qualité de l'enquête effectuée en vue de la publication* ».

Selon le tribunal, qui place sur le même plan les deux sources du journal – l'entourage de M. Lagardère et le parquet de Paris –, qualifiées toutes deux de « *sources incertaines insuffisamment contrôlées* », *Le Monde* a « *fourni des informations contradictoires* ». Le tribunal se refuse à prendre en compte la chronologie des faits telle que l'avocat du *Monde*, Yves Baudelot, l'avait exposé, dont il ressortait d'une part, qu'à plusieurs reprises le secrétariat général du parquet de Paris avait présenté aux journalistes du *Monde* comme certifiée une information, en fait erronée, sur les chefs de mise en examen de M. Lagardère ; d'autre part, que l'entourage de M. Lagardère s'était refusé à répondre clairement aux questions du *Monde* avant l'heure limite de « bouclage » du journal. Les magistrats ont au contraire relevé qu'un « *doute* » avait finalement surgi dans l'esprit des journalistes et ont estimé que *Le Monde* ne pouvait justifier « *d'une quelconque impossiblité technique de suspension des opérations d'impression* ».

Le tribunal estime en conséquence que *Le Monde* aurait du « *différer la publication* [des informations en cause] *pour poursuivre les investigations, vérifier les informations recueillies et tenter de comprendre, avant d'en informer le public, la cause des incertitudes relevées* ». Enfin, le tribunal affirme que *Le Monde* ne saurait « *se prévaloir d'une croyance légitime en l'exactitude des informations rapportées* » qui faisait « *manifestement défaut* », ni « *de la publication ultérieure d'excuses sans effet sur l'existence du délit* ».

Le prix de l'indépendance

LE MONDE est lourdement condamné pour une erreur qu'il a immédiatement reconnue, dont il s'est longuement excusé auprès de ses lecteurs et qu'il a commise



parce qu'il a cru, de bonne foi, une « information » obtenue officiellement auprès du secrétariat général du parquet de Paris.

Ce résumé abrupt, mais de bon sens, du sort qui nous est fait en situe l'enjeu : la liberté de la presse.

Loin d'être un privilège des journalistes, celle-ci est le prolongement d'un droit fondamental des citoyens. « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression* », énonce la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, reprenant l'héritage de la Déclaration de 1789 qui solennisait la « *libre communication des pensées et des opinions* ». La presse n'est libre que parce que la démocratie appelle un espace public pluraliste et conflictuel, où les idées, les informations et les opinions s'échangent et se confrontent librement.

Si l'on rappelle cette évidence, ce n'est pas par corporatisme, mais pour bien faire comprendre ce qui se joue dans tout procès de presse. Le droit est ici le modérateur et l'arbitre d'un conflit entre plusieurs principes démocratiques. Droit contre droit, les juges sont appelés à définir l'espace où se croisent liberté et responsabilité – liberté d'expression et droit de la personne, notamment. De jugements en arrêts, ils le font sur la base d'un texte fondateur, la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Mais ils ne se contentent pas d'énoncer ce que proclame le droit ni de constater l'indiscutable : fragile et délicat, le droit de la presse ne porte pas, en lui-même, d'évidentes réponses. Il est d'abord, ainsi que l'ont souligné en 1989, dans un ouvrage commun, un magistrat, Philippe Bilger, et un avocat, Bernard Prévost, « *un droit d'interprétation* ».

La jurisprudence, telle que la façonnent les juges, infléchit le droit. S'agissant du *Monde* et, en l'espèce, d'une de ses enquêtes sur l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes », il est arrivé que des magistrats donnent raison à la presse contre l'institution judiciaire elle-même, reconnaissant la vérité de faits délictuels révélés dans nos colonnes mais dont la justice n'a jamais condamné leur auteur. Plus généralement, il arrive souvent que la presse soit relaxée bien qu'ayant publiée une information objectivement diffamatoire, c'est-à-dire portant atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne, parce que les juges lui reconnaissent le bénéfice de la « bonne foi » – en d'autres termes, estiment que la publication de l'information en cause était légitime.

C'est d'abord à cette aune qu'il faut évaluer le jugement rendu par la première chambre du tribunal de Paris. Excessif et exceptionnel, il crée un précédent dangereux pour la liberté d'informer. Pour trois raisons. Premièrement, en estimant que, dans une enquête journalistique sur une information judiciaire en cours, le parquet est « *une source incertaine insuffisamment contrôlée* », il crée une situation absurde : comment informer sur la justice, si la seule source judiciaire qui a officiellement le droit et le devoir de communiquer est *a priori* récusée ? Deuxièmement, en ordonnant l'exécution provisoire, il ne tient aucun compte des efforts de la presse pour s'autodiscipliner : en rectifiant son erreur dès son édition suivante, *Le Monde* a, publiquement et aussi promptement que possible, mis fin au préjudice qu'il avait causé en se trompant. Troisièmement, en nous condamnant, deux mois et demi après les faits, à des dommages et intérêts faramineux, il frappe à la caisse un quotidien non seulement indépendant mais qui s'efforce, dans un métier qui ne relève pas des sciences exactes, de respecter quelques règles déontologiques élémentaires : de l'institution indépendante du médiateur à la parution quotidienne et regroupée de rectificatifs, en passant par la publication régulière de droits de réponse, *Le Monde* n'est pas le dernier à se remettre en cause.

A ces trois raisons s'en ajoute une autre, dont les magistrats ne sont évidemment pas responsables : ce détournement de l'esprit de la loi sur la presse que constitue le recours au procès civil, où seuls les avocats des parties plaident sur dossier. Dans un jeu non seulement normal mais loyal, un procès de presse se plaide d'abord au pénal, où témoins et prévenus peuvent être entendus et questionnés, la procédure civile n'intervenant qu'en complément, au titre des dommages et intérêts. Or, de plus en plus, le jeu est faussé par la multiplication de poursuites au civil qui ne permettent pas un ample débat contradictoire.

UNE SITUATION SANS PRÉCÉDENT

Nos lecteurs auront compris que, dans le cas présent, *Le Monde* est confronté à une attitude singulière de la part du groupe Lagardère. Ne voulant pas faire pression sur la justice, nous nous sommes refusés à les en informer tant que le jugement de première instance n'était pas rendu. Le temps est donc venu de leur faire savoir que leur journal est, depuis plusieurs mois, en butte à une offensive du groupe Lagardère dont l'enjeu est tout simplement son indépendance, et, partant, son crédit.

L'erreur que nous avons commise – et que nous aurions évidemment préféré ne pas commettre – sert ici de prétexte à des manœuvres autrement graves. Parce que *Le Monde* n'a pas épousé ses intérêts privés à l'occasion de la procédure de privatisation de Thomson, le groupe Lagardère a décidé de le sanctionner. Actionnaire minoritaire de notre imprimerie par l'intermédiaire d'Hachette, il estimait sans doute qu'à ce titre nous devions être l'un de ses groupes de pression. Si tel avait été le cas, *Le Monde* ne serait évidemment plus *Le Monde*.

L'indépendance a un prix que nous payons donc au prix fort. Un accord longuement négocié et prévoyant l'impression du *Journal du dimanche*, publication hebdomadaire d'Hachette, sur nos rotatives a été brutalement suspendu. Des pressions sont exercées sur certains de nos partenaires pour tenter – en vain – de déteriorer les relations sociales au sein de l'entreprise. Pour ne citer que la partie la plus visible d'une situation sans précédent dans notre histoire : *Le Monde* a subi nombre d'assauts, tous menés de l'extérieur, qu'il s'agisse des milieux financiers lançant *Le Temps de Paris*, ou des initiateurs d'une publication tout aussi éphémère, *J'informe*. Cette fois l'offensive est menée de l'intérieur, puisqu'il s'agit de notre partenaire dans une filiale commune, Le Monde Imprimerie.

Le groupe Lagardère a cependant commis une erreur d'appréciation. Le redressement du *Monde* depuis 1994 le met à l'abri d'une déstabilisation par l'actionnaire d'une de ses filiales, fût-il aussi puissant que Matra-Hachette. Sa direction a reçu le soutien unanime de ses actionnaires, internes (sociétés de personnels) comme externes (qui veillent, eux, à respecter l'indépendance de la rédaction, inscrite dans la charte du conseil de surveillance).

Aussi serait-il regrettable que la justice, en sanctionnant outre mesure une erreur publiquement réparée, prête la main à cette offensive. C'est pourquoi *Le Monde* fait appel à date fixe du jugement de première instance et engage une procédure afin de surseoir à son exécution provisoire tant qu'il ne sera pas définitif.

J.-M. C.

BOURSE

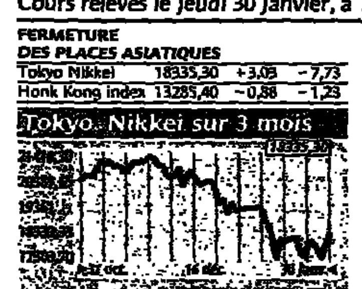
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 30 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18335,30	+3,05	−7,73
Honk Kong index	13285,40	−0,88	−1,23

Tokyo : Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/01	Var. en % 28/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2465,01	−0,72	+6,45
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	2029,61	+1,39	+8,31
Milan MIB 30	1162	−0,68	+2,74
Francfort Dax 30	3005,03	+0,53	+4,02
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1553,05	+0,47	+1,61
Madrid Ibex 35	466,47	+1,80	+4,87
Amsterdam CBS	464,40	+0,35	+6,19

Tirage du *Monde* daté jeudi 30 janvier : 462 536 exemplaires